REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIV[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR
7 RUE SAINT-BENOIT

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIV[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

LXXI.

Je m'étais attendue à une grande émotion le jour où je reverrais mon pays après cette absence, la première de ma vie. J'en éprouvai fort peu, tant j'étais absorbée par ma blessure intérieure et par la stupeur de ma déception. Je dois dire que Frumence se refusa tout d'abord à croire que Mac-Allan fût coupable; mais Jennie avait été si frappée du silence de John, et il y avait eu quelque chose de si frappant aussi dans celui qu'il avait gardé en nous accompagnant et en nous quittant, que Frumence fut ébranlé. N'importe, il voulait avoir une explication avec John ou avec Mac-Allan. Je m'y opposai si énergiquement et Jennie l'y encouragea si peu qu'il resta en proie à une grande indécision.

Après une nuit d'accablement, je me levai de bonne heure et je marchai seule, au hasard, dans la montagne. J'allai jusqu'auprès du régas de Dardenne sans savoir où j'étais. Quand je me reconnus au rude sentier à pic qu'il faut gravir, je m'enfonçai avec plaisir dans cette austère solitude, et, parvenue à la bouche béante de l'abîme, je me demandai si je ne ferais pas un acte de raison et de vertu en

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.

m'y ensevelissant pour jamais. Je n'avais plus rien dans l'avenir qui me fît désirer de vivre, et je n'étais retenue dans ce monde que par deux excellens amis, Frumence et Jennie, dont j'étais certes le tourment et le fléau. N'étais-je pas l'obstacle à leur union? Jennie n'allait-elle pas reprendre, maintenant que j'étais ruinée et trahie, le projet de me faire aimer de son fiancé? Oui, certes, son aveugle dévouement me l'avait fait de nouveau pressentir. En voyage, elle ne m'avait parlé que de lui. Elle n'avait pas voulu voir que j'aimais passionnément Mac-Allan depuis le jour où j'avais sujet de le haïr et de le mépriser. De ce que j'avais l'extérieur stoïque, elle concluait que je ne souffrais pas et que j'allais revenir à l'idéal de vertu sans ombre et de pureté sans tache que Frumence représentait à ses yeux.

Ainsi je redevenais le malheur de cet homme en qui je ne pouvais placer mon bonhenr, et peut-être, à l'heure qu'il était, Jennie s'occupait déjà de l'émouvoir et de le persuader pour qu'il réalisât son rêve. Et cela au moment où l'idée de ce rêve m'était insupportable et où la figure sereine de Frumence, comparée à la mobile et vivante physionomie de Mac-Allan, me devenait presque antipathique.

Tout était confus, brisé, tordu, inextricable dans ma destinée et dans mon âme. Si Mac-Allan me fût apparu en cet instant, je me serais jetée dans le précipice plutôt que de l'écouter, et à chaque mouvement des branches autour de moi je tressaillais d'une joie terrible, car j'aurais donné tout le reste de mes jours pour qu'il me fût possible de croire en lui une heure encore.

Il y eut dans les arbres un bruit régulier comme des pas qui s'approchaient. Je me levai pour fuir. Je retombai suffoquée par les battemens de mon cœur. Un instant après, je vis que c'était une martre qui rongeait et creusait une souche. Ma peur se dissipa et fit place à un regret désespéré.

Je voulus épuiser en un jour le calice de ma douleur et revoir Bellombre pour la dernière fois, car j'étais bien résolue à quitter le pays, quoi qu'il pût arriver. Je descendis la Dardenne en marchant sur les blancs escaliers de son lit desséché, parmi les lauriers-roses. Les moissons étaient enlevées, les olives cueillies, la verdure jaunie; le pays, le cher pays me parut affreux, morne, incolore, misérable. Je m'arrêtai devant ma triste maison fermée. Je vis Michel, qui soutenait avec des fils de fer les roses du berceau. Il ne m'aperçut pas, je n'eus pas le courage de lui parler. Je m'assis un instant dans la poussière du chemin, où, du haut de la terrasse, le pittospore jetait un peu d'ombre. Je vis de loin les meuniers occupés à leurs travaux, comme si rien n'eût été changé autour d'eux.

Ils ne pensaient certainement pas à moi. J'évitai leur rencontre. Je me glissai à la Salle-verte. L'herbe avait déjà envahi le petit sentier qui y conduisait, personne n'y allait plus. J'y fis machinalement un bouquet, puis je le mis tremper dans un peu d'eau qui frissonnait sur les pierres, et je l'y laissai. J'étais maudite : pourquoi emporter ces pauvres fleurs?

Je rentrai brisée sans avoir dit un mot à personne. Je rencontrai quelques paysans qui ne me reconnurent pas sous mon voile, ou qui hésitèrent un instant, et me prirent pour une étrangère en ne recevant pas le bonjour accoutumé.

Je trouvai Jennie inquiète de moi. Elle avait envoyé Frumence à ma recherche. Leur sollicitude me donna de l'humeur, je me plaignis d'être un sujet de tourment et de ne pouvoir souffrir en paix. Jennie eut des larmes dans les yeux; moi, j'en avais le cœur plein, et je la trouvai faible de ne pas me cacher les siennes.

J'essayai de causer avec l'abbé Costel. Il me fit des questions et des réflexions si naïves sur l'état de mon esprit, que je m'imaginai causer avec un enfant de cinq ans. Il me félicita d'avoir deviné à temps la perfidie, et m'engagea à habiter les Pommets, où l'étude du grec me consolerait de tout. Je le quittai pour aller voir la tombe de ma grand'mère. Mon cœur ne put s'y détendre. Je remarquai une tombe toute fraîche à côté de la sienne, et je regardai le nom écrit en blanc sur la petite croix de bois noir. C'était la vieille Jacinthe enterrée là depuis huit jours. Cette chose imprévue fit enfin couler mes larmes.

— Et pourquoi attacher tant d'importance au fait de la vie? me disais-je. Cela passe si vite et laisse si peu de trace! Michel adorait sa vieille mère, et se préoccupait d'elle le jour et la nuit. Pourtant je viens de le voir taillant des branches et attachant des roses avec autant de soin et d'amour que s'il ne l'avait pas enterrée la semaine dernière. J'ai vu sa figure, elle était douce et calme comme auparavant. Il semble que le suprême repos dont jouit maintenant cette pauvre femme soit pour son fils la récompense d'une vie de travail et de dévouement. Et moi, ne suis-je pas déjà morte et ensevelie pour tous ceux qui m'ont aimée? Mon enfance a été comme arrosée à toute heure par des sourires de bienveillance et des regards de protection. Je croissais comme une plante bénie sur laquelle se concentraient toutes les espérances de la famille. Le pittospore et les roses de notre jardin n'ont-ils pas été aussi l'objet de soins assidus, et n'ont-ils pas fait l'orgueil et l'éclat de la maison? Qu'un coup de vent les dessèche, on plantera d'autres arbres et d'autres fleurs à la place qu'ils occupaient. Vienne un autre maître, avec d'autres enfans : qui se souviendra de Marius et de moi à Bellombre?

La soif de mourir s'empara de moi, ardente et sombre, sur ces tombes paisibles. Je remarquai sur celle de Jacinthe des plantes qui ne croissaient que dans notre jardin, et que Michel avait dû apporter là. Il n'avait donc pas oublié? Il en avait mis aussi sur celle de ma grand'mère : c'était un dernier hommage, un tendre souvenir. J'enviai le sort des êtres disparus que l'on peut honorer et satisfaire dans leur mystérieuse autre vie avec des attentions si naïves et des soins si faciles, et je m'écriai : — Heureux les morts, car ils ne gênent plus les vivans!

Frumence rentra, et vint me chercher là après m'avoir cherchée dans tous les environs une partie de la journée. Je l'en grondai au lieu de l'en remercier, et je lui laissai voir l'amertume et le découragement dont mon âme était remplie. Il voulut me réconcilier avec l'existence en me parlant encore des joies du devoir accompli. Sa vertu m'irrita; je lui répondis qu'il était facile d'être fort quand on était froid, et de ne pas regretter le bonheur quand on n'en avait jamais eu la notion. Il soupira, et ses yeux se portèrent à la dérobée vers Jennie, qui venait m'appeler pour dîner. J'étais injuste et cruelle, et je me disais qu'il fallait mourir pour ne pas devenir odieuse.

LXXII.

Quelques jours se passèrent sans qu'il me fût possible d'écouter aucune consolation et sans que je voulusse faire un projet quelconque. Je vivais seule obstinément, je cherchais les ravins impraticables, et je trouvais des abris cachés sur les flancs du *baou de quatre heures*, une haute colline arrondie en pâturages naturels, et coupée à pic ou creusée en biseau de place en place. Ses formes sont belles et sa cime paisible, car en été l'herbe y est brûlée, et personne n'y monte. Je me glissais dans les grandes brèches calcaires qui soutiennent les dernières terrasses, et, sous l'ombrage de quelques pins enfouis dans les fentes, j'échappais aux investigations de mes amis. Je me nourrissais obstinément de la pensée de la mort pour échapper à cette vie tumultueuse qui m'avait souri et qui ne méritait plus que ma haine. C'était certes l'occasion de revenir à Frumence; mais justement Frumence, invincible sous les coups de la destinée, m'indignait comme une anomalie. Quand Jennie essayait de me le donner en exemple, j'étais véritablement en colère. — S'il est déjà mort, lui disais-je, pourquoi ne se fait-il pas enterrer? Quelle est cette prétention de vivre sans cœur et sans cerveau? Frumence ne peut plus me rien enseigner, et il n'y a jamais eu en lui

pour moi de véritable assistance. Enfant, j'aurais déjà pu lui dire : « Rocher, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi? »

Dans ma dureté, j'avais raison jusqu'à un certain point. Frumence ne pouvait me consoler et me fortifier, parce qu'il ne comprenait absolument rien à ma blessure. Il était trop logique pour toucher à cette chose délicate et capricieuse, le cœur d'une vierge. Il me parlait comme à un homme, croyant avoir fait de moi un homme. Selon lui, on ne pouvait sans folie regretter un indigne amour. J'étais forcée de lui cacher ma souffrance, et quand il la pénétrait, car il avait de la finesse d'observation, je lui disais brusquement : « Eh bien! oui, c'est de la folie! Après? Laissez-moi, puisque vous n'y pouvez rien! »

Il y mit toute la douceur et toute la patience dont il était capable; mais j'avais le cœur plein d'amertume : je me figurai que je l'ennuyais en troublant les habitudes de sa vie studieuse, et qu'il était accablé plus que touché de mes peines. La présence de Jennie elle-même ne le charmait pas, selon moi, comme j'aurais dû m'y attendre. Les continuelles préoccupations dont j'étais l'objet de sa part le rendaient jaloux. Enfin j'étais si mal disposée qu'il me semblait ne plus pouvoir estimer personne.

Jennie vit que j'étais désespérée de la vie, et son courage l'abandonna. Un matin, je fus frappée de la pâleur de son visage, ordinairement si frais, et de quelques cheveux blancs mêlés aux noirs bandeaux qui encadraient son front. J'eus peur : je m'aperçus qu'en huit jours Jennie avait vieilli de dix ans.

— Qu'as-tu? m'écriai-je.

— J'ai votre chagrin, répondit-elle.

Elle disait vrai. Elle ne s'occupait nullement d'elle-même. Mon malheur était le sien, elle n'en pouvait concevoir d'autre; le coup qui me frappait la frappait tout au fond du cœur. Je fus déchirée de remords, je tombai à ses pieds.

— Jennie, lui dis-je, c'est moi qui te tue! Voilà pourquoi depuis huit jours j'ai envie de me tuer!

— Oui, je le vois bien. Je le sais, *vous ne voulez plus rien vouloir*. Toutes les fois que vous sortez, je me dis que vous ne rentrerez peut-être pas, et que si je vous importune en vous suivant, ce sera pire. Toutes les nuits, je me dis que vous ne vous réveillerez peut-être pas. Vous connaissez les plantes, vous pouvez rapporter de vos promenades quelque poison. Aussi je ne dors pas la nuit, et le jour je ne sais pas ce que je fais. Quand je prépare vos repas, je ne sais qui les mangera, et quand je raccommode vos jupes, déchirées dans vos courses furieuses, je me dis : « Autant d'accrocs, autant d'accès de rage qu'elle a eus! » Enfin vous voulez me débar-

rasser de vous, n'est-ce pas? Eh bien! suivez votre idée; Jennie ne souffrira pas longtemps après cela. C'est mal de se tuer, Dieu le défend; mais quand on n'a plus rien dans la vie et qu'on ne peut plus servir personne, c'est peut-être un devoir de laisser la place aux autres... Ne dites rien, ajouta-t-elle avec exaltation; je sais tout ce que vous pensez! C'est pour me faire place, à moi, que vous voulez partir; c'est pour que j'aime quelqu'un, pour que je me marie, pour que je travaille pour mon compte. Sotte et cruelle enfant! Essayez donc! De l'autre vie on voit dans celle-ci, et vous verrez le beau bonheur que vous aurez laissé à Jennie! Ah! la pauvre madame! Elle voit à présent où nous en sommes, et nous la mettons en enfer, car il n'y en a pas d'autre que le malheur de ceux que nous avons aimés. Elle ne méritait pas cela pourtant, elle qui ne vivait que pour nous!

Jennie fondit en larmes. Je ne l'avais jamais vue succomber sous le fardeau de la vie. Elle succombait : c'était mon œuvre. J'eus horreur de moi.

LXXIII.

Je me relevai avec enthousiasme. — Jennie, m'écriai-je, je vivrai pour toi et pour ma grand'mère. Voyons! ma peine s'efface, je le veux, c'est fait. Agissons, voulons, décidons quelque chose à nous deux, tout de suite, sans le conseil et l'aide de personne. Allons-nous-en surtout, allons bien loin. Vivons ensemble du même travail et du même pain, des mêmes fatigues et des mêmes forçes : notre joie sera de nous être mutuellement consolées et guéries!

Jennie ne savait pas tout ce que je lui avais sacrifié. Je lui appris que j'étais sans ressources désormais, ne voulant plus rien devoir à lady Woodcliffe d'une part, et de l'autre m'étant retiré les moyens de plaider pour rentrer dans mes droits. Je lui laissai croire que j'avais agi ainsi sous le coup du dépit causé par Mac-Allan sans qu'elle y fût pour rien. Aussi ne comprenait-elle rien à ma résolution; elle essayait d'y trouver un remède, elle voulait consulter M. Barthez; mais M. Barthez était absent, il avait été appelé à Marseille pour une affaire importante, et ne devait pas revenir de quinze jours. Je ne voulais pas l'attendre, et d'ailleurs je regardais mon désistement comme une chose sacrée sur laquelle j'aurais rougi de songer à revenir. C'était la seule résolution qui me consolât des humiliations dont j'étais abreuvée, et mon dénûment volontaire était l'unique protestation que je pusse élever contre les calomnies dont j'étais l'objet.

Jennie se résigna devant le fait accompli. — Eh bien! dit-elle, faisons nos comptes. Nous avons en tout huit mille francs, dont six mille du traitement que je recevais de votre grand'mère, et deux mille que j'avais auparavant. Avec cela, nous n'avons pas de quoi vivre. Il faut travailler, il faut, en cinq ou six années, gagner encore douze mille francs. Alors nous aurons mille francs de rente et nous vivrons à la campagne, où vous voudrez, dans un beau pays, vous avec vos livres, moi avec le soin de notre ménage.

— Très bien, Jennie, travaillons, me voilà prête. Qu'allons-nous faire?

— La seule chose que je sache faire pour gagner assez vite ce qu'il nous faut. Je m'entends au commerce; nous allons acheter un petit fonds que j'espère faire prospérer et revendre avec profit. Pendant que je tiendrai ma boutique, vous ferez des traductions. Il n'est pas possible qu'instruite comme vous l'êtes vous ne trouviez pas quelque chose à faire. Je soupçonne M. Mac-Allan de ne pas s'en être occupé du tout. Nous allons donc commencer par aller à Paris pour chercher un éditeur, puisqu'il faut cela, après quoi nous aviserons à nous établir dans quelque endroit favorable à mon travail et au vôtre. Si ce n'est pas encore pour le mieux, nous nous dirons que c'est en attendant le mieux.

Frumence consulté approuva courageusement Jennie en lui disant que, s'il devenait libre et que nous eussions besoin de lui, il ne serait jamais empêché par rien au monde de nous rejoindre ou de se consacrer à nous. — Vous entendez bien, toutes deux? ajouta-t-il; où vous voudrez, comme vous voudrez : je vous aiderai de loin ou de près dans votre commerce, ou je prendrai un emploi. Ce qui est à moi est à vous aujourd'hui et toujours. Il n'y aura rien, jamais rien, après l'abbé Costel, qui soit un obstacle entre vous et moi dans ma vie; fût-ce dans un an, fût-ce dans vingt ou dans trente, je suis à vous, je suis votre chose. Ne l'oubliez jamais ni l'une ni l'autre.

Nos paquets étaient à peine défaits, nous eussions pu partir le soir même; mais il fallait que Frumence allât chercher une partie des fonds que Jennie avait déposés chez M. Barthez, qui les faisait valoir. Il était trop tard pour se rendre à Toulon, l'étude serait fermée. Nous décidâmes qu'il irait le lendemain matin, et que nous partirions le soir par la malle-poste.

Ma résolution prise, je me sentis plus calme et comme récompensée d'avance de la vie de travail que j'acceptais. Jennie était grave et pensive. Je l'emmenai promener sur le *baou* pour saluer avec elle une dernière fois le coucher du soleil de Provence sur la mer. Frumence nous accompagna, et nous parlâmes de nos pro-

jets; mais le silence de Jennie nous inquiéta. — Souffres-tu? lui dis-je, ce sentier est fatigant; descendons.

— Non, dit-elle, marcher fait toujours du bien. Montons encore un peu.

Quand nous fûmes à mi-côte de la colline, je la fis asseoir, et, feignant d'admirer la Méditerranée en feu, je regardais Jennie à la dérobée; je savais qu'elle n'aimait pas qu'on s'occupât d'elle. Je vis dans les yeux de Frumence la même anxiété que j'éprouvais. Jennie était de plus en plus pâle, et le chaud reflet du couchant qui teignait en rose ses vêtemens clairs faisait paraître sa figure comme bleuâtre. Tout à coup sa tête se pencha en arrière, et je n'eus que le temps de la retenir dans mes bras. Elle s'évanouissait; elle revint au bout d'un instant. — Mes enfans, dit-elle, je me sens mal. J'étouffe. Laissez-moi reposer ici. Cela va passer; tout passe.

Elle eut deux autres défaillances rapidement dissipées, et une troisième qui dura près d'une minute. J'étais épouvantée, je m'accusais du mal que je lui avais fait. Frumence voulait l'emporter.

— Non, dit-elle, vous me tueriez. Ne me touchez pas. Laissez-moi là. Ayez un peu de patience.

Nous étions à un quart de lieue de toute habitation. Frumence sauta plutôt qu'il ne descendit dans le ravin le plus proche pour y cueillir des feuilles de menthe, afin de les lui faire respirer. Nous n'avions aucun autre remède sous la main. A peine eut-il disparu que Jennie eut une nouvelle syncope, et je sentis ses bras se raidir et ses mains se crisper. Je crus que j'allais mourir aussi. Je ne voyais plus le soleil étincelant. Tout devenait livide autour de moi. Je ne voyais même plus Jennie, et je ne la savais là qu'en sentant contre mes lèvres la sueur glacée de son front.

La menthe que Frumence apportait la soulagea un peu; mais ce n'était pas de quoi lui rendre ses forces. — Mes enfans, nous dit-elle encore, mais découragée cette fois, je crois que je vais mourir ici. — Oui, je sens que je meurs. — Frumence, n'abandonnez jamais Lucienne... Ne me plaignez pas, je meurs sans avoir fait aucun mal... Jamais! je meurs au soleil... à l'air... mais je ne le sens plus. — Frumence, adieu, je vous aimais plus que vous ne pensez; sans *elle*, je vous aurais épousé. Aimez-la... comme votre sœur. Ah! oui, je vous aimais bien tous deux! Vous m'enterrerez auprès de ma chère dame...

Elle s'évanouit cette fois si profondément que nous ne sentions plus son cœur battre. Frumence se résolut à l'emporter. Quand nous la déposâmes sur son lit, nous la crûmes morte, et je ne peux plus me faire de notre désespoir aucune idée que je puisse traduire par des paroles.

LXXIV.

Jennie fut entre la vie et la mort pendant trois semaines. Le médecin de Toulon que nous fîmes venir, car je n'avais aucune confiance dans le docteur Reppe, me disait en vain que c'était sans doute une maladie chronique déjà ancienne que Jennie avait trop cachée et trop brutalisée; je n'en croyais rien; je n'accusais que moi, ma lâche, mon égoïste personnalité, du chagrin qui l'avait brisée. Il y eut des jours affreux, des heures de souffrance atroce où Jennie elle-même, dans le délire, m'accusait de l'avoir tuée à petit feu par mes soucis et mes caprices. Aussitôt qu'elle avait un moment de calme, elle me jurait le contraire, et, n'ayant pas conscience de ce qu'elle avait dit, elle s'étonnait de mes remords. Elle me promettait alors de vivre pour moi, disant qu'elle saurait bien nous faire une existence heureuse, et s'impatientant de sa maladie comme d'un retard dont elle s'accusait; mais quand revenaient les crises, elle appelait la mort, disant qu'elle avait bien assez souffert dans sa vie et qu'il était temps d'en finir.

Je ne l'avais pas quittée d'un instant; je n'avais confié à personne les soins les plus minutieux et les plus pénibles. Je n'avais pas dormi deux heures par semaine, je tombais de fatigue et de désespoir lorsque le médecin me fit tout oublier en me disant qu'elle était sauvée. Pourtant la convalescence fut encore plus pénible, moralement parlant, que la maladie. Je souffris dans mon cœur et dans mon esprit toutes les tortures imaginables. Jennie, qui était la perfection dans la force, ne s'était jamais trouvée aux prises avec un état physique qui paralysât l'action de sa volonté. Le rôle passif était tellement contraire à sa nature qu'elle perdit le courage au moment où elle n'avait plus besoin que de patience. Elle avait lutté héroïquement contre l'agonie, et ses cris de désespoir avaient été rachetés par de sublimes efforts de résignation et de tendresse. Quand elle recouvra l'habitude de vouloir, l'équilibre entre sa force d'aspiration et sa force d'exécution se trouvant rompu, elle eut des faiblesses d'enfant, des impatiences et des caprices, des larmes et des révoltes; elle fut ce qu'on appelle une mauvaise malade, et il y eut des jours entiers où elle sembla ne plus m'aimer.

J'avais mérité ce châtiment pour m'être laissé trop chérir. Aussi, malgré ses rudesses, mon adoration pour elle ne se démentit pas un instant. Mon cœur s'oublia lui-même et méprisa ses propres blessures pour recevoir et partager toutes les blessures du sien. Je savourai sans me plaindre et sans me lasser ce calice dont je me reprochais de lui avoir versé le fiel : ce fut mon expiation.

Jennie fut plus douce, plus soumise et plus reconnaissante envers Frumence qu'envers moi. Elle trahissait ainsi l'amour qu'elle avait tant caché, tant surmonté et tant voulu sacrifier. Elle trahissait aussi les momens de colère, d'aversion, de jalousie peut-être qu'elle avait dû éprouver en s'immolant pour moi. Chère Jennie, combien je l'admirai, combien je la connus et l'appréciai quand son délire et son abattement, qui était du délire encore, me révélèrent les combats intérieurs où son amour pour moi avait triomphé! Je voyais enfin la femme percer à travers l'ange, et l'ange était d'autant plus céleste que la femme avait plus souffert. Mon unique consolation dans cette épreuve fut de dire à Frumence, dans les rares entretiens que je pus avoir avec lui, — car Jennie dormait peu, — tout ce que je découvrais d'amour pour lui dans le cœur si longtemps fermé de cette sainte. Je lui reprochai, à lui, de s'être trop soumis à ma destinée, et je lui fis promettre que lorsque Jennie guérie reviendrait à son système d'absorption en moi, — car nous savions bien qu'elle y reviendrait, — il aurait la ferme volonté de m'aider à le combattre.

Il réfléchit un instant et répondit : — Oui, Lucienne, il faut que cela soit, et cela sera, je vous le jure devant Dieu!

— Dieu? m'écriai-je, vous dites *Dieu*, Frumence? C'est donc que vous l'avez prié pendant l'agonie de notre chère malade?

— Non, ma chère Lucienne, je n'ai pas cru devoir prétendre à obtenir un prodige, et je savais que la nature avait en elle seule et en elle-même le don des miracles. Quand je dis Dieu, c'est pour nommer une des plus douces hypothèses que l'esprit humain puisse concevoir, c'est pour désigner le bien absolu dont nous portons en nous-mêmes l'aspiration. J'accepte ce que vous croyez, je n'y crois pas pour cela. Résignez-vous, Lucienne, à estimer sans réserve les gens qui aiment le vrai, quand même ils le voient sous un aspect qui vous semble faux.

— Prenez garde, mon ami, Jennie est croyante, il ne faudra jamais la blesser.

— Si Jennie veut que j'aille à la messe, j'irai. Je la servirai même encore au besoin, et si elle veut que je ne dise jamais que je ne crois point, je ne le dirai jamais. C'est si facile!

Je vis que Frumence n'avait pas changé un *iota* à son programme. La vie qu'il menait aux Pommets n'était pas faite pour modifier ses idées. Il était toujours l'homme le meilleur, le plus généreux, le plus pur et le plus sûr; mais l'idéal n'était pas nécessaire à sa conception métaphysique, et il n'avait pas besoin d'un autre Dieu que sa propre conscience. Le feu sacré lui manquait, même celui de la révolte contre les idées qui gouvernent la plupart des autres

hommes. Ce qui était erreur à ses yeux ne l'irritait pas. Il était un admirable type de tolérance et de sagesse. Il manquait de flamme, et je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il était une lumière froide.

Il sourit en me répondant : — C'est pour cela que j'aime une femme plus âgée que moi, et que je vois la perfection où elle est, sans lui demander de m'embraser, pourvu qu'elle me pénètre.

LXXV.

Enfin Jennie se calma, et à mesure que les forces physiques revinrent, l'exaspération nerveuse diminua. Le jour où elle put faire ce qu'elle souhaitait depuis longtemps, qui était de remonter au *baou* où elle s'était sentie foudroyée par son mal, et où elle voulait, disait-elle, renouveler son bail avec la vie afin de nous la consacrer, elle fut véritablement guérie. Elle chercha sur l'herbe de la colline la place où elle s'était affaissée; mais l'automne était venu, et l'herbe brûlée avait repoussé et reverdi. La mémoire de Frumence suppléa aux indices qui nous manquaient. Il retrouva aisément le creux où croissait la menthe et le talus où nous avions cru nous dire un éternel adieu. Nous enlaçâmes nos mains tous trois en ce lieu terrible, et Jennie nous dit : — Mes enfans, je remercie Dieu! Il n'eût été ni difficile ni cruel de mourir ce jour-là. Je ne souffrais pas, je voyais déjà de l'autre côté de la vie, et les peines de celle-ci ne me paraissaient plus rien devant le beau ciel où nous devions nous retrouver. J'oubliais d'être inquiète pour ma Lucienne; j'oubliais de vous plaindre, mon pauvre Frumence. Je m'en allais! La mort rend égoïste apparemment, car je ne voyais plus que Dieu. Vous ne croyez pas à cela, Frumence, n'importe : ma Lucienne me comprend. Je vous en ai voulu, quand je me suis retrouvée sur mon lit de douleur, de ne m'avoir pas laissé finir ici, dans un si bel endroit et par un si beau soir! Vous n'avez pas voulu laisser partir Jennie, c'était votre droit, puisqu'elle est à vous deux, et à présent je vous en remercie, car si cette vie ne vaut pas l'autre, elle a du bon tant qu'on est aimé. Vous m'avez soignée comme des anges que vous êtes, et je crois que j'ai été souvent méchante. Je ne me souviens pas bien de ce que j'ai pu dire, même en ces derniers temps où j'ai beaucoup parlé, je crois, dans la fièvre. Oubliez-le, ce n'était pas Jennie qui parlait. Un malade n'est pas une personne, ou c'est comme une personne ivre. Rendez-moi tout à fait la vie, parlez-moi de l'avenir. Écoutez, Lucienne, Frumence m'en a déjà dit quelque chose hier et ce matin : s'il ne se trompe pas, nos projets vont être bien changés; mais il faut qu'il ne se trompe pas et que vous jugiez vous-même.

Frumence revint alors à son idée fixe de justifier Mac-Allan. — Voyons, me dit-il, supposons qu'il ait eu des relations avec lady Woodcliffe avant son mariage avec le marquis de Valangis, et que ces relations eussent dès lors complétement cessé, le trouveriez-vous bien coupable d'avoir songé, après tant d'années écoulées sur cette faute, à vous offrir son nom?

— Non, sans doute, mais ces relations ont recommencé après la mort de mon père; elles existaient lorsque Mac-Allan s'est chargé de venir ici contester mes droits.

— Et si ces relations n'avaient recommencé que dans des termes parfaitement désintéressés et même froids de la part de Mac-Allan?

— Cela n'est pas probable, puisqu'il y a deux mois encore il *la* voyait assidûment sous prétexte de plaider ma cause auprès d'elle.

— Ce n'est peut-être pas probable; mais si cela était prouvé?

— Si cela pouvait être prouvé, John en aurait fait le serment.

— Et si John, ne sachant pas la vérité, n'avait pu l'affirmer?

— Encore une invraisemblance! D'ailleurs ce lien coupable qui a existé autrefois, — cela n'est que trop avéré et trop prouvé par le silence de Mac-Allan depuis ma rupture avec lui, — me laisserait encore un sentiment de répulsion invincible. Je suis la fille de M. de Valangis! Qu'il ait été outragé avant son mariage ou depuis sa mort, l'outrage rejaillit sur moi, et je le trouve ineffaçable.

— Alors, reprit Frumence en me regardant attentivement, pour que Mac-Allan fût absous, à quarante ans, d'avoir aimé avant de vous connaître, il faudrait que vous ne fussiez en aucune façon la fille du marquis de Valangis.

— Oui, Frumence, voilà ce qu'il faudrait.

— Mais vous ne désirerez jamais que cela soit?

Je baissai la tête et ne pus mentir, bien que le ressentiment ne fût pas encore éteint dans mon âme. Si Mac-Allan eût pu prouver tout ce que supposait Frumence, je l'eusse aimé encore, je le sentais bien.

— Il m'importe assez peu, répondis-je enfin, d'être ou de n'être pas la fille d'un homme que je n'ai pas connu et qui ne m'a point aimée; mais il m'importe beaucoup de n'être jamais la femme d'un homme qui manque de délicatesse. Je vous en supplie, mes amis, ne me parlez plus de lui, à moins que vous n'ayez les moyens de le disculper entièrement. Je suis en train de me réhabiliter à mes propres yeux de toutes mes erreurs de jugement et de toutes mes prétentions au bonheur idéal. Je suis forte à présent, j'ai véritablement souffert. Depuis deux mois, je n'ai pas vécu un seul moment pour moi-même. Dieu m'a pardonné, j'en suis sûre, car, à l'idée de perdre Jennie et en voyant ses souffrances, j'ai maudit mon orgueil et

abjuré toutes mes ambitions. A présent je suis certaine que nous pouvons vivre heureux tous trois avec le peu qu'elle possède et le peu que je pourrai gagner. Restons donc ici tant que vivra l'abbé Costel. Après cela, si nous n'avons plus rien, nous irons chercher de l'ouvrage ailleurs. La misère ne s'appesantit jamais sur ceux qui se respectent, et je suis certaine qu'avec de l'ordre et de l'activité nous n'en subirons pas les extrêmes conséquences; mais, fallût-il mendier, je ne me plaindrai pas, pourvu que Jennie vive et soit votre femme. Lucienne de Valangis n'existe plus, et vous ne devez plus chercher à la faire revivre; celle qui prend sa place vaut mieux. Ne l'empêchez pas de le prouver.

Ma résolution était si bien prise de ne plus souffrir de rien pour mon propre compte, que mes amis durent me croire. La maladie avait un peu usé les forces d'initiative et de résistance de Jennie, et je profitai de cette disposition pour la décider à laisser publier ses bans la semaine suivante. Comme désormais je ne voulais à aucun prix la quitter, elle comprit enfin que son mariage mettrait fin aux suppositions dont je pouvais avoir encore à souffrir. Six semaines plus tard, l'abbé Costel bénit son union avec Frumence.

Aussitôt qu'elle fut mariée, elle s'ingénia pour trouver de l'ouvrage pour nous deux. Il n'y eut aucun moyen d'utiliser mes talens à domicile. Toulon n'est point une ville littéraire, et, ne connaissant personne à Paris, je ne pouvais espérer de trouver par correspondance un éditeur. M. Barthez l'essaya en vain, et comme je ne voulus accepter aucun secours, il dut m'offrir des *rôles* à copier. Il était à la fois avoué et avocat, comme cela était toléré encore dans les provinces. J'acceptai avec empressement la tâche qu'il me confiait, et je m'en tirai fort bien. En outre, Jennie ayant pris des dentelles à remettre à neuf, je l'aidai, et à nous deux nous pûmes gagner une cinquantaine de francs par mois. C'était bien assez pour vivre aux Pommets dans des conditions d'hygiène, de propreté et d'indépendance. Le presbytère étant à moitié ruiné, en attendant qu'on pût m'y *redresser* un peu de logement, j'avais pris dans une maison abandonnée appartenant à Pachouquin un gîte dont il ne voulut jamais se laisser payer le loyer. Il était aisé, et comme c'était un très honnête homme, je ne rougis en aucune façon d'accepter son hospitalité. Tout à coup il me prit en si grande estime qu'un beau jour il m'offrit son cœur, sa main et ses vingt mille francs de capital. C'était certes un beau parti pour une fille sans nom et sans avoir, et si le nom de Pachouquin était bizarre, il n'avait rien que d'honorable. Mais le bon paysan veuf avait cinquante ans et ne savait pas lire très couramment. Je l'aidais à tenir les registres de sa mairie, et je lui persuadai d'épouser une pauvre cousine qu'il avait

à Ollioules, et à laquelle il m'avoua avoir souvent songé. C'était une excellente personne, qui amena une servante avec elle, et la population des Pommets se trouva ainsi en voie de renouvellement et d'augmentation, car le garde champêtre épousa la servante au bout de peu de mois, et la présence de quatre femmes, Jennie et moi comprises, modifia un peu l'aspect morne et désolé du village.

LXXVI.

L'année s'acheva ainsi sans que j'eusse aucune nouvelle de Mac-Allan et sans que je permisse à Frumence de jamais m'entretenir de lui. Toute passion s'était apaisée ou endormie en moi, et quelque rigide que fût mon existence, il est certain pour moi que ce temps fut le plus paisible de ma vie. J'arrivais à trouver que Frumence, avec sa froide philosophie, avait raison, et qu'il n'y a qu'une manière d'être heureux, c'est d'être d'accord avec soi-même et d'arranger son sort en conséquence. Êtes-vous doué d'une ardente personnalité, courez les aventures, osez tout, et ne vous en prenez qu'à vous du mal et du bien qui vous arriveront. Êtes-vous de nature aimante, et connaissez-vous quelqu'un dont les peines vous empêchent de dormir, dont l'ennui vous défende de vous amuser, restez auprès de cet être-là et oubliez-vous tout à fait, car du moment où il vous est plus cher que vous-même, tout ce que vous ferez pour reprendre votre liberté vous enchaînera davantage, ou empoisonnera votre délivrance.

Quand l'orage menaçait de se réveiller dans mon cœur, je le dominais. — Tu as voulu aimer, me disais-je, c'est que tu étais née pour aimer. Ton éducation chercheuse, tes réactions, tes folles rêveries et tes immenses désirs d'idéal ne t'ont pas fait trouver un autre but. L'ambition mondaine, la richesse, le rang, l'amour du bruit, ne t'ont pas sollicitée, et tu as sacrifié ces choses sans regret. Aime donc, mais aime qui tu dois aimer. Tu te dois à l'affection sans bornes de Jennie, et vouloir lui préférer quelqu'un c'était un vol que tu méditais.

Ces réflexions étaient courtes et décisives. Je ne permettais plus à mon imagination de répliquer. Je ne connaissais plus les paresses et les angoisses de la contemplation de moi-même. Je ne m'aimais plus qu'à la condition de valoir quelque chose. Je me blâmais de m'être aimée sans conditions si longtemps. J'avais d'ailleurs, et fort heureusement, bien peu d'instans à moi. Je travaillais pour le pain quotidien. Je gagnais mes journées, et, quand le soir arrivait, j'étais contente de moi. Je voyais Jennie tranquille, Frumence heureux, l'abbé Costel gai, et je pouvais me dire que tout cela était

mon ouvrage, puisque d'un mot j'avais pu et j'avais failli l'empêcher. Ce pays que j'avais pris en horreur un instant et que j'aurais voulu fuir à tout prix pour m'étourdir dans un milieu nouveau quelconque, il me reprenait tranquillement, et je me laissais faire. Mes connaissances et mes aptitudes eussent pu se développer dans un monde pour lequel j'avais été formée; l'inutilité de fait de toutes ces choses m'avait frappée le jour où j'avais renoncé à la lutte. Elle était bien constatée désormais. La pauvreté, l'isolement, l'abandon, le manque d'avenir, retombaient sur moi sans bruit, sans secousse, comme la pierre inexorable du sépulcre sur un corps enterré vivant.

Situation terrible, et qui eût dû briser une nature à la fois ardente et réfléchie comme la mienne, situation grande et féconde quand même, puisque mon vif sentiment du devoir et de la vie me la fit vouloir énergiquement, au lieu de l'accepter avec une molle résignation. Mon navire avait sombré. Je n'avais pas attendu que la mort montât jusqu'à moi, je m'étais jetée résolûment à la mer, et, prodige de ma vitalité ou bonté suprême du destin, je ne m'étais pas noyée. J'avais trouvé sous le flot un monde nouveau, mystérieux, voilé, où je m'étais si vite habituée à respirer que des organes nouveaux m'étaient venus et que j'y voyais maintenant briller le soleil, plus beau et plus pur peut-être que ne le voient ceux qui vivent à la surface. Oui, oui, cette métaphore me plaisait. — A vouloir lutter, me disais-je, tu te serais débattue péniblement, inutilement, honteusement peut-être entre deux eaux, sans être ni plèbe ni aristocratie, sans inspirer ni confiance ni amitié solide, éblouissant quelques-uns, effarouchant le plus grand nombre. Tu t'es jetée tout au fond, dans le grand abîme du renoncement, semblable à cette région profonde des mers que les orages n'atteignent pas et où règne la froide et lumineuse splendeur du calme.

C'est qu'en dépit de tout, mes ressources intellectuelles me sauvaient de l'ennui et du dégoût, et que les vrais biens ne sont jamais perdus. J'arrivais, comme Frumence, à me faire un monde intérieur tout rempli de grands noms et de grandes pensées. Une heure de lecture, que je pouvais saisir entre deux longs travaux matériels, me valait mieux que mes anciennes journées d'études et de discussions. J'étais comme le paysan qui fait de grand appétit un bon repas avant de prendre la serpe ou la cognée, et qui sent sa force renouvelée pour une tâche de six heures. Ainsi je reprenais mon aiguille de dentellière ou ma plume de copiste avec entrain quand j'avais lu posément cinq ou six belles pages dont je vivais le reste du jour. Le soir, nous marchions tous trois au hasard pendant deux heures, causant de tout, de l'univers à propos d'une

fourmi, et de l'histoire du genre humain sur la terre à propos d'un enfant qui passait conduisant sa chèvre.

La nuit, plus de veilles débilitantes et de rêves dangereux : un sommeil de plomb! Si quelquefois une bourrasque passait sur les tuiles mal assujetties du presbytère, où l'on avait enfin réussi à me créer un petit logement isolé et assez commode, je m'éveillais avec plaisir pour l'écouter passer. Cette vie simplifiée que j'avais su me faire me rendait aussi indifférente aux tempêtes du ciel qu'à celles de l'esprit. Que le vent d'est emportât une partie du toit, il ne serait ni long ni coûteux à reconstruire. Tant pis pour les palais quand ils s'écroulent! Que la personnalité sacrifiée vînt encore me mordre un peu le cœur, il ne me faudrait qu'un jour de travail et de fatigue pour la vaincre : tant pis pour les châteaux en Espagne!

Je n'avais jamais été douce. Jennie disait de moi que j'étais généreuse, ce qui n'est pas la même chose. Avec de la tendresse, on me conduisait aisément : le grand mérite! Je voulais bien n'être pas mauvaise, à la condition que les autres fussent parfaits. Dans ma vie nouvelle, j'appris à ne pas regarder mes idées comme infaillibles et mes volontés comme souveraines. En les soumettant à ma raison et à mon dogme du devoir, je m'habituai vite à les modifier et même à les laisser partir comme des oiseaux qu'on chasse d'un arbre et qui ont toute une forêt pour percher aussi bien ailleurs. Bien m'en prit, car Jennie mariée changea un peu, et l'épouse donna plus d'autorité à la mère. Rien ne s'était refroidi pour moi dans son cœur, loin de là : je crois qu'elle se défendait encore d'aimer trop Frumence dans la crainte d'avoir une idée, un projet dont je n'eusse pas la meilleure part; mais sa maladie laissait encore parfois de l'ébranlement dans ses nerfs. Elle avait des momens d'impatience, et quand elle me reprochait de ne pas prendre pour mon usage la plus jolie pièce de notre pauvre mobilier, ou de ne pas me réserver à table le meilleur morceau, c'était avec une sorte d'emportement. J'eusse regimbé ou boudé autrefois; mais désormais il m'était doux de sentir la volonté de Jennie peser sur la mienne et me remettre à ma place, moi qui avais tant abusé de sa douceur!

Quelquefois Frumence craignait qu'elle ne m'eût fait de la peine en me parlant sur un ton brusque. Je le rassurais. — Laissez-la faire, lui disais-je. Cela me fait sentir qu'elle est non plus *ma bonne*, mais ma mère. Si elle ne me grondait pas, je ne serais pas de la famille, et je me trouverais à charge.

L'affection de ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre s'établit dès le lendemain de leur union avec autant de calme et de gravité apparente que s'ils eussent été mariés depuis dix ans. Jennie, toujours jolie, embellie même par sa maladie, qui en amincissant sa

taille et ses traits lui avait donné l'air plus jeune qu'auparavant, ne laissa percer aucune ivresse contraire à la dignité de son âge véritable, et Frumence, s'il était vivement épris, comme je le crois, cacha si bien ses joies que je ne me sentis pas de trop un seul instant avec eux. Je leur sus gré de cette noble chasteté, qui protégeait le sentiment intime de ma pudeur. Leurs beaux yeux clairs rencontrèrent toujours les miens avec une tendre sérénité, et jamais je ne les vis surpris ou troublés à mon approche. J'était vraiment bénie, et l'époux de Jennie, au lieu de se mettre entre elle et moi, semblait avoir apporté dans nos relations quelque chose de plus complet, l'éternelle sécurité.

La seule chose qui tourmentât Jennie, c'était le désir d'améliorer rapidement notre sort commun, le mien surtout, car elle ne s'habituait pas à l'idée de me voir ouvrière. Si je l'eusse écoutée, je me serais croisé les bras pendant qu'elle travaillait, et j'eusse consenti à ce qu'elle dépensât ses économies pour me procurer une meilleure habitation et une toilette plus élégante. Sur ce point, je lui résistai énergiquement, et quand elle vit que je me trouvais heureuse de vivre comme elle, de me servir moi-même et de travailler de mes mains, elle se calma peu à peu.

Je dois dire que les habitans du pays nous aidèrent beaucoup par leur obligeance à nous préserver de la gêne. Non-seulement nos voisins nous aimaient, et Mme Pachouquin, qui était une personne excellente, nous comblait de soins et de petits présens, mais encore les paysans de toute la vallée et les ouvriers de Toulon, que nous avions fait souvent travailler à Bellombre, protestèrent par leur attachement contre les calomnies répandues contre nous. Le dimanche, nous recevions les visites de ces braves gens, et en voyant que j'étais gaie, sans regrets du bien-être et laborieuse avec plaisir, ils conçurent pour moi une estime qui alla bientôt jusqu'à l'engouement. Les méridionaux ne font rien à demi. Leur blâme tourne aisément à l'outrage, mais aussi leur sympathie passe vite à l'enthousiasme. J'étais toujours pour eux *la demoiselle*, et comme je les priais de ne plus me donner le nom de Valangis pour ne pas m'attirer de querelles avec le grand monde, ils s'obstinaient à m'appeler la demoiselle de Bellombre. Ainsi lady Woodcliffe, dût-elle réussir à faire relever le marquisat au profit de son fils, ne pouvait me déposséder de ma populaire seigneurie.

Mais ce qui valut encore mieux que cette sorte de réhabilitation nobiliaire, c'est que la bonne opinion du peuple sur mon compte s'imposa insensiblement à toutes les classes, ainsi qu'il arrive toujours en pareille occurrence. Il n'est guère de calomnie qui prévale contre ces mots : *aimé des pauvres!* Les plus fières notabilités

sont jalouses de l'amour des petits, et quand elles ne l'inspirent pas spontanément, elles tâchent de l'obtenir par des bienfaits. Moi, je ne pouvais rien acheter; on m'aimait gratuitement. On respectait Jennie, que l'on voyait passer le dimanche, allant seule à la ville pour chercher et reporter notre ouvrage, tandis que loin d'exploiter l'intérêt de ma situation, je faisais le ménage en son absence, et ne me montrais qu'à ceux qui venaient me voir. Bientôt les bourgeois vinrent pour m'offrir leurs services, et les nobles aussi, M. de Malaval en tête, pour m'engager à accepter leur protection. Je refusai que ceux-ci intervinssent entre mes ennemis et moi, et leur protestation contre l'inimitié dont j'étais victime n'en fut que plus vive. Quand ma déchéance sociale fut proclamée à Toulon par un jugement rendu à la requête de ma belle-mère et facilitée par mon refus de combattre, il y eut un cri de réprobation contre cette riche famille qui me dépouillait si cruellement, afin d'avoir le droit de m'offrir à titre d'aumône des moyens d'existence que je ne voulais ni ne pouvais accepter. On rendit pleine et entière justice à ma fierté, et il fut question dans le peuple de me porter en triomphe et de mettre le feu à certain moulin. Nous réussîmes à calmer les esprits; mais la cabale suscitée contre moi n'eut plus le moindre succès à espérer, et Mme Capeforte, réduite au silence, chassée de plusieurs maisons recommandables, prit le parti de nier son animosité et de dire hypocritement qu'elle avait été trompée sur mon compte. Elle essaya de se réconcilier avec moi et me fit des avances auxquelles je ne répondis pas. Alors elle me dépêcha Galathée, que j'accueillis sans rancune, mais avec réserve, en ne lui permettant pas de me parler d'autre chose que de la pluie et du beau temps.

Les gens de Bellombre, le bon Michel en tête, venaient aussi me voir souvent, et si j'eusse voulu les croire, ils m'eussent apporté toutes les fleurs et tous les fruits du domaine. J'eus beaucoup de peine à leur faire comprendre que je n'avais plus droit à rien, pas même à une rose de notre jardin. C'étaient alors des pleurs et des exclamations qui parfois m'ennuyaient un peu, je l'avoue. Je ne me trouvais pas si déplorable que cela. J'avais conquis un trésor de philosophie que ces bonnes gens ne savaient pas apprécier.

LXXVII.

Que devenait Marius? Il n'osait venir me voir, bien que Galathée m'eût insinué dans sa visite qu'il avait l'intention de m'en rendre une, si je l'y encourageais. Je n'avais pas répondu : je ne trouvais pas que Marius dût se servir d'un intermédiaire auprès de moi, et

surtout d'un intermédiaire comme Mlle Capeforte. J'étais depuis quinze mois aux Pommets quand je reçus de lui cette étrange lettre :

« Lucienne, j'ai perdu mon emploi, et c'est un peu toi qui en es cause. Si tu n'avais pas laissé mon opinion et celle des autres s'égarer sur ton compte dans un temps où j'aurais pu réparer les torts que tu m'attribuais, je n'aurais pas été enveloppé dans ta disgrâce et traité d'ingrat pour ne t'avoir pas épousée. Rappelle-toi que c'est toi qui n'as pas voulu de moi; mais j'ai beau le dire, personne ne veut le croire, et j'ai reçu des affronts qui m'ont forcé d'avoir plusieurs affaires. Il en est résulté qu'on me croit duelliste et mauvaise tête, et que j'ai perdu l'appui de mes protecteurs. Me voilà sans ressources, car je n'ai pas pu faire d'économies. La position qu'on m'avait donnée m'entraînait à des dépenses pour paraître décemment dans le monde, et je n'ai rien pu mettre de côté. Que veux-tu que je devienne dans de telles circonstances? Je ne peux pas exercer un métier, ta grand'mère ne m'en a pas fait apprendre, et elle a eu tort, puisqu'elle ne songeait pas à me faire un legs. Je ne peux donc pas t'offrir d'être ton soutien, je ne sais pas me soutenir moi-même.

« Dans cette extrémité, et ne pouvant descendre aux horreurs et aux avanies de la misère, j'ai été contraint ou de me jeter à l'eau ou d'accepter la main d'une personne que je n'aime certainement pas d'amour et que j'aurai bien de la peine à prendre au sérieux. Tu devines de qui il s'agit. Elle a essayé de te parler de moi, elle voulait te faire cette confidence; mais tu as détourné la tête avec mépris et la conversation avec empressement. Tu me dédaignes bien, Lucienne, et tu me hais peut-être... Cette pensée m'est insupportable. Écris-moi un mot, dis-moi que tu me pardonnes, ou que tu m'oublies, car sans cela je suis capable de reprendre la parole que m'a arrachée le docteur Reppe, et d'aller m'engager comme soldat au service de l'Espagne ou de l'Autriche en cachant un nom que je ne dois pas dégrader. »

« Mon cher Marius, lui répondis-je, si vous étiez soldat au service de la France, votre nom ne serait pas dégradé selon moi; mais nous avons des idées très différentes là-dessus, et ce que je vous dirais serait fort inutile. Si vous ne pouvez échapper aux avanies et aux horreurs de la misère lâche et paresseuse, faites un riche mariage; mais tâchez d'avoir au moins de l'amitié et de l'estime pour votre femme. C'est à vous de la rendre telle que vous puissiez la prendre au sérieux. Que ce soit donc là le but de tous vos efforts. Je vous promets d'y aider autant qu'il me sera possible en parlant d'elle avec tout le ménagement que mérite du moins jusqu'ici la

douceur de son caractère. Vous voyez, d'après cette promesse et d'après ce conseil, que je n'ai aucun ressentiment contre vous, et que je m'intéresse toujours à votre bonheur. »

Quelques jours après, on publia les bans de Marius avec Mlle Capeforte, et celle-ci m'écrivit :

« Ma bonne Lucienne, je sais que tu as le cœur généreux et que tu as donné de bons conseils à Marius. Je viens donc te dire une nouvelle qui te fera plaisir. Ta belle-mère n'a pas réussi à faire avec Bellombre un marquisat pour son fils; on la dit même dégoûtée de cette idée-là, parce qu'elle va se marier en troisièmes noces avec un vieux lord anglais qui repasse sa pairie sur la tête du jeune homme. Alors on dit que Bellombre va être vendu, et je ne te cache pas que l'ambition de maman et du docteur, c'est de l'acheter pour Marius et pour moi. Si ça réussit, comme je l'espère, je t'offrirai un logement chez nous et la nourriture. Je compte que tu ne voudras pas me faire de la peine en me refusant.

« Ton amie pour la vie, « GALATHÉE. »

Ainsi Mme Capeforte, bien que honnie et bafouée, en était venue à ses fins. Elle m'avait dépossédée, calomniée, chassée; elle avait réalisé son rêve de marier sa fille à un gentilhomme, et ce gentilhomme, c'était Marius!

Elle m'avait pris mon nom, mon fiancé, ma fortune, elle allait me prendre ma maison, et vieillir tranquillement sur le fauteuil où j'avais vu expirer ma grand'mère!

— Non! me dit Frumence, à qui je faisais part de mes réflexions; le fauteuil du moins est sauvé. Il est chez Pachouquin, bien caché et bien soigné. J'attendais le jour de votre fête pour le placer dans votre chambre.

— Et comment donc avez-vous fait, Frumence? Était-il déjà en vente?

— Non, et, ne pouvant l'acheter, je l'ai volé.

— Vous, Frumence?

— Oui, pour vous, Lucienne! J'ai bien examiné ce respectable meuble, je l'ai mesuré, dessiné, et avec l'aide de Michel, qui est un peu tapissier, j'en ai fabriqué un tout pareil, que j'ai mis à la place. Nous avons fait le coup durant la nuit, avec mystère, comme deux malfaiteurs, et pourtant très satisfaits de nous-mêmes. J'aurais bien voulu emporter aussi le pittospore, mais j'ai dans un coin banal et presque inconnu de la montagne un de ses enfans qui vient à merveille, et que nous devions planter devant votre fenêtre un de ces matins. J'ai volé aussi votre premier berceau pour Jennie; j'ai même ramassé dans la cour du château les morceaux de la

princesse Pagode, et je les ai recollés. Ils sèchent dans mon atelier.

— Bien, mon bon Frumence! Marius l'eût certainement recassée, s'il l'eût retrouvée à Bellombre. Me voilà recéleuse; mais, comme vous, je suis sans remords. A présent nous pouvons rire de l'engageante promesse qui m'est faite. Me voyez-vous d'ici logée et *nourrie* par la future Mme Galathée de Valangis! Mais je lui dois de la reconnaissance, car, si quelque chose pouvait me rendre fière d'avoir perdu mon nom, c'était de le voir ramassé par elle.

— Soyez bonne jusqu'au bout, reprit Frumence, remerciez-la de ses offres sans raillerie et sans amertume : sa mère y verrait du dépit!

C'était bien ce que je comptais faire, et c'est ce que je fis; mais je n'en avais pas fini avec les misérables agitations de Marius. La veille de son mariage, il m'écrivit encore :

« Lucienne, c'est demain! Plains-moi. Cette épreuve est tellement dure qu'elle est peut-être au-dessus de mes forces. Jurer amour et fidélité à cette pauvre créature ridicule et à moitié idiote! entrer dans cette famille abjecte, m'entendre appeler *mon fils* par cette intrigante! cela me rappellera le jour où ta grand'mère m'appela ainsi quand elle mit ta main dans la mienne. Ce jour-là, nous nous aimions, Lucienne! Pour toi, c'était de l'amitié; mais moi, j'avais beau m'en défendre pour ne pas t'effaroucher, j'étais amoureux de toi. Ne ris pas, il faut payer ce tribut une fois en sa vie. Je l'ai payé, et je sens que je n'aimerai plus jamais personne. J'ai mal aimé, c'est vrai, mais les autres t'aimeront-ils mieux, et Mac-Allan ne t'a-t-il pas abandonnée, lui aussi? Écoute, Lucienne, j'ai la tête troublée. Cette situation est trop cruelle pour moi. Tu as consenti à assister à mon mariage, tu ne veux pas paraître à la fête, mais tu as promis à Galathée d'être à la municipalité. Peut-être ne comptais-tu pas tenir parole. Eh bien! sauve-moi, viens! Si je te vois là, je romps tout, je dis non, je déclare que c'est toi que j'aime, je te venge de tous tes ennemis, je t'épouse! Après cela, inutile au monde et avili par la misère, je me brûle la cervelle; mais je te laisse un nom que personne ne pourra te contester, je répare mes torts et je meurs content. Viens, Lucienne! L'espoir que tu viendras me donnera la force de me traîner jusqu'à la mairie. »

On pense bien que je n'y allai pas, quoique j'eusse d'abord résolu de donner cette preuve d'oubli et de pardon. Marius ne fit point d'esclandre, il alla à la mairie et à l'église. Le lendemain, il m'envoya un exprès pour me redemander ses lettres, que je lui renvoyai. Grâce à une coïncidence vraiment burlesque, le même exprès me remit un billet mystérieux de Galathée par lequel elle me récla-

mait *les folles confidences* qu'elle m'avait écrites à Sospello au sujet de son *inclination inconsidérée* pour Frumence. Heureusement John, au moment de mon départ, m'avait remis ces lettres, que je n'avais pas voulu lire, et je pus les renvoyer toutes cachetées, recommandant bien au garçon meunier chargé de cette mission délicate de ne pas se tromper de paquets en les remettant aux deux époux séparément.

LXXVIII.

Plusieurs mois s'écoulèrent encore sans apporter de changement à ma situation d'esprit et de fortune. Je n'étais point à plaindre, nous vivions dignement, simplement. Nous amassions pour l'avenir, sou par sou pour ainsi dire, de quoi nous mettre à l'abri d'une maladie, d'un sinistre, d'un chômage quelconque. Jennie rêvait toujours de sortir un jour des Pommets pour me trouver un milieu plus civilisé et pour s'utiliser davantage; mais l'abbé Costel se portait bien. Ce digne homme était si bon, si facile à vivre et si heureux de vivre avec nous autour de lui, qu'en somme nous n'aspirions qu'à le conserver longtemps.

Les pourparlers du docteur Reppe avec M. Barthez, chargé de la vente de Bellombre, n'aboutissaient pas. M. Barthez disait ne pouvoir prendre aucun parti avant que lady Woodcliffe n'eût convolé en troisièmes noces et assuré la pairie de son futur époux à son fils aîné. Telles étaient les instructions communiquées par Mac-Allan au nom de sa cliente.

Mac-Allan n'aimait donc pas lady Woodcliffe, et il n'y avait plus aucun lien entre eux, puisqu'elle contractait un nouveau mariage? Ainsi parlait ingénument Jennie. — C'est-à-dire, répondait Frumence, qu'il n'y a jamais eu entre eux aucun lien sérieux, puisqu'ils n'ont jamais songé à se marier ensemble.

J'écoutais leurs commentaires, et je n'y mêlais pas les miens. Je n'avais plus de ressentiment contre l'amant de lady Woodcliffe. Il avait accepté mon arrêt, il n'avait pas cherché à me tromper. Ce Lovelace qu'on disait si dangereux, si persévérant, si habile à persuader, avait été vaincu par ma droiture. Son silence était la seule réparation qu'il pût m'offrir, le seul hommage qu'il pût rendre à mon caractère, et c'était quelque chose à mes yeux que de l'avoir compris. Mac-Allan était donc, selon moi, un homme léger et non un misérable, car il eût pu entreprendre de me perdre, et il ne l'avait point osé, de me compromettre, et il s'en était abstenu. J'avais cette consolation qu'au moins il n'avait pas cessé de voir en moi quelqu'un de plus sérieux que les objets de ses anciennes pas-

sions. Je voulais oublier tout le reste et je le lui pardonnais, à la condition qu'il continuerait à être mort pour moi.

Il y avait des momens où je regrettais mes illusions, d'autres momens où, sans y trop songer, je pleurais à la dérobée, sans savoir pourquoi, enfin des momens où mon cœur, mort dans ma poitrine, me paraissait aussi lourd à porter qu'une pierre. N'importe, je vivais, j'agissais, je souriais toujours, je travaillais sans relâche.

Un soir Jennie, qui avait été à la ville, me dit en rentrant : — Savez-vous un bruit qui court le pays? Lady Woodcliffe serait morte avant le mariage projeté. Son fils ne serait donc ni duc, ni pair, ni Woodcliffe, ni lord, ni marquis. Il serait Édouard de Valangis, immensément riche, mais simple gentilhomme de Provence.

— Eh bien! Jennie, voilà de grands projets déjoués par l'événement, comme tous les projets de ce monde. On se donne beaucoup de peine et on ne fait pas même un peu de mal. Cette pauvre femme s'est usée dans ses ambitions et dans ses aversions, et elle n'a pas seulement réussi à me rendre malheureuse. Que Dieu lui donne la paix! elle doit en avoir besoin.

M. Barthez, qui s'était toujours montré parfait pour moi ainsi que sa femme, vint me voir quelques jours après et me confirma les nouvelles recueillies par Jennie. Ma belle-mère était morte, et son fils, récemment émancipé, consentait à la vente de Bellombre.

— Ainsi, lui dis-je, Marius va l'acquérir?

— J'en doute, reprit M. Barthez; il y aura forte concurrence, et le père Reppe fouillera en vain son coffre-fort. Il n'a pas encore tué assez de malades pour enchérir sur la mise à prix qu'un de mes cliens me charge d'établir.

— Quel est donc ce client, monsieur Barthez?

— C'est quelqu'un qui n'aime pas Mme Capeforte apparemment!

Je craignis d'avoir fait une question indiscrète à l'homme d'affaires, et je n'insistai pas.

Huit jours plus tard, Jennie et Frumence ayant été à Lavalette ensemble pour quelques emplettes de ménage, et l'heure à laquelle ils devaient rentrer approchant, je me hâtai de finir ma tâche afin d'aller au-devant d'eux ainsi qu'ils me l'avaient fait promettre.

Il fallait passer par Bellombre, chose que je ne redoutais plus, l'idée de renoncement étant devenue pour moi affaire d'habitude. C'était une belle journée d'hiver; on ne connaît guère que par ouï-dire la neige et la gelée dans notre climat. Le mois de décembre est encore chaud, et certaines soirées sont en cette saison plus douces que les jours d'été après l'orage. C'est l'époque du calme et du silence. La nature semble se recueillir avant d'entrer dans le sommeil et sourire encore un peu avant de suspendre l'effort de sa germination.

Je marchais vite; il faisait encore jour quand je passai la Dardenne, et je ne m'inquiétais pas de l'approche de la nuit dans une région où tous les paysans étaient mes amis dévoués.

Pourtant je fus un peu surprise et inquiète de l'attention que m'accorda un passant inconnu avec lequel je me croisai dans le sentier. Ce n'était pas un passant ordinaire, un meunier menant boire son mulet, ou un journalier rapportant ses outils sur l'épaule : c'était un jeune homme à cheval en élégante tenue de campagne. Dès qu'il me vit, soit hasard, soit intention de me voir de plus près, il mit pied à terre, et son cheval le suivit. Au moment où nous nous croisions, il me salua après avoir ralenti le pas, mais sans trop me faire place sur le sentier, comme s'il eût eu l'intention de m'aborder. Je lui cédai donc le pas en continuant à marcher vite et en lui rendant légèrement son salut sans le regarder. J'entendis qu'il restait arrêté derrière moi, et je marchai plus vite encore jusqu'au cheval, qui s'était laissé distraire à brouter sans le suivre aussi consciencieusement que faisait autrefois Zani quand je lui mettais la bride sur le cou. Quelle fut ma surprise quand cet animal releva la tête, me regarda avec des yeux expressifs, et vint à moi avec un léger hennissement de plaisir! Cétait Zani lui-même, Zani un peu bien vieux pour porter un si jeune cavalier, mais bien tenu, bien soigné, et couvert d'un joli filet contre les mouches, qui m'avait empêché de le reconnaître tout de suite.

Je ne pus me défendre de m'arrêter un instant pour le caresser et de me retourner pour regarder celui à qui il appartenait. Je vis le jeune homme revenir sur ses pas, et je me hâtai de passer outre: mais Zani ne l'entendait pas ainsi : il me suivait, et je pensai que si je me mettais à courir, il prendrait le trot; je l'y avais si bien habitué! J'aurais l'air de me faire poursuivre par ce garçon, qui me paraissait plus jeune que moi de quelques années, et cette pruderie eût été ridicule. Je m'arrêtai pour qu'il pût rattraper Zani, qui commençait à gambader à mes côtés d'un air d'indépendance. Ce devint un air de révolte quand il sentit approcher son nouveau maître; il bondit avec une vieille grâce encore agile, et fit une pointe dans la prairie, comme pour me débarrasser de toute responsabilité.

Je pensais qu'en effet le jeune homme allait courir après lui. Il n'en fit rien, et m'abordant avec résolution : — Mademoiselle de Valangis, me dit-il, vous avez bien voulu reconnaître votre cheval; mais moi, vous ne me connaissez pas, et pourtant j'ai plus de droits que lui à votre affection. Ne me refusez donc pas de m'embrasser, car j'étais en route pour aller vous demander cette faveur.

Un si étrange discours me cloua sur place; mais comme il était contre toute vraisemblance que ce fût une déclaration d'amour, je

fus plus surprise qu'effrayée. L'air ingénu et respectueux de l'enfant offrait un contraste risible avec l'audace de ses paroles. Sa jolie figure d'un ton éclatant, sa blonde chevelure, son accent anglais, sa taille élégante, son âge, sa présence avec Zani si près de Bellombre, ces droits qu'il réclamait à mon affection, ce baiser fraternel si naïvement demandé... Je me mis à trembler de tous mes membres. Vous êtes Édouard de Valangis! m'écriai-je en anglais; le fils aîné de lady Woodcliffe!

— Oui, répondit-il, je suis le fils de votre père, et je veux être un frère pour vous. Ne me dites pas non, Lucienne, vous me feriez un chagrin mortel!

LXXIX.

Je lui tendis la main. — Je vois, lui dis-je, que vous avez l'esprit romanesque et le cœur généreux, mais je ne puis vous traiter en frère. J'ignore qui je suis, vous le savez bien. Je chéris le souvenir d'une vieille dame qui m'a élevée, se persuadant que je lui appartenais. Il a été démontré que cela était impossible à prouver. Je me suis résignée à ne pas le tenter. Vous voyez que je n'ai pas le droit d'accepter votre amitié. Je n'en suis pas moins touchée de ce bon mouvement, et je vous en remercie. Bonsoir, monsieur, voulez-vous que je rappelle le cheval et que je le remette soumis entre vos mains? Autrefois il n'obéissait qu'à moi.

— Laissez le cheval rentrer à son ancien gîte, et laissez-moi vous parler; acceptez mon bras.

— Non, c'est impossible, je ne peux rien accepter de vous.

— Oh! s'écria le jeune Anglais avec un accent de reproche et de chagrin, ceci est cruel : vous ne voulez rien pardonner! Ma mère est morte pourtant, et ce n'était pas le moment de me rappeler le mal qu'elle vous a fait.

Je lui jurai que je pardonnais et que j'oubliais tout, mais que je voulais garder la situation que j'avais jugé à propos de me faire.

— Oui, je sais cela, reprit-il. Je sais tout ce qui vous concerne, et il y a bien peu de temps que je le sais! Sans cela, vous auriez connu plus tôt mes sentimens. Je vous aurais écrit; mais c'est depuis la mort de ma mère que pour la première fois j'ai entendu parler de vous d'une manière sérieuse, et mon premier soin a été de vouloir racheter Valangis que j'avais laissé vendre. Je suis venu ici pour cela, afin de pouvoir vous restituer l'héritage de notre grand'mère, car il est vôtre, avec ou sans preuve légale de votre naissance. Comme aîné de la famille, j'ai le droit de décider que je vous tiens pour ma sœur, que je ne vous contesterai jamais votre nom, et qu'il me suffit de l'attestation de ma grand'mère, de l'édu-

cation qu'elle vous a donnée, des volontés qu'elle a laissées écrites, et de l'amour qu'elle vous portait pour être certain que tout cela vous était légitimement acquis. Ma mère a été trompée. Permettez-moi de ne pas l'accuser. Elle a cru devoir tout sacrifier à son ambition pour moi; mais je n'ai pas d'ambition, et je suis riche au-delà de mes besoins et de mes goûts. On a voulu m'élever dans des idées qui ne sont pas les miennes. Je suis peu soucieux des grandeurs et des titres. Je ne suis pas lord Woodcliffe malgré les effort de ma mère pour me rattacher à la famille de son premier mari; je ne suis pas le marquis de Valangis, puisque mon père n'était pas titré; je ne suis pas Anglais, puisque mon père et sa famille appartenaient à la France. Je veux me marier, selon mon cœur, avec une jeune personne française que j'aime depuis longtemps... Ne souriez pas, Lucienne, j'ai vingt ans, et j'aime la gouvernante de mes sœurs depuis mon enfance. Elle a maintenant votre âge, je n'aimerai jamais une autre femme. A présent vous me connaissez. Ayez donc confiance en moi et ne détruisez pas le beau rêve qui m'amène ici.

Il m'était bien impossible de n'être pas vivement touchée des sentimens de mon frère. Il était charmant, il s'exprimait avec candeur, et il offrait l'assemblage séduisant d'une extrême distinction et d'une bonhomie parfaite. Mon cœur s'élançait maternellement vers lui, mais je m'étais dit tant de fois que j'étais peut-être la fille d'un bohémien! Je me défendais donc de toute illusion, voyant bien qu'Édouard de Valangis s'abandonnait à un élan romanesque digne de son âge, sans en savoir plus long que moi sur mon compte.

J'allais, malgré ses instances, me décider à le quitter, en lui permettant toutefois de venir me voir aux Pommets, lorsque Jennie et Frumence parurent sur le haut du sentier. — Voici ma famille, dis-je à Édouard. Je n'en ai pas d'autre, et c'est d'elle seule que je puis accepter mes moyens d'existence. Soyez bien sûr que mes droits à votre générosité ne seront jamais prouvés, et comprenez bien qu'il m'est impossible de recevoir vos dons sans abjurer mon indépendance et ma tranquillité dans l'avenir. Il se trouvera toujours dans le public et autour de vous des gens qui douteront de mon état civil et de la maturité de votre jugement dans la question. Je redeviendrai à leur yeux une aventurière, après tous mes efforts pour conquérir la situation d'une personne digne et désintéressée. Cette réputation-là, mon cher enfant, vaut bien une seigneurie, et j'y tiens beaucoup plus qu'aux douceurs de la fortune, dont j'ai si bien appris à me passer. Laissez-moi donc vous donner gratuitement mon amitié, mes conseils si vous en avez jamais besoin, et ma reconnaissance, qui est acquise déjà à vos bonnes intentions.

— Vous ne voulez pas penser à une chose, Lucienne, reprit vive-

ment Édouard : c'est que la position qui vous a été faite est une honte pour moi, et qu'il y va de mon honneur de tout réparer.

Cette réflexion m'ébranla, et comme Frumence et Jennie étaient près de nous, j'offris de m'en rapporter à eux.

— En ce cas, ma cause est gagnée, répondit Édouard, car j'ai causé avec eux; ils me connaissent maintenant et ils ont confiance en moi.

En effet, il les aborda comme des gens avec qui on est déjà très lié et que l'on a quittés depuis une heure. Il les avait arrêtés au passage, il les avait gardés à Bellombre une partie de la journée pour leur donner des explications, et, sachant que j'allais jusque-là au-devant d'eux, il les avait devancés pour venir à ma rencontre.

— Vous vous entendrez ce soir, dit Jennie en nous forçant à nous embrasser, Édouard et moi, car nous allons tous retourner à Bellombre pour causer. Allez nous y attendre avec mon mari, monsieur Édouard : il faut que je me repose un peu ici avec Lucienne, j'ai à lui parler.

Les deux hommes s'éloignèrent, et Jennie me fit asseoir sur une roche auprès d'elle. — Écoutez! me dit-elle. Voilà que je sais bien des choses, car voilà deux ans et plus que M. Mac-Allan travaille à découvrir la vérité. Il la tient enfin, et il me l'a écrite aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai écouté sérieusement tout ce que m'a dit tantôt cet enfant d'Édouard qui est un digne enfant, je vous en réponds, mais qui ne peut et ne doit rien savoir...

— Voyons la lettre de Mac-Allan, Jennie, tu me tournes la tête avec tes préambules!

— Si je vous montrais sa lettre. vous ne pourriez pas la lire, il fait trop nuit; mais je vous en dirai le contenu, et il y faut encore une préface, ne vous en déplaise. C'est bien grave, Lucienne, ce que j'ai à vous apprendre, et je me suis demandé cinquante fois aujourd'hui si je vous l'apprendrais. Frumence a décidé qu'il fallait vous éclairer. C'est un secret qui mourra entre nous trois et Mac-Allan, et il ne faut pas qu'un scrupule de conscience empêche votre existence entière. Une faute est une faute, il y en a que les enfans des coupables n'ont jamais le droit de juger et qu'ils ont peut-être le devoir d'expier; mais c'est aussi le devoir des parens adoptifs d'empêcher l'expiation d'être éternelle, car ce serait injuste, et Dieu n'en demande pas tant.

— Je ne te comprends pas, Jennie, m'écriai-je, et tu m'effraies! Que parles-tu de faute et d'expiation? Dois-je rougir de ma naissance?

— On ne doit rougir, répondit-elle en prenant mes mains, que du tort qu'on s'est fait à soi-même, et une mère est toujours une mère.

— Je comprends! La mienne...

— La vôtre était une douce femme, très sincère, belle et bonne. Elle a eu un jour d'égarement, de surprise, de malheur. Elle a tout avoué à son mari, et le chagrin l'a tuée. Vous lui pardonnez, n'est-ce pas?

— Oh! oui, Jennie! Je l'aimerais quand même, si elle vivait, et je voudrais la consoler. Parle-moi d'elle.

— J'ai parlé.

— Mais qui était-elle?

— La première femme du soi-disant marquis de Valangis.

— Ah! ma grand'mère...

— N'était pas votre grand'mère par le fait; mais, devant la loi, vous êtes quand même mademoiselle de Valangis, et il faut qu'Édouard se croie votre frère. Vous avez le droit de porter son nom.

— Mais ce sera au prix d'un mensonge!

— Vous devez le secret à votre mère. M. de Valangis l'a gardé, car son honneur aussi l'exigeait.

— Mais qui donc m'a enlevée?

— Vous ne le devinez pas?

— Non, dis-le donc! C'était...

— C'était lui, le marquis, le mari offensé et vindicatif. Il voulait éloigner et faire disparaître un enfant qu'il savait n'être pas le sien. J'ignore comment il a connu Anseaume, mais on pense que votre nourrice s'est prêtée à l'enlèvement et qu'il y avait bien du remords dans sa folie. Anseaume a reçu de l'argent pour cela. Mac-Allan en a trouvé les preuves dans les papiers secrets de la famille. Il y a une lettre où ce malheureux en demande davantage pour passer en Amérique, disant que sa femme élève l'enfant, qu'elle ne saura jamais rien et qu'il a bien rempli sa mission. Voilà cette ténébreuse affaire; mais nous ne pouvons nous servir des pièces, car le marquis y a joint la confession arrachée à votre mère : voilà pourquoi il n'a jamais voulu vous reconnaître ni revenir en France. Restez donc sous le coup du jugement qui vous prive d'état civil, mais acceptez de reprendre votre nom, puisque pour son honneur Édouard de Valangis vous supplie de le faire.

— Ah! Jennie, voilà une triste histoire! Pourquoi me l'as-tu racontée?

— Pour que vous sachiez bien que, si Mac-Allan a été autrefois l'amant de lady Woodcliffe, cela ne vous regarde pas.

— Que m'importe le frivole Mac-Allan au milieu de pensées si graves et si noires? C'est en apprenant ma disparition que ma pauvre mère est morte, n'est-ce pas?

— Oui, et votre enlèvement vous prouve qu'elle n'avait pas at-

tendu la mort pour se repentir et se confessser à son mari. Certes la manière dont il en a usé envers vous ne prouve pas qu'elle ait été récompensée de ses aveux; mais le repentir y était, et une âme brisée retourne à Dieu après l'expiation. Aimez et respectez votre mère, Lucienne; elle est au ciel quand même.

Cette admirable Jennie savait dire simplement les choses qui pénètrent l'âme et qui la relèvent. Je baisai ses mains. — A présent, lui dis-je, il faut tout m'apprendre, j'y suis préparée. Qui était mon père?

— Un Espagnol de grande naissance, très beau, très séduisant, très magnifique. Voilà tout ce que l'on sait. M. Mac-Allan dit qu'il croit deviner, mais, que n'ayant pas de certitude absolue, il doit s'abstenir de le nommer. Ce personnage serait mort il y a longtemps, vous n'avez pas à vous en occuper l'esprit. A présent retournons à Bellombre, nous avons encore là quelque chose à vous dire.

LXXX.

Je me laissai emmener par Jennie sans trop savoir ce que je faisais, car j'étais bouleversée, et je croyais marcher dans un rêve. Je ne pouvais plus parler, et les détails que Jennie ajoutait aux explications données frappaient vaguement mon oreille sans avoir un sens bien net pour mon esprit. Je sentais venir une destinée nouvelle, et je ne la comprenais pas encore, car une ombre douloureuse planait sur l'avenir et sur le passé. Cette chimère s'empara tellement de mon imagination, qu'au moment d'entrer à Bellombre je m'arrêtai effrayée. — Je t'assure, dis-je à Jennie, que je crois voir le fantôme de ma pauvre mère qui me défend d'entrer dans la maison de son mari.

— Où la voyez-vous? dit Jennie sans se troubler.

— Là, devant cette grille, répondis-je éperdue et comme hallucinée.

— Eh bien! vous vous trompez, reprit Jennie en me montrant le ciel; regardez cette belle étoile blanche qui brille au-dessus du toit : c'est votre mère qui sourit, parce qu'elle se sent pardonnée en vous voyant heureuse.

Jennie me tenait sous le charme de sa poésie naïve. Je franchis le seuil, j'entrai sous l'ombre épaisse des grands pins qui enveloppaient la maison. La lune n'éclairait pas, les arbres avaient grandi encore; si je n'eusse connu le chemin, je me serais heurtée contre eux pour arriver jusqu'à la terrasse. Tout à coup, dans cette obscurité profonde, deux mains saisirent les miennes, deux mains petites

et douces; ce n'était donc pas celles de Frumence, mais ce n'était pas non plus celles d'une femme. Ce devait être celles d'Édouard... Mais pourquoi tremblaient-elles? Une poitrine oppressée contenait mal une respiration mystérieuse. Je me sentis enveloppée de je ne sais quelles brûlantes émanations. Le sang bourdonna dans mes oreilles je ne sais quelles paroles incompréhensibles. Je crus que j'allais m'évanouir, et cependant personne n'avait parlé. Édouard parut, apportant une lumière, C'était bien *lui*, c'était Mac-Allan qui tenait mes mains dans les siennes.

— Ma chère sœur, me dit Édouard quand nous fûmes entrés dans le salon, ne retirez pas vos mains de ces mains loyales. Sans doute vous me saviez lié avec Mac-Allan, mais j'ai à vous le présenter comme mon meilleur ami. Je l'ai connu il y a trois ans, après la mort de mon père. Il ne me parla pas de vous alors, je ne pouvais rien pour vous, j'étais un enfant : il crut ne devoir pas me mettre en lutte avec ma mère; mais aussitôt que j'ai été libre, c'est lui le premier qui m'a dit : « Vous avez une sœur digne de respect et de tendresse. On l'a méconnue et froissée; peut-être ne voudra-t-elle rien accepter de vous. Laissez-moi vous racheter son patrimoine. Peut-être l'acceptera-t-elle de nous deux, car moi aussi j'ai été méconnu par elle; mais j'ai la certitude de reconquérir son estime et sa confiance. » Nous sommes donc venus ensemble ici, et nous allons vous supplier à genoux d'y rester, s'il vous faut une réparation du tort qu'on vous a fait, et contre lequel nous protestons l'un et l'autre.

Édouard me parlait avec tant de sincérité et une amitié si touchante que je ne sus le remercier que par mes larmes. Jennie le prit à part, et au bout d'un instant je me trouvai seule avec Mac-Allan. On voulait une prompte explication entre nous. Je me sentis embarrassée; il me semblait maintenant que j'étais coupable envers lui et qu'il ne l'avait jamais été envers moi.

Il vit mon trouble et le comprit.

« Vous sentez, me dit-il, que vous m'aviez mal jugé. Vous m'avez fait cruellement souffrir, Lucienne; mais jusqu'à un certain point je le méritais, car si je n'avais pas de torts envers vous, j'en avais beaucoup envers moi-même, et ma vie, légère à bien des égards, méritait une expiation. Vous me l'avez reprochée souvent, cette légèreté, sans la bien comprendre et sans pouvoir la définir. Il faut que je m'en confesse, afin de pouvoir aussi m'en justifier un peu.

« J'ai été élevé d'une façon déplorable. Resté seul, assez frêle de corps, de plusieurs enfans adorés, j'ai été gâté par mes parens à ce point que j'ai cru longtemps que le monde, l'univers, la vie, étaient

faits pour moi, pour mon plaisir, pour me porter, me distraire et me combler de biens. J'étais intelligent, je fus sauvé par l'amour du travail et préservé du vice par un peu d'orgueil; mais je restai avide d'émotions et sujet à l'ennui, qui est le grand mal anglais, quand mon existence ne débordait pas d'agitations dans tous les sens. J'ai donc mal vécu en somme, mal compris la vie, mal disposé de mon temps, mal usé de mon cœur. Je me suis toujours fait tromper en amour, et je ne m'en prends ni à l'amour ni aux femmes, mais à ma précipitation, à mon aveuglement, à mes nerfs, que je reconnais avoir été plus puissans que ma raison, et à ce besoin d'inquiétude ou d'ivresse que je ne savais pas, que je ne pouvais peut-être pas vaincre.

« Ma plus sérieuse déception, c'est lady Woodcliffe qui se chargea de me l'infliger. Elle était jeune, belle, étincelante d'esprit, veuve, libre... Elle m'offrit sa main, je crus posséder son cœur. Elle me trahit pour le marquis de Valangis, qui me vengea bien en l'épousant à ma place, car c'était un ambitieux vulgaire, une sorte d'aventurier et en somme un triste personnage. J'ai été heureux, Lucienne, quand j'ai découvert que cet homme ne vous était rien. Quant à lady Woodcliffe, redevenue veuve, elle ne pouvait plus me charmer. Ce n'est pas qu'elle ne fût encore belle et séduisante; mais si je suis un homme du monde, discret et généreux, je ne suis pas un lâche esprit et un aveugle libertin. Elle voulut me revoir, je reparus dans son salon avec une liberté d'esprit dont elle fut piquée. Cette femme irrésistible ne put endurer mon tranquille pardon. Elle voulut me reprendre : j'avais conquis la fortune et la réputation, et comme j'acceptais en souriant ses avances, elle s'imagina que cette fois elle pouvait daigner accepter mon nom.

« Mais je ne lui offrais ni mon nom, ni mon cœur, ni mes sens. Elle se sentit raillée et dédaignée, elle fit retomber sur vous sa colère, et au moment où je vous justifiais auprès d'elle, par dépit contre moi bien plus que par aversion contre vous elle essaya de vous briser.

« Je vous aimais alors, Lucienne, notre ennemie l'avait bien deviné; mais je ne vous aimais pas assez, je ne vous aimais pas bien; vous aviez raison de vous méfier de moi et de ne pas me juger digne de vous.

« J'étais sincère pourtant. Je croyais encore une fois aimer pour la première fois. Je vous eusse épousée, je n'ai qu'une parole, et je trouvais une joie romanesque à faire cette bonne action. Il y avait aussi un peu du plaisir de la vengeance : humilier lady Woodcliffe, lui rendre, sans perfidie aucune, la leçon qu'elle m'avait perfidement donnée autrefois, cela n'était pas étranger à mon ambition de vous épouser. Vous le voyez, j'avoue les imperfections de mon

amour. Et ce n'est pas tout. J'avais, au milieu de tout cela, de terribles accès de jalousie contre Marius, que vous avez été à la veille d'épouser, et contre Frumence, que j'aimais quand même de tout mon cœur, mais que je sentais plus digne de vous que moi. Cette jalousie, je la lui avouais ingénument; il la raillait, j'en étais honteux, j'en guérissais et j'y retombais. Qui sait si, de rechute en rechute, elle ne fût pas devenue un supplice pour moi, un outrage pour vous? N'importe, je n'hésitais pas; je croyais avoir vaincu les préventions de lady Woodcliffe lorsque je vis qu'elle me trompait et faisait poursuivre à Toulon le jugement contre vous. Je fus alors plus décidé que jamais à vous épouser, si vous vouliez y consentir. Je partis pour l'Angleterre afin de régler mes affaires et de pouvoir vous consacrer ma vie sans retour et sans retard. Je revenais, j'étais à Paris, prêt à repartir pour Sospello, quand je reçus votre billet : vous ne m'aimiez pas, vous en aimiez un autre! Je le crus, et c'est alors que je vous aimai réellement pour cette franchise et ce désintéressement sans bornes, car c'est le pauvre et obscur Frumence que vous préfériez au riche et très connu Mac-Allan. Jennie ne l'avait jamais aimé, ce bon Frumence, et lui, il n'avait jamais aimé que vous. Pouvait-il en être autrement? Jennie n'avait servi qu'à détourner les soupçons, à cacher une passion sans espoir. Libre d'appartenir enfin à l'élu de votre cœur, vous lui faisiez le sacrifice de toute espérance mondaine; vous acceptiez la misère, l'isolement, l'horrible séjour de ce village abandonné dans la plus triste montagne de l'univers. Vous étiez grande, Lucienne! Et vous ne m'aviez pas trompé, vous n'aviez jamais encouragé mon amour. Je n'avais pas à me plaindre de vous. J'étais véritablement désespéré, n'ayant pas de colère pour réagir.

« Quand lady Woodcliffe me montra votre lettre de désistement, je vous admirai, je vous estimai, je vous regrettai encore davantage. Je me frappai la poitrine. Mon malheur était mon ouvrage. Je ne vous avais pas assez appréciée, je n'avais pas su vous convaincre. J'aurais dû être moins confiant en moi-même, plus sérieusement jaloux de Frumence, lutter énergiquement contre lui, le supplanter, ce rival discret et résigné qui avait voulu se sacrifier à moi et qui l'emportait malgré lui! J'aurais dû être soupçonneux, égoïste, passionné, me faire aimer enfin; je ne l'avais pas su! J'étais trop vieux, ce n'était pas tant le charme qui m'avait manqué que la flamme.

« Je restais consterné, faisant mille projets insensés : courir après vous, vous enlever, tuer Frumence. J'étais fou; je retombais accablé sous cet arrêt : elle l'aime! tout ce que je tenterai me rendra haïssable; il faut ne jamais la revoir et rester son ami.

« J'étais malade, j'étais au lit avec la fièvre, quand John arriva.

John avait trouvé les faits trop délicats à écrire; il avait pris la poste, il venait me raconter ce qui s'était passé, s'accuser de mon malheur, m'avouer que, connaissant mon ancienne liaison avec lady Woodcliffe et ne sachant pas si elle était à jamais rompue, il n'avait pas osé jurer mon innocence. Je pardonnai à John, je le renvoyai à Toulon, puis à Sospello, le chargeant d'aller souvent incognito surveiller vos démarches, afin de me rendre compte de tout. J'avais recouvré l'espérance, je la reperdis quand j'appris la maladie de Jennie. Je l'attribuai à un secret amour qui avait trop présumé de ses forces en s'immolant. Je me persuadai que, devinant cela, vous n'épouseriez jamais Frumence, et que précisément vous l'aimeriez toujours.

« Puis je pensai que, si vous perdiez Jennie, ne voulant pas appartenir à l'homme qu'elle avait aimé, vous vous trouveriez seule au monde, dans la misère et le désespoir. Je voulus être votre ami et votre soutien jusqu'au bout, dussé-je vous aimer sans espoir de retour.

« Je me rendis secrètement à Bellombre, me tenant prêt à tout événement. J'appelai Frumence, il vint me voir la nuit, à mi-chemin des Pommets. Je vis qu'il aimait Jennie, elle seule, et que, s'il était aimé de vous, il ne s'en doutait pas plus que par le passé.

« J'étais à Sospello quand j'appris que Jennie était sauvée et qu'elle épousait Frumence. Je me surpris espérant encore. J'allai à Toulon. Frumence vint m'y trouver, il me fit comprendre que vous m'aviez aimé réellement, que vous m'aimiez peut-être encore, mais que, vous croyant fille de M. de Valangis, vous ne surmonteriez jamais votre répugnance contre l'ancien amant de sa femme. Il vous avait vingt fois interrogée, il vous trouvait inébranlable, et si je ne pouvais pas me justifier, il exigeait que votre résignation et votre repos moral ne fussent plus troublés. Je ne pouvais pas nier le passé. Votre scrupule, exagéré selon moi, était pourtant respectable, puis j'étais aimé! aimé de cette âme exquise, altière, héroïque, indomptable dans les épreuves de la vie, et je me serais soumis à ne pas la posséder! J'aurais quitté la partie, j'aurais cherché l'oubli, plate ressource que la nature accorde aux faibles, la distraction, puéril refuge des lâches cœurs et des esprits usés! Non, non, cela m'était impossible. Je m'étais attaché à vos pas par devoir, par respect pour moi-même, par besoin de votre estime; je sentis que désormais je vous aimais avec une passion véritable, sans méfiance, sans jalousie, sans ombre aucune. Je ne vous avais pas comprise, mes soupçons vous avaient outragée; je vous devais une réparation immense, celle d'un amour sans bornes et d'un dévouement sans fin. Je jurai que vous seriez à moi; que fallait-il pour cela? Décou-

vrir le secret de votre naissance : tout était là. Je n'avais jamais cru que vous fussiez la fille de cet absurde faux marquis. Je vous l'avais dit, vous ne lui ressembliez en rien; mon instinct me trompe rarement. Je partis pour la Bretagne, résolu à retrouver la trace de votre ravisseur. Quelques indications se trouvèrent conformes à celles que Jennie avait eues. Je passai en Amérique. Je fouillai minutieusement toutes les archives, mortuaires de Québec. Anseaume avait bien fini là, complétement fou, mais sans rien révéler. Je revins en Angleterre, décidé à regagner la confiance de lady Woodcliffe, afin qu'elle me communiquât les papiers que son mari pouvait avoir laissés, ce à quoi elle n'avait jamais voulu consentir. Quand j'arrivai, lady Woodcliffe venait d'expirer, et son fils remit entre mes mains tous ses papiers de famille.

« Vous savez ce que j'ai enfin découvert. Jennie s'est chargée de vous le dire. Édouard doit l'ignorer à jamais, et pour cela vous devez reprendre le nom que la loi vous confère et accepter la part légale de votre héritage. Soyez tranquille, elle sera très mince, insignifiante pour les enfans du marquis; mais par cet acte de soumission à l'usage vous ensevelirez à jamais le secret de votre mère. Voici les preuves de tout ce que j'ai dit à Jennie. Quand vous les aurez lues, nous les brûlerons ensemble. Je m'étais porté acquéreur de Bellombre avant même de savoir quels seraient les sentimens d'Édouard pour vous. Je ne voulais pas que Marius vînt trôner sur vos ruines. Et à présent, Lucienne, à présent que je n'ai plus rien à expier après trois ans d'efforts pour vous mériter, à présent que vous avez tant grandi dans le malheur et que je me suis tant purifié dans la souffrance, ne sommes-nous pas dignes l'un de l'autre, et s'il est vrai que vous m'aimiez encore, ne voulez-vous pas me le dire? »

ENVOI.

Mac-Allan, voilà ce que vous m'avez dit, et j'ai résisté à cette terrible épreuve! J'ai refusé de vous répondre. J'ai béni votre amitié, votre secours immense, votre bonté sans égale; mais si je vous ai aimé, — ce que je ne puis nier, — dois-je dire que je vous aime encore? Non, je ne le puis ni ne le dois, car je ne sais pas si mon âme est assez vierge de toute autre affection pour accepter votre confiance illimitée dans le passé. Le vôtre est rempli de passions dont je n'ai pas le droit d'être jalouse. Je le suis pourtant malgré moi, et en découvrant en moi ce besoin de souffrir, ce besoin de posséder votre cœur sans qu'il se souvienne de ce qui n'est pas moi, je me demande avec effroi si vous n'éprouverez pas la

même souffrance quand vous aurez lu dans le mien. Ai-je aimé Frumence? Je n'en sais rien. Je peux répondre de n'avoir pas aimé Marius; mais l'autre? Je ne l'aime pas, je ne le regrette pas. Je suis heureuse de son amitié, de son bonheur. Je me rappelle à peine et je peux à peine définir la nature des agitations que j'ai éprouvées : elles me semblent inouïes, inexplicables, insensées, ridicules, ressenties par une personne qui n'existe plus, qui n'a jamais été moi; mais je vous connaissais, Mac-Allan, et je vous aimais déjà quand je vous comparais l'un à l'autre et quand l'idée du mariage de Jennie était à la fois mon désir bien arrêté et mon tourment involontaire. Est-ce de l'amitié de Jennie que j'étais jalouse? Mes sens ont-ils parlé à mon insu, ou mon imagination, ou mon cœur? Enfin suis-je l'être idéal dont la pureté vous enivre? Je n'ose dire oui, et pourtant il y a eu en moi tant de bon vouloir, tant de scrupules, tant d'aspirations vers le bien, tant de pudeurs craintives, tant de conscience effarouchée, tant de dureté envers moi, tant de luttes et tant de fiertés jalouses d'elles-mêmes, que si je disais : « Non, je ne suis pas digne de vous, » je me rabaisserais plus que je ne le mérite. Je vous ai demandé le temps de la réflexion, le temps de résumer ma vie presque jour par jour, mot pour mot, heure par heure. J'ai tout recherché, tout retrouvé, tout analysé, tout écrit : lisez! — Si vous sentez que vous devez éternellement souffrir de ma confession, que la pitié ne vous retienne pas! Je suis forte, je l'ai prouvé. Je ne suis pas malheureuse, je ne le serai jamais, car j'ai conquis l'estime de moi-même et la foi dans mon courage. Soyez donc libre et ne craignez pas ma souffrance, car vous me garderez votre amitié, et je sais, en signant ce manuscrit, que je la mérite devant Dieu et devant les hommes. LUCIENNE.

Aux Pommets, 1er mars 1828.

RÉPONSE.

Bellombre, 2 mars 1828.

Oui, j'ai bien souffert en lisant, et je souffrirai peut-être encore en me souvenant. Qu'importe? Le bonheur, c'est le ciel immense avec ses splendeurs et ses orages, et votre âme, c'est le soleil avec ses taches; mais c'est le soleil! Et moi, que suis-je? Rien qu'un pauvre oiseau battu par les tempêtes et ranimé par un rayon de vous. Lucienne, vous n'avez aimé que moi, voilà qui est dit, voilà ce qu'il faut toujours me dire à présent, et je le croirai, parce que je vous adore.

Je vais vous chercher ce soir, et je retournerai prendre votre place aux Pommets jusqu'au jour de notre mariage. Frumence

achèvera de me guérir l'esprit, lui qui ne sait et ne saura jamais rien. Douleur et transports! mon Dieu! mon Dieu! que je suis heureux! Lucienne, nous voyagerons, n'est-ce pas? Vous avez toujours rêvé les voyages, et moi je les ai toujours aimés. Vous vouliez voir Paris, et Londres, et l'Écosse, et l'Italie, et la Grèce, et la Suisse; nous verrons tout cela ensemble. Frumence et Jennie habiteront Bellombre avec le bon curé. Nous reviendrons quand vous voudrez... Pourtant!... laissez-moi passer quelques années seul avec vous. Je suis jaloux aussi de Jennie, de Jennie plus que de tout autre. Elle a plus de droits que moi. Laissez-moi en acquérir, laissez-moi me faire aimer si bien que je ne craigne plus personne. Oui, cela viendra, je le jure; je vous aimerai tant, et vous avez tant de justice! — Lucienne, ne me dites pas que je souffre, et si je souffre, n'en soyez pas effrayée. Cette épine m'empêchera de m'endormir dans les délices de mon bonheur. Elle me rappellera que je dois travailler sans cesse à le mériter, et que, pour être mari d'une femme comme vous, il faut être un homme accompli à toutes les heures de la vie. Pourquoi non? C'est le prix de la lutte qui enflamme la volonté et décuple l'énergie morale. Je suis dans la force de mon âge intellectuel, et, mûri par une trop précoce expérience, je n'ai peut-être jamais été jeune. Voici le moment de retremper ce cœur inquiet, toujours avide et jamais rassasié. Voici le moment de faire fleurir ma vie comme ces arbres dont la séve a dormi au printemps et s'éveille aux derniers jours de l'été. Les dernières roses de l'année, me disiez-vous une fois, je m'en souviens, sont les plus belles et les plus parfumées. Eh bien! mon amour portera ces roses et répandra ces parfums. Ma vie de travail, de talent, de succès, toutes mes vaines agitations, toute ma vaine gloire s'effacent devant la vie du cœur qui m'appelle. C'est pour vous seule, Lucienne, que je veux désormais exister, et le mariage, au lieu de m'apparaître comme la fin de mon activité, se revèle à moi comme le commencement de ma destinée véritable. O bonheur! rêve de la jeunesse!... non, tu n'es pas un rêve! L'homme mûr qui te porte encore immense dans son sein a le pouvoir immense de te posséder!

Allons, allons! me voilà tranquille! — Tranquille? Non, je suis ivre, mais ivre de foi, de force et de lumière! Insensé, tu te croyais jaloux du passé? Tu dormais; éveille-toi, efface ce songe, et que ce passé soit mort pour toi comme pour *elle!* Il s'agit bien de combattre un fantôme! Il s'agit d'être l'aube sereine et l'aurore embrasée qui dissipe toutes les ombres! MAC-ALLAN.

GEORGE SAND.

GALILÉE

SA VIE ET SA MISSION SCIENTIFIQUE

D'APRÈS DES RECHERCHES NOUVELLES.

I.

Lorsque l'extrême lenteur d'un changement dans le ciel laisse les astronomes indécis sur son existence même et sur le sens dans lequel il a lieu, ils comparent deux observations éloignées, et si le doute subsiste, on peut affirmer avec certitude que l'élément mesuré, ne subissant aucune altération régulière et permanente, est invariable, ou que peu s'en faut.

Une telle méthode appliquée à l'histoire de l'esprit humain fournirait de graves motifs de tristesse et de découragement. L'ignorance et l'aveuglement des hommes sont de tous les temps. Toujours même intolérance, mêmes illusions téméraires, mêmes préoccupations opiniâtres;

Toujours mêmes acteurs et même comédie!

Trois siècles avant notre ère, un philosophe nommé Cléanthe demandait qu'on appelât Aristarque en justice comme blasphémateur pour avoir cru la terre en mouvement et osé faire du soleil le centre immuable de l'univers. Deux mille ans plus tard, la raison humaine est restée au même point; le vœu de Cléanthe se réalise, et Galilée à son tour est accusé de blasphème et d'impiété. Un tribunal redouté de tous condamne ses écrits, le contraint à un désaveu démenti par sa conscience, et, le jugeant indigne de la liberté dont il a abusé, il la lui ravit en partie et croit faire acte d'indulgence.

Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger l'histoire. Les événemens sont peu de chose : l'impression qu'ils produisent révèle seule la conscience publique, et jamais peut-être sa généreuse aversion pour l'intolérance n'a éclaté plus fortement qu'autour du nom de Galilée. Le récit de ses malheurs, exagéré comme une pieuse légende, a affermi le triomphe des vérités pour lesquelles il a souffert; le scandale de sa condamnation troublera à jamais dans leur orgueil ceux qui voudraient encore opposer la force à la raison, et la juste sévérité de l'opinion en conserve le souvenir importun comme un éternel reproche qu'elle leur jette au front pour les confondre. Il faut tout dire : cette grande leçon n'a pas coûté de bien profondes tristesses, et la longue vie de Galilée, prise dans son ensemble, est une des plus douces et des plus enviables que raconte l'histoire de la science (1).

Galilée naquit à Pise le 15 février 1564; son père, Vincent Galilée, était un homme de grand mérite : il a laissé sur la comparaison de la musique ancienne avec la musique moderne un dialogue estimé des connaisseurs; sa fortune était modeste, et l'éducation de ses quatre enfans exigea de lourds sacrifices qu'il n'hésita pas à s'imposer. A l'âge de dix-neuf ans, Galilée était versé dans les lettres grecques et latines; fort habile dans la théorie comme dans la pratique de la musique, il s'était en outre exercé aux arts du dessin, et les artistes les plus célèbres estimaient assez la pureté de son goût pour recevoir et rechercher ses conseils. Galilée était, on le voit, comme son compatriote Léonard de Vinci, une de ces belles intelligences sur lesquelles la nature semble avoir répandu ses dons à main ouverte. De tels hommes peuvent librement choisir, aucune voie ne leur est imposée. Léonard, en dirigeant autrement les forces de son grand esprit, aurait pu demander la gloire à la science sans laisser peut-être un nom moins illustre, et Galilée, qui lui ressemble par la solidité du jugement comme par la grâce d'une imagination brillante et féconde, aurait pu, s'il l'avait voulu, devenir un grand artiste.

Vincent Galilée habitait Florence; désireux pour son fils d'une profession lucrative, il l'envoya faire ses études médicales à l'université de Pise. Accoutumé à exceller en tout, Galilée n'obtint pas d'abord les succès qu'il devait espérer : laissant sa curiosité errer d'objet en objet, il étudiait la philosophie plus assidûment que la médecine, mais les fausses subtilités de l'école ne pouvaient nour-

(1) Cette vie a souvent occupé les historiens de la science, et dans la *Revue* même du 1er juillet 1841 on trouve une étude sur Galilée; mais divers travaux publiés récemment sur ce sujet permettent d'y revenir en l'embrassant d'ensemble et en éclairant quelques points restés douteux.

rir le feu de son esprit; traversant les abstractions métaphysiques, il cherchait les idées sous les mots et brisait la chaîne des raisonnemens sophistiques et mal fondés, pour interroger curieusement l'expérience et ne céder qu'à elle seule. Ses maîtres au contraire, enveloppant leur intelligence dans la vague obscurité d'une doctrine qu'ils croyaient fixée à jamais, regardaient comme impossible d'inventer et de perfectionner. Aristote était pour eux un esprit divin et au-dessus de l'humanité, presque une idole; ils ne s'assuraient qu'en lui seul; ses écrits, toujours lus et toujours cités, renfermaient la perfection de la science et la plénitude des connaissances humaines. La complète intelligence de son texte était le but où l'on devait tendre et le moyen de se faire un grand nom. Sur les vaines hauteurs où ils se croyaient élevés, les esprits, plongés dans un repos qui semblait un sommeil, demeuraient indifférens aux sujets négligés par le maître, et nul n'osait résoudre ce qu'il n'avait pas tranché.

Galilée cependant, tourmenté déjà des grands secrets de la nature, élevait plus haut son esprit et rêvait de nouvelles conquêtes; révolté par la stérile tyrannie sous laquelle succombait la raison, il osait signaler irrespectueusement les incertitudes du péripatétisme et en attaquer hautement les chimères : sa libre et judicieuse critique était traitée de folle arrogance et semblait presque un sacrilége. Les péripatéticiens à outrance, se piquant de mépriser les objections, tenaient à honneur de n'y pas répondre; ils ne consentaient pas même toujours à les écouter, et le dédain outrageux des plus indulgens, regardant l'opposition du jeune philosophe comme le vain prétexte d'un écolier paresseux, ne voulait voir dans la vivacité de son esprit que la présomptueuse singularité d'un indocile ergoteur.

Lorsque Galilée revint à Florence, à l'âge de vingt-deux ans, le hasard le fit assister à une leçon de géométrie. Là enfin il entendit des vérités claires et précises, établies par des raisonnemens nets et intelligibles; comprenant alors que les mathématiques et non la logique enseignent l'art de raisonner, il s'y adonna avec une forte et exclusive application et fit de rapides progrès.

Vincent Galilée avait d'autres vues sur l'avenir de son fils; il essaya de lutter, mais il avait trop de science et de jugement pour méconnaître et pour combattre longtemps une vocation aussi prononcée, et lorsque le jeune Galilée, ayant découvert d'élégans théorèmes sur les centres de gravité, reçut des juges les plus célèbres des marques flatteuses d'estime et d'admiration, son père se rendit de bonne grâce et sans regret.

Dans ses premiers travaux, Galilée se montrait l'élève d'Archi-

mède. L'esprit du maître, dont il est pénétré, apparaît dans l'élégance ingénieuse avec laquelle il sait enlever au sophiste le plus subtil la possibilité d'une objection. Sa dissertation sur les centres de gravité suffit pour montrer les qualités d'invention et de jugement qui auraient pu, dans la voie des mathématiques pures, l'élever au rang des plus illustres. Dans ses recherches sur la balance hydrostatique, qui datent de la même époque, il montra comment Archimède a pu peser simplement et avec précision l'or dérobé par l'orfévre du roi Hiéron. La pratique cette fois est associée à la théorie, qui ne sert qu'à la diriger.

Très ami de la société, comme il le fut toujours, et très ardent au plaisir, Galilée fréquentait les jeunes gens de son âge : comme les plus distingués d'entre eux, il tournait spirituellement des vers en langue vulgaire. On possède de lui une invective bouffonne contre l'usage de porter des vêtemens. Sa muse, il faut l'avouer, joint l'exemple au précepte; plus grossière encore que gaie, elle ne laisse rien à deviner. Le sujet de cette plaisanterie, un peu trop prolongée, provoque par malheur un bien dangereux rapprochement : dans les premières strophes de *Namouna*, notre charmant Alfred de Musset s'est joué des mêmes difficultés avec moins de licence et beaucoup plus de grâce. Galilée en retournant le sujet en tous sens ne trouve pas un seul de ces accens qui, par un brillant contraste avec le reste de la pièce, s'élèvent à l'improviste vers les plus hautes régions et se gravent dans la mémoire; il ne s'écrie pas, comme Musset :

Tous les cœurs vraiment beaux laissent voir leur beauté.

C'est le corps seul qui l'occupe pendant trois cents vers.

La collection de ses œuvres contient en outre un plan de comédie et un sonnet à une dame cruelle dont l'indifférence à regarder brûler son cœur lui rappelle Néron contemplant l'incendie de Rome. Tout cela n'a nulle importance et ne prouve que le zèle impitoyable des éditeurs qui le publient.

Quoique déjà célèbre par ses premiers travaux, Galilée demanda, sans l'obtenir, une place de professeur à Florence; peu de temps après, on lui accorda la chaire de mathématiques à l'université de Pise. Secouant la poussière de l'école et condamnant tout d'abord le respect de la tradition comme un obstacle au progrès, du haut de sa chaire il éclata de toute sa force contre les impertinences scolastiques, et s'appuyant sur un guide qui ne trompe jamais, je veux dire l'expérience, il osa s'avancer hors des sentiers frayés en contestant à ses collègues, étonnés de tant d'audace, la vérité de leurs doctrines tout ensemble et le titre de disciples d'Aristote. « Aris-

tote, disait-il, nous a laissé les règles immuables du raisonnement, il a enseigné l'art de découvrir, d'argumenter, de tirer des prémisses des conséquences exactes. Celui qui suit avec une fructueuse curiosité la sage direction de ses méthodes ne se montre-t-il pas plus justement son disciple que ceux qui, s'arrêtant lorsqu'il faut marcher toujours, abusent de son glorieux nom pour imposer des erreurs et des illusions? »

Parmi les théories acceptées alors, et dont le jeune professeur sapait hardiment les fondemens, celle de la chute des corps est la plus importante et la plus célèbre. On a raconté bien souvent comment, en laissant tomber du haut de la tour de Pise des corps inégalement pesans, il démontra à tous ceux qui voulurent bien regarder que la vitesse acquise n'est pas proportionnelle au poids et qu'un corps deux fois plus lourd ne tombe pas deux fois plus vite; mais c'est là une vérité trop facile à constater pour qu'on puisse y attacher grande importance, et si les savans, sur la foi d'Aristote, s'accordaient obstinément à la nier, beaucoup d'ignorans avaient pu l'apercevoir. Galilée alla beaucoup plus loin et trouva dès cette époque les lois mathématiques de la chute des corps et les propriétés du mouvement uniformément accéléré. Il composa sur ce sujet un dialogue resté inédit jusqu'à ces dernières années et dans lequel on retrouve une ébauche très précise et très ferme des théories qu'il devait exposer cinquante ans plus tard dans le dernier et le plus parfait de ses ouvrages.

C'est à l'époque de son séjour à Pise qu'il faut également rapporter les premiers travaux de Galilée sur le pendule. Un jour qu'il assistait, peu attentif, il faut le croire, à une cérémonie religieuse dans la cathédrale, ses regards furent frappés par une lampe de bronze, chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini, qui, suspendue à une longue corde, oscillait lentement devant l'autel. Peut-être, les yeux fixés sur ce métronome improvisé, mêla-t-il sa voix à celle des officians: la lampe s'arrêta peu à peu, et, attentif à ses derniers mouvemens, il reconnut qu'elle battait toujours la même mesure. La durée de l'oscillation est indépendante de l'amplitude. Galilée s'étonna de cette constante uniformité dont il entrevit aussitôt les belles et utiles conséquences. La première application à laquelle il songea fut inspirée par ses études de médecine. On tâtait depuis longtemps le pouls aux malades, et pour désigner le résultat de cet examen la langue médicale, Molière nous l'apprend, était même d'une grande richesse; mais on ne mesurait pas, faute d'instrumens convenables, la durée exacte d'une pulsation. Galilée songea à la comparer à celle des oscillations d'un pendule. Une disposition facile à imaginer permettait d'allonger ou de raccourcir le fil de suspension pour obtenir

l'accord désiré, et lorsqu'un malade avait la fièvre, au lieu de dire, comme aujourd'hui, son pouls bat cent quarante pulsations par minute, on disait : il marque six pouces trois lignes au pulsilogue. Plusieurs médecins célèbres s'empressèrent d'adopter cette idée, et quelques-uns lui firent même l'honneur de se l'approprier.

La théorie mathématique du mouvement était trop peu avancée pour conduire à la loi précise de l'oscillation. C'est à Huyghens qu'était réservé l'honneur de la découvrir en la rattachant aux principes de Galilée sur la chute des corps. L'illustre Italien se borna à montrer expérimentalement que la durée de l'oscillation croît comme la racine carrée de la longueur de la corde, et il en conclut la possibilité de mesurer la hauteur d'un édifice d'après le temps de l'oscillation d'une corde suspendue à la partie supérieure. L'importante application à l'horlogerie ne le préoccupa que plus tard et lorsque, vers la fin de sa vie, il y fut ramené par d'autres problèmes.

Les idées nouvelles de Galilée se répandaient peu à peu, et l'éclat de son enseignement semblait lui promettre une facile carrière dans l'université de Pise, lorsque le grand-duc Ferdinand de Médicis, qui appréciait son mérite, lui donna malheureusement une marque de confiance dont les suites devinrent fâcheuses. Jean de Médicis, fils naturel du duc, avait inventé une machine à draguer qu'il voulait employer au port de Livourne. Avant d'ordonner les dépenses nécessaires, Ferdinand consulta Galilée, qui déclara le projet impraticable. La machine ne fut pas construite, et la puissante inimitié du jeune prince poursuivit en toute occasion l'auteur du judicieux rapport. D'un autre côté, l'aveugle attachement des péripatéticiens à Aristote se tournait en aversion pour son contradicteur, et leur opposition, qui ne cessait de le représenter comme un ennemi de la science, lui suscitait avec un malin plaisir les continuelles difficultés d'une guerre sans trêve. Tant d'injustices lui rendirent le séjour de Pise insupportable, et il demanda la chaire de mathématiques de Padoue, qui, vacante depuis deux ans, lui fut aisément accordée. La lettre dans laquelle le doge de Venise informe l'université du choix qu'il vient de faire montre quelle était déjà la réputation de Galilée, âgé alors de vingt-huit ans. « Par la mort du professeur Moleti, dit-il, la chaire de mathématiques à l'université est vacante depuis longtemps. Connaissant toute l'importance de ces études et leur utilité pour les sciences principales, nous avons différé la nomination, faute d'un sujet suffisamment méritant. Aujourd'hui se présente le sieur Galilée, qui professe à Pise avec grand succès et est justement regardé comme le plus habile en ces matières. Nous l'avons chargé en conséquence de la chaire de mathé-

matiques pour quatre années avec les appointemens de cent quatre-vingts florins par an (1,800 fr. environ). »

Les succès du jeune professeur dépassèrent toutes les espérances. La salle habituelle fut bientôt trop petite; on dut la changer deux fois, et deux mille auditeurs firent retentir jusqu'à Venise sa réputation d'éloquence et de grand savoir. Son esprit aimable et gracieux le fit bientôt rechercher par les plus illustres patriciens, et c'est un honneur pour le sénat de l'avoir libéralement favorisé en toute circonstance. Son engagement de quatre années fut renouvelé, et ses appointemens furent successivement augmentés jusqu'à la somme de 1,000 florins, qui lui fut assurée pour toute sa vie. Plusieurs de ces augmentations étaient la récompense des découvertes utiles et excellentes par lesquelles son génie inventif marquait pour ainsi dire tous les pas de sa carrière; l'occasion de l'une d'elles fut cependant toute différente. Une jeune Vénitienne, dont il était éperdument amoureux, avait suivi Galilée à Padoue; leurs relations étaient publiques. Quoiqu'on ne se piquât pas alors d'une grande sévérité de mœurs, cette situation irrégulière fut dénoncée au sénat, qui ne crut pas, dit un auteur italien, devoir punir ce crime d'un nouveau genre, et voulant au contraire, dans sa sagesse, couvrir de confusion les envieux délateurs, il tourna en faveur de Galilée le fait allégué pour le perdre, et puisque, n'étant pas seul, il avait double dépense à faire, on doubla ses appointemens.

Malgré cet accroissement de revenu, le jeune professeur devait consacrer à des leçons particulières une grande partie de son temps. La mort de son père l'avait fait chef d'une famille nombreuse à laquelle il fallait venir en aide. Ses lettres, sans respirer une grande tendresse, montrent des sentimens généreux et désintéressés; il fait posément, et sans élan il est vrai, tout ce qui est utile et nécessaire. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'occasion d'un mariage proposé pour Livie, la plus jeune de ses sœurs, il écrit à sa mère que pour le moment, obligé d'aider son frère Michel-Ange, qui vient d'obtenir un emploi en Pologne, il lui serait impossible de faire les dépenses voulues. Le parti semble d'ailleurs peu avantageux, et les ressources du futur ne permettraient pas de conduire une maison. « Cependant, ajoute-t-il, lorsque Michel-Ange aura envoyé de l'argent, si Livie veut encore affronter les misères du monde, nous pourrons nous occuper d'elle; d'ici là, je voudrais seulement qu'on la changeât de couvent. Il est meilleur pour elle d'attendre : on pourrait lui citer pour l'en convaincre des dames de la plus haute naissance et même des reines qui, pour se marier, ont attendu un âge double du sien. »

Lorsque Galilée arriva à Padoue, ses idées sur le système du

monde étaient entièrement formées. C'est à lui-même, sans nul doute, que se rapporte le récit suivant, placé dans la bouche de l'un des interlocuteurs de ses dialogues. « Lorsque, jeune encore, je finissais mon cours de philosophie, un étranger, nommé Christiano Urstino, fit à l'académie quelques leçons publiques sur le système de Copernic, dont il était partisan. L'affluence fut grande, mais je me dispensai d'aller entendre la défense d'une opinion que peu de personnes approuvaient, et qui me semblait complétement absurde. Urstino d'ailleurs eut peu de succès; ses auditeurs restaient incrédules et concluaient tous contre lui : un seul d'entre eux osa m'affirmer que sa théorie n'était nullement ridicule; mais, comme celui-là était précisément un homme de grand bon sens, je regrettai de n'avoir pas assisté aux leçons. Interrogeant alors les partisans de Copernic, j'appris que tous d'abord avaient été opposés à sa doctrine, et ne l'avaient adoptée que forcés par des argumens sans réplique. »

Galilée pensa alors qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, il valait mieux suivre le petit que le grand nombre, et cette inclination un peu vague, fortifiée par de continuelles méditations et par la lecture attentive du livre de Copernic, devint bientôt pour lui une inébranlable conviction. Une lettre à Képler, datée du 6 août 1597, montre ses opinions très arrêtées. Après avoir reçu le *Prodrome,* dans lequel sont réunis les plus forts argumens qui aient été donnés en faveur de Copernic, il lui écrit : « Je lirai votre livre d'autant plus volontiers que depuis longtemps déjà je suis partisan de Copernic. J'ai trouvé dans ses idées l'explication d'un grand nombre d'effets naturels qui autrement seraient inexplicables. J'ai écrit tout cela, mais je me garde de le publier; le sort de Copernic m'effraie, je l'avoue : il était digne d'une gloire immortelle, et on l'a mis au nombre des insensés. Je serais plus hardi s'il y avait beaucoup d'hommes tels que vous. » Toujours pressé du désir de propager la vraie doctrine, Képler répondit : « Ayez confiance, Galilée; peu de mathématiciens, j'en ai la certitude, refuseront de marcher avec nous. Si l'Italie met obstacle à vos publications, l'Allemagne peut-être vous offrira plus de liberté, et si vous ne voulez rien publier, communiquez-moi au moins particulièrement ce que vous aurez trouvé de favorable à Copernic. »

Galilée dans sa chaire jouissait d'ailleurs d'une grande liberté. Les réformateurs vénitiens applaudissaient à des hardiesses qui enrichissaient l'université en augmentant le nombre de ses élèves. Des princes et des grands seigneurs étaient attirés de toutes les parties de l'Italie et de l'Europe par la réputation croissante de l'illustre professeur, et pendant les vacances même Galilée était

mandé à Florence pour donner des leçons au jeune Cosme, fils du grand-duc de Toscane. Quoiqu'on prît alors, en Italie surtout, de grands soins pour les élever dans les lettres, ces nobles élèves, on le comprend, n'accordaient qu'une partie de leur temps à l'étude; ils voulaient beaucoup savoir en apprenant peu, et demandaient dans la science, comme le roi Ptolémée à Euclide, des routes royales et faciles. Galilée n'exigeait qu'un peu de confiance pour les conduire sans fatigue jusqu'aux applications utiles qui intéressaient leur curiosité. C'est, comme il le dit lui-même, pour de tels disciples qu'il inventa le compas de proportion, instrument oublié aujourd'hui, et qui, bien que fondé sur des principes tout différens, pourrait, d'après ses usages, être comparé à la règle à calcul. « Il permet, dit Galilée, d'éviter les longues études et d'enseigner en peu de jours ce que l'arithmétique et la géométrie ont de plus utile pour les travaux militaires ou civils; mais il faut, ajoute-t-il, un enseignement de vive voix. L'instrument est difficile à décrire, et les détails n'en peuvent être facilement saisis par ceux qui ne l'ont pas vu fonctionner. » Nous n'essaierons pas, on le comprend, de lutter contre cette difficulté, et d'expliquer par le seul discours une invention ingénieuse, mais éclipsée depuis par tant d'autres plus brillantes. Galilée cependant y a attaché de l'importance. C'est en la réclamant contre un obscur plagiaire qu'il montra pour la première fois sa verve de pamphlétaire et la vigueur de sa dialectique. Rien n'égale la véhémence de ses reproches et des flétrissures qu'il inflige à Balthasar Capra. Le public, surabondamment éclairé, prit parti pour Galilée, et le livre de Capra, devenu tristement célèbre, fut prohibé comme diffamatoire.

Parmi les sciences accessoires qu'enseignait Galilée figurait au premier rang l'art de la fortification et de la défense des places. Galilée composa sur ce sujet un traité complet qui, récemment publié, fait honneur à son esprit sagace et lucide. Il expose très nettement les principes de cette science naissante, tels qu'ils venaient d'être établis par les ingénieurs italiens pendant la seconde moitié du XVIe siècle. La forme bastionnée, les chemins couverts, les tenailles, les cavaliers ou retranchemens extérieurs, y sont décrits avec leurs défectuosités, il est vrai; mais les officiers sont surpris cependant de rencontrer chez Galilée, sur de telles questions, beaucoup plus de sens pratique que chez les autres prédécesseurs de Vauban.

L'invention du thermomètre date, comme celle du compas de proportion, des premières années de son séjour à Padoue. Quoique dans les œuvres imprimées de Galilée il ne soit pas question de cet instrument, on a établi très nettement ses droits de priorité. Le

thermomètre de Galilée se composait d'un tube de petit diamètre terminé par une boule grosse environ comme un œuf de poule. Après y avoir introduit de l'eau, on le retournait en le faisant plonger dans un vase plein d'eau lui-même, et de manière à laisser assez d'air dans le tube pour que le liquide s'y élevât de quelques pouces seulement. Contrairement à ce qui a lieu dans les instrumens actuels, l'air, en se dilatant, abaissait la colonne liquide. La pression barométrique et la tension variable de la vapeur d'eau troublaient, on le voit, l'instrument, qui, dépourvu de points fixes, ne pouvait donner d'indications comparables. Galilée en construisit un grand nombre, et son enseignement en répandit rapidement l'usage dans les habitudes de la vie commune.

Vers le milieu de l'année 1609, le bruit se répandit à Venise que certains instrumens fabriqués en Hollande permettaient d'apercevoir distinctement les objets éloignés. Un tel prodige, dont on ne divulguait pas le secret, trouvait beaucoup d'incrédules. Galilée, en s'appliquant à le reproduire, imagina la lunette qui porte son nom. L'art de travailler le verre était alors poussé à Venise plus loin qu'en aucun autre pays. Le précieux instrument fut bien vite offert à l'admiration du sénat et à l'empressement des particuliers. Une lunette, installée sur le sommet du campanile de Saint-Marc, causa une joie publique et universelle; les Vénitiens, ravis d'étonnement et d'admiration, ne se lassaient pas de chercher et de découvrir au loin des navires complétement invisibles aux yeux les plus perçans. Un tel secret semblait assurer la supériorité des flottes qui pourraient s'en servir, en leur permettant de surprendre à volonté un ennemi ou d'éviter son approche. Le sénat, juste appréciateur du service rendu à la république, doubla les appointemens de Galilée en lui en assurant la jouissance pendant sa vie entière.

L'invention n'était pas aussi nouvelle qu'on le croyait à Venise; on l'avait déjà faite et propagée en Hollande et en France, quoique avec moins d'art et de succès, mais à Galilée était réservé l'honneur de construire le premier des appareils d'une grande puissance et de les tourner vers le ciel pour en sonder les abîmes. Qui pourrait dire sa joie et son ravissement en présence de ce grand et nouveau spectacle, lorsque, les astres s'abaissant en quelque sorte pour lui révéler le secret de leur splendeur et de leur immensité, il vit les bornes de l'univers se reculer tout à coup en ouvrant à ses pensées comme à sa vue une carrière nouvelle et infinie! Isaïe avait dit : *Ecce enim ego creo novos cœlos et gaudebitis et exultabitis.* L'heureux Galilée voyait la prédiction réalisée à la lettre : Dieu avait créé pour lui de nouveaux cieux, et son âme nageait dans la joie. Dix mois après l'invention de la lunette, il commençait à faire im-

primer par livraisons successives le *Sidereus Nuntius* (*Courrier céleste*), essayant de choisir parmi les merveilles nouvelles qui s'offraient ensemble à sa vue celles dont il fallait hâter ou différer la révélation. Plus rapprochée et plus accessible à notre vue, la lune devait être le premier objet de son étude. La doctrine des péripatéticiens était alors incontestée : immortelle et inaltérable comme les autres corps célestes, la forme sphérique convenait seule, suivant leurs principes, à la perfection imaginaire de son essence; l'adversaire persévérant et quelque peu passionné d'Aristote vit avec autant de joie que d'admiration le globe de la lune couvert au contraire comme celui de la terre de montagnes et de vallées, qui, diversement éclairées par le soleil, manifestent par leurs ombres portées leur élévation ou leur profondeur. La lumière du soleil, après avoir doré les cimes élevées, se répand graduellement sur les plaines et jusqu'au fond des précipices qui les entourent. Dirigeant ensuite sa lunette vers les étoiles, il aperçut une multitude infinie d'astres brillans, qui, perdus dans les profondeurs du ciel, n'envoient à nos yeux que d'invisibles rayons. Ils devenaient distincts sans acquérir un diamètre appréciable. Celui des étoiles de première grandeur semble à peine augmenté. L'explication de ce fait, qui ne lui échappa point, est dans l'auréole qui les accompagne et les agrandit sans laisser voir de contours précis et de forme nettement définie. Les planètes au contraire, dont le diamètre apparent est sensible, semblent arrondies comme de petites lunes.

La voie lactée attira particulièrement l'attention de Galilée : au lieu d'un nuage sans forme distincte, formé par une vapeur lumineuse, il y montra l'agglomération irrégulière de groupes confus d'étoiles que le télescope rendait distinctes. Une telle démonstration contrariait la doctrine des astrologues, suivant laquelle ces nébuleuses obscurcissaient les intelligences soumises à leur influence, tandis que les petites étoiles signalées par Galilée ne pouvaient plus jouer aucun rôle; mais la plus brillante découverte annoncée par le *Sidereus Nuntius* est celle des satellites de Jupiter. Galilée les prit d'abord pour de petites étoiles auprès desquelles Jupiter était venu fortuitement se placer. Il reconnut bientôt que tantôt en avant, tantôt en arrière, ils ne quittaient pas la planète et tournaient incessamment autour d'elle. Ces petits astres étaient donc réellement de nouvelles planètes invisibles jusqu'alors à tous les yeux. Il leur donna le nom d'*astres de Médicis*, que le divin architecte semblait, dit-il, avoir dicté lui-même. La flatterie nous semble innocente, mais un peu forte; telle n'était pas l'opinion de Belisario Vinta, secrétaire et courtisan du grand-duc, qui trouva l'idée de Galilée généreuse et héroïque et tout à fait digne de son admirable génie.

Toutes ces nouveautés étonnaient les esprits, et la singularité de tels résultats renversait les règles de la tradition. A Padoue, elles étaient reçues avec applaudissement; la parole nette et pénétrante de l'illustre professeur captivait ses auditeurs et les entraînait; mais dans le reste de l'Italie de nombreux contradicteurs résistaient avec obstination, en opposant même, pour les nier ensemble, les découvertes les unes aux autres. Comme le télescope faisait apparaître des étoiles en tous les points du ciel, ce sont, disait-on, de fausses images, apparences douteuses ou tout à fait vaines, créées par l'instrument lui-même qui défigure le spectacle des cieux et nous le cache plutôt qu'il ne le montre. Un professeur de Bologne prétendait avoir aperçu trois soleils à la fois : il était aisé de répondre qu'aucune lunette ne montrait de satellites à Mars ou à Vénus, et que toutes s'accordaient à en faire voir autour de Jupiter. Dieu, lui disait-on encore, ne crée rien en vain, et l'univers, personne n'en doute, a été fait pour l'homme : or à quoi peuvent servir de telles planètes? Placées hors de la portée de notre vue et condamnées à l'inaction par leur petitesse, elles resteraient oisives et superflues. — C'est la faute de la nature, et non la mienne, répondait Galilée; pourquoi d'ailleurs leur refuser si hardiment un rôle dans la grande machine céleste? Rien n'est que ce qui doit être : combien les voyageurs ont-ils décrit d'humbles plantes dont l'utilité est inconnue et douteuse! Osera-t-on en conclure qu'elles n'existent pas?

L'un des contradicteurs les plus ardens de Galilée fut le Hongrois Horki, dont Képler, son ami et son maître, blâma sévèrement la présomptueuse hardiesse. Son ouvrage hautain et tranchant blessa vivement les amis de Galilée, et vraisemblablement l'illustre philosophe lui-même, qui, cédant néanmoins aux prières de Képler, consentit à n'y pas répondre. « Il n'est pas de votre dignité, écrivait Képler, de faire des frais d'impression pour réfuter un tel adversaire. Voulez-vous, ajoute-t-il, descendre dans la lice, dès que le premier venu a crié, comme sur les bancs de l'école : *Responde, responde! de suggestu descende!* »

Antoine Roffini, de Bologne, disciple et ami de Galilée, songeait à une réplique d'une autre nature. « Horki est bien heureux, écrit-il à Galilée, d'avoir reconnu quelques honnêtes gens qu'il avait vus avec moi, et d'avoir su leur profession. S'apercevant qu'ils le suivaient, il s'est enfui. » Nous n'avons pas la réponse de Galilée, et je n'ose prendre sur moi d'en deviner le sens. Tout métier doit nourrir son homme, et pour que les honnêtes gens dont parle Roffini vécussent du leur, il fallait qu'on n'eût pas alors sur l'intervention des argumens qu'ils administraient la même manière de voir qu'aujourd'hui.

Quelques péripatéticiens, en acceptant l'invention nouvelle, la revendiquaient pour leur maître. Aristote en effet a dit dans un de ses livres qu'un homme, au fond d'un puits de grande profondeur, peut voir les étoiles en plein jour : l'identité de ce puits avec le télescope leur semblait manifeste. D'autres, moins ingénieux, mais non moins dévoués au maître, refusaient de perdre leur temps à discuter des découvertes qu'ils regardaient comme autant de fables, et détournaient simplement les yeux, dédaignant de voir ce qu'ils n'avaient pas enseigné. Telle était la conclusion d'un pamphlet de Francesco Sizy, auquel Galilée ne répondit pas, se bornant à écrire en marge ces quatre vers de l'Arioste :

Soggiunce il duca : non sarebbe onesto
Che io volessi la ballaglia torre
Di quel che m'offerisco manifesto,
Quando vi piaccia, innanzi agli occhi porre (1).

Ce pauvre Sizy alla en France chercher d'autres sujets de controverse, et les choisit si malheureusement que le 19 juillet 1618 il fut pendu et brûlé en place de Grève pour ses erreurs philosophiques.

On opposait encore à Galilée des objections d'une autre nature : il n'existe que sept métaux, le chandelier du temple n'avait que sept branches, et la tête n'a que sept ouvertures; pourquoi y aurait-il plus de sept planètes? D'autres enfin lui disaient sérieusement : « Est-il croyable que des astres existent au ciel sans que Ptolémée et ses successeurs les aient connus? » Képler lui-même, préoccupé de ses idées sur l'harmonieux concert des mouvemens célestes, devait goûter difficilement les découvertes qui semblaient en troubler la majestueuse simplicité. Un seul regard dans une bonne lunette dissipa ses doutes. Toujours simple et droit et oubliant par un prompt changement toutes ses idées préconçues, il s'écria plein d'admiration, en empruntant les paroles attribuées à Julien mourant : *Vicisti, Galilæe!* Dans son enthousiasme, et sans se préoccuper des questions de propriété littéraire, Képler fit imprimer à Prague le *Sidereus Nuntius*, en y ajoutant une belle préface que Galilée reproduisit aussitôt. Képler se plaignit. « J'avais, écrit-il à Galilée, imprimé votre livre à mes frais, et voilà que l'éditeur de Florence envoie en Allemagne des exemplaires de son édition. J'avais pourtant un privilége. Si vous reconnaissez à Florence l'autorité de l'empereur, j'ai droit de me plaindre; » mais il ajoute

(1) « Il n'est pas nécessaire, répondit le duc, d'exposer au hasard d'une bataille une vérité que je puis, quand il vous plaira, mettre sous vos yeux. » *Orlando*, etc., canto v, st. 40.

aussitôt, comme pour marquer le ton de la réclamation : « Votre libraire de Florence devrait bien m'envoyer en dédommagement un bon verre convexe de douze pieds de foyer, car il est difficile de s'en procurer ici. »

Quoique le nombre des opposans diminuât peu à peu, Galilée redoutait toujours les critiques, et plus une découverte était importante, plus il hésitait à la publier. D'un autre côté, l'emploi de la lunette commençait à se répandre, et de nombreux rivaux pouvaient lui ravir les droits de priorité. Il concilia tout en exprimant ses résultats par des phrases très courtes dont les lettres transposées, qu'il livrait seules au public, devaient les cacher, tout en lui en assurant la possession. Deux grandes découvertes furent ainsi annoncées dans les lignes suivantes : *Smaismn milne poeta leumi bune leuctavinas; hæc immatura a me jam frustra leguntur oy.* De telles énigmes sont impossibles à déchiffrer. Képler cependant essaya de le faire; la difficulté d'un problème était pour lui un attrait de plus. Il ne fut pas heureux; de la première ligne il fit sortir ce vers bizarre :

Salve umbistinum Martis geminata proles.

Et, content de sa pénétration, sans s'arrêter à chercher le sens du mot *umbistinum*, il en conclut que la découverte était relative à la planète Mars. En retournant les lettres de la seconde annonce, il en fit sortir aussi des lambeaux de phrases qui simulent un sens astronomique. L'une d'elles commençait ainsi : *Solem gyrari*. Il ne put pas continuer; mais cette fausse et incomplète divination est antérieure de plusieurs mois à la découverte des taches et de la rotation du soleil; elle semblerait bien remarquable, si l'on ignorait que Képler lui-même était arrivé par ses idées théoriques à croire à la rotation du soleil. La signification véritable des deux lignes de Galilée était :

Altissimum planetam tergeminum observavi.
Cynthiæ figuras æmulatur mater amorum.

La première signifie : « J'ai observé la plus haute planète, c'est-à-dire Saturne, et je l'ai trouvée triple; » — et la seconde : « Les formes de Vénus rivalisent avec celles de Diane, » c'est-à-dire : la planète Vénus a des phases comme la lune.

L'anneau de Saturne, on le sait aujourd'hui, se présente à nous sous des apparences très diverses. Galilée, pendant qu'il l'observa, crut à deux satellites situés de part et d'autre de la planète et qui disparaissaient quelquefois, comme si Saturne dévorait ses enfans. Il ne fit donc qu'entrevoir sans la comprendre cette étrange et

unique singularité dont il était réservé à Huyghens de pénétrer le mystère. L'observation des phases de Vénus frappa plus encore les astronomes : elles étaient la conséquence nécessaire du système de Copernic. Ses adversaires l'avaient remarqué et prenaient avantage de l'absence de ces phases. L'observation nouvelle renversait donc un de leurs forts. Galilée ne manqua pas de le constater, mais sans croire pour cela, avec quelques-uns de ses admirateurs, qu'il avait déraciné les derniers doutes et fermé la bouche aux contradicteurs. « Que mes observations, écrit-il à un ami, fournissent de belles conséquences! mais vous me faites rire en croyant qu'elles vont dissiper tous les nuages et faire cesser les discussions. La démonstration est depuis longtemps portée à la dernière évidence. Nos adversaires seraient persuadés s'ils pouvaient l'être; mais ils veulent se tromper eux-mêmes; leur obstination est aveugle et leur ignorance invincible. Les étoiles, descendant du ciel, proclameraient elles-mêmes la vérité sans les décider à la reconnaître. »

Les insinuations des envieux se mêlant aux clameurs des péripatéticiens ne pouvaient cependant obscurcir la gloire de Galilée et empêcher son nom de grandir; sa renommée remplissait l'Italie entière. Le grand-duc de Toscane, heureux d'en faire rejaillir l'éclat sur sa patrie, accueillit avec empressement les ouvertures de l'illustre astronome, qui désirait échanger la chaire de Padoue contre une position moins laborieuse. « Pendant *les meilleures années de ma vie*, écrivait Galilée à un ami, j'ai compté les heures du jour par celles du travail, dissipant sans cesse pour l'usage d'autrui ce que la nature et l'étude m'ont donné d'habileté et de science. » Trente ans plus tard, en songeant aux jours d'espérance, de travail et de douce sûreté écoulés dans une ville où, sans crainte et sans inquiétude, il avait contemplé tant de merveilles et proclamé tant de vérités illustres, « c'est à Padoue, écrivait-il, que j'ai passé *les meilleures années de ma vie!* » Sous les mêmes mots, quelle différence d'accent!

Galilée n'avait pas la prétention déraisonnable d'obtenir des appointemens du grand-duc sans lui rendre aucun service; sentant en lui une source toujours abondante d'inventions et de vérités nouvelles, il ne désirait pas le repos pour délasser son esprit, mais pour demander à des études plus continuelles et plus libres des inspirations plus hautes encore et des travaux plus achevés. « Le prince auquel je serai attaché ne regrettera pas, écrivait-il, sa libéralité; mes inventions lui appartiendront et pourront lui rendre de grands services. » Son ami Sagredo déplorait cependant sa résolution et en prévoyait les suites malheureuses. « Pour retourner, lui écrivait-il, dans votre patrie, vous quittez le lieu qui vous conve-

nait. Vous suivez un prince illustre plein de vertu et de grandes espérances; mais, commandant ici à ceux qui commandent aux autres, vous n'aviez à obéir qu'à vous seul. La cour est une mer orageuse où nul ne peut se flatter d'éviter toujours les écueils et les naufrages. » Galilée, négligeant ces sages avis, se rendit cependant à Florence. Au titre de mathématicien du grand-duc, Cosme de Médicis joignit, selon son désir, celui de philosophe. Les appointemens furent fixés à 1,000 écus (11,000 francs) par an, et deux années gracieusement payées d'avance lui permirent d'acquitter la dot promise à ses sœurs, et dont une partie, garantie par son frère Michel-Ange, restait encore due à ses beaux-frères.

II.

Galilée était connu depuis longtemps à la cour de Florence. Il s'y était rendu plusieurs fois pendant les vacances de l'université pour donner des leçons au jeune fils du duc. Les lettres écrites pendant son séjour à Padoue témoignent de ses relations continuelles et intimes avec l'entourage du prince. Quelques-unes sont relatives à l'achat d'une pierre d'aimant très singulière, dont les propriétés extraordinaires, très clairement décrites par Galilée, ont semblé difficiles à expliquer aux physiciens. Cette pierre, que le grand-duc paya 200 écus d'or, attirait le fer à distance et le repoussait de près. Galilée, qui pendant quatre jours a pu l'étudier attentivement, déclare qu'elle diffère de tous les autres aimans connus. La pierre a été malheureusement perdue, et du temps de Leibnitz, qui a déploré cette perte, on ignorait déjà ce qu'elle était devenue.

L'illustre astronome aimait l'éclat du monde et la société des grands; il se trouva fort heureux à Florence : l'intime familiarité du grand-duc et la profusion de ses grâces lui donnaient beaucoup de crédit à la cour, où chacun l'applaudissait et l'entourait de prévenances. Peu de jours après son arrivée, Cosme de Médicis lui offrait pour la belle saison celle de ses villas qui lui conviendrait le mieux. Malheureusement le gouvernement de Florence était loin d'avoir vis-à-vis de la cour de Rome la même indépendance que celui de Venise. Galilée devait l'apprendre par une triste expérience. Comme s'il prévoyait que les embarras viendraient de ce côté, un des premiers usages qu'il fit de sa liberté fut de se rendre à Rome, désireux d'y établir des amitiés utiles parmi les conseillers du saint-siége et de les faire adhérer à la vérité de ses découvertes. Il fut accueilli avec grande faveur. L'académie des Lyncei, fondée par le prince Cesi, s'empressa de lui ouvrir ses rangs; elle doit à son adjonction la plus belle part de sa gloire. Galilée accepta le titre de *lynceus*, dont

il s'est constamment paré depuis en l'inscrivant sur tous ses ouvrages, et vers la fin de sa vie, après avoir perdu la vue, il plaisantait tristement sur la fâcheuse destinée d'un lynx devenu aveugle.

Galilée vit le pape et fut bien reçu de lui. Il lui baisa les pieds, selon la coutume; mais le saint-père le fit relever immédiatement, et, par une faveur qui fut remarquée, ne souffrit pas qu'il dît une seule parole à genoux. Il laissa à Rome de nombreux amis, et les adversaires mêmes de ses idées ne songèrent nullement à le persécuter. Le cardinal del Monte écrivait au grand-duc : « Galilée a donné une grande satisfaction à ceux qui l'ont vu, et j'espère que lui-même est parti satisfait. Ses découvertes, appréciées par les hommes instruits et éminens de la ville, ont été trouvées aussi exactes que merveilleuses. L'ancienne Rome, reconnaissante de son rare mérite, lui aurait érigé une statue au Capitole. » Le temps de son séjour à Rome ne fut pas perdu pour la science; c'est là que pour la première fois, dans les jardins du cardinal Bandini, Galilée montra distinctement les taches du soleil. Déjà, l'année précédente, il les avait aperçues à Padoue; mais, combattu et dénigré sans cesse, il craignait la contradiction et renfermait en lui-même une vérité aussi nouvelle, tant qu'il n'en avait pas la démonstration plus que certaine. Une erreur lui eût été reprochée comme une impardonnable bévue. L'existence des taches était indubitable : il les apercevait aussi distinctement que de l'encre sur du papier blanc; c'était sur leur nature véritable et sur les lois de leur mouvement qu'il croyait devoir suspendre son jugement. Cette prudence permit au Hollandais Fabricius et au jésuite allemand Scheiner de le devancer l'un et l'autre dans la publication de la découverte que Galilée regarde, très à tort à ce qu'il semble, comme le plus grand secret qui soit dans l'ordre de la nature. Scheiner, sous le nom supposé d'Appelles, publia en 1611 des lettres adressées à Marc Velser d'Augsbourg, dans lesquelles il signale les taches du soleil; mais, ne pouvant admettre l'obscurité au sein même de la lumière, il les explique par la supposition inadmissible de planètes qui se projettent sur le disque du soleil en circulant au-dessous de lui. Fabricius, plus hardi, dans un ouvrage publié également en 1611, avait osé affirmer que les taches font partie de la substance du soleil, dont leur déplacement continuel et régulier prouve la rotation sur lui-même. C'est en 1613 seulement que Galilée, sans avoir lu Fabricius et pour rectifier les erreurs de Scheiner, écrivit à Marc Velser trois lettres successives dans lesquelles il fait connaître ses propres observations. Il relève avant tout le singulier raisonnement de Scheiner, qui, dans la pure et inaltérable substance du soleil, ne veut rien admettre de ténébreux. « Sa perfec-

tion, dit-il, excluant toute nature changeante, la lumière qui réside en lui comme dans sa source doit subsister dans son intégrité et son éclat, sans jamais souffrir de déclin. » Galilée se borne à prouver que les taches s'engendrent et se dissolvent continuellement comme les nuages au-dessus de nos têtes, et que ceux-ci, si la terre était lumineuse, pourraient arrêter les rayons et produire pour un observateur éloigné des apparences à peu près semblables. Fabricius, dans l'ouvrage publié en 1611 à Wittemberg, était arrivé aux mêmes conclusions. Il admet la rotation du soleil, dont le mouvement des taches est la preuve. L'importante découverte lui appartient donc sans contestation possible; mais Képler l'avait devinée, et Galilée, sans la publier, l'avait faite à la même époque, vraisemblablement même quelques mois plus tôt.

De retour à Florence et sans abandonner l'astronomie, Galilée s'occupa, à la demande du grand-duc, de la question, déjà traitée par Archimède, de l'équilibre des corps flottans. Dans l'ouvrage qu'il publia, la puissance de son génie se montre sous une face nouvelle. S'écartant complétement de la méthode expérimentale, il ne demande plus aux expériences la solidité et la consistance des principes, et c'est au nom d'une loi générale admise *à priori* qu'il démontre et qu'il prévoit au contraire les résultats nécessaires de l'expérience. Cette loi très heureusement se trouve vraie, et n'est autre que le célèbre principe des vitesses virtuelles. Galilée en avait deviné depuis longtemps l'énoncé et la portée. A Padoue déjà et dans l'arsenal de Venise, en présence de puissantes machines à l'aide desquelles la faiblesse produit les effets de la force, il avait compris que l'on peut transformer, mais non créer la puissance motrice, et qu'aucune invention ne réussit à tromper la nature. Dans un traité publié pour la première fois en français par le père Mersenne en 1632, il affirme formellement qu'un grand ouvrage exige nécessairement un grand travail, et qu'une petite force, quoi qu'on fasse, ne peut produire que de petits effets. Cette vérité fondamentale est exposée par lui en termes formels. Dans le traité des corps flottans, il invoque le même principe, et l'application ingénieuse qu'il en fait montre toute la géométrie de son esprit. Lagrange, deux cents ans plus tard, devait suivre les mêmes traces. Le principe de son immortel ouvrage sur la mécanique analytique est précisément celui de Galilée, auquel il ajoute de profonds et brillans développemens; mais ces méthodes, en rattachant tous les phénomènes à un principe éloigné, ne donnent, il faut l'avouer, que de vagues clartés sur les causes prochaines et sensibles. Aujourd'hui même que les progrès de la science ont rendu cette règle unique et universelle aussi solide qu'elle est haute et importante par les con-

séquences, elle ne donne cependant que des explications imparfaites, et démontre la nécessité des résultats sans en faire apercevoir la raison. Galilée a peut-être rencontré ces inconvéniens sans s'en rendre un compte bien exact. Il est probable au moins qu'en entrant plus avant dans l'analyse des forces qui sont en jeu et des pressions qu'elles produisent, il aurait enlevé à Toricelli la gloire d'inventer le baromètre. Il raconte en effet, dans un dialogue publié dix ans plus tard, qu'une pompe aspirante établie chez un de ses amis faisait facilement monter l'eau jusqu'à une certaine hauteur, mais que la colonne, ayant atteint trente-deux pieds environ, refusait absolument de s'élever plus haut. C'est à l'étude de ce fait, personne ne l'ignore, que l'on doit l'invention du baromètre. Malgré la pénétration de son esprit, Galilée, habitué à éliminer dans l'étude des fluides la considération des forces mises en jeu, a méconnu la véritable cause du phénomène. Il explique l'ascension de l'eau par l'*attraction du vide*, qui tire la colonne de bas en haut, et se trouve, suivant lui, mesurée par la hauteur, en sorte que pour différens liquides les colonnes seraient en raison inverse des densités; mais il abandonne bientôt ce sujet sans apercevoir la belle découverte à laquelle il a touché de si près.

Les tentatives de Galilée pour expliquer le phénomène des marées sont de la même époque. Il pensait que la rotation de notre globe produit, en agitant les flots de la mer, leur flux et leur reflux éternel, et leurs agitations si réglées ressemblent, suivant lui, aux oscillations de l'eau dans un vase continuellement en mouvement. Cette théorie ne résiste pas à un examen attentif et sérieux. Galilée la comptait cependant au nombre des preuves décisives du mouvement de la terre, et malgré l'habileté qu'il met à la défendre, on doit regretter qu'il lui ait accordé une place dans l'un de ses plus excellens écrits.

Il faut citer enfin, parmi les recherches qui l'occupaient pendant cette période, l'étude des mouvemens apparens de la lune. Quoiqu'elle nous présente toujours à peu près la même face, on peut observer, en y regardant de près, des variations et des oscillations importantes. C'est le phénomène de la *libration*, étudié depuis avec tant de soin et de succès par Hévelius et par Cassini; mais Galilée, qui l'a signalé le premier, en a méconnu la portée et la véritable nature. Le phénomène se réduit, suivant lui, à ce que les astronomes nomment un *effet de parallaxe*, et il est dû à notre position variable par rapport au centre de la terre. Suivant cette explication, la ligne droite qui joint le centre de la terre à celui de la lune perce toujours la surface de la lune au même point, en sorte que, pour un observateur placé au centre de la terre, il n'y aurait aucune oscil-

lation apparente. Lorsque la lune est au zénith, nous la voyons précisément comme cet observateur fictif; dans tout autre cas, elle se montre dans une direction différente, et ne tourne pas vers nous la même portion de sa surface. C'est là une explication réelle, mais insuffisante, et les travaux de Galilée n'en font pas apercevoir d'autre.

Partisan zélé de la doctrine de Copernic, Galilée la propageait incessamment par ses conversations et par sa correspondance. Les copies de ses lettres avaient circulé dans l'Italie entière et soulevé de puissans contradicteurs. « L'Écriture, disait-il, est toujours véritable, elle a toute autorité sur les questions de foi; mais sa profondeur mystérieuse est souvent impénétrable à notre faible esprit, et l'on a grand tort d'y chercher des leçons de physique, qui n'y sont pas, ou qu'on ne peut comprendre. Si la vérité se trouve dans les livres sacrés, elle n'y est pas claire pour tous, et il faut se servir, pour l'y apercevoir, de l'intelligence et de la raison que Dieu nous a données. L'Esprit saint les a dictés, et il est très vrai qu'il ne trompe jamais; mais lorsque nous interrogeons la nature, c'est lui aussi qui nous répond et nous enseigne. — Pourquoi d'ailleurs, disait encore Galilée à ses adversaires, refuser la discussion des faits? Si vous êtes les plus forts et les mieux fondés sur ces matières, quels avantages n'aurez-vous pas quand nous les étudierons ensemble! Les ouvrages de Dieu ne se démentent pas les uns les autres, les contrariétés ne sont qu'apparentes; il faut les concilier, car la science ne peut être un affaiblissement de la foi. »

Galilée lui-même prêche d'exemple; certain d'être victorieux, il suit ses adversaires sur le terrain où ils s'enferment, et résout toutes leurs objections. Le miracle même de Josué ne l'étonne pas, et il trouve moyen de le tourner à son avantage. « Le soleil, en s'arrêtant, aurait, dit-il, suivant le principe que l'on oppose, diminué et non augmenté la durée du jour. Quel est en effet le mouvement du soleil? C'est son déplacement annuel dans l'écliptique. La révolution qui fait succéder la nuit au jour est celle de la sphère étoilée qui entraîne, il est vrai, le soleil, mais ne lui appartient pas en propre. Arrêter le soleil, c'est donc l'empêcher de rétrograder dans l'écliptique sans suspendre pour cela son mouvement diurne, et, en obéissant à l'ordre de Josué, il aurait éclairé pendant quelques minutes de moins l'extermination des Amorrhéens. Il est écrit d'ailleurs que Josué arrêta le soleil au milieu du ciel; que doit-on entendre par là? Qu'il était au méridien? La quantité des travaux accomplis ne permet pas de le croire; on approchait de la nuit, le soleil était près de l'horizon. Si l'Écriture le place au milieu du monde, c'est pour confirmer le système de Copernic, dont elle nous donne ainsi une preuve nouvelle. » Tout cela est dit avec le sérieux

que la prudence commande; lorsque l'ironie apparaît, elle s'adresse aux contradicteurs, jamais aux écrits sacrés, et l'on n'y trouve à aucun degré l'accent qu'en souvenir de Voltaire nous sommes involontairement tentés d'y mettre. Galilée, sa correspondance le fait assez paraître, tenait peu pour sa part à la lettre de l'Écriture; mais, sans songer nullement à railler, il ne veut qu'acquérir le droit de propager librement sa doctrine.

Les théologiens cependant, loin de l'approuver, le poursuivaient du haut de leurs chaires d'une haine violente et aveugle. Un capucin, prêchant dans l'église de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence, prit pour texte ces paroles de l'Évangile : *Viri galilæi, quid statis adspicientes in cœlum?* Et, tonnant contre les curiosités vaines et superflues et les subtiles inventions des mathématiciens, il s'éleva avec raillerie contre l'orgueilleuse confiance qu'elles nourrissent. Quoique le chef de l'ordre lui fît des excuses pour cette insulte publique et se déclarât honteux d'avoir à répondre de toutes les sottises écloses dans le cerveau de trente ou quarante mille moines, Galilée n'était pas tranquille; tout ce bruit présageait la tempête. Il croyait à une ligue organisée par des ennemis invisibles pour le décrier et lui nuire; dans l'espoir de connaître leurs forces et de pénétrer leurs machinations, pour en déjouer les trames secrètes, il se rendit à Rome une seconde fois.

Les sentimens des princes de l'église étaient loin de lui être favorables. La doctrine du mouvement de la terre, agitée dans les sacrés conseils, fut réprouvée solennellement et condamnée sans appel. Après avoir affermi ses convictions par le consentement unanime des théologiens les plus célèbres, Paul V décida, avec son autorité souveraine et infaillible, que l'opinion qui place le soleil au centre du monde est une erreur et une impiété. Soutenir que la terre n'est pas placée au centre du monde et qu'elle n'est pas immobile est aussi, suivant lui, une opinion fausse en elle-même et au moins erronée dans la foi. Une décision aussi formelle imposait silence aux contradicteurs; il n'était plus permis de douter, bien moins encore de discuter et d'examiner une erreur devenue sacrée et inviolable. Galilée cependant, considérant la vérité comme la cause commune de tous les honnêtes gens, essaya de faire rapporter une sentence aussi absurde que tranchante. L'ambassadeur de Toscane, Guicciardini, engageait prudemment le grand-duc à tempérer un zèle inutile et à hâter le départ de l'ardent astronome. « Le pape, disait-il, est notoirement ennemi de la pensée comme de la science, on lui fait sa cour en se montrant ignorant, et le moment est mal choisi pour proclamer une idée philosophique. » Mais Galilée ne voulait rien entendre. Sans choisir ses adversaires et

sans les craindre, il faisait dans les conversations et dans les cercles nombreux une propagande incessante et parfois efficace. Tout en réfutant avec patience les objections les plus ridicules, il regrettait, pour l'honneur de l'esprit humain, d'avoir à répondre sérieusement à toutes les extravagances qui retentissaient à ses oreilles. « Les animaux, lui disait-on gravement, ont des membres et des articulations pour se mouvoir; la terre, qui n'en a pas, ne peut se mouvoir comme eux. A chaque planète, on le sait, est attaché un ange spécialement chargé de la conduire; mais pour la terre, où pourrait habiter son conducteur? A la surface? On le verrait bien. Au centre? C'est la demeure des démons. La course fatigue les animaux; si la terre se déplaçait du rapide mouvement que l'on suppose, elle serait depuis longtemps fatiguée d'un si grand effort, et se reposerait. »

En écoutant ces objections incroyables et insensées, Galilée ne se contraignait pas toujours de rire et de faire rire aux dépens de ceux qui osaient les produire. Sa manière de discuter était des plus brillantes. Abondant d'abord dans le sens de ses adversaires, il les laissait exposer et développer leurs idées avec pleine confiance, en attendant, pour donner cours à ses argumens et à ses railleries. qu'ils lui eussent fourni une proie abondante. Il se faisait ainsi de puissans ennemis; le grand-duc, plein d'affection et de sollicitude pour lui, lui fit écrire par son secrétaire : « Son altesse pense qu'en restant plus longtemps à Rome vous pourriez y trouver de graves dégoûts; puisque vous êtes sorti de votre affaire avec honneur, il vous conseille de revenir à Florence le plus tôt possible, sans réveiller le chat qui dort. » En suivant ce sage conseil, Galilée se fit donner par le célèbre Bellarmin une attestation qui le déchargeait de toute responsabilité dans les questions agitées et souverainement résolues.

C'est peu de temps après son retour à Florence qu'il envoya au prince Cesi un microscope. La lettre d'envoi et celle qu'il reçut en réponse sont les seules traces de cette invention que cependant on ne lui conteste pas. Toujours attentif aux événemens du ciel, l'apparition simultanée de trois comètes ne pouvait manquer de le préoccuper. Très souffrant à cette époque et obligé de ménager ses forces, il ne put les observer régulièrement; mais ses amis, qui le tinrent minutieusement au courant de leurs apparences, recueillirent avec soin ses idées sur la nature du mystérieux phénomène. Le résumé de ces conversations, publié par Mario Guiducci, donna lieu à une polémique devenue célèbre. Des jésuites du collége romain, se trouvant implicitement attaqués par Guiducci, répondirent dans un long pamphlet, intitulé *la Bilancetta,* publié sous le pseudonyme

de Fossario Sarsi, et qui leur attira la vigoureuse réplique intitulée par Galilée *il Saggiatore*. *Il Saggiatore* contient des remarques d'un grand sens sur la physique et sur la méthode expérimentale. Les Italiens le considèrent en outre comme un modèle de bonne plaisanterie. C'est un ouvrage classique, et malgré la sécheresse du sujet de bons juges n'ont pas craint de le placer à côté des chefs-d'œuvre de Pascal et de Molière. Il me faudrait, pour les contredire, une connaissance plus profonde de la langue italienne. Je dois dire cependant qu'à une première lecture le *Saggiatore* paraît un peu long. Galilée, qui veut tout dire, manque souvent de vivacité et de précision, il balance trop longtemps le trait avant de le lancer; loin de resserrer sa pensée, il l'étend, la développe et refroidit ses plaisanteries en les prolongeant. Citons un exemple : Guiducci a fait remarquer que certaines étoiles invisibles à l'œil s'aperçoivent très nettement dans la lunette, et pour celles-là, dit-il, l'accroissement de dimension est infini : l'auteur de *la Bilancetta* critique ce langage. D'après les principes de Galilée, l'accroissement, dit-il, est le même pour tous les astres. Il doit donc être infini dans tous les cas, et l'extravagance manifeste de cette conclusion lui assure un triomphe facile. Galilée lui répond : « Lorsque Guiducci a parlé d'un accroissement infini, il n'a pas supposé qu'un lecteur pût se trouver assez pointilleux pour prendre l'expression à la lettre et l'attaquer là-dessus. Personne n'est étonné de cette façon de parler ni ne la trouve obscure, et l'on dit à chaque instant infini au lieu de très grand. Mais, je vous prie, seigneur Sarsi, si le sage se levait pour vous dire : Le nombre des sots est infini, que lui répondriez-vous? » Le trait est plus vif que délicat, et même à un jésuite Pascal eût peut-être hésité à le lancer. On peut affirmer au moins qu'il s'en serait tenu là, sans ajouter, comme Galilée, que, la terre étant limitée, le nombre de ses habitans l'est nécessairement et par conséquent celui des sots, quelque grande que l'on en veuille supposer la proportion.

Au moment où le *Saggiatore* était livré au public, le cardinal Barberini venait d'être appelé au trône pontifical sous le nom d'Urbain VIII. Il connaissait et aimait depuis longtemps Galilée, qui s'empressa de lui dédier son ouvrage et se rendit à Rome pour le féliciter de son avénement. Il obtint plusieurs audiences intimes dans lesquelles il fut très content du saint-père et le saint-père de lui. Son crédit et sa faveur furent remarqués et enviés. Urbain VIII lui fit force caresses, accorda une pension à son fils Vincent, en y joignant pour lui-même un grand nombre d'*agnus Dei*. Leurs entretiens roulèrent sur le mouvement de la terre; le saint-père daigna lui démontrer ses erreurs. Tout en gardant une attitude soumise

et respectueuse, Galilée opposa à ses raisonnemens des objections modestes dont Urbain VIII ne parut nullement blessé; le déclarant au contraire aussi savant que pieux, il lui conserva son affection et son estime. Lors de son départ, il écrivit au grand-duc : « C'est avec une affection paternelle que nous avons reçu notre cher fils Galilée. Sa gloire brille dans le ciel et sa réputation remplit la terre; au mérite des lettres il réunit le zèle d'une piété sincère. L'abondance de nos vœux l'accompagne dans sa patrie, où, rappelé par vous, il retourne aujourd'hui. »

Sans se préoccuper des empêchemens et des dangers, Galilée, toujours pressé du même zèle pour le véritable système du monde, travaillait sans relâche à l'éclaircir et à le prouver; d'irrésistibles argumens fermentaient dans sa pensée, et il souffrait impatiemment la loi du silence imposée par Paul V. Rassuré par l'amitié d'Urbain VIII, il osa pour la première fois, dans un ouvrage imprimé, traiter ces dangereuses questions, et publia ses dialogues sur le système de Copernic et de Ptolémée. La malicieuse finesse de sa préface est extrêmement habile, et l'on s'explique qu'elle ait pu tromper la prudence des censeurs inattentifs ou inintelligens qui approuvèrent le livre au nom de la cour de Rome. « On a, dit-il, promulgué à Rome, il y a quelques années, un édit salutaire, qui, pour obvier au scandale dangereux de notre siècle, a imposé silence aux partisans de l'opinion pythagoricienne du mouvement de la terre. Plusieurs personnes ont témérairement avancé que le décret est le résultat d'une passion mal informée et non d'un examen judicieux. On a prétendu que des théologiens ignorans des observations astronomiques ne devaient pas couper les ailes aux esprits spéculatifs. De telles plaintes ont excité mon zèle; pleinement instruit de cette prudente détermination, je veux rendre témoignage à la vérité. Lorsque la décision fut prise, j'étais à Rome, où je fus applaudi par les plus éminens prélats. Le décret ne parut pas sans que j'en fusse informé. Mon dessein, dans cet ouvrage, est de montrer aux nations étrangères que sur cette matière on en sait en Italie autant qu'il est possible d'en imaginer ailleurs. En réunissant mes spéculations sur le système de Copernic, je veux faire savoir qu'elles étaient toutes connues avant la condamnation et que l'on doit à cette contrée non-seulement des dogmes pour le salut de l'âme, mais encore des découvertes ingénieuses pour les délices de l'esprit. »

Quoique les dialogues de Galilée soient composés avec un grand art et que l'on y retrouve à chaque page la netteté tout ensemble et la grâce de son esprit, les progrès des lumières et de la raison en ont rendu, il faut l'avouer, la lecture un peu difficile et fatigante : Galilée n'omet rien et se complaît à tout dire. La cause est gagnée

depuis trop longtemps pour qu'un si long plaidoyer puisse intéresser encore, et souvent le lecteur trouve que pour appuyer autant il faut compter bien peu sur son intelligence. Les longueurs sont excusées, il est vrai, par le cadre même du livre; Galilée donne à ses dialogues le mouvement et la vie d'une conversation piquante et variée. Les demandes et les réflexions du péripatéticien Simplicio justifient les deux interlocuteurs Sagredo et Salviati, dont l'inaltérable patience accumule d'aussi minutieux détails. Mêlant les comparaisons les plus familières aux argumens les plus nets et à des raisons invincibles, redressant leurs vues ou les confirmant mutuellement, ils se mettent judicieusement d'accord sur toutes les questions débattues. De temps en temps ils se réunissent pour presser Simplicio avec une force irrésistible. Ils l'accablent gaîment et le poussent à bout, mais ne le convainquent pas. Lorsque enfin leur adversaire, immolé à la risée du lecteur, semble n'avoir plus aucun refuge, les deux philosophes n'osent cependant pas conclure. Le niais Simplicio, obstiné jusqu'au bout à fermer les yeux, admire plus que jamais Aristote et croit toujours la terre immobile. L'ouvrage finit comme il a commencé, par un acte de prudence. Et en réponse au dernier argument de Salviati : « Vos raisonnemens, dit Simplicio, sont les plus ingénieux du monde, mais je ne les crois ni vrais ni concluans. » Et songeant à une réflexion qu'il trouve très sage, faite autrefois devant lui par une personne éminente devant laquelle il faut s'incliner, « nous n'observons, dit-il, que des apparences : de quel droit prétendez-vous limiter la puissance de Dieu en assignant les voies par lesquelles il lui a plu de les produire? — Vous avez raison, répondent les deux autres, admirons ensemble la sagesse infinie qui a tout créé, et n'essayons pas d'en pénétrer les abîmes. »

C'est sur cette prudente réflexion que les trois amis se séparent, et l'auteur lui-même, sans rien assurer, ni rien nier, remet, comme il a eu le soin de le dire, la décision à de plus habiles. Toutefois un tel ménagement ne pouvait désarmer ses adversaires. Ces déguisemens ne peuvent cacher un mépris manifeste pour la théorie de Ptolémée, et l'ironie perce à chaque page du livre. Il y avait d'ailleurs témérité évidente à agiter des questions déjà jugées, et insolence inouie chez un laïque à reproduire des objections tranchées depuis longtemps avec une autorité infaillible. L'exposition détaillée et complaisante d'une doctrine frappée déjà par les foudres de Rome était un désordre qui nourrissait l'esprit d'indépendance. Les ennemis de Galilée firent retentir l'Italie de leurs murmures et de leurs accusations; théologiens et péripatéticiens s'élevaient à l'envi contre lui. Les premiers, appuyés sur la parole de Dieu, méprisaient

les difficultés fondées sur le simple raisonnement, et l'accablaient avec un zèle amer sous les foudres de l'Écriture. Il a été dit par exemple : Le ciel est en haut et la terre en bas. — Si la terre tournait dans un cercle qui embrasse Mercure, Vénus et le soleil, serait-elle réellement située en bas? — Lorsque Josué a défendu au soleil de se mouvoir vers Gabaon, Dieu, obéissant à sa voix, l'a arrêté au milieu du ciel; on ne peut ni l'ignorer ni l'oublier. — C'est donc le soleil qui se meut; arrête-t-on ce qui est immobile? Quand l'ombre rétrograda sur le cadran d'Achias, le soleil remonta de dix degrés; suivant les partisans de Copernic, la terre a rétrogradé et non le soleil; l'embarras d'une telle interprétation est manifeste. Isaïe, inspiré de Dieu, était pénétré de la sagesse à laquelle rien n'est caché; il savait la vérité. Que lui eût-il coûté de la dire nettement? Tous ces argumens, mêlés d'invectives et d'outrages, étaient puisés dans le livre dont *il faut observer et croire les paroles sous peine d'être maudit*. Imprimés de plus avec approbation de la cour de Rome, dont l'examinateur, qui les avait lus avec beaucoup d'attention et de plaisir, les déclarait solides et bien appuyés sur l'Écriture, ils paraissaient d'ailleurs sous la protection personnelle d'Urbain VIII. On voit en effet sur le frontispice de l'ouvrage qui les résume les trois abeilles des Barberini appuyer avec force leurs antennes sur le globe de la terre, et on lit au-dessus : *His fixa quiescit* (fixé par elles, il repose).

Galilée ne répondit rien. Il fut plus hardi vis-à-vis des péripatéticiens, qui lui opposaient l'autorité d'Aristote. La réfutation était facile, et leur ignorance, égale à leur emportement, semblait plus digne de mépris que d'une réponse sérieuse. On peut en juger par les annotations équitables, quoiqu'un peu vives, écrites de sa main en marge du traité du péripatéticien Rocco : *O elefante*, dit-il en s'adressant à l'auteur; puis il le nomme successivement *pezzo di bue, animalaccio, ignorantissimo, castrone, meschero, capo grosso, animale, balordone, ignorantissimo bue, capo durissimo, grandissimo bue, sopra gli ignoranti ignorantissimo, arcibue, bue*, tout cela pour lui-même bien entendu, et écrit à la main en marge de son exemplaire. Un tel livre serait tombé de lui-même; Galilée prit cependant la peine de le combattre; un peu ironique, mais courtois, il nomma cette fois l'auteur *mio dolce* et *mio bello*, et, s'il se laisse aller à montrer toute sa pensée, il en atténue l'expression. « Dieu veuille, dit-il, que l'obstination soit la seule cause de vos erreurs! On en peut guérir, tandis que la stupidité et la faiblesse sont incurables. »

Tout cela n'était pas fait pour calmer les oppositions furieuses soulevées de tous côtés par la publication de ses *Dialogues*. Menacé

par tant d'ennemis, Galilée avait pour refuge la protection du saint-père, dont la molle condescendance faisait murmurer tous les cardinaux. Se fiant par malheur sans réserve à son amitié, il prenait peu de soin de la ménager. Sa piquante raillerie suivait ses adversaires sur toutes les voies où ils s'égaraient, et, passant en revue toutes leurs mauvaises raisons sans en dédaigner aucune, il n'avait eu garde d'oublier celles que le pape lui avait opposées lors de son voyage à Rome. Les traits dirigés avec tant d'art contre le niais Simplicio tombaient donc en partie sur l'amour-propre chatouilleux du saint-père. Urbain VIII se crut méprisé; sa colère, irritée contre tant d'irrévérence, lui fit oublier qu'inaccessible aux injures, il devait les remettre et les pardonner. Personne ne le lui rappela, et, lâchant la bride à la fureur des ennemis de Galilée, il le poussa vers l'abîme.

III.

Galilée fut mandé à Rome; en vain le grand-duc fit-il représenter au saint-père que le livre dont on venait blâmer et inquiéter tout à coup l'auteur était publié depuis deux ans avec l'approbation expresse des censeurs romains, qui avaient corrigé le texte en divers endroits et exigé la suppression de plusieurs passages. A Florence en outre, un nouvel examen ecclésiastique avait précédé l'impression, qui offrait ainsi toute garantie. Galilée semblait donc devoir être hors d'atteinte; il proposait d'ailleurs de rendre compte de sa conduite et de ses écrits devant un envoyé du saint-siége, soumettant avec humilité au jugement de ses supérieurs tout ce qu'il avait dit, écrit ou enseigné, et renonçant à toute erreur dont il se serait rendu coupable, comme à toute opinion reconnue dangereuse ou suspecte. Les médecins alléguaient enfin sa santé languissante et presque désespérée. A l'âge de soixante-dix ans, dans son état de souffrance et de faiblesse, il ne pouvait entreprendre sans danger le voyage de Rome. Urbain VIII fut inexorable; Galilée dut partir au cœur de l'hiver. Une maladie contagieuse qui régnait alors en Toscane l'obligea à une quarantaine de vingt jours : il arriva le 19 février à Rome. Affectueusement reçu chez l'ambassadeur de Toscane, il y resta jusqu'au mois d'avril. Entouré de soins assidus, il était là parfaitement libre; mais il jugeait prudent de ne pas sortir, et plusieurs cardinaux dont il recevait les visites officieuses le confirmèrent dans cette idée. Il avait hâte d'en finir, et pressait ses amis de faire terminer son affaire : il reçut l'ordre de se rendre dans le palais de l'inquisition, où il resta dix-neuf jours, fort bien traité d'ailleurs, logé dans le propre appartement du fiscal, libre d'aller et de venir dans ce vaste palais, et faisant bonne chère, grâce

à la courtoisie de l'ambassadeur, qui chaque jour lui envoyait ses repas. On le renvoya bientôt à l'ambassade en lui défendant, sous peine d'excommunication, de rien révéler sur les interrogatoires. Sa santé était d'ailleurs fort bonne, meilleure même qu'auparavant. Pendant sept semaines, il n'entendit plus parler du saint-office; l'ambassadeur pressait le pape et les cardinaux, qui promettaient une solution prochaine. Trois jours avant la conclusion du procès, cet ambassadeur rend compte au grand-duc d'une importante entrevue qu'il vient d'avoir avec Urbain VIII. « J'ai de nouveau, dit-il, sollicité l'expédition de la cause de Galilée. Sa sainteté m'a appris que, dans le cours de la semaine prochaine, il sera mandé un matin au saint-office pour y entendre prononcer la décision ou la sentence. Sur cela, je suppliai sa sainteté de vouloir bien, en considération de son altesse sérénissime, notre souverain, mitiger la rigueur dont la sainte congrégation aurait cru devoir user dans cette affaire, pour laquelle son altesse avait déjà reçu d'elle tant de faveurs, dont elle lui témoignait personnellement sa reconnaissance. » Le pape répondit que l'on avait accordé toutes les facilités possibles. « Quant à la cause, ajoutait-il, on ne peut faire moins que de prohiber cette opinion, parce qu'elle est erronée et contraire aux saintes Écritures, qui ont été dictées par la bouche de Dieu même, *ex ore Dei.* »

Le lundi 20 juin, Galilée fut mandé au saint-office et s'y rendit le lendemain matin seulement; on le retint, et le mercredi 22, on le mena à l'église de la Minerve, par-devant les cardinaux et les prélats de la congrégation, pour lui lire la sentence et lui faire abjurer son opinion. La sentence porte la prohibition de son livre et sa propre condamnation à la prison du saint-office pendant un temps limité par le bon plaisir de sa sainteté. Il lui fallut en outre prononcer l'abjuration qu'on lui dicta. — « Moi, Galilée, dit-il à haute voix, dans la soixante-dixième année de mon âge, à genoux devant vos éminences, ayant devant mes yeux les saints Évangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre. » On prétend qu'après avoir prononcé ces paroles, Galilée, poussé à bout, frappa la terre du pied en laissant éclater son impatience et son mépris dans une exclamation devenue célèbre : *e pur si muove.* Il le pensa sans aucun doute, mais il n'ignorait pas qu'il y a le temps de se taire et le temps de parler. Tant de franchise l'eût exposé à de grands périls, et le caractère de Galilée permet difficilement de croire à un tel élan. On ne trouve en lui ni cette noble vigueur que les épreuves fortifient, ni la généreuse ardeur que la menace excite et soutient. La crainte au contraire abattait les forces de son âme : il redoutait le martyre, le jugeait fort inutile à affronter, et ne s'en cachait pas.

C'est la pensée qui devant le tribunal a dirigé toute sa conduite. Humblement soumis en paroles, il avait affecté et promis en toute occasion une parfaite obéissance, et aucun de ses interrogatoires n'accuse le moindre dessein de résistance. Après avoir satisfait à l'*examen rigoureux* de ses juges, il n'y a nulle apparence que, par une dernière parole de raillerie, il ait osé les braver. Plusieurs biographes ont affirmé que ce rigoureux examen du saint-office n'était autre chose que la torture, et qu'on exerça sur Galilée les dernières rigueurs : cette supposition n'a pas de fondemens sérieux. Tout prouve au contraire que les tortures morales sont les seules dont il ait souffert, et en interdisant sévèrement le compte-rendu du procès on a voulu, comme l'a supposé avec beaucoup de vraisemblance M. Trouessard, cacher non la sévérité, mais l'indulgence. Le saint-office, qui avait pour mission de maîtriser les esprits par la crainte, ne pouvait renoncer à sa réputation d'inexorable rigueur. Si l'amitié vigilante du grand-duc de Toscane obtint que Galilée fût traité avec douceur, il était utile de laisser croire le contraire. Lorsque d'ailleurs, conformément aux habitudes qu'*il fallait bien suivre*, comme l'a dit récemment M. le préfet des archives secrètes du saint-siége, Galilée fut menacé de la torture s'il ne disait pas la vérité, « je ne tiens pas, répondit-il avec terreur, je n'ai pas tenu à cette opinion de Copernic depuis que l'on m'a signifié l'ordre de l'abandonner. Au surplus, je suis dans vos mains; faites de moi ce que vous voudrez : je suis ici pour faire ma soumission, je n'ai pas tenu à cette opinion depuis qu'elle a été condamnée. » Pourquoi aurait-on usé de violence envers celui qui, protestant contre toute idée de rébellion, se déclarait très haut l'enfant soumis et obéissant de l'église et fléchissait avec résignation devant le tribunal dont il n'implorait que la clémence? Malgré ces raisons décisives, je me sens troublé, je l'avoue, par un souvenir déjà ancien. Très jeune encore, je me trouvais à Rome avec l'aimable et savant M. Ampère. Plein de confiance alors dans le raisonnement, il m'arrivait souvent de lui démontrer que certaines choses devaient être ou avaient dû être de telle manière et non autrement; mais lui, par une seule phrase, renversait toute ma dialectique. « *Vous oubliez*, me disait-il, que *nous ne sommes pas dans le pays de la logique;* » vérification faite, il avait souvent raison, et comme ma confiance dans les démonstrations renaissait sans cesse, sa maxime devint bientôt entre nous d'un usage assez commun pour être réduite sans inconvénient à un seul mot, prononcé sur le ton de l'avertissement : — *la logique!*

Laissons donc de côté les raisonnemens et ne nous piquons pas d'invoquer la logique, qui ne peut rien prouver lorsqu'il s'agit de Rome. Répétons seulement qu'aucun document positif ou même

vraisemblable ne nous oblige à croire qu'on ait torturé Galilée. L'abjuration honteuse qu'on lui imposa fut son seul martyre; c'est le sentiment commun de tous ceux qui ont étudié et discuté les faits avec impartialité. La sentence ne fut pas exécutée dans sa dernière rigueur : Urbain VIII ne poussa pas la vengeance jusqu'à cette cruauté; le soleil s'était couché bien des fois sur sa colère. En voyant Galilée abattu et humilié, il se souvint qu'il avait été son ami, et il eut pitié de ses angoisses; au lieu d'une prison, il lui assigna pour résidence le palais de Piccolomini, archevêque de Sienne. Galilée resta cinq mois à Sienne. Vers les premiers jours de décembre, l'ambassadeur de Toscane, toujours ardent à le servir, obtint pour lui la permission de résider à sa maison de campagne d'Arcetri, près de Florence, sous la seule condition d'y recevoir peu de monde et de n'y pas tenir d'assemblée académique. Aidé et animé cependant dans sa retraite par l'amitié persévérante du duc Cosme et de son digne frère Léopold, entouré sans cesse de disciples studieux et dévoués, il reprit pour les perfectionner les grandes idées auxquelles l'avaient préparé les méditations de toute sa vie. Il avait depuis longtemps formé le projet d'utiliser l'observation des satellites de Jupiter pour la détermination des longitudes en mer. Tel était le but de tant d'études assidues et scrupuleuses qui lui révélaient enfin, il le croyait du moins, la loi de leur inconstance et de leurs irrégularités en lui permettant de prédire leurs fréquentes éclipses au moyen des lois immuables qui règlent leurs mouvemens. Il espérait, à l'aide de ces quatre petits corps, indiquer avec la dernière précision le moment d'une observation. Le roi d'Espagne et les états de Hollande avaient accueilli successivement ses propositions, et jusque dans l'extrémité de la vieillesse il s'occupa sans relâche d'apporter les améliorations suggérées par l'expérience des navigateurs les plus habiles et les plus pénétrans.

La détermination de l'heure exacte du lieu de l'observation étant un des élémens essentiels de l'observation, il fallait perfectionner l'horlogerie, encore très imparfaite : Galilée reprit donc les observations sur le pendule, et décrivit avec précision le mécanisme propre à entretenir le mouvement en le transmettant aux aiguilles sans en altérer l'uniformité. La question, longtemps discutée, est aujourd'hui complétement éclaircie, et l'on peut voir à Paris, au Conservatoire des Arts et Métiers, une horloge construite sur les indications données par Galilée à Viviani, et publiées par lui plusieurs années avant les travaux d'Huyghens sur le même sujet. Galilée se croyait toujours à la veille de résoudre définitivement et pratiquement le célèbre et important problème des longitudes : il s'en occupa sans relâche, et avec une confiance persévérante, jusqu'au jour où la perte de sa vue, arrêtant douloureusement ses ef-

forts, lui enleva à la fois toutes ses espérances et le fruit de tant de travaux.

Tout en poursuivant la solution du problème des longitudes, Galilée avait repris avec ardeur, comme un souvenir embelli de sa jeunesse, les travaux sur la pesanteur, qui à Pise, cinquante ans auparavant, avaient excité l'admiration de ses disciples. Il rédigea cinq *dialogues* sur *deux sciences nouvelles*, publiés pour la première fois à Leyde en 1638, trois ans avant sa mort. Le livre tient ce que promet le titre. Les deux premiers dialogues, relatifs à la résistance des matériaux, n'ont pas, il est vrai, toute la rigueur à laquelle ils semblent prétendre : plusieurs des résultats s'éloignent de la vérité, et l'expérience le lui aurait facilement démontré; mais dans les derniers dialogues, le raisonnement seul est invoqué, et le créateur de la physique expérimentale se montre un théoricien hardi et novateur. Les erreurs, inévitables dans de telles questions abordées pour la première fois, n'amoindrissent pas la grande importance de l'ensemble. Galilée a vu le premier que ces phénomènes si complexes sont soumis à des lois certaines et précises; il a ouvert et montré la voie, et c'est en suivant ses principes que l'on est parvenu à le corriger.

Le troisième et le quatrième dialogue sont relatifs au mouvement des corps pesans. Galilée y pose les véritables fondemens de la science du mouvement, et des juges illustres les ont considérés comme son œuvre capitale. Dans le dialogue sur le *mouvement* comme dans l'étude de la *résistance des matériaux* et dans le traité sur l'*équilibre des corps flottans*, l'expérience est rarement invoquée. Quoique dans l'esprit de Galilée elle domine tout et doive prononcer en dernier ressort, la théorie tout entière est construite sans elle. « Les lois de la nature sont, dit-il, les plus simples qu'il se puisse; il n'est pas possible de nager mieux que les poissons ou de voler mieux que les oiseaux. Élevons donc notre pensée jusqu'à la règle la plus parfaite et la plus simple : nous formerons la plus vraisemblable des hypothèses. Suivons-en curieusement les conséquences, que les mathématiques les transforment sans scrupule en théorèmes élégans : nous ne risquons rien. La géométrie a étudié déjà bien des courbes inconnues à la nature, et dont les propriétés ne sont pas moins admirables : c'est à elle seule aussi qu'appartiendront nos résultats, si l'expérience ne les confirme pas. » Cette bonne foi envers soi-même, qui subordonne tout à l'expérience, est le trait distinctif de la méthode de Galilée. Mais pourquoi, dira-t-on, suivre laborieusement les doctrines d'un principe encore douteux? La véritable philosophie naturelle ne demanderait-elle pas au contraire qu'on le vérifiât tout d'abord par l'étude directe de la nature? — Galilée a répondu, nous venons de le dire, à cette objection

qu'il prévoit en réclamant pour le physicien les droits accordés au géomètre de s'exercer sur les créations de son esprit sans exiger que la nature les lui présente elle-même. Cette réponse excuse sa méthode sans en faire comprendre toute la portée. La vérification directe d'un principe est, il faut le remarquer, presque toujours inaccessible à l'observation comme à l'expérience. Comment vérifier par exemple que la vitesse d'un corps pesant est proportionnelle au temps de la chute? Où prendre pour la mesurer à chaque instant cette abstraction que nous nommons vitesse, et qui n'a de réalité que dans la pensée? Il faut nécessairement transformer le principe, et dans la longue suite de ses conséquences en trouver enfin qui soient accessibles à l'observation. Quand Galilée a montré que cette loi de vitesse posée *à priori* exige que les espaces parcourus soient proportionnels au carré du temps, et que la même loi doit s'étendre à la chute sur un plan incliné, il lui reste à constater qu'un trajet quatre fois plus long est accompli en un temps double, et les raisonnemens ont transformé en épreuve décisive une épreuve qui, faite *à priori,* n'aurait fourni au contraire qu'un fait curieux, mais sans portée. Il en est de même du mouvement parabolique : un projectile dans l'air ne laisse pas de trace, et la détermination graphique de la courbe qu'il décrit serait difficile. Galilée ne s'en préoccupe nullement : ses raisonnemens, fondés sur des principes qui lui semblent plausibles, mais qu'il sait douteux, le conduisent à trouver que la trajectoire est parabolique et révèlent en même temps les lois précises suivant lesquelles elle est parcourue. Ces lois une fois posées, il en résulte de nombreuses conséquences, parmi lesquelles on en trouve certaines dont la vérification facile sert de démonstration tout aussi rigoureuse que l'impraticable relevé direct de la trajectoire. Juger les principes par la vérification expérimentale des conséquences les plus éloignées, telle est, on le voit, la méthode constante de Galilée et le fondement solide de la science moderne.

Parmi les jeunes gens qui, admis dans son intime familiarité, aidaient aux derniers travaux de Galilée en s'efforçant de lui tenir lieu des yeux qui lui manquaient, Viviani se distingue surtout par sa vive tendresse pour l'illustre vieillard. Il se glorifia toute sa vie d'avoir été le dernier disciple d'un si grand maître, et Galilée de son côté, rendant à la fois témoignage à son aimable caractère et à la distinction de son esprit, écrivait à un ami que les soins donnés à un tel élève étaient pour lui un plaisir sans fatigue. Une intimité de quatre années donne une grande valeur aux documens qu'il a été soigneux de recueillir et qu'il nous a transmis. « Galilée, dit-il, avait l'air enjoué, surtout dans sa vieillesse; d'une complexion naturellement très forte, il s'était affaibli par les travaux de l'esprit

et les fatigues du corps. La jouissance du grand air lui semblait le meilleur allégement des passions de l'âme et le meilleur préservatif de la santé. Aussi, depuis son retour de Padoue, il habita presque toujours loin des bruits de Florence. La ville lui paraissait en quelque sorte la prison des esprits spéculatifs, et il regardait la campagne, au contraire, comme le livre de la nature toujours ouvert à ceux qui aiment à le lire et à l'étudier. Aussi avait-il peu de livres, mais seulement les plus excellens. Son goût pour la solitude et le calme de la campagne ne l'empêchait pas de goûter le commerce de ses amis. Il aimait à se trouver à table avec eux et appréciait particulièrement l'excellence et la variété des vins de tous pays, dont il avait toujours une provision venant de la cave même du grand-duc. C'était lui-même qui taillait et liait les vignes avec un soin et une adresse plus qu'ordinaires; il se plaisait à l'agriculture et y voyait à la fois un passe-temps et une occasion de philosopher sur la végétation et la nutrition des plantes et les autres merveilles de la création. Ennemi de l'avarice, il dépensait largement pour faire des expériences, soulager des malheureux, recevoir et honorer les étrangers, et venir en aide à ceux qui excellaient dans un art ou une profession quelconque. Il les gardait dans sa propre maison jusqu'à ce qu'il eût assuré leur existence. J'y ai vu un grand nombre de jeunes gens, Allemands, Flamands et autres, sculpteurs, peintres, mathématiciens. » Je n'ajouterai qu'un mot à ce portrait si nettement tracé : lorsque Viviani a connu Galilée, l'illustre vieillard, accablé de douleurs et d'infirmités, avait conservé la sérénité de son esprit et l'affabilité de ses manières. Un caractère est bien fortement trempé lorsqu'il reste aimable et charmant malgré tant de motifs de tristesse et d'impatience.

En étudiant la vie et le caractère d'un grand homme du passé, j'ai quelquefois aperçu parmi nos contemporains quelque figure qui se rapprochait de la sienne, et lorsqu'une étude attentive, en multipliant les analogies, vient confirmer cette première vue en l'absence de documens complets et précis, il semble permis de l'accepter comme le guide le moins incertain que l'on puisse suivre pour compléter le portrait. C'est ainsi que, malgré la différence des sujets d'étude, la physionomie de Képler se rapproche pour moi de celle de l'illustre physicien anglais Faraday; mais, pour trouver une ressemblance à Galilée, j'ai besoin de me représenter Ampère gardant toute la profondeur et toute la solidité de son génie, et doué par surabondance de l'esprit lucide et brillant d'Arago.

J. Bertrand.

DE L'ENSEIGNEMENT

DES

ARTS DU DESSIN

Tous les arts du dessin, peinture, sculpture, architecture, sont depuis quelque temps chez nous dans un état de malaise et de crise que les plus optimistes ne peuvent contester. Sous quelque drapeau qu'on se range, qu'on soit du parti du dessin, qu'on soit du camp de la couleur, qu'on tienne pour l'idéal ou pour le réalisme, chacun, à sa manière, reconnaît et confesse que l'art en France décline et s'amoindrit. Coup sur coup, depuis quelques années, nous avons vu s'éteindre, presque tous avant l'heure, les hommes qui soutenaient le mieux, qui promettaient de soutenir encore l'honneur de notre école, et non-seulement il n'apparaît personne qui soit de taille à les faire oublier, mais l'envie même de les remplacer, l'ambition d'hériter d'eux, ne se manifestent nulle part. Est-ce faute de talent? Non, toute sève n'est pas morte; il nous naît encore des artistes, seulement ils sont d'un autre ordre que ceux que nous perdons. Cette jeunesse intelligente, habile, qui s'avance et qui bientôt aura tout envahi, ne croyez pas qu'elle aspire à de bien hautes destinées. Son but est des plus modestes; il lui faut le succès, le succès avant tout, n'importe par quel moyen. De l'éclat, peu d'études et beaucoup de profit, voilà son rêve, voilà comment elle use du talent quand par hasard Dieu le lui donne. Elle se résigne au terre-à-terre, disons mieux, elle en a le goût.

Aussi nous comprenons qu'en face de tels symptômes les hommes à qui chez nous l'état confie le soin de faire fleurir les arts se soient sérieusement émus, et que l'idée leur soit venue de modifier les

bases de notre enseignement. On s'en prend malgré soi au mode de culture quand la pépinière s'appauvrit.

Assurément, dans les arts du dessin, la bonne direction des études, les saines méthodes d'enseignement, sont les premières conditions du succès. On peut se demander pourtant si l'état général des esprits, l'activité plus ou moins grande des passions sociales, certains courans d'idées, certains développemens de la richesse dans telles ou telles mains, peut-être aussi le caractère plus ou moins généreux, plus ou moins élevé des institutions politiques, n'exercent pas souvent sur les créations de l'art une influence, sinon aussi directe, du moins presque aussi décisive que les procédés de culture et les systèmes d'enseignement. Quoi qu'il en soit, nous admettons, lorsque la source semble baisser et menace de tarir, qu'on la sonde et qu'on tente d'en changer le régime; mais si inquiet qu'on fût, si impatient de corriger le mal, était-ce en cachette, à huis clos, qu'il fallait chercher le remède? A quoi bon ce mystère? où était le danger d'attendre un peu, de consulter avant d'agir? Remanier de fond en comble ce grand système d'enseignement qui, sous des noms divers, mais au fond presque toujours le même, a traversé tant de régimes, assisté sans secousses à tant de catastrophes, et qui comptait déjà plus de deux siècles accomplis, n'était-ce pas une assez grosse affaire pour n'y mettre la main qu'après mûre réflexion? Sans doute il est des cas où le succès dépend d'un secret bien gardé, où sous peine d'échec, d'échec plein de périls, il faut saisir l'occasion, ne se fier qu'à soi, se contenter de sa propre sagesse; l'histoire est là pour nous le dire. S'ensuit-il qu'en toute circonstance et pour les moindres entreprises le secret et le silence soient les conditions du salut? Il y a presque de l'irrévérence à copier ainsi certains modèles sans à-propos et sans nécessité. C'est là, pour ne parler que de la forme, le vice radical de ce décret inopiné que *le Moniteur* du 15 novembre 1863 a si brusquement mis au jour. Fût-il irréprochable au fond, cette apparence de surprise, ce simulacre de coup d'état lui auraient enlevé tout crédit. Supposez au contraire qu'on l'eût annoncé d'avance, mis à l'étude et discuté, non pas même en public, mais entre soi, dans quelque commission choisie et présidée comme on l'aurait voulu, il n'en fallait pas davantage pour que tout prît un autre cours. Ce qu'il y a de bon dans le décret y fût resté, cela va sans dire, et les imperfections, les oublis, les inadvertances, les mesures impraticables auraient en partie disparu. La moindre discussion, même la plus amie et la plus complaisante, suffisait à rendre ce service.

Nous ne parlons là que des choses; à plus forte raison, vis-à-vis des personnes, le calcul était bon d'agir ouvertement. Que de justes

griefs, que d'irritations regrettables on évitait par là! Chose étrange, c'est par appréhension de ces griefs, de ces irritations, c'est pour se délivrer de discussions embarrassantes, pour éviter les questions personnelles, qu'on a conduit l'affaire en toute hâte et en secret, presque comme un complot; on croyait que le fait accompli couperait court à toute résistance, à toute réclamation. L'événement a prouvé le contraire. Évidemment il aurait mieux valu user de plus de courtoisie envers ceux qu'on voulait dépouiller : ils n'auraient pas crié plus fort, et, bruit pour bruit, en les avertissant, on aurait mis de son côté le bon droit et la bienséance.

Mais nous n'aurions rien fait! s'écrient les partisans de la mesure. Annoncer nos projets, c'était déchaîner la tempête. Nos adversaires avertis auraient remué ciel et terre, et devant ce conflit la main qui signe les décrets se serait prudemment abstenue. Il n'y avait donc pas de milieu, c'était à prendre ou à laisser; il fallait renoncer à tout ou procéder avec mystère. A quoi nous répondons que le plus sûr moyen, l'infaillible recette d'avoir pour soi l'opinion d'abord et par elle cette main qui signe les décrets, c'était de dire tout haut, d'annoncer franchement le projet de réformes, et, bien mieux, d'en saisir directement, publiquement ces adversaires qu'on redoutait si fort. Avec ménagement, mais avec fermeté, on les eût invités à exécuter de bon accord, dans l'intérêt des arts, ce qu'il y avait d'évidemment utile dans les innovations qu'on méditait, et alors de deux choses l'une, ou ils se seraient rendus de bonne grâce à cette mise en demeure, ce qui simplifiait tout, ou leur refus, à supposer qu'il fût possible, autorisait à tout, sans leur laisser un mot à dire.

Pourquoi donc n'avoir pas suivi une marche si naturelle? Pourquoi cette brusquerie qui fait notre étonnement? On nous en donne la raison; citons les termes officiels, les paroles de M. le ministre de la maison de l'empereur. « Si mon administration, a-t-il dit (1), n'a pas consulté l'Académie des Beaux-Arts lorsque l'étude dont ces réformes ont été l'objet m'a été présentée, *l'Académie ne doit s'en prendre qu'à elle-même.* »

Qu'est-ce à dire? L'illustre compagnie a donc tout récemment commis quelque imprudence, laissé lire clairement au fond de sa pensée, émis un vote, prononcé des paroles qui lui défendent d'accepter même une discussion touchant la moindre atteinte à ses prérogatives? Rassurez-vous; M. le ministre va vous dire ce qu'il entend par ces mots : *l'Académie ne doit s'en prendre qu'à elle-même.* Sachez qu'un certain jour, il y a trente-trois ans, un ministre de la

(1) Le 26 décembre 1863. Voyez le *Moniteur*.

monarchie, se proposant de donner, lui aussi, une impulsion nouvelle à nos arts du dessin, s'avisa de parler réforme à l'Institut. Demandez à ce ministre comment fut accueillie sa généreuse ouverture, quel refus péremptoire lui fut signifié! C'était le même corps, la même compagnie; il s'agissait, comme aujourd'hui, des règlemens de l'École des Beaux-Arts et de l'Académie de France à Rome. Que voulez-vous de plus? Pourquoi recommencer? L'épreuve est faite, l'Académie s'est prononcée : *elle ne doit plus s'en prendre qu'à elle-même.*

Ainsi rien n'est changé depuis trente-trois ans! L'Académie de 1831 et celle de 1864 sont une seule et même chose! Ce que l'une a refusé, l'autre ne peut l'admettre! Avoir consulté l'une, c'est savoir ce que l'autre va penser! Quelle identité prodigieuse! Si du moins, depuis un tiers de siècle, personne n'était mort dans cette classe de l'Institut, le miracle serait un peu moins grand; mais par malheur il n'en est pas ainsi. Savez-vous ce qui reste de cette Académie des Beaux-Arts de 1831? Cinq membres, pas un de plus. Et par qui ceux qui manquent sont-ils représentés? C'est ici la question principale. Notez que ce ministre, dont on vante à bon droit l'intelligente initiative, M. le comte de Montalivet, voulait mettre en présence l'esprit ancien et l'esprit moderne, et que dans la commission qu'il instituait, en appelant d'un côté les principaux membres de l'Académie, il lui donnait de l'autre, comme contradicteurs, les représentans les plus notables, les plus accrédités de la génération et des idées nouvelles. Or tous ces novateurs choisis par le ministre de 1831, que sont-ils devenus? Académiciens : l'intolérante compagnie, qui n'avait pas voulu conférer avec eux, les a tous appelés, tous élus tour à tour, un seul excepté, je crois; M. le ministre lui-même prend soin de nous le dire. Ils se sont assis sur ces bancs où naguère on fulminait contre eux; ils ont franchi le sanctuaire sans condition, sans amende honorable, n'acceptant avec l'esprit ancien d'autre accommodement que ce degré d'égards et de savoir-vivre qui pacifie les querelles sans altérer les convictions. L'action bienfaisante du temps, qui se glisse partout, pénètre donc aussi dans les académies! Et vous comptez pour rien de semblables recrues! Vous voulez que le corps qui s'en est enrichi soit aujourd'hui le même, exactement le même qu'il y a trente-trois ans! Vous croyez inutile de prendre son avis parce que d'avance, dites-vous, vous savez ce qu'il devra vous dire! Il y a là, n'en déplaise aux auteurs du décret, et quelles que soient leurs intentions, leur bonne foi parfaite, il y a là tout au moins erreur de date, anachronisme.

Oui, dans notre jeunesse, cette Académie des Beaux-Arts pouvait passer pour close, presque murée à nos idées les plus chères, à ce

libéralisme esthétique dont nous étions dès lors, dont nous sommes toujours les champions dévoués; nous la trouvions enchaînée à des partis-pris inflexibles; elle était à nos yeux tyrannique, oppressive, hors d'état de transiger sur rien; peut-être cédions-nous à quelques préventions; au fond, nous avions raison. Des faits, des faits publics le disaient hautement. C'était bien vraiment là l'Académie de cette époque : c'était son penchant habituel, son esprit dominant; mais aujourd'hui nous tomberions dans la routine à notre tour, si nous ne savions pas voir combien elle est changée. Non que, même aujourd'hui, il ne lui reste encore, comme à toute assemblée, certain fonds de son ancien esprit, et que livrée à elle-même elle ne pût quelquefois, surtout dans le choix des personnes, retourner à ses vieux penchans; mais en matière de goût vous ne trouvez plus trace de son intolérance : elle accepte et professe ces mêmes vérités qu'elle repoussait comme hérésies; elle entend, elle parle la langue de son temps; bien loin d'être exclusive, on pourrait presque dire qu'elle participe un peu de la mollesse générale des convictions d'aujourd'hui. Ainsi l'anachronisme est de toute évidence. On s'est mépris de deux façons, matériellement quant à la date, moralement quant aux personnes. On a cru qu'avant le décret l'Académie serait intraitable; on s'est imaginé qu'après elle serait souple, obéissante. Avant, rien n'était plus facile que de s'entendre avec elle : on avait dans ses rangs des auxiliaires certains, il ne fallait que vouloir; après, elle a prouvé qu'on la connaissait mal, et s'est acquis l'estime universelle en défendant avec mesure, et non sans énergie, sa dignité blessée.

N'insistons pas : si quelque chose en ce monde est prouvé, c'est qu'il y avait dix raisons pour une de consulter l'Académie, de ne rien promulguer, sans avoir pris, tout au moins, son avis, sauf même à ne pas le suivre : il n'est personne qui ne le sente, personne qui ne le dise, et même les auteurs du décret, s'ils n'en conviennent pas tout haut, en sont à coup sûr aujourd'hui aussi convaincus que nous. Ce point est hors de doute et sans contradiction possible.

Mais enfin, tout regrettable que soit le procédé, ce n'est après tout qu'une question de forme : si la mesure est bonne au fond, si le décret est conçu dans de saines idées, si les changemens qu'il consacre ont eu déjà d'heureux effets, s'ils en promettent plus encore, il faudra bien passer condamnation et laisser dire l'Académie. Mieux eût valu ne pas l'exclure : maintenant qu'on s'est passé d'elle, pourquoi récriminer? Acceptons le bien qu'on a fait, oublions ce qu'on aurait dû faire.

Nous ne demandons pas mieux : aussi bien l'intérêt du corps

académique n'est pas ce qui nous touche ici. Occupons-nous seulement du décret; ne parlons même pas des embarras que tout d'abord il a pu rencontrer. Ces troubles, ces moqueries, ces étourderies de jeunesse ne sont pas d'infaillibles arrêts. On a vu de sages mesures tout aussi mal débuter et plus tard conquérir la vraie faveur publique. Qu'on nous permette de le dire, si sur les bancs de notre école cet acte du pouvoir n'eût d'abord soulevé que de simples critiques, si ces jeunes esprits, troublés dans leurs plans d'étude, ne s'étaient cru le droit de réclamer d'un ton un peu trop véhément, nous aurions signalé plus tôt, dès le premier moment, dès l'apparition du décret, ce qu'il a, selon nous, de regrettable et de défectueux. Ne voulant pas souffler le feu, nous nous sommes gardé de mêler une voix discordante aux éloges et aux remercîmens que tant d'organes de la presse prodiguaient à ces nouveautés comme à une œuvre de délivrance et d'émancipation; mais aujourd'hui que le calme, sinon la soumission complète, est rentré dans l'école, tout scrupule doit cesser, et la critique peut reprendre ses droits. Nous allons donc dire notre avis franchement, sans complaisance et sans hostilité, aussi bien sur la question même de l'enseignement des arts du dessin que sur la solution qu'elle vient de recevoir; nous nous attacherons aux trois points principaux qui font la base du décret :

Le régime intérieur, la constitution de l'École des Beaux-Arts;
Le nouveau mode d'enseignement;
Les modifications introduites dans le système d'encouragement.

Il nous faudra chercher quel était avant le 13 novembre 1863 l'état de nos écoles de Paris et de Rome, ce qu'il importait de faire, les lacunes qu'on pouvait combler, les abus plus ou moins réels, les directions plus ou moins fausses qu'il y avait lieu de redresser; puis nous verrons ce qu'on a fait, et comment en dépassant le but, en mettant tout à neuf, on a tout compromis. Une réforme eût suffi, c'est une révolution qu'on a faite. Aussi, loin d'assurer le progrès qu'on prétendait servir, on court risque, au contraire, de rendre plus rapide la décadence qu'on voulait arrêter. Et maintenant quel remède? Suffira-t-il de retrancher quelques dispositions de détail? Non, l'expérience en est faite. On a eu beau, depuis six mois, corriger le décret et le recorriger, le modifier à la surface, en ajourner quelques parties, en supprimer quelques autres; on n'a rien changé, rien guéri. Le mal est plus profond. C'est le principe même, c'est l'esprit de l'organisation nouvelle qui en fait le vice et le danger.

I.

Cet esprit, quel est-il? Commençons par le dire, deux mots y suffiront.

Organiser de telle sorte l'enseignement des arts qu'avant tout il excite et développe chez les élèves l'originalité personnelle, telle est l'idée fondamentale, la raison d'être du décret. Lisez-le, consultez le rapport qui lui sert de préface, étudiez les réponses et les apologies de l'administration; partout vous trouverez cette même pensée, que l'originalité personnelle est chez nous en péril et qu'il faut lui porter secours. Le décret vient en aide à ces pauvres élèves qui ont vécu si longtemps sous le joug; il les arrache à la domination d'un pouvoir immobile, inflexible, ennemi de toute indépendance, sans égards pour les dispositions, les instincts, le sentiment individuel de chacun de ces jeunes gens, et abusant contre eux de l'appât des récompenses jusqu'à les faire passer « dans une sorte de filière » qui les façonnait tous sur un même patron. Enfin les voilà libres! l'ère de l'originalité commence! Tel est le signalé service que le décret, de bonne foi, croit rendre à l'art, à la jeunesse et au génie français.

Eh bien! nous allons voir à quelles conséquences ce système conduit, à quels périls il nous expose et ce que deviendrait l'honneur de notre école, s'il était longtemps triomphant.

Entendons-nous d'abord sur un point capital. Oui, vous avez raison, l'originalité dans les arts est le don souverain, la qualité suprême : sans originalité point d'artiste. Le savoir le plus consommé, les plus patiens efforts, la plus solide expérience, pâlissent devant la moindre flamme de véritable originalité. Mais ce trésor incomparable, ce n'est pas sur les bancs de l'école qu'on l'a jamais ni gagné ni perdu. Point de leçons qui vous le donnent si le ciel ne vous l'a départi, et quand vous l'aurez reçu, l'éducation la plus étroite et la plus exclusive ne saurait vous en dépouiller. Qui sait même si la lutte et la contradiction ne le fortifient pas, bien loin de l'amoindrir. Ainsi point de souci : la vraie, la grande originalité est ici hors de cause. N'en parlons pas, elle se défend d'elle-même, dès le berceau, pour ainsi dire, et son adolescence n'a que faire de votre protection. Plus tard, c'est autre chose. Lorsqu'elle aura franchi tous les obstacles, supporté les rigueurs, soutenu les épreuves de la discipline commune et qu'elle prendra son vol, s'il arrive que le public, mal éclairé peut-être, trop lent à l'apprécier, ne la soutienne qu'à demi, ou même pas du tout, il sera bon d'aller à elle, de ne pas la laisser languir dans sa fierté sur la terre étran-

gère ou sous quelque mansarde, de lui fournir prompte occasion de se manifester et de se faire comprendre; mais jusque-là, tant qu'elle est en croissance, tant qu'elle est à l'école, encore un coup, laissez-la faire, laissez-la se débattre et se frayer librement son chemin.

Puisqu'il en est ainsi, puisque l'originalité véritable échappe à votre tutelle et qu'il n'existe aucun moyen ni de la faire germer, ni de la faire grandir, ni même de la décourager, quelle est donc cette autre originalité dont le salut vous préoccupe, dont vous vous faites les patrons, et pour qui vous créez tout exprès un système d'enseignement nouveau? Il faut bien vous le dire, c'est la petite et trop souvent la fausse originalité : disposition d'un autre ordre, aussi fragile, aussi précaire que l'autre est saine et robuste; séduisante promesse, presque toujours trompeuse. Quand vous l'aurez bien caressée, bien protégée dans ce nouveau gymnase fondé en son honneur, quand elle aura grandi loin des doctrines monotones et des rudes études dont le contact l'effarouche, que vous donnera-t-elle en mettant tout au mieux? Quelques caprices spirituels, quelques gracieuses fantaisies, feux follets qui ne seront pas sans charme tant qu'elle aura quelque jeunesse; mais, le souffle bientôt venant à lui manquer, elle répétera jusqu'à son dernier jour les mêmes naïvetés, si c'est la candeur qu'elle affecte, les mêmes impertinences, si c'est l'audace qu'elle joue, si bien qu'à tous les yeux il sera clair enfin que sa candeur et son audace sont d'impuissantes maladresses et d'ignorantes présomptions.

Et c'est là ce qu'il faut cultiver à grands frais et propager comme en serre chaude! Mais à quoi bon? Cette originalité secondaire, la seule, répétons-le, dont il puisse être ici question, elle a son patron tout trouvé. Le public d'aujourd'hui lui bat des mains et lui ouvre sa bourse. Le fait n'est-il pas notoire? Le rapport officiel placé en tête du décret n'a-t-il pas soin de l'attester? « Le public, nous dit-il, n'ayant point de système, point de parti-pris, comprend tout et juge tout sans prévention, heureux quand il trouve un mérite quelconque sous les tentatives les plus audacieuses. » Cette impartiale indifférence mêlée d'amour pour la témérité, cette soif du nouveau, ce besoin de l'extraordinaire, cet engouement un peu crédule pour les dehors de l'originalité, n'est-ce pas, sans en médire et à quelques rares exceptions près, n'est-ce pas là notre goût du jour?

Que fait donc le décret? quelle position prend-il? Il se met hardiment à la remorque de la mode. Beau courage, à coup sûr, et grande utilité! Nous voudrions ne pas tomber dans une sorte de redite; mais comment faire? Ce même anachronisme dont tout à

l'heure l'Académie était l'occasion, le voilà qui reparaît à propos du public. Il y a trente ans (disons plutôt quarante), lorsque non-seulement l'Institut, mais tout le monde avait, en matière d'art, un parti-pris; lorsque personne, ou peu s'en faut, ne se piquait encore d'impartialité et ne jugeait sans prévention, sans esprit de système, une intervention du pouvoir en faveur de la liberté du goût, un acte protecteur donnant courage au sentiment individuel, pouvaient avoir, sinon très grand succès, du moins quelque opportunité; mais aujourd'hui à quoi bon et pourquoi? Le pléonasme est évident. C'est enfoncer la porte la mieux ouverte, souffler dans le sens du vent, pousser à une roue qui déjà va trop vite. Comprend-on qu'on s'amuse à bâtir une réforme sur une vieille idée, et qui n'est vieille après tout que parce que le besoin qu'elle exprime est déjà satisfait et plus que satisfait?

Ainsi l'esprit, le principe du décret, l'idée de patronner, par préférence et avant tout, l'originalité personnelle, c'est-à-dire d'enseigner ce qui ne s'enseigne pas, cette idée fausse et dangereuse en soi le devient d'autant plus qu'elle est moins opportune et qu'elle favorise outre mesure des penchans déjà surexcités, des penchans qu'il faudrait combattre, ou tout au moins régler et contenir.

II.

Mais que voulez-vous? dira-t-on. Demandez-vous qu'on restaure l'ancien état de choses purement et simplement? Vous en faites-vous le champion sans réserves? L'acceptez-vous tel qu'il était? En un mot, n'y avait-il rien à faire?

A juger de l'enseignement par l'état des études, c'est-à-dire par les résultats visibles du concours, nous dirons que dans ces derniers temps, sans qu'il y eût, tant s'en faut, sujet de se féliciter, rien cependant n'appelait la foudre sur notre école, rien n'exigeait que tout y fût changé. Dans les derniers concours, la peinture, il est vrai, avait peut-être dépassé le degré de faiblesse atteint déjà en d'autres temps; mais ses deux sœurs, la sculpture et l'architecture, s'étaient plutôt montrées avec quelque avantage. Nous l'avons dit, pour nous l'abaissement graduel de l'art, dont on s'alarme à si bon droit, n'est pas un fait purement scolaire : des causes générales et profondes contribuent pour une bonne part à cet affligeant résultat; mais nous ne prétendons pas que rien ne fût à reprendre dans notre enseignement. Depuis assez longtemps, un certain relâchement pouvait s'être introduit dans l'établissement principal, dans le centre de nos études, l'École impériale des Beaux-

Arts, et le jour était venu peut-être, sans toucher aux fondemens de ce vieil édifice, sans rien détruire et sans rien ébranler, d'y porter un peu de vie nouvelle, de l'ajuster à nos besoins.

Ainsi nous ne répondons pas que M. le surintendant des beaux-arts n'ait eu quelque raison de dire (dans la préface du décret) que certaines leçons, certains cours journaliers n'étaient pas toujours faits avec la même exactitude dans tous les mois de l'année, et que parfois le professeur, sobre de corrections, ne poussait pas très loin sa promenade à travers les bancs. Et comment en effet ces douze associés, chargés, chacun pour un douzième, de la tâche commune, s'en seraient-ils acquittés, les uns comme les autres, avec la même dose de dévouement et d'attention? Une fonction qu'on n'exerce qu'à si long intervalle et pour si peu de temps, peut-on la prendre en goût? peut-on s'y dévouer? Historiquement parlant, rien de plus simple à expliquer que ce professorat par douzièmes. Il naquit, comme on sait, avec l'Académie, dont les douze premiers fondateurs, les douze *anciens*, pour obtenir (1) le privilége de créer une corporation supérieure au corps de la maîtrise et à l'abri de ses persécutions, avaient accepté la charge à peu près gratuite d'enseigner la jeunesse, de poser le modèle et de faire la leçon. Pour rendre le fardeau plus léger, ils se l'étaient entre eux également réparti, et chacun avait fait son mois à tour de rôle. L'usage en persista tant que dura l'ancienne Académie; puis après la révolution, lorsque l'École sortit de ses ruines, séparée désormais de l'Académie nouvelle, qui renaissait de son côté comme classe de l'Institut, elle n'en reprit pas moins ses primitives habitudes, et l'enseignement collectif et fractionné fut rétabli sans objection. Assurément rien n'est plus respectable qu'une coutume aussi persévérante; mais peut-on faire au culte du passé un sacrifice indéfini? En principe, il est bon, surtout pour la jeunesse, de changer de maître quelquefois, de n'être pas toujours corrigé de la même façon, d'échapper à la tentation de trop aimer son guide et de le suivre de trop près, il est bon que de temps en temps on passe forcément sous une autre influence; mais douze fois par an, c'est évidemment trop. De si fréquentes mutations jettent dans les études un va-et-vient fâcheux : l'élève n'a pas le temps de connaître son maître, de bien comprendre ses conseils, d'en essayer l'application; le maître, de son côté, ne peut s'attacher à l'élève, s'assurer s'il en est compris et prendre à ses progrès un intérêt durable. Nous aurions donc voulu transiger avec la tradition, maintenir sans parcimonie ce large corps de professeurs qui a toujours constitué l'École,

(1) Par arrêt du conseil, sous la régence d'Anne d'Autriche (1648).

mais ne pas les charger tous les douze de professer le même cours. Ce cours, qui depuis deux cents ans a fait la vie, la force, la gloire de l'art français, le cours de dessin d'après l'antique et d'après le modèle vivant, nous l'aurions confié seulement à quatre professeurs, choisis et délégués par l'ensemble du corps et se succédant par quartier. Aux huit autres nous aurions demandé des cours spéciaux justement réclamés pour le complément des études, et par là nous aurions introduit dans le cours principal plus d'unité, une responsabilité plus directe, plus de suite, plus de régularité, sans toutefois renoncer au salutaire principe de la diversité d'enseignement.

Nous ne citons cet exemple que pour indiquer en passant dans quel esprit, dans quelle mesure, on pouvait innover à l'École des Beaux-Arts. Les plus innocentes réformes auraient suffi pour tout régénérer. Le programme était simple : modifier quelques attributions, élever les études, en élargir le cercle, leur imprimer une impulsion nouvelle, mais, avant tout, respecter le principe, la condition vitale, l'essence même de l'institution, c'est-à-dire son indépendance.

Ici, nous le savons, les auteurs du décret sont avec nous en profond désaccord. L'indépendance d'une école! Le mot est malsonnant pour eux. Une école a-t-elle donc besoin d'indépendance? Pourvu qu'un professeur soit libre de faire son cours, que lui faut-il de plus? Est-ce à lui de juger comment et dans quel sens sera dirigée l'école? Est-ce à lui de choisir, quand vient une vacance, le collègue qui lui convient le mieux? L'autorité dont il émane ne sait-elle pas mieux que lui et le choix qu'il faut faire et la voie qu'il faut suivre? Toute lumière ne vient-elle pas d'en haut? Des professeurs qui délibèrent, qui s'entendent entre eux, qui règlent leurs leçons, des professeurs qui se recrutent, quel scandale! quel exemple! quelle incroyable atteinte à la prérogative ministérielle! quelle dissonance dans nos institutions!

On reconnaît pourtant « qu'une règle acceptée de tous » permet une exception : les corps savans se recrutent eux-mêmes. Pourquoi? Probablement parce que les savans seuls savent pertinemment ce qui convient à la science, à ses progrès, à son honneur, et que l'administration même la plus habile et la plus éclairée est, de l'avis de tous et de son propre aveu, incompétente en ces matières. Or si un corps savant peut, sans troubler l'état, sans danger pour personne, conserver quelque indépendance, d'où vient qu'un *corps artiste* ne jouirait pas du même droit? L'art a-t-il donc moins de secrets, moins de mystères que la science? On nous répond qu'ici le principal, ce n'est pas l'art, mais la fonction publique, que l'ar-

tiste professeur est avant tout serviteur de l'état, et n'appartient, en cette qualité, qu'à la catégorie des simples fonctionnaires.

Soit. Ne cherchons pas à contester, prenons la théorie pour bonne. Deux droits sont en présence, le droit de l'art et le droit de l'état. Admettons qu'ils se contrarient; s'ensuit-il de toute nécessité qu'il faut que l'un des deux absorbe et confisque l'autre, et ne vaut-il pas mieux chercher quelque moyen de les mettre tous deux d'accord? Si par exemple on avait dit à l'École des Beaux-Arts : « Votre petite république nous cause quelque ombrage; nous voudrions savoir ce qui s'y passe, y faire pénétrer notre esprit. Nous allons vous donner un consul. L'indépendance, à proprement parler, en souffrira bien quelque peu; mais au fond vous n'y perdrez pas. Rien ne sera changé aux bases de l'école, aux garanties des professeurs : ils se réuniront, ils s'entendront sur leurs programmes, sur la direction de leurs cours; ils parleront, ils voteront comme autrefois; seulement ce président, ce recteur, peu importe le nom, introduira entre l'école et nous d'utiles et nouveaux rapports : nous saurons mieux ce que vous faites; vous entendrez parler de nous; il dirigera vos efforts, stimulera votre zèle : il vous soulagera de soins tout matériels, d'embarras de gestion qui vous fatiguent sans profit; en un mot, sans beaucoup vous gêner, il calmera nos inquiétudes, nos scrupules administratifs. » Ce que nous indiquons là, la primitive école, au XVIIe siècle, en usa et s'en trouva bien. Ce n'est autre chose, après tout, qu'une position presque analogue au patronage officieux que M. de Charmoy d'abord, puis M. Ratabon, exercèrent pendant quelque temps, au grand profit de la naissante compagnie. Aujourd'hui comme alors, cet élément de transaction ne pouvait-il suffire à tout pacifier?

Allons plus loin : le règlement maintenant abrogé, le règlement de 1819, avait établi dans l'école, mais seulement près d'une des sections, la section d'architecture, une commission qui prenait part, concurremment avec les professeurs, au jugement des concours. Ce jury, composé de vingt membres, de vingt architectes distingués, était nommé au scrutin par l'école, par l'assemblée des professeurs. Qui aurait empêché d'en élargir la base et d'en étendre les attributions? Ne pouvait-on d'abord, près de l'autre section, la section de peinture et de sculpture, instituer un semblable jury, et dans l'un et dans l'autre, soit qu'ils restassent séparés, soit qu'on les réunît, ne pouvait-on donner à l'administration le droit de nommer quelques membres investis de sa confiance et choisis parmi les artistes étrangers à l'école, ou même, en dehors des artistes, et comme le veut aujourd'hui le décret, dans une classe d'auxiliaires quelquefois incommode, mais bonne à consulter pourtant, les ama-

teurs, les lettrés? Déjà l'ancienne école en avait fait l'essai. A titre d'*associés libres* ou de *membres honoraires*, elle avait introduit des *amateurs* dans ses rangs, et souvent ces oisifs s'y étaient illustrés. Sans travailler comme les autres, il s'en fallait que dans la ruche ils fussent d'inutiles frelons.

On le voit donc, même en cherchant dans le passé, en ne fouillant que d'anciennes coutumes, on pouvait trouver du nouveau, et plus qu'il n'en fallait pour rajeunir l'école. Jamais institution d'aussi vieille origine n'aurait pu être mise en meilleure harmonie avec l'esprit et les besoins de notre temps. Pourvu qu'on eût la moindre envie de ne pas la détruire, on n'avait que le choix des moyens de la restaurer. Mais on ne voulait pas la faire vivre, la preuve en est écrite à chaque ligne du rapport, et par là nous n'incriminons ni capricieux motif étranger à l'intérêt de l'art, ni même excès de zèle, sollicitude exagérée pour ce principe que d'officieux amis appellent « l'unité de nos institutions. » Non, le seul vrai motif des rigueurs du décret, c'est la conviction personnelle de ceux dont il est l'ouvrage, conviction purement *esthétique*, mais exclusive et absolue. Ils n'ont pas voulu transiger, parce qu'une transaction n'eût fait que maintenir, même en le mitigeant, le régime de l'ancienne école, le recrutement du professorat par lui-même, et que tout corps qui se recrute ainsi, qui perpétue son existence par le droit de libre élection, perpétue en même temps son esprit, ses doctrines, fonde et transmet des traditions : or des traditions, des doctrines, dans l'opinion des auteurs du décret, ce n'est pas autre chose que l'esclavage de l'art.

Ils sont donc conséquens; nous le sommes aussi en regrettant profondément l'indépendance de l'école, car nous croyons que la vraie liberté pour nos arts du dessin, celle qui pourrait encore les relever, les affranchir, c'est le secours de ces prétendues chaînes qu'on se vante d'avoir brisées. Des traditions, des doctrines! le génie seul peut s'en passer, et encore avons-nous bien la preuve qu'à ses débuts surtout il n'en ait pas lui-même plus d'une fois besoin? Mais au-dessous de lui, dans les régions qui l'avoisinent et d'où sortent encore tant d'œuvres distinguées et parfois supérieures, croit-on que sans secours, sans règles, sans jalons, sans vérités acquises, sans exemples transmis, il en sortirait autre chose que de trompeuses fumées? La tradition, ce n'est pas la force du navire, ce n'en est pas la beauté, la grâce, la vitesse, c'est le lest nécessaire, sans lequel le talent s'aventure et se perd dans d'impuissantes navigations.

Il nous faut donc des traditions, il nous faut des doctrines; qui nous les donnera? L'état? Qu'est-ce que l'état en matière d'art? Un

mot, un être abstrait. L'état vivant, l'état réel, c'est l'administration. Or l'administration, même au temps où nous sommes, sait-elle, peut-elle dire ce qu'elle sera demain?

. . . . Est-il aucun moment
Qui *la* puisse assurer d'un second seulement?

Elle est, dit-on, désormais à l'abri des caprices de la politique, des contre-coups parlementaires : n'y a-t-il donc pas d'autres orages qui troublent parfois son repos? Mobile par essence, ne l'est-elle pas surtout et par prédilection dans le département des beaux-arts? Combien de fois, depuis douze ans, n'avons-nous pas vu les musées, les théâtres, aller, venir et repasser de ministère en ministère, recevant un nouveau mot d'ordre de chaque Mécène nouveau? Croyez-vous, par exemple, qu'on eût, rue Bonaparte, fait table rase avec ce sans-façon, si tels de ces ministres que tour à tour nous avons vus administrer les arts étaient eux-mêmes encore debout? Tout n'est donc que hasard sur ce sol périlleux. Les seuls points fixes qui s'y trouvent, les seules doctrines qui s'y transmettent et qui survivent, il est vrai, à tous les ministères, c'est la pensée, l'esprit bureaucratique, manière constante et convenue de traiter les affaires, lente, honnête, compliquée, fidèle à certaines règles, à certains précédens. Hors de là, hors de ce barême, ne cherchez rien qui se perpétue, qui ressemble à une tradition. Aujourd'hui dans un sens, demain dans un autre, selon la main qui la conduit, l'administration ne donne que ce qu'elle a : tant vaut l'homme, tant vaut la chose. Et cette instabilité redouble si vous entrez dans les questions de goût.

Aussi, pour peu qu'elle ait quelque prudence, que fait l'administration quand il lui faut résoudre ces sortes de questions? Elle consulte, elle s'en rapporte à ceux dont c'est vraiment l'affaire, aux artistes si c'est d'eux qu'il s'agit, aux savans si la science est en jeu. Et parce qu'il est ici question d'enseigner la jeunesse, de l'initier aux secrets de l'art, parce que la persévérance, l'unité, la suite des idées, plus que jamais deviennent nécessaires, voilà qu'une administration, s'attribuant tout à coup ces aptitudes qui lui sont interdites, se persuadant qu'il est de son devoir de tout faire et de tout régler, repousse le concours d'un corps en possession depuis deux siècles de cet enseignement, et qui, par grand hasard, possédait justement ce qui lui manque, à elle, la vie du lendemain, la certitude de garder plus d'un jour ses convictions et son *credo;* la voilà qui se prend de jalousie contre ce corps, qui l'interdit, et qui transmet à d'autres, à qui lui plaît, le droit de continuer cette

mission séculaire! N'y a-t-il pas là comme un étrange oubli des devoirs et des justes limites de l'administration?

Il est vrai qu'on va nous répondre : « Ce corps que vous vantez, nous le trouvons caduc. Ses doctrines nous semblent étroites, ses traditions banales, ses leçons surannées, et nous ne pouvons pas souffrir, nous responsables envers le souverain, qu'un tel enseignement se prolonge de notre aveu. Nous ne sommes pas éternels, c'est vrai : demain peut-être on se passera de nous; mais tant qu'on nous laisse juges de la meilleure façon de conduire les beaux-arts, nous devons en conscience, sous notre responsabilité, détruire ce qui nous semble mauvais et fonder ce qui nous paraît bon. »

Rien de plus juste assurément; mais supposez un régisseur qui se croirait tenu, par la même logique, à couper les arbres de son maître, de vieux ombrages, selon lui, surannés, sauf à les remplacer par d'autres à son goût, mais plantés de la veille : si consciencieux que fût ce mandataire, le maître, à son réveil, aurait-il grand sujet de lui faire compliment? Les auteurs du décret ne pouvaient-ils trouver quelque moyen moins vif d'obéir à leur conscience, de garantir leur responsabilité? Puisqu'ils voulaient faire du nouveau, que ne fondaient-ils sans détruire, satisfaisant leur propre goût sans offenser celui des autres? Ils croient que d'un trait de plume on peut établir une école, lui donner des racines, lui faire porter des fruits; n'en pouvaient-ils tenter l'expérience ailleurs qu'à l'École des Beaux-Arts? S'ils avaient, par exemple, agrandi, transformé, cette autre école de dessin qui a déjà rendu plus d'un service, l'école du quartier latin, l'école populaire, la grande école communale de Paris; si d'emblée ils en avaient fait la seconde école de l'état, la comblant de largesses, lui donnant tout ensemble cette étendue, cette variété d'enseignemens, cette abondance de modèles, ces facilités de tout genre dont est déjà dotée, aux bords de la Tamise, la création récente de Kensington; si dans ce lieu, devenu leur œuvre, il nous avaient fait voir l'art tel qu'ils le comprennent, tel qu'il faut l'enseigner, l'art vraiment libre, l'art novateur, et si, portant défi à leur vieille adversaire laissée par eux dans l'ombre, abandonnée à son indépendance et à ses traditions, ils avaient établi entre les deux écoles des luttes, des concours, où les merveilles de l'enseignement nouveau auraient mis à néant les misères de l'ancien, nous n'aurions aujourd'hui que des éloges à leur donner.

La concurrence, voilà la guerre qu'il fallait déclarer, guerre loyale, en champ clos, qui ne tue pas les gens, mais qui les aiguillonne. Nous aurions applaudi à toute création d'une école nouvelle, même un peu téméraire; pourquoi? pour que l'ancienne en fût mieux stimulée. Chaque fois en effet qu'on l'a vue, dans les deux

derniers siècles, briller d'un plus vif éclat et produire en plus grande abondance ces talens variés et féconds, pleins de savoir au fond, bien que parfois de légère apparence, qui ont fait le charme de nos pères et la gloire de notre art français, c'est qu'elle avait au flanc une ennemie, une rivale plus ou moins incommode, tantôt cette maîtrise d'humeur mercantile et jalouse, tantôt son héritière, son enfant, cette académie de Saint-Luc, qui, après la mort de Lebrun, protégée tout à coup, puis par moment abandonnée, mais survivant toujours, accaparait en somme une assez bonne part dans l'enseignement de nos arts du dessin. — Point d'influences dangereuses quand elles sont ainsi disputées. Les doctrines les plus absolues n'ont jamais opprimé personne, lorsqu'en face d'elles d'autres doctrines se manifestent librement. Il n'y a de tyrannie que par le monopole. Or l'École des Beaux-Arts, nous le reconnaissons, était, depuis 1803, depuis sa reconstitution, seule maîtresse de notre enseignement, sans concurrence, sans contre-poids : nous-même, plus d'une fois nous avions signalé les dangereuses conséquences de cet isolement; mais peut-on se vanter d'avoir détruit un monopole lorsqu'en le détruisant on l'a du même coup remplacé par un autre? Comprend-on ceux qui prônent comme acte de libéralisme cette simple permutation d'une influence exclusive contre une autre qui l'est également? Monopole administratif ou monopole indépendant, nous demandons quelle est la différence?

Le nôtre est moins étroit, disent les auteurs du décret, il n'est pas absolu. Nous admettons tous les systèmes, nous sommes de tous les partis. On professe chez nous avec même faveur le pour, le contre, tout ce qu'on veut. Nous trouvons bon que « dans la même enceinte on prêche tour à tour l'imitation servile de la nature et la recherche d'un type idéal. » Quelle tolérance, quelle largeur d'esprit! Et vous n'admirez pas? vous n'êtes pas content? ce n'est pas là, pour vous, de la vraie liberté? — Non, franchement, c'est autre chose, c'est la tour de Babel.

Autant le choc naturel d'opinions contraires luttant par leurs propres forces, chacune sur son propre terrain, serait fortifiant et inspirateur, autant ce jeu factice de contradictions convenues est à la fois puéril et énervant. Vous troublez cette pauvre jeunesse : elle vous demande des leçons, vous lui donnez des doutes! elle sait à peine quelque chose, et vous la faites juge des questions les plus insolubles, ou tout au moins les plus complexes, qui se puissent poser. — Choisissez, jeunes gens : l'état veut vous guider, il est jaloux de vous instruire, mais ne vous prescrit, ne vous conseille rien; il se fait gloire de n'avoir pas d'avis. Tout est vrai, tout est faux : sortez de cette impasse. Optez, suivez votre penchant, con-

sultez vos inclinations, décidez de vos destinées. — N'y a-t-il pas là comme un reflet de ce malheureux système, la plaie de nos colléges, que le pouvoir mieux inspiré détruit peu à peu chaque jour? Pendant qu'on en délivre les lettres et les sciences, n'est-ce pas une heureuse idée que d'en rajuster les débris à l'usage des arts? Non, ce n'est pas ainsi qu'on aide la jeunesse. École contre école, à la bonne heure! Chacun croit à son maître, chacun a son drapeau. On marche, on se dévoue, on s'anime, on arrive, tandis que ce système de controverses organisées, ces luttes simulées, devant des maîtres impassibles, dans « une même enceinte, » ce n'est toujours qu'un monopole aggravé par l'indifférence.

Sortez de cette ornière; encouragez les véritables luttes, les luttes vivifiantes, mais sachez bien que sans l'indépendance ces luttes-là n'existent pas. Le seul moyen de rétablir chez nous les conflits d'autrefois était donc d'accepter, de savoir tolérer l'ancienne constitution, l'indépendance de l'École des Beaux-Arts, sauf à donner la même dot aux institutions rivales qu'on lui eût opposées.

L'indépendance, nous dit-on, la véritable indépendance, est celle qui suffit à ses propres besoins, telle qu'elle existe en Angleterre. Pour avoir des franchises et ne relever que d'elle-même, il faut qu'une école se fonde et se soutienne par des fonds librement recueillis. A-t-on bien calculé jusqu'où conduit cette réponse? Ainsi vous auriez laissé à l'École des Beaux-Arts ses anciennes franchises, si elle était subventionnée par des particuliers? Ainsi, pourvu qu'il ne paie rien, l'état peut sans danger tolérer que l'enseignement soit donné hors de lui, en toute liberté, par des hommes qu'il n'a pas choisis, sur des programmes qu'il n'a pas faits? Le péril ne commence donc qu'avec la subvention qu'il donne? Assurément nous souhaiterions que nos conditions de fortune, nos mœurs, nos habitudes permissent d'épargner à l'état toute onéreuse intervention dans ces sortes d'affaires : ce serait pour le mieux; mais quand le mieux n'est pas possible, le bien est-il donc défendu? Si nous ne marchons pas tout à fait sans lisières, est-ce un juste motif de nous mettre au maillot? Ne faut-il pas en France que le trésor public, presque en toute occasion, supplée à ce défaut d'initiative des fortunes privées? N'est-ce pas, jusqu'à nouvel ordre, le seul moyen de rétablir une certaine égalité entre nos voisins et nous, de nous faire jouir des avantages que par eux-mêmes ils se procurent, comme dans certains climats l'emploi de la terre chaude est une nécessité pour obtenir ce que dans d'autres la terre et le soleil donnent spontanément? Ce qui importe, c'est le but : que le moyen, à la rigueur, soit plus ou moins artificiel, le but n'en change pas pour cela de nature; il n'est ni moins utile, ni moins bon, ni moins

excellent. Si donc l'indépendance des écoles, de l'aveu de nos contradicteurs, est bonne, utile, salutaire en Angleterre, gardons-nous de la proscrire en France; tâchons bien au contraire de l'y acclimater, et en attendant que les particuliers se cotisent pour nous en faire jouir, ne décourageons pas l'état d'en faire provisoirement les frais. La question financière n'est ici qu'accessoire, et l'exemple de l'Angleterre qu'on veut nous opposer, bien loin de justifier le coup d'état du 13 novembre, n'en démontre que mieux encore la regrettable inopportunité.

En somme, pour en finir avec cette question de la constitution de l'école, on doit comprendre, nous l'espérons, pourquoi nous réclamons si fort un enseignement indépendant. Ce n'est de notre part ni vaine théorie ni prédilection platonique pour les formes de la liberté, encore moins plaisir mesquin de censurer : nous n'avons avec l'ancienne école et ses professeurs éconduits aucun lien d'amitié, par conséquent aucun motif d'épouser leur querelle; c'est une raison purement pratique qui nous fait parler aujourd'hui. Nous voulons un enseignement stable, constant, approfondi, traditionnel dans le bon sens du mot, un fond d'études sérieuses et désintéressées, à l'abri des caprices et des oscillations du goût : est-ce notre faute si le régime purement administratif tel qu'il vient d'être inauguré nous semble incompatible avec notre programme? Il nous faut une école non pas absolument maîtresse d'elle-même, se gouvernant en toute chose sans contrôle et à sa fantaisie : non, qu'elle soit dirigée et même administrée, tant qu'on voudra, dans toutes les parties du service qui ne touchent pas essentiellement à l'art; mais que la direction des études et le recrutement de l'école ne soient soumis de la part du pouvoir qu'à des sanctions sinon de pure forme, du moins assez tolérantes pour laisser subsister une vraie liberté. Il n'y a rien là dont se puisse inquiéter le pouvoir même le plus ombrageux, et l'administration, en abdiquant ainsi, aurait encore bien des moyens de pénétrer, s'il lui plaisait, dans le sanctuaire réservé; en tout cas, son influence sur l'école fût-elle en partie compromise, ses protégés, ses goûts n'y fussent-ils pas toujours admis, elle aurait au moins l'avantage d'échapper aux embarras inextricables du système qu'elle essaie aujourd'hui. Nous ignorons ce qui se passe depuis six mois rue Bonaparte; mais si quelqu'un venait nous dire que le désordre, la confusion inséparables d'un début s'y prolongent indéfiniment, que les professeurs isolés, sans moyens réguliers de communiquer entre eux et de diriger en commun les études, professent au hasard, au jour le jour, comme il plaît à Dieu, gouvernés, soi-disant, par un conseil consultatif qui n'a droit de rien décider et ne confère même pas avec eux, si bien qu'ils sont réduits sans cesse à

demander un mot d'ordre, qui se fait presque toujours attendre, et que parfois jusqu'au dernier moment ils ne savent pas même quelle composition, quel sujet de concours on va donner à leurs élèves; si quelqu'un, disons-nous, faisait un tel récit, nous aurions peine à n'y pas croire, tant il justifierait nos prévisions, et, s'il fallait encore interroger l'avenir, nous dirions hardiment que cette confusion, ce désordre, tant que subsistera la cause, ne feront que grandir et s'accroître toujours.

III.

A-t-on du moins, tout en bouleversant le régime intérieur de l'école, procédé avec quelque prudence à l'égard de l'enseignement? S'est-on donné le temps de consulter l'expérience, de faire des essais pratiques? Quelque chose est-il resté debout? — Non, il fallait d'un seul coup tout renverser, tout reconstruire, et le décret a mis à neuf aussi bien l'enseignement que le gouvernement de l'école, aussi bien les devoirs des élèves que les droits des professeurs.

Il est vrai que deux mois plus tard, dès le 16 janvier, malgré *le Moniteur* du 28 décembre et la note portant que *rien ne serait changé ni à l'esprit ni à la lettre du décret,* ce même *Moniteur* insérait, sans commentaire, un règlement rendu par M. le ministre de la maison de l'empereur, règlement dont tous les articles donnaient aux innovations de novembre les plus étranges démentis. Pour juger de la contradiction, il faut se rappeler que le préambule du décret, le rapport de M. le surintendant des beaux-arts, signalait comme une des routines les plus pernicieuses de l'ancien mode d'enseignement le système des *concours préparatoires,* c'est-à-dire la série d'épreuves que les élèves devaient successivement subir pour justifier de leur aptitude à concourir aux grands prix. Le rapport n'avait pas de termes assez dédaigneux pour caractériser ces exercices, obstacle principal, selon lui, au développement de l'originalité personnelle, ce but idéal du décret. Perte de temps, servilité d'esprit, banalité d'idées, toutes les plaies de l'art en un mot, ces malheureux concours préparatoires en avaient affligé l'école. Aussi dans l'énumération finale du rapport de M. le surintendant étaient inscrits ces mots : suppression des concours préparatoires. Eh bien! le règlement du 16 janvier ne se contente pas de rétablir dans la section de peinture et de sculpture la plupart des anciens exercices, et les médailles, les classes hiérarchiques, les brevets gradués qui en étaient la conséquence; il va plus loin : dans

la section d'architecture, il enchérit sur le vieux système, il accroît le nombre des épreuves, il rend la « filière » plus étroite, plus longue et plus compliquée.

D'où venait cette métamorphose? Que s'était-il passé? Quelle influence avait si promptement transformé les convictions de M. le ministre de la maison de l'empereur? S'était-il aperçu qu'on le menait un peu trop loin? que son décret n'était considéré par quelques-uns de ses conseillers que comme un premier pas vers l'absolu radicalisme, vers la liberté sans limites? qu'il s'était donné, lui, monarchique, des associés républicains, et qu'il avait, pour eux, sans le savoir, tiré les marrons du feu? Peu importe après tout quelle pensée fut la sienne; le règlement n'en parut pas moins, à la grande stupeur de ceux qui, prenant au sérieux et le décret et le rapport, comptaient sur la suppression des concours préparatoires, et de cette conquête assurée faisaient déjà la pierre d'attente de la grande réforme qu'ils rêvaient. Ceci n'est point une conjecture; tout à l'heure on verra que de publiques confidences mettent à jour tout le mystère, et comment dès le 16 janvier, dès ce premier pas rétrograde, avaient dû commencer les étranges discordes qui viennent d'éclater.

Pour nous, dans ce conflit, il semblerait que notre rôle fût d'applaudir à la résurrection, même partielle, de l'ancien mode d'enseignement, et nous aurions vraiment plaisir à prendre ainsi parti pour M. le ministre, à repousser les traits qu'on lui lance de son propre camp; mais nous jouons de malheur : sans méconnaître, à beaucoup près, l'utilité des luttes préparatoires et la nécessité d'entretenir l'émulation sur les bancs d'une école, nous ne sommes pas convaincu qu'il y ait grand avantage à rendre ces épreuves aussi multipliées et aussi absorbantes qu'elles l'étaient et qu'elles le sont encore à l'École des Beaux-Arts, surtout pour l'architecture. Il y a grande exagération sans doute dans les reproches que le 13 novembre on adressait à l'ancien règlement; l'exagération nous semble encore plus grande d'avoir, le 14 janvier, rétabli une à une toutes les dispositions qu'on avait condamnées et d'en avoir encore accru le nombre et les exigences. Assurément, quoi qu'on en dise, ce n'est pas perdre son temps que d'apprendre à soutenir avec succès ces épreuves graduées qui peu à peu façonnent un jeune homme à produire ce petit chef-d'œuvre, cet effort de patience et d'adresse, cette étonnante entreprise graphique qu'on appelle un grand prix de Rome; mais ce que ce jeune homme apprend ainsi, est-ce bien l'architecture? Nous sommes loin de dédaigner la sûreté du crayon, l'habileté de la main; seulement nous tenons en plus sérieuse estime la sûreté du jugement, l'habileté de l'esprit, l'instinct des pro-

portions, le sentiment des convenances. Sans nous associer aux adversaires de l'école, qui prétendent qu'on y néglige absolument ce côté intellectuel de l'art, nous voudrions qu'on s'en préoccupât avec plus de sollicitude encore, qu'on s'exerçât plutôt à faire des artistes qu'à préparer des lauréats, qu'une partie de ce temps qui se dépense à dessiner et à laver des projets fût employé à développer le sens pratique des élèves et même à leur ouvrir parfois les chantiers de l'état pour les mettre en présence des grands problèmes de leur art et aux prises avec ses difficultés. Nous voudrions que sans couper leurs ailes, sans enchaîner leur imagination, on leur apprît à ne jamais confondre le grand avec le chimérique, à se défendre, même sur le papier, des prodigalités folles, à savoir faire d'autres palais que des palais des *Mille et une nuits*, à tenir compte enfin en toute occasion des dimensions, des accidens, des nécessités du terrain et des données de la dépense, ces lois impérieuses de toute architecture, tout cela, bien entendu, sans jamais négliger, dans la limite du possible, la ligne, l'effet, le style, ces autres lois non moins impérieuses qu'il faut toujours tenir devant leurs yeux. Eh bien! répétons-le, n'est-ce pas jouer de malheur et nous donner gratuitement des apparences de chicane et des airs de contradiction? On fait table rase à l'école, on renouvelle l'enseignement tout entier, et la seule partie qu'on réintègre et qu'on restaure est précisément celle où nous aurions souhaité le plus de changemens!

Heureusement voici une chance meilleure : nous pouvons sans réserve donner approbation à la création de ce cours de gravure qui comble une lacune vraiment inexplicable, création d'autant plus nécessaire que ce bel art, dont la France a tant de droits d'être jalouse, est aujourd'hui trop compromis par la plus merveilleuse et la plus prosaïque de nos modernes inventions. Déjà plus d'une fois, dans d'instantes requêtes, l'Académie des Beaux-Arts avait sollicité cette innovation nécessaire; le mérite n'en est pas moins réel de l'avoir enfin accordée. Nous en dirons autant du choix du professeur : si incontestable que soit une supériorité, ne pas la méconnaître vaut un remercîment. Enfin, sans attacher à la nouvelle chaire d'histoire de l'art et d'esthétique le même caractère d'urgence et de nécessité qu'à ce cours de gravure, ne refusons pas d'y voir un heureux complément à l'enseignement de l'école. La prudence eût voulu qu'on n'y fît pas monter l'homme d'esprit et de rare mérite que d'impatiens auditeurs ont forcé d'en descendre. Il n'avait pas ce qu'il fallait pour inaugurer ce cours. Ses prédilections trop connues ne lui permettaient pas de professer avec autorité cette impartialité de goût qui est l'essence même d'un tel enseignement. Un choix tout différent eût été nécessaire. Au lieu d'un

novateur en titre, suspect de parti-pris, réduit à donner des gages contre ses propres opinions, c'était un classique qu'il fallait, un classique éprouvé, un franc ami du Parthénon, mais d'esprit assez large et de vues assez hautes pour se complaire aussi sous les souples arceaux de la Sainte-Chapelle et pour en révéler à ses disciples les mystérieuses beautés.

Ne nous arrêtons pas à ces détails, ce n'est là que la partie secondaire des innovations du décret. Les deux grandes réformes, les deux brèches ouvertes dans l'ancien mode d'enseignement, c'était d'une part la suppression des concours préparatoires, de l'autre la création d'un certain nombre d'ateliers remplaçant l'ancien cours de dessin. De ces deux sortes de nouveautés, la première, nous venons de le voir, a péri dès le port, et ce naufrage, les amis du décret l'appellent trahison. On a miné, disent-ils, leurs idées par la base! Le ministre, qui avait eu le courage de rompre avec l'Académie en corps, ne s'est pas assez défié des académiciens en détail! Il a poussé la longanimité jusqu'à leur donner place dans le conseil supérieur de l'école, et c'est là que ces académiciens ont sans bruit, traîtreusement, rongé la maille qui emporte tout l'ouvrage. Nous convenons que la surprise a dû n'être pas médiocre, et nous comprenons l'humeur de nos réformateurs déçus; mais il leur reste les ateliers, neuf ateliers, c'est quelque chose! Ils ne peuvent pas se plaindre, on n'a pas marchandé, et le budget de l'école en portera de lourdes traces. Si la dépense est bonne, nous demandons de bon cœur le bill d'indemnité. Par malheur le doute est permis. Que veut dire tout ce luxe? que faut-il s'en promettre? Qu'a-t-on fait? qu'a-t-on voulu faire? Cherchons à nous en rendre compte en nous hâtant le plus que nous pourrons.

On prétend que les ateliers particuliers, tels qu'en avaient ouvert à certaines époques nos sculpteurs et surtout nos peintres les plus en renom, sont aujourd'hui devenus impossibles. Est-ce vrai? Les obstacles matériels qu'on invoque sont-ils insurmontables? Nous le regretterions, car rien ne peut, selon nous, remplacer cette sorte d'enseignement. Aussi nous aurions voulu qu'avant d'en venir à l'expédient de créer des ateliers dans l'école elle-même, on eût sérieusement tenté tous les moyens d'en faire naître au dehors, et, par exemple, qu'on eût favorisé par des encouragemens, par des indemnités, la création de locaux convenables ou compensé le renchérissement des loyers. En fait de sacrifice, c'est à ceux-là surtout qu'il fallait consentir. Supposez que Flandrin, avant son fatal voyage, eût laissé voir cette tentation d'ouvrir un atelier qu'il semblait accueillir peu de temps avant sa mort, quel sacrifice ne fallait-il pas faire pour le déterminer? Non-seulement nous y aurions

gagné l'inappréciable chance de conserver peut-être cette précieuse vie; mais pour rendre à notre jeunesse quelque amour du vrai beau, pour rallumer le feu sacré, relever les courages, quel auxiliaire qu'un semblable atelier! Oublie-t-on ce que fut celui de M. Ingres à son premier retour de Rome, ce qu'en trois ou quatre ans cette école privée répandit dans notre monde artiste de vie, de flamme et de noble passion? Sans le brusque départ du maître, sans son exil volontaire, qui laissa trop tôt sans culture les germes qu'il avait semés, nous nous serions trouvés mieux armés, mieux pourvus de vaillans défenseurs au jour où l'invasion du goût faux et sceptique qui nous travaille maintenant devint plus menaçante. Qui sait? quelques années de plus, et un autre Flandrin naissait peut-être à sa parole. Des ateliers particuliers affiliés à l'école, gravitant autour d'elle, se distinguant les uns des autres par des caractères tranchés, par de franches diversités de tendance et de style, puis au centre l'école, maintenant au contraire avec constance et unité le respect de la ligne, le culte du dessin, voilà pour nous le type, l'idéal, la condition première de l'enseignement des arts dans ce pays.

Mais quoi! nous ne craignons donc pas de perpétuer cette étrange lacune que M. le surintendant des beaux-arts signale dans son rapport, et qu'il est si heureux de voir enfin comblée! Nous trouvons donc tout naturel que l'école, depuis deux cents ans, n'ait professé que le dessin, qu'elle ne fasse pas à la peinture, à l'art par excellence des modernes, l'honneur de l'enseigner chez elle! La peinture oubliée à l'École des Beaux-Arts, dans une école où les peintres sont en majorité, cela peut-il se comprendre?

L'oubli serait étrange en effet, si c'était un oubli, si, dès son origine, l'école n'avait été fondée sur ce principe qu'on croit inventer aujourd'hui, le respect du sentiment individuel, ou plutôt sur cette juste idée, que, tout en exigeant un certain fond de sérieuses études publiquement constatées, il faut être sur tout le reste éclectique et tolérant. L'école ne s'est jamais considérée comme suffisant par elle seule à l'enseignement de tous les arts du dessin; elle a toujours supposé qu'elle serait entourée d'un certain nombre d'ateliers où l'éducation de la jeunesse, dans les parties de l'art qui touchent de plus près au sentiment intime et au goût personnel, pourrait suivre son libre cours. Ainsi s'est opéré comme un partage d'attributions entre l'enseignement officiel, directement donné par l'état, ou, ce qui revenait au même, par la corporation qui le représentait, et l'enseignement particulier : à l'un ce qu'il y a dans l'art de plus fondamental, de plus immuable, de moins conventionnel, de plus susceptible de démonstration rigoureuse, c'est-

à-dire le dessin proprement dit; à l'autre ce qu'il y a de plus variable et de moins absolu, de plus insaisissable et de moins didactique. Si l'état ou ses représentans s'étaient une fois engagés à professer la couleur, où se seraient-ils arrêtés? A quelles lois, à quelles règles auraient-ils pu se rattacher? A moins de créer autant de cours qu'il y a d'interprétations possibles de la manifestation colorée des objets, l'enseignement restait au-dessous de sa tâche; il devenait forcément exclusif et mesquin. De là cette abstention prudente en matière de peinture et l'abandon complet de cette branche de l'art à l'enseignement particulier.

Ce n'était donc pas dédain, c'était en quelque sorte plutôt incompétence. Jamais l'école n'a tenu pour secondaire, subordonné, indigne de ses soins, cet art de peindre, ce grand mystère, qui, lui aussi, ne livre ses secrets qu'à des génies privilégiés : elle a cru seulement qu'un art tout de sentiment, qu'il faut deviner plutôt qu'apprendre, ce n'était à elle d'en révéler ni les difficultés, ni les ressources, ni les variétés infinies, qu'il y fallait l'exemple continu, les assidus conseils, l'intimité d'un maître, que c'était en un mot presque affaire de famille. L'état, à la rigueur, peut faire des dessinateurs; il faut pour former des peintres un intérieur, une famille, et la famille de l'artiste, c'est le libre atelier.

Les seuls cours de peinture admissibles à l'École des Beaux-Arts seraient des cours théoriques, des cours d'enseignement supérieur, n'apprenant aux élèves ni le maniement de la brosse, ni les autres pratiques du métier, mais dirigeant leur pensée sur de hautes questions d'histoire ou de science. Tel serait, par exemple, ce cours de peinture comparée, où tous les divers procédés dont se sont servis les grands maîtres, tous les secrets des illustres palettes, seraient mis en regard, cours que semblait promettre le rapport de M. le surintendant des beaux-arts et que le décret ne donne pas, faute probablement d'un professeur assez hardi pour se charger d'une telle entreprise. Ce ne serait pas non plus une chaire inutile que celle où seraient exposées, en vulgarisant la science au profit de l'art, toutes les découvertes de la physique et de la chimie moderne spécialement applicables à la peinture, et notamment les merveilleux secrets et des affinités et des répulsions des couleurs. Enfin on aimerait encore que la voix d'un professeur s'élevât dans cette école pour rappeler les principes et pour tracer l'histoire de ce grand art de la composition pittoresque, l'honneur constant, la gloire traditionnelle de nos maîtres français. Tous ces cours, notez bien, seraient sans vertu peut-être pour faire éclore des peintres, mais ils satisferaient d'utiles curiosités, répandraient des idées, élargiraient le cercle des études, ennobliraient l'école, et relèveraient à leurs pro-

pres yeux les élèves eux-mêmes : ce serait donc un luxe bien placé, un sacrifice profitable, tandis que ces ateliers qu'on vient d'improviser, nous prions qu'on nous dise ce qu'on peut en attendre. Il ne s'agit ici, bien entendu, que de l'institution; nous voulons oublier qu'elle a pour interprètes des hommes dont le talent nous a souvent charmé, et que nous professons pour quelques-uns d'entre eux la plus sincère estime personnelle. Ce qui d'abord nous indispose dans cette nouveauté, c'est qu'elle est comme une interdiction de tout essai du même genre entrepris par des particuliers. On regrette, dit-on, on déplore les difficultés que rencontrent la fondation et même le maintien des ateliers indépendans, et voilà qu'on ajoute à ces difficultés le plus grand des obstacles, la concurrence de l'état! Il est bien clair que désormais personne ne fera la folie de tenter par ses propres moyens ce que fait l'état avec l'argent de tous. Ainsi plus de libres ateliers, voilà le profit net du cadeau qu'on nous fait.

A-t-on du moins cherché à combiner de telle sorte ces ateliers artificiels qu'ils puissent représenter les diversités principales de l'art de peindre et simuler les contrastes naturels que la libre concurrence eût produits? Ont-ils chacun un caractère à part, une mission déterminée? Vous en pouvez juger. Sans assister aux leçons, sans interroger les élèves, comparez les œuvres des maîtres. Entre ces trois professeurs, il y a bien quelques différences, mais à quelques égards on pourrait s'y tromper. S'ils se distinguent, c'est par certains détails, la dimension des toiles, l'échelle des figures, la nature de la touche, en un mot par les procédés : le style chez tous les trois est à peu près le même. Aucun d'eux ne poursuit cette noble chimère qu'on nomme l'idéal, aucun d'eux n'a jamais élevé son pinceau jusqu'aux vérités saintes : ils ont un même but, que souvent ils atteignent, charmer le spectateur en consultant ses goûts, en les flattant parfois. Dès lors pourquoi trois ateliers? A quoi bon cette surabondance? Un seul aurait suffi, à supposer qu'un seul fût même nécessaire, et que, sans ce renfort, l'art de peindre fût chez nous menacé de s'éteindre. Hélas! il n'est que trop prospère! Si chez nos peintres, chaque année, l'intelligence, la pensée, l'expression, semblent faiblir de plus en plus, n'est-il pas vrai qu'ils ont la main de jour en jour plus exercée, plus hardie, plus habile, disons-le même, plus savante? N'êtes-vous pas stupéfait de rencontrer parfois dans les plus pauvres œuvres, dans les conceptions les plus plates, une souplesse, une ampleur, une dextérité de touche dont plus d'un maître serait jaloux? Ces progrès du métier, ils sont incontestables. Ajoutons qu'ils sont désolans, car ce n'est qu'aux dépens de l'art que le savoir-faire grandit ainsi : il se nourrit de sa

substance, comme ces rejetons parasites qui détournent la séve et font languir le tronc qui doit porter les fruits. Et c'est en ce moment, c'est devant ces victoires du métier, qu'on élève aux honneurs de l'enseignement officiel le matériel de l'art! Toujours même système, aider ce qui triomphe, ramer avec le flot!

Et le dessin, pendant ce temps, que devient-il? N'est-ce pas lui qu'il fallait secourir? car le dessin, c'est autre chose que le maniement du crayon et la représentation matérielle des formes et des corps, c'est la pensée, la conception, le sentiment, le caractère; c'est en un mot tout ce qui souffre et languit aujourd'hui. Aussi l'illustre maître, le doyen de l'École des Beaux-Arts, a pu dire, presque sans hyperbole, que le dessin était l'art tout entier. Il en est bien au moins le principe et la base, il en est l'âme en même temps. Si le dessin n'est pas le maître, comme l'âme est maîtresse du corps, si son autorité fléchit, s'il n'est pas obéi, respecté, vrai souverain, sans tyrannie, mais soumettant à ses justes lois tous les caprices, y compris ceux de la couleur, que devient l'art? — Il se matérialise, et bientôt il n'est plus.

Puisqu'on voulait un remède, c'était de ce côté qu'il le fallait chercher. Nous admettons qu'on eût dit à l'école : « Sans rien changer à ses anciennes bases, régénérez votre cours de dessin; faites la guerre à la routine tout en gardant vos saines traditions. Les plus excellentes choses s'altèrent à la rouille du temps. Vous avez peu à peu, soit dans la pose du modèle, soit dans l'interprétation des formes, subi des conventions ou contracté des habitudes dont vous devez garantir vos élèves. Faites-les dessiner, non dans l'esprit des maîtres académiques, mais sous l'inspiration des véritables maîtres et des plus grands parmi les grands. Rompez avec le lieu commun; exigez l'accent vrai, la ligne simple et juste, le trait individuel, le sentiment des types, et laissez dire vos adversaires, vous aurez le public pour vous. »

Croit-on que de tels conseils risquaient d'être mal reçus? Nous avons meilleure confiance. En tout cas, il fallait essayer et ne pas commencer par détruire. Maintenant c'est chose faite. Légalement il n'existe plus, ce cours de dessin *d'après le naturel* qu'inaugura Le Sueur voilà deux cent dix-sept années. Ni le décret du 13 novembre, ni le règlement du 14 janvier n'en disent un seul mot. On nous assure qu'en fait, probablement par tolérance, il vit encore, mais de quelle vie! Un professeur, un seul, en est chargé; peut-être quelques fidèles s'entêtent à le suivre; à quoi bon? Quelle est maintenant à l'école la raison d'être du dessin? Qu'a-t-on besoin du crayon? On dessine avec le pinceau. Le dessin est tombé à l'état d'accessoire, d'accessoire anonyme; il est absorbé, confondu dans

l'enseignement des ateliers à la suite de la peinture, de la sculpture et de l'architecture : le père passe après les enfans.

Laissons là ce monde renversé. Nous risquerions de ne jamais finir, si nous donnions trop libre cours aux regrets, aux tristesses que nous inspirent tous ces bouleversemens. Renonçons donc à demander compte de ces deux autres groupes d'ateliers, combinés aussi trois par trois, et dont, par goût de symétrie ou par crainte de faire des jaloux, on a doté l'architecture et la sculpture. Bien d'autres questions encore nous seraient suggérées, si nous suivions dans ses détails le nouveau mode d'enseignement; mais nous devons ménager le peu d'instans qui nous restent à entretenir nos lecteurs : nous en avons besoin pour aborder la dernière partie du décret, le couronnement de l'œuvre, les modifications introduites dans le système d'encouragemens et de récompenses pratiqué jusqu'ici.

IV.

Il ne s'agit que des grandes récompenses, de celles que connaît le public, et dont il aime à s'occuper, des prix qui conduisent à Rome. Quant aux encouragemens secondaires, décernés dans le cours de l'année et dans l'intérieur de l'école sous forme de médailles ou sous d'autres dénominations, nous n'avons point à en parler, puisqu'ils n'ont subi, comme on l'a vu plus haut, qu'une éclipse momentanée, et que, supprimés d'abord par le décret de novembre, ils ont été rétablis et même amplifiés par le règlement de janvier. Les grands prix au contraire, les prix de Rome, restent soumis plus que jamais au régime nouveau inauguré par le décret, et le premier essai pratique de ce régime vient même d'être fait tout récemment, non sans quelque embarras et quelque malencontre. Est-il besoin de rappeler les innovations principales de cette partie du décret? Qui ne les connaît? On en a tant parlé! C'est d'abord l'abaissement de l'âge des concurrens, puis le jugement des concours confié à de nouveaux juges, puis enfin quelques modifications dans la durée de la récompense, dans les obligations et dans les priviléges des lauréats.

Quelle est au fond la portée de tous ces changemens? Qu'a voulu faire le pouvoir? Le sait-il bien? Est-il l'ami sincère de cette institution que, depuis deux siècles bientôt, tous nos gouvernemens ont respectée, et que l'Europe nous envie, quoi qu'on dise, de ce grand séminaire des arts fondé dans la ville éternelle avec la munificence un peu fastueuse, cachet habituel des créations du grand règne? Veut-on la conserver, cette Académie de France à Rome? Est-ce

pour lui donner plus de vie, plus de séve, qu'on vient de la tailler, de l'émonder ainsi? Est-ce au contraire pour l'énerver, et ne lui a-t-on porté ce premier coup qu'avec la certitude qu'un second, puis un troisième, deviendraient nécessaires jusqu'à parfaite destruction de l'établissement tout entier? Il semble, en vérité, que la contagion du voisinage fasse participer notre école de Rome au sort de cette autre puissance, plus vénérable et plus auguste, qui occupe, elle aussi, une des sept collines : même ardeur pour la battre ouvertement en brèche, et pour la soutenir même sympathie pleine d'énigmes et de contradictions!

Une brochure récemment publiée (1), et dont, par allusion, nous avons déjà dit un mot à nos lecteurs, jette pourtant sur ce problème une lumière inattendue. L'auteur a voulu faire sa confession publique. Il tient à dire pourquoi il avait en novembre accepté le professorat, pourquoi trois mois plus tard il a dû s'en démettre. C'est qu'il s'imaginait qu'entre le pouvoir et lui l'accord était profond, et que l'administration n'entrait dans la voie révolutionnaire qu'avec la résolution de la suivre jusqu'au bout, que la dictature dans ses mains ne serait qu'une arme transitoire, un moyen de dissoudre le vieux pouvoir académique, et que, le but une fois atteint, la dictature devenue sans objet, une abdication solennelle ne se ferait pas attendre. Plus de gouvernement des beaux-arts, les « artistes laissés à leur indépendance en face du public,» tel était son espoir; il s'enrôlait à cette condition. C'est seulement le 16 janvier dernier que ses yeux se sont ouverts, lorsqu'a paru le règlement réactionnaire, lorsque l'esprit de transaction est revenu sur l'eau, lorsque les conquêtes qui venaient d'être faites ont été restituées une à une. Il a compris de ce jour-là que le régime administratif était pour ses idées un obstacle encore plus réel que l'influence académique, qu'il n'avait fait que perdre au change en acceptant une autre tyrannie. Dès lors il a quitté sa chaire, repris sa liberté, ses vieilles exigences, ses désirs sans limites, ses besoins de franchise. N'ayant plus rien à ménager, il nous dit nettement ce qu'il pense, notamment sur l'Académie de France à Rome. Pour lui, c'est une institution vermoulue, décrépite, en dehors de notre temps, et qui n'a plus sa raison d'être, une école « où les pensionnaires n'apprennent même pas l'italien. » En même temps c'est une forteresse qui menace la liberté de l'art et qu'il importe de démanteler. C'est enfin « la clé de voûte de la prison intellectuelle élevée par l'Académie. Tant qu'elle restera en place, l'édifice demeurera debout, et

(1) *Intervention de l'état dans l'enseignement des beaux-arts*, par M. E. Viollet-Leduc, 1864.

les réformes se briseront contre ses murailles, toutes lézardées qu'elles sont. » Le parti le plus sûr serait donc de raser la villa Medici; mais par condescendance on veut bien lui faire grâce, à la condition de l'affecter à un tout autre usage. Au lieu de la jeunesse, c'est la caducité qu'il y faut héberger. C'est là ce qui convient à Rome, cette ville « qui demeure debout comme pour être les invalides de tout ce qui a vécu par l'intelligence. » Ainsi un hôpital de vieux artistes cassés et surannés eux-mêmes, voilà tout ce qu'on peut faire de cette vieille institution.

Si ce programme était l'œuvre d'un écrivain sans crédit, le mieux serait de n'en rien dire; mais l'auteur, comme on sait, passe pour avoir pris une part importante à la préparation du décret de novembre : on peut donc lire dans ses aveux quel est au fond pour l'école de Rome le bon vouloir du décret. Que l'administration et son illustre chef, M. le maréchal ministre de la maison de l'empereur, ne s'en soient pas doutés, qu'ils n'aient ni souhaité ni voulu ce qu'ils ont laissé faire, peu importe; les mesures qu'ils ont prises n'en sont pas moins empreintes du même esprit que la brochure que nous venons d'analyser. Elles sapent à la base l'institution de Louis XIV et en préparent fatalement la chute. Ce n'était donc pas un cri d'alarme exagéré que jetait ici même, dès le 15 décembre, M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; il n'y mettait pas trop de zèle, l'intérêt de sa compagnie ne l'emportait pas trop loin, puisqu'il disait exactement, il y a dix mois, ce que l'ex-professeur d'esthétique confesse lui-même aujourd'hui.

Franchement nous trouverions, nous aussi, plus sincère et plus digne de fermer simplement la villa Medici, d'en faire un hôpital, un garde-meuble, un magasin, tout ce qu'on voudrait, plutôt qu'une école dépeuplée, déchue, à l'abandon. Cette façon de dire aux lauréats : « Allez à Rome, mais n'y restez pas trop; deux ans, c'est bien assez! » n'est-ce pas faire entendre qu'on a son parti-pris, qu'on ne maintient l'antique usage que pour sauver les apparences, pour ménager la transition, et que l'évacuation est au fond décidée? Deux ans, c'est bien assez, oui, pour rendre désert et bientôt inutile ce grand palais. De vingt-cinq à trente pensionnaires, vous tomberez à moins de dix. Comptez-vous sur la solitude pour motiver une clôture qu'aujourd'hui vous n'osez prononcer? Deux ans, si nous parlons des *touristes*, des curieux, à la bonne heure; c'est assez pour chercher, pour voir : pour étudier, quatre ans n'étaient pas trop. On pouvait même y ajouter cette cinquième année qu'on retranche aujourd'hui sous prétexte de mieux rétribuer les quatre autres : compensation parcimonieuse peu digne d'un grand état. Si du moins c'était au profit d'Athènes qu'on voulait faire à Rome cette si maigre

part, l'innovation pourrait se justifier. La Grèce, dans les questions du beau, a de vieux droits d'aînesse et de suprématie dès longtemps reconnus, et qui ont pris de nos jours, par d'éclatantes découvertes, un degré de plus d'évidence. Si donc on ne contrariait les traditions académiques qu'en imposant aux jeunes lauréats, dût leur stage romain en souffrir quelque peu, certain séjour en Grèce plus ou moins prolongé, si même on les laissait opter, vers la troisième année, entre la Grèce et l'Italie, nous ne songerions pas à nous plaindre; mais ce n'est pas ainsi que l'entend le décret : deux ans à Rome, et puis allez partout où bon vous semblera; lancez-vous sur l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique; allez, venez, courez, n'arrêtez nulle part; étudiez ou n'étudiez pas; cherchez le beau, le laid, contentez votre envie; tout vous sera permis, car avant tout respect à vos instincts, à vos inclinations : ainsi le veut le grand principe de l'originalité personnelle!

Voilà donc un point hors de doute : les dispositions du décret qui limitent à quatre années le temps de la pension et à deux ans le séjour à Rome sont des causes certaines d'affaiblissement pour l'école, de véritables brèches qui la menacent d'une ruine assurée et dans un temps nécessairement prochain.

En faut-il dire autant de la limite d'âge fixée à vingt-cinq ans? Notre avis sur ce point est moins affirmatif. N'est-ce pas en effet le signe à peu près constant, l'attribut presque nécessaire du véritable artiste, qu'une certaine précocité? Des vocations tardives et néanmoins heureuses, on peut en citer dans les lettres; en fut-il jamais dans les arts? Dès lors pourquoi laisser une marge inutile au talent qui saura s'en passer? N'est-ce pas donner à la médiocrité patiente des facilités regrettables? Nous serions donc tenté de croire, avec le décret, qu'on s'expose à perdre peu de chose, qu'on ne dégoûte du service que de pauvres soldats en n'éternisant pas le droit de concourir jusqu'à cet âge de trente ans qui marque un grand pas dans la vie, surtout dans la vie d'artiste, et semble la limite extrême entre le temps des études, des essais, des tâtonnemens préparatoires, et l'époque de la moisson. Si vous n'entrez qu'à trente ans à l'école, vous risquez bien d'en sortir écolier. Et cependant nous admettons pourtant qu'à l'égard de l'architecture la complication des études motive une exception : c'est l'avis à peu près unanime des hommes compétens. Et même, quand on regarde à quel âge nos peintres les plus illustres, nos plus habiles sculpteurs, ont obtenu le prix, combien, tout en restant en-deçà des vingt-cinq années, ils en ont approché de près, on se demande si le moindre accident, la moindre maladie ne risquait pas de les mettre hors concours, de les décourager peut-être à tout jamais. Décourager les

incapables, rien de mieux; mais il faut viser juste et ne pas prendre au piége ceux qu'on veut ménager. On se fait plus de tort à perdre par sa faute un homme de talent qu'à subir dix médiocrités. Aussi tout bien pesé, le parti le plus sage, malgré l'attrait des nombres ronds, serait peut-être de n'adopter ni vingt-cinq ans ni trente, et de chercher entre ces deux points extrêmes, presque à distance égale, la vraie, la juste limite d'âge. Quoi qu'il en soit, cette question est trop douteuse et prête à trop de controverses pour que la solution qu'adopte le décret indique un parti pris d'affaiblir sciemment le personnel de l'école et de nuire à son recrutement. C'est une expérience hasardeuse : le *statu quo* peut-être était moins périlleux, bien qu'il eût ses inconvéniens; mais après tout ce n'est pas là quelque chose d'aussi menaçant, d'aussi évidemment hostile au maintien de l'Académie de Rome que la combinaison qui supprime la meilleure part de ses recrues, les trois cinquièmes des pensionnaires.

Reste enfin l'innovation suprême, le coup de force du décret, la création de nouveaux juges substitués à l'Académie des Beaux-Arts dans son ancienne attribution et sa plus chère prérogative, la tutelle, la surveillance, le jugement des grands prix. C'est là peut-être de toutes les attaques à l'école de Rome la plus réelle et la plus redoutable. Ses adversaires ne s'y sont pas mépris. Ils ont senti quelle force se prêtaient l'une à l'autre ces deux académies de Rome et de Paris, et pour s'en délivrer, pour en avoir raison, pour les frapper en quelque sorte de stérilité, d'impuissance, ils n'ont pas cru pouvoir mieux faire que de les séparer.

Qu'est-ce en effet qu'une Académie des Beaux-Arts purement honorifique, sans autre attribution que de prêcher des théories, sans autre action sur la marche des arts que d'abstraites remontrances ou des conseils toujours inappliqués? Réduite au rôle de corps savant, notre quatrième classe de l'Institut n'a vraiment plus sa raison d'être. Voyez les autres classes, ses voisines, ses sœurs, compagnies purement littéraires ou savantes, dont les travaux sont tout intellectuels et à qui l'exercice abstrait de la pensée devrait à la rigueur suffire; ne se croiraient-elles pas isolées du public, étrangères au mouvement des esprits, sans vie, sans action réelle et presque sans utilité pratique, si de nombreux concours préparés et jugés par elles, ne donnaient des preuves incessantes de leur activité et l'exemple sensible de leurs doctrines, de leur enseignement? Cette participation à l'éducation supérieure des esprits est si évidemment la condition vitale de ces sortes de corps, que lorsqu'après le décret de novembre les membres de l'Académie des Beaux-Arts, exposant leurs griefs, se plaignaient d'être plus maltraités que tous

leurs confrères de l'Institut, et demandaient s'ils n'auraient pas comme eux le droit de juger des concours, les défenseurs officiels du décret et M. le ministre lui-même se crurent forcés de leur répondre : Rien de plus juste, on ne veut pas vous réduire à néant, et le gouvernement ne peut manquer de vous fournir un jour ou l'autre *les moyens de développer l'étude des arts et de récompenser les efforts individuels,* en d'autres termes de juger des concours et de décerner des prix. Nous n'examinons pas si la promesse était plus ou moins sérieuse; elle constate seulement l'évidente justesse de la réclamation. Mais en attendant qu'advient-il? L'Académie est comme dans le vide, sans contact avec le public, sans occasion d'influence, et peu à peu, si ce régime se prolonge, on la verra, malgré l'éclat de ses anciens services, malgré les restes d'auréole dont certains noms, certaines œuvres sembleront encore l'entourer, on la verra tomber à l'état que lui souhaite l'auteur de la brochure, vivant à peine, comptée pour rien.

Et d'un autre côté l'Académie de Rome, si ce n'est plus son ancienne patronne qui veille à ses destinées avec des soins, des sympathies, une constance, une régularité, nous pourrions presque dire avec un cœur de mère, si son recrutement, ses travaux, ses tendances sont livrés aux chances du hasard et comme abandonnés à de mobiles affections, pensez-vous qu'elle aussi puisse longtemps survivre? Nous admettons le bon vouloir de l'administration d'aujourd'hui, la clairvoyance du jury qu'elle nomme; mais demain tout peut être changé, disons mieux, tout doit l'être, car enfin il faut croire qu'on n'a pas fait une révolution pour ne s'attaquer qu'aux personnes et laisser subsister les choses, que chaque année on n'affectera pas de s'enfermer, comme on vient de le faire, dans la pure tradition, de simuler le *statu quo,* que dans le choix des programmes de prix on osera faire quelques frais d'audace et d'imagination! Il faudra bien un jour nous donner autre chose qu'*Ulysse bandant son arc* et *Homère au milieu des bergers;* il faudra que l'esprit novateur, que l'esprit du décret se décide à paraître, avoue ses préférences, confesse ses hérésies! Eh bien! ce jour venu, quand l'imprévu, l'irrégulier, la fantaisie, le dédain de la règle, l'oubli des grands exemples, tout le cortége obligé de « l'originalité personnelle, » deviendront lois au palais Medici, quand on verra ce noble asile, de plus en plus désert, n'être plus pour les arts qu'un abri matériel, et ses rares habitans ne se gouverner qu'à leur mode, sans contrôle et sans direction, il deviendra si clair que l'établissement lui-même est sorti de sa voie et ne peut plus rendre aucun service, ces mots : « académie de France à Rome » seront si évidemment vides de sens, que les meilleurs amis de l'institution

primitive se feront eux-mêmes un devoir d'en demander la suppression.

Ce que nous disons là, avant l'apparition de la brochure on l'aurait taxé de chimère. On nous aurait dit : « Ces dangers n'existent que dans votre esprit; personne ne veut détruire notre école de Rome; on veut la réformer, voilà tout. » Mais la brochure est là, explicite, sincère, sans réticences, sans faux-fuyans : or nous venons de voir quelle sorte de réforme elle se promet de pratiquer! Et l'auteur, notez bien, n'est pas un téméraire, l'enfant perdu de son parti, il en est un des chefs les plus habiles, les plus autorisés. Il veut la liberté des arts, il la veut, selon nous, hors des limites du possible, et s'en promet des résultats que nous croyons imaginaires; mais, ses idées étant données, les conséquences qu'il en tire sont logiquement inattaquables. Il pose nettement la question. Selon lui, il n'y a que deux systèmes, et non pas trois : le sien, la liberté complète, l'abstention absolue de toute autorité en matière d'art, et le système académique plus ou moins mitigé, corrigé, rajeuni. Quant au troisième, le système officiel, cette combinaison qu'on essaie aujourd'hui, le libéralisme en paroles et la dictature en action, il le déclare, non sans raison, le pire de tous et le plus dangereux. Il faut opter, dit-il, entre nous et l'Académie. Le décret de novembre a été fait de concert avec nous, sous notre inspiration; il a pour base nos idées : il faut que nos idées en sortent triomphantes, ou le décret n'a plus de sens. Point de milieu, la réforme telle que nous l'entendons, c'est-à-dire table rase, ou l'école de Rome sous la tutelle académique. Ce qu'il renie, ce qu'il repousse comme une cause incessante de tiraillemens, d'incertitudes, de défiance, et partant de stérilité pour les arts, c'est cette prétention de mêler et de fondre les principes novateurs du décret et les concessions rétrogrades qu'on s'est laissé surprendre, — amalgame impossible, selon lui, et d'où ne peut sortir qu'une situation plus triste et plus terne encore que celle dont le décret devait nous délivrer.

Devant ce manifeste d'un allié, d'un collaborateur, d'autres diront peut-être d'un transfuge, que va faire M. le ministre des beaux-arts? Nous ne supposons pas qu'il soit d'humeur à mettre bas les armes; nous le croyons peu disposé à rapporter, sur cette sommation, son règlement du 14 janvier, et ce n'est pas encore lui, ce nous semble, qui aura le courage détablir un hospice dans le palais du Monte-Pincio. Ces injonctions un peu superbes l'étonnent assurément, et nous aimons à croire que si l'auteur de la brochure avait, avant le 13 novembre, pris avec lui ces mêmes libertés et lui avait tenu un langage aussi clair, le célèbre décret n'aurait pas vu le jour. Cette aventure est celle de tout gouvernement qui se hasarde à ce

genre d'alliances. Niveleurs esthétiques, radicaux politiques, lés uns comme les autres ne prêtent rien pour rien; ils sont gens à compter sur les promesses qu'on leur fait, à croire aux gages qu'on leur donne, et quand ils s'imaginent qu'on n'a plus foi en leurs oracles, qu'on se lasse de leur compagnie, qu'on croit s'être trompé, qu'on écoute leurs adversaires, en un mot qu'on ne joue plus franc jeu, ils ont l'outrecuidance de faire volte-face et d'en dire tout haut la raison.

Ce divorce, après tout, n'est pas sans avantage. Il permet de prévoir, nous l'espérons du moins, le terme du conflit que déplorent tous les amis sincères de nos arts du dessin, et qui, au détriment des sérieuses études, a déjà trop duré. Comment croire en effet que le pouvoir, attaqué de la sorte, abandonné des idées et des hommes dont il avait emprunté le secours, persiste longtemps encore à rester isolé des alliés naturels qu'il a dans l'autre camp? Est-il donc si pénible de reconnaître qu'on a eu tort, surtout quand c'est au prix de concessions mutuelles que doit se rétablir la paix? car il est bon que l'Académie le sache et s'y attende : si le pouvoir revient à elle, il lui faudra de son côté faire plus d'un pas, quel que puisse être son bon droit. C'est le propre des révolutions que, même à l'heure où se réparent leurs fautes, quand on retranche ce qu'elles ont fait de trop, il faut encore laisser survivre une partie de ce qu'elles ont fait. Sous quelle forme, par quelle adjonction de personnes, par quel partage d'autorité, s'établira la transaction qui fondera cette paix appelée de nos vœux, et qui seule peut garantir à notre école un retour de prospérité? Nous l'ignorons, mais nous avons pleine assurance que l'état présent ne peut durer.

L. Vitet.

CÉSAR ET CICÉRON

II.

LE VAINQUEUR ET LES VAINCUS APRÈS PHARSALE.

La guerre civile interrompit les rapports que Cicéron avait entretenus avec César pendant la guerre des Gaules (1). Il hésita longtemps à s'y engager, et c'est après de longues indécisions que les remords de sa conscience, la crainte de l'opinion, et surtout l'exemple de ses amis le décidèrent enfin à partir pour le camp de Pompée. « Comme le bœuf suit le troupeau, disait-il, je vais retrouver les honnêtes gens; » mais il n'y allait qu'à contre-cœur et sans espérance. Après Pharsale, il ne crut pas qu'il fût possible de continuer la lutte : il le dit ouvertement dans un conseil des chefs républicains qui fut tenu à Dyrrachium, et il s'empressa de retourner à Brindes pour se mettre à la disposition du vainqueur.

Que de regrets ne dut-il pas éprouver alors, si sa pensée se reporta à quelques années en arrière et s'il se ressouvint des triomphes de son retour! Dans cette même ville, où on l'avait reçu avec tant de fêtes, il était contraint de débarquer furtivement, de cacher ses licteurs, d'éviter la foule et de ne sortir que de nuit. Il y passa onze mois, les plus tristes de sa vie, dans l'isolement et l'anxiété. Son cœur était déchiré de tous les côtés, et ses affaires domestiques ne lui causaient pas moins de chagrin que les événemens publics. Son absence avait achevé de déranger sa fortune. Au moment où elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

était le plus embarrassée, il avait eu l'imprudence de prêter ce qu'il avait d'argent à Pompée : le poignard du roi d'Égypte avait emporté à la fois la créance et le débiteur. Pendant qu'il essayait de se procurer quelques ressources en vendant ses meubles et sa vaisselle, il découvrit que sa femme s'entendait avec ses affranchis pour le dépouiller de ce qui lui restait; il apprit que son frère et son neveu, qui s'étaient rendus auprès de César, cherchaient à se justifier à ses dépens, et travaillaient à le perdre afin de se sauver; il revit Tullia, sa fille chérie, mais il la revit triste et malade, pleurant à la fois les infortunes de son père et les infidélités de son mari. A ces malheurs trop réels se joignent en même temps pour lui des malheurs imaginaires qui ne le font guère moins souffrir; il est tourmenté surtout par ses irrésolutions habituelles. A peine a-t-il mis le pied en Italie qu'il se repent déjà d'y être venu. Suivant son usage, son imagination inquiète met toujours les choses au pire, et il est ingénieux à trouver dans tout ce qui lui arrive quelque raison d'être mécontent. Il se désole lorsque Antoine veut le forcer à quitter l'Italie; quand on lui permet d'y rester, il se désole encore, parce que cette exception qu'on fait en sa faveur peut nuire à sa réputation. Si César néglige de lui écrire, il prend l'alarme; s'il reçoit une lettre de lui, quelque bienveillante qu'elle soit, il en pèse si bien tous les termes qu'il finit par y découvrir quelque motif de s'effrayer; l'amnistie, même la plus large et la plus complète, ne le rassure pas tout à fait. « Quand on pardonne si facilement, dit-il, c'est qu'on diffère sa vengeance. »

Enfin, après un séjour de près d'une année dans cette ville bruyante et empestée, il lui fut permis de quitter Brindes. Il revint dans ses belles maisons de campagne qu'il aimait tant et où il avait été si heureux; il retrouva ses livres, il reprit ses études interrompues, il put goûter de nouveau ces biens précieux dont on jouit sans y songer quand on les possède, et qu'on ne commence à apprécier que lorsqu'on les a un moment perdus, la sécurité et le repos. Rien n'égala jamais pour lui le charme de ces premiers jours passés tranquillement à Tusculum après tant d'orages, et de ce retour aux calmes plaisirs de l'esprit, pour lesquels il sentait bien alors qu'il était véritablement fait. « Sachez, écrivait-il à son ami Varron, que depuis mon retour je me suis réconcilié avec mes vieux amis, je veux dire avec mes livres. A la vérité, si je les fuyais, ce n'est pas que je fusse irrité contre eux, mais je ne pouvais les voir sans quelque confusion. Il me semblait qu'en m'engageant dans des affaires si agitées, avec des alliés douteux, je n'avais pas suivi assez fidèlement leurs préceptes. Ils me pardonnent, ils me rappellent à leur compagnie; ils me disent que vous avez été plus sage

que moi de ne point les quitter. A présent que je suis rentré en grâce avec eux, j'espère bien qu'il me sera plus facile de supporter les maux qui nous accablent et ceux dont nous sommes menacés. »

Sa conduite était désormais toute tracée. Il devait au grand parti qu'il avait servi et défendu de se tenir en dehors du gouvernement nouveau. Il lui fallait chercher dans la philosophie et les lettres un emploi utile de son activité, et se créer une retraite honorable loin des affaires publiques, dont il ne pouvait plus s'occuper avec honneur. Il l'avait bien compris lorsqu'il disait : « Conservons au moins une demi-liberté en sachant nous cacher et nous taire. » Se taire et se cacher, c'était bien le programme qui lui convenait le mieux, comme à tous ceux qui s'étaient soumis après Pharsale. On va voir comment il y fut fidèle.

I.

Il est bien difficile de se déshabituer tout d'un coup de la politique. Le maniement des affaires et l'exercice du pouvoir, même quand ils ne contentent pas tout à fait une âme, la désenchantent du reste, et la vie paraît vide à celui qui ne les a plus pour la remplir. C'est ce qui arriva à Cicéron. Il était certainement très sincère lorsqu'en quittant Brindes il s'engageait « à se cacher tout entier dans les lettres, » mais il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Il se fatigua vite du repos, et les plaisirs de l'étude finirent par lui sembler un peu trop calmes; il prêta l'oreille avec plus de curiosité aux bruits du dehors, et, afin de les mieux entendre, il quitta Tusculum pour revenir à Rome. Là, il reprit insensiblement ses anciennes habitudes; il retourna au sénat; sa maison s'ouvrit de nouveau à tous ceux qui aimaient les lettres et les cultivaient; il se remit à fréquenter les amis qu'il avait dans le parti de César, et par leur intermédiaire il renoua ses relations avec César lui-même.

Ils se réconcilièrent facilement, malgré tous les motifs qu'ils avaient de s'en vouloir. Le goût des plaisirs de l'esprit qui les réunissait était plus fort chez eux que toutes les antipathies politiques. La première irritation passée, ils revinrent l'un vers l'autre avec cette aisance que donnent l'usage et la pratique du monde, oubliant ou paraissant oublier tous les dissentimens qui les avaient séparés. Cependant ces relations étaient devenues pour Cicéron plus délicates que jamais. Ce n'était plus seulement un protecteur qu'il retrouvait dans son ancien condisciple, c'était un maître. Il n'y avait plus, comme autrefois, entre eux de traité ou d'accord qui créât des obligations réciproques; il y avait un vainqueur à qui les droits de la guerre permettaient tout et un vaincu qui tenait la vie

de sa clémence. Ce qui ajoutait à la difficulté de la situation, c'est que plus le vainqueur avait le droit de se montrer exigeant, plus l'opinion publique commandait au vaincu d'être réservé. On pouvait supposer, à l'époque de la guerre des Gaules, que Cicéron défendait les projets de César par amitié ou par conviction; mais depuis qu'en se prononçant avec tant d'éclat pendant la guerre civile il avait montré qu'il désapprouvait sa cause, les complaisances qu'il pouvait avoir pour lui n'étaient plus que de basses flatteries et une manière honteuse de mériter son pardon. Déjà son brusque retour de Pharsale avait été fort blâmé. « On ne me pardonne pas de vivre, » disait-il. On pardonnait moins encore à Cicéron ses relations familières avec les amis de César. Les honnêtes gens murmuraient de le voir visiter si assidûment la maison de Balbus, aller dîner chez le voluptueux Eutrapelus en compagnie de Pansa ou d'Antoine et à côté de la comédienne Cythéris, prendre part aux fêtes somptueuses que donnait Dolabella avec l'argent des vaincus; de tous côtés, la malveillance avait les yeux ouverts sur ses faiblesses. Il lui fallait donc satisfaire à la fois tous les partis, ménager les vainqueurs et les vaincus dans l'intérêt de sa réputation ou de sa sûreté, vivre à côté du maître sans trop lui complaire, mais sans jamais le fâcher, et accommoder ensemble dans ces rapports périlleux ce qu'il devait à son honneur et ce qui était nécessaire à son repos. C'était une situation délicate, dont un homme ordinaire aurait eu peut-être quelque peine à se tirer, mais qui n'était pas au-dessus de la dextérité de Cicéron. Il avait, pour en sortir à son avantage, une qualité merveilleuse qui l'empêchait de paraître trop humble et trop bas, même quand il était contraint de flatter. Mme de Sévigné a dit quelque part : « L'esprit est une dignité. » Ce mot est vrai dans tous les sens; il n'y a rien qui aide davantage à traverser sans bassesse des temps difficiles. Quand un homme conserve son esprit devant un maître absolu, quand il ose plaisanter et sourire au milieu du silence et de l'effroi des autres, il témoigne par là que la grandeur de celui auquel il parle ne l'intimide pas, et qu'il se sent assez fort pour la soutenir. C'est encore une façon de le braver que de rester maître de soi en sa présence, et il me semble qu'un despote exigeant et ombrageux doit être presque aussi mécontent de ceux qui se permettent d'avoir de l'esprit devant lui que de ceux qu'il peut soupçonner d'avoir du cœur. Il y a donc au-dessous, mais à côté du courage de l'âme, qui inspire des résolutions énergiques, celui de l'esprit, qu'il ne faut pas dédaigner, car il est souvent le seul qui soit possible. Après la défaite des gens de cœur, les gens d'esprit ont leur tour, et ils rendent encore quelques services quand les autres n'ont plus le pouvoir de rien faire. Comme

ils sont déliés et souples, qu'ils savent relever vivement la tête après que la nécessité les a forcés de la plier, ils se soutiennent avec quelque honneur dans la ruine de leur parti. Leur raillerie, si discrète qu'elle soit, est une sorte de protestation contre le silence imposé à tout le monde, et elle empêche au moins qu'après avoir perdu la liberté d'agir on ne perde encore tout à fait celle de parler. L'esprit n'est donc pas une chose aussi futile qu'on affecte de le dire; il a sa grandeur aussi, et il peut se faire qu'après une grande catastrophe, quand tout est muet, abattu, découragé, il maintienne seul la dignité humaine en grand danger de périr.

Tel fut à peu près le rôle de Cicéron à cette époque, et il faut reconnaître que ce rôle ne manquait pas d'importance. Dans cette grande ville, soumise et muette, lui seul osait parler. Il avait commencé à le faire de bonne heure, et il était encore à Brindes, ignorant si on lui ferait grâce, qu'il effrayait déjà Atticus par la liberté de ses propos. L'impunité le rendit naturellement plus audacieux, et après qu'il fut de retour à Rome il ne prit presque plus d'autre précaution que de rendre ses railleries le plus agréables et le plus spirituelles qu'il le pouvait. César aimait l'esprit, même quand il s'exerçait à ses dépens. Au lieu de se fâcher des bons mots de Cicéron, il en faisait collection, et au plus fort de la guerre d'Espagne il donnait l'ordre à ses correspondans de les lui envoyer. Cicéron, qui le savait, parlait sans se gêner. Cette liberté, qui était alors si rare, attirait sur lui tous les yeux. Jamais il n'avait été plus entouré. Les amis de César le fréquentaient volontiers pour se donner, à l'exemple de leur chef, un air de libéralité et de tolérance. Comme il était, depuis la mort de Pompée et de Caton, le survivant le plus illustre du parti républicain, les partisans que conservait encore la république s'empressaient autour de lui. On venait donc le voir de tous les côtés, et tous les partis se rencontraient le matin dans son vestibule. « Je reçois en même temps, disait-il, la visite de beaucoup d'honnêtes gens qui sont tristes et celle de nos joyeux vainqueurs. »

Cet empressement avait sans doute de quoi le flatter, et rien ne devait lui faire plus de plaisir que d'avoir repris son importance. Remarquons cependant qu'en redevenant un grand personnage dont on recherchait l'amitié, dont on fréquentait la maison, il manquait déjà à la première partie du programme qu'il s'était tracé; la part qu'il prit, vers la même époque, au retour des exilés ne tarda pas à lui faire oublier l'autre. Il avait renoncé à se cacher pour répondre aux avances de César; nous allons voir comment il renonça à se taire pour le remercier de sa clémence.

On a bien raison d'admirer la clémence de César, et les éloges

qu'on en fait sont mérités. Au milieu des guerres sans pitié de l'ancien monde, c'est la première fois qu'on voit luire un rayon d'humanité. Aucun doute n'était encore entré dans l'âme d'un vainqueur sur l'étendue de ses droits; il les croyait sans limites et les exerçait sans scrupule. Qui songeait, avant César, à proclamer et à pratiquer le respect du vaincu? Il fut le premier qui annonça que sa vengeance ne survivrait pas à sa victoire et qu'il ne frapperait pas un ennemi désarmé. Ce qui ajoute à l'admiration que sa conduite inspire, c'est qu'il donna ce bel exemple de modération et de douceur dans une époque de violence, entre les proscriptions de Sylla et celles d'Octave, c'est qu'il fit grâce à ses ennemis au moment même où ses ennemis massacraient ses soldats prisonniers et brûlaient vivans ses matelots avec leurs navires. Cependant il ne faut rien exagérer, et l'histoire ne doit pas être un panégyrique. Sans prétendre diminuer la gloire de César, il est permis de se demander quel motif il avait de pardonner aux vaincus; il est juste de chercher de quelle façon et dans quelles limites s'exerça sa clémence.

Curion, un de ses meilleurs amis, disait un jour à Cicéron, dans une conversation intime, que César était cruel par tempérament, et qu'il n'avait épargné ses ennemis que pour conserver l'affection du peuple; mais le sceptique Curion était fort disposé à voir toujours les gens par leurs mauvais côtés : il a certainement calomnié son chef. La vérité est que César était clément à la fois par nature et par système, *pro natura et pro instituto*; c'est le continuateur de ses *Commentaires* qui le dit, et celui-là le connaissait bien. Or, si le cœur ne change pas, la politique peut changer avec les circonstances. Quand on est bon uniquement par nature, on l'est toujours; mais lorsqu'à cet instinct naturel qui porte à la clémence se joint la réflexion qui calcule le bon effet qu'elle produira et le profit qu'on en doit tirer, il peut arriver qu'on devienne moins clément dès qu'on a moins d'intérêt à l'être. Celui qui, par système, se faisait doux et humain pour attirer les gens à lui se résignera, par système aussi, à être cruel, s'il éprouve le besoin de les intimider. C'est ce qui est arrivé à César, et quand on étudie sa vie de près, on trouve que sa clémence a souffert plus d'une éclipse. Je ne crois pas qu'il ait commis aucunes cruautés sans motif et pour le plaisir de les commettre, comme faisaient tant de ses contemporains; mais il ne se les refusait pas non plus lorsqu'il y trouvait quelque avantage. Pendant qu'il était préteur en Espagne, il lui est arrivé de prendre d'assaut des villes qui demandaient à se rendre pour avoir un prétexte de les piller. En Gaule, il n'a jamais hésité à effrayer ses ennemis par des vengeances terribles; nous le voyons faire tran-

cher la tête à tout le sénat des Vénètes, vendre à la fois comme esclaves les quarante mille habitans de Genabum, couper le poing à tous ceux qui dans Uxellodunum avaient pris les armes contre lui. Et l'héroïque chef des Arvernes, ce Vercingétorix qui fut un adversaire si digne de lui, ne l'a-t-il pas tenu cinq ans entiers en prison, pour donner ensuite froidement l'ordre de l'égorger le jour de son triomphe? Même à l'époque des guerres civiles, et quand il combattait ses concitoyens, il se fatigua de pardonner. Lorsqu'il vit que son système de clémence ne désarmait pas ses ennemis, il y renonça, et leur obstination, qui le surprit, finit par le rendre cruel. A mesure que la lutte se prolonge, elle prend des deux côtés des couleurs plus sombres. Entre les républicains exaspérés par leurs défaites et le vainqueur furieux de leur résistance, la guerre devient sans merci. Après Thapsus, César donne l'exemple des supplices, et son armée, s'inspirant de sa colère, égorge les vaincus sous ses yeux. Il avait déclaré, en partant pour sa dernière expédition d'Espagne, que sa clémence était à bout, et que tous ceux qui ne poseraient pas les armes seraient mis à mort. Aussi la bataille de Munda fut-elle terrible. Dion raconte que les deux armées s'attaquèrent avec une rage silencieuse, et qu'au lieu des chants guerriers qui retentissent d'ordinaire, on n'entendait par momens que ces mots : « Frappe et tue. » Le combat fini, le massacre commença. Le fils aîné de Pompée, qui était parvenu à s'enfuir, fut traqué dans les forêts pendant plusieurs jours et tué sans miséricorde, comme les chefs vendéens dans nos guerres du Bocage.

Le plus beau moment de la clémence de César, c'est Pharsale. Il avait annoncé d'avance, lorsqu'il entra en Italie, qu'on ne verrait pas recommencer les proscriptions. « Je ne veux pas imiter Sylla, disait-il dans une lettre célèbre, et qui fut sans doute fort répandue. Inaugurons une nouvelle façon de vaincre, et cherchons notre sûreté dans la clémence et la douceur. » Il ne démentit pas d'abord ces belles paroles. Après la victoire, il donna l'ordre à ses soldats d'épargner leurs concitoyens, et sur le champ de bataille même il tendit la main à Brutus et à beaucoup d'autres. On a tort de penser toutefois qu'il y ait eu à ce moment une amnistie générale (1). Au contraire, un édit d'Antoine, qui gouvernait Rome en l'absence de César, défendit sévèrement à tous les pompéiens de revenir en Italie sans en avoir obtenu la permission. Cicéron et Lælius, qui n'étaient pas à craindre, furent seuls exceptés. Beaucoup d'autres rentrèrent ensuite, mais on ne les rappela qu'individuellement et par des décrets spéciaux. C'était le moyen pour César de tirer un

(1) L'amnistie générale, dont parle Suétone, n'eut lieu que beaucoup plus tard.

meilleur parti de sa clémence. D'ordinaire ces grâces qu'on accordait ainsi en détail n'étaient pas gratuites, et on les faisait presque toujours payer aux exilés d'une partie de leur fortune. Rarement aussi elles étaient complètes du premier coup; on leur permettait de revenir en Sicile, puis en Italie, avant de leur ouvrir tout à fait les portes de Rome. Ces degrés habilement ménagés, en multipliant le nombre des faveurs accordées par César, ne laissaient pas s'assoupir l'admiration publique. Chaque fois le chœur des flatteurs recommençait ses louanges, et l'on ne cessait pas de célébrer la générosité du vainqueur.

Il y avait donc, après Pharsale, un certain nombre d'exilés en Grèce et dans l'Asie qui attendaient avec impatience qu'on leur donnât la permission de revenir chez eux, et qui ne l'obtinrent pas tous. Les lettres de Cicéron nous rendent le service de nous en faire connaître quelques-uns. Ce sont des gens de toute condition et de toute fortune, des négocians et des fermiers de l'impôt aussi bien que des grands seigneurs. A côté d'un Marcellus, d'un Torquatus, d'un Domitius, il y a des personnages entièrement inconnus, comme Trebianus et Toranius, ce qui prouve que la vengeance de César ne s'arrêtait pas aux chefs du parti. On y rencontre aussi trois écrivains, et, ce qui est digne de remarque, c'est que ce sont peut-être les plus mal traités. L'un d'eux, T. Ampius, était un fougueux républicain qui ne montra pas dans l'exil autant de fermeté qu'on aurait cru. Il s'occupait à écrire une histoire des hommes illustres, et il paraît qu'il ne profitait pas assez pour son compte des beaux exemples qu'il y trouvait. Nous connaissons mieux les deux autres, qui ne se ressemblent guère : c'était l'Étrusque Cæcina, un négociant bel esprit, et le savant Nigidius Figulus. Nigidius, qu'on mettait à côté de Varron pour l'étendue de ses connaissances, et qui était, comme lui, à la fois philosophe, grammairien, astronome, physicien, rhéteur et jurisconsulte, avait surtout frappé ses contemporains par la profondeur de ses recherches théologiques. Comme on le voyait s'occuper beaucoup des doctrines des Chaldéens et des orphiques, il passait pour un grand magicien. On croyait qu'il prédisait l'avenir, et on le soupçonnait de ressusciter les morts. Tant d'occupations d'un genre si différent ne l'empêchaient pas de s'intéresser aux affaires de son pays. On ne pensait pas alors qu'un savant fût dispensé d'être un citoyen. Il brigua et obtint les dignités publiques; il fut préteur en des temps difficiles et se fit remarquer par son énergie. Quand César entra en Italie, Nigidius, fidèle à la maxime de son maître Pythagore, qui ordonne au sage de porter secours à la loi menacée, s'empressa de quitter ses livres, et il était au premier rang des combattans de Pharsale.

Cæcina avait paru d'abord aussi ferme que Nigidius, et il s'était fait remarquer comme lui par son ardeur républicaine. Non content de prendre les armes contre César, il l'avait encore insulté dans un pamphlet, au commencement de la guerre; mais il était aussi faible que violent, il ne put pas supporter l'exil. Cet homme léger et mondain avait besoin des plaisirs de Rome, et il se désolait d'en être privé. Pour obtenir sa grâce, il imagina d'écrire un nouvel ouvrage destiné à contredire l'ancien et à en effacer le mauvais effet. Il l'avait appelé ses *Plaintes*, et ce titre indique assez quel en était le caractère. Il y prodiguait sans mesure les éloges à César, et cependant il craignait toujours de n'en avoir pas dit assez. « Je frémis de tous mes membres, s'écriait-il, quand je me demande s'il en sera content. » Tant d'humiliations et de bassesse finirent par toucher le vainqueur, et tandis qu'il laissait impitoyablement mourir en exil l'énergique Nigidius, qui ne savait pas flatter, il permettait à Cæcina de se rapprocher de l'Italie et de s'établir en Sicile.

Cicéron s'était fait le consolateur de tous ces exilés, et il employait son crédit à rendre leur condition meilleure : il les servit tous avec le même dévouement, quoiqu'il y en eût parmi eux dont il avait à se plaindre; mais il ne se souvenait plus de leurs torts dès qu'il les voyait malheureux. Il mettait une habileté touchante, en leur écrivant, à accommoder son langage à leur situation ou à leurs sentimens, se souciant peu d'être d'accord avec lui-même, pourvu qu'il pût les consoler et leur être utile. Après avoir dit à ceux qui se lamentaient d'être éloignés de Rome qu'ils avaient tort de vouloir y revenir, et qu'il vaut mieux entendre seulement parler des malheurs de la république que de les voir de ses yeux, il écrivait tout le contraire à ceux qui supportaient trop courageusement l'exil, et qui ne voulaient pas, au grand désespoir de leur famille, demander leur rappel. Quand il rencontrait un empressement trop servile à prévenir et à provoquer les bontés de César, il n'hésitait pas à le blâmer, et, avec des ménagemens infinis, il rappelait au respect de lui-même le malheureux qui l'oubliait. S'il voyait au contraire qu'on fût disposé à commettre quelque héroïque imprudence et à tenter, sans profit pour personne, un coup d'éclat dangereux, il s'empressait de retenir cet élan de courage inutile et prêchait la prudence et la résignation. Pendant ce temps il n'épargnait pas ses peines. Il allait trouver les amis du maître, ou, s'il en était besoin, il essayait de voir le maître lui-même, quoiqu'il fût bien difficile d'aborder un homme sur lequel retombaient les affaires du monde entier. Il priait, il promettait, il fatiguait de ses supplications, et presque toujours il finissait par réussir, car César tenait à l'engager de plus en plus dans son parti par les faveurs

qu'il lui accordait. Une fois la grâce obtenue, il voulait être le premier à l'annoncer à l'exilé, qui l'attendait impatiemment; il le félicitait avec effusion et joignait à ses complimens quelques leçons de modération et de silence qu'il donnait volontiers aux autres, mais qu'il ne pratiquait pas toujours lui-même.

Parmi ces exilés, il n'y avait pas de personnage plus important que l'ancien consul Marcellus; il n'y en avait pas non plus que César eût autant de raison de haïr. Par une sorte de bravade cruelle, Marcellus avait fait battre de verges un habitant de Côme, pour montrer quel cas il faisait de la loi de César qui accordait à cette ville le droit de cité. Après Pharsale, il s'était retiré à Mitylène et ne songeait pas en revenir, quand ses parens et Cicéron se mirent en tête d'obtenir sa grâce. Pendant qu'ils faisaient les premières démarches, ils rencontrèrent un obstacle sur lequel ils n'avaient point compté: ils pensaient qu'ils n'auraient à supplier que César, et il leur fallut commencer par fléchir Marcellus. C'était un homme énergique que le mauvais succès de sa cause n'avait pas abattu, un véritable philosophe, qui s'était fort bien accommodé de l'exil, un républicain obstiné, qui ne voulait pas retourner à Rome pour la voir esclave. Il fallut toute une longue négociation avant qu'il consentît à permettre qu'on implorât pour lui le vainqueur; encore ne le permit-il que de fort mauvaise grâce. Lorsqu'on lit les lettres que Cicéron lui écrit à cette occasion, on admire beaucoup son habileté, mais on a quelque peine à comprendre les motifs de son insistance. On se demande avec surprise pourquoi il prend au retour de Marcellus beaucoup plus d'intérêt que Marcellus n'en prenait lui-même. Ils n'avaient jamais été très liés ensemble; Cicéron ne se gênait pas pour le blâmer de son obstination, et l'on sait que ces caractères raides et entiers ne lui convenaient pas. Il faut donc qu'il ait eu pour souhaiter si vivement que Marcellus revînt à Rome quelque motif plus fort que l'affection qu'il avait pour lui. Ce motif, qu'il ne dit pas et qu'on devine, c'est la peur que lui faisait l'opinion publique. Il savait bien qu'on lui reprochait de n'avoir pas assez fait pour sa cause, et lui-même s'accusait par momens de l'avoir abandonnée trop vite. Lorsque du milieu de Rome, où il passait si joyeusement son temps dans ces somptueux dîners que lui donnaient Hirtius et Dolabella, et où il allait, disait-il, pour égayer un peu sa servitude, il venait à songer à ces braves gens qui se faisaient tuer en Afrique et en Espagne, ou qui vivaient en exil dans quelque ville triste et ignorée de la Grèce, il s'en voulait de n'être pas avec eux, et la pensée de leurs souffrances troublait souvent ses plaisirs. Voilà pourquoi il travaillait avec tant d'ardeur à leur retour. Il lui importait de diminuer le nombre de ceux dont les misères formaient un

contraste fâcheux avec le bonheur dont il jouissait, ou qui, par leur fière attitude, paraissaient condamner sa soumission. Toutes les fois qu'un proscrit revenait à Rome, il lui semblait qu'il se délivrait lui-même d'un remords et qu'il échappait aux reproches des malveillans. Aussi, quand il eut obtenu, contre son attente, la grâce de Marcellus, sa joie ne connut-elle pas de bornes. Elle alla jusqu'à lui faire oublier la résolution qu'il avait prise de se taire, et à laquelle il avait été fidèle pendant deux ans. Il prit la parole dans le sénat pour remercier César, et prononça le célèbre discours qui nous est resté (1).

La réputation de ce discours a eu des fortunes très diverses. On l'a longtemps admiré sans réserve, et au siècle dernier le bon Rollin le regardait comme le modèle et le dernier terme de l'éloquence; mais cet enthousiasme a beaucoup diminué depuis qu'on est devenu moins sensible à l'art de louer délicatement les princes, et qu'on fait plus de cas d'une parole franche et libre que des flatteries les plus ingénieuses. Il est certain qu'on souhaiterait parfois dans ce discours un peu plus de dignité. On est surtout choqué de la façon dont les souvenirs délicats de la guerre civile y sont rappelés. Il fallait n'en rien dire ou en parler plus fièrement. Devait-on par exemple dissimuler les motifs que les républicains avaient de prendre les armes et réduire toute la lutte à un conflit d'ambition entre deux grands personnages? Était-ce bien le moment, après la défaite de Pompée, d'immoler Pompée à César, et d'affirmer avec cette assurance qu'il aurait moins bien usé de la victoire? Pour ne point juger trop sévèrement ces concessions que Cicéron se croit obligé de faire au parti victorieux, nous avons besoin de nous rappeler en quelles circonstances fut prononcé ce discours. C'était la première fois qu'il parlait en public depuis Pharsale. Dans ce sénat épuré par César et qu'il avait rempli de ses créatures, on n'avait pas encore entendu une voix libre. Les amis et les admirateurs du maître avaient seuls la parole, et quelque excès que nous trouvions dans les éloges que Cicéron lui donne, on peut être assuré que toutes ces flatteries durent sembler tièdes au prix de celles qu'on entendait tous les jours. Ajoutons que comme personne n'avait encore osé faire l'essai de la tolérance de César, on n'en connaissait pas exactement les limites. Or il est naturel que celui qui ne sait pas au juste où commence la témérité redoute toujours un peu d'être téméraire. Lorsqu'on ignore la mesure de la liberté permise,

(1) Il va sans dire que je crois à l'authenticité de ce discours : elle a été contestée pour des raisons qui me semblent futiles. Je répondrai plus loin à celles qui sont tirées du caractère même du discours, en montrant qu'il est moins bas et moins servile qu'on ne le prétend.

la crainte de la dépasser peut empêcher quelquefois de l'atteindre. D'ailleurs cet orateur qui parlait pour un exilé était lui-même un des vaincus. Il connaissait toute l'étendue des droits que conférait alors la victoire, et il n'essaie pas de la dissimuler. « Nous avons été défaits, dit-il à César, vous pouviez légitimement nous faire tous mourir. » Aujourd'hui les choses sont bien changées. L'humanité a diminué ces droits impitoyables, et le vaincu, qui le sait, ne s'abandonne pas aussi facilement lui-même : du moment qu'il ne court plus les mêmes dangers, il lui est facile d'avoir plus de courage; mais quand il se trouvait en présence d'un maître qui avait sur lui un pouvoir absolu, quand il savait qu'il ne tenait la liberté et la vie que d'un bienfait toujours révocable, sa parole ne pouvait plus avoir la même assurance, et il ne serait pas juste d'appeler timidité la réserve qu'imposait une situation si périlleuse. Il reste enfin une dernière manière plus simple et probablement plus vraie que les autres d'expliquer ces éloges un peu trop intempérans qu'on a reprochés à Cicéron, c'est de reconnaître qu'ils étaient sincères. Plus les droits du vainqueur étaient grands, plus il était beau d'y renoncer, et le mérite augmentait encore quand on y renonçait en faveur d'un homme qu'on avait des motifs légitimes de haïr. Aussi l'émotion fut-elle très grande parmi les sénateurs quand ils virent César pardonner à son ennemi personnel, et Cicéron la partagea. Ce qui prouve que toutes ces effusions de joie et de reconnaissance dont son discours est rempli ne sont pas seulement des mensonges oratoires, c'est qu'on les retrouve dans une lettre qu'il adresse à Sulpitius et qui n'était pas écrite pour le public. « Ce jour m'a paru si beau, lui dit-il en lui racontant cette mémorable séance du sénat, que j'ai cru voir la république renaître. » C'est aller bien loin, et rien ne ressemble moins au réveil de la république que cet acte arbitraire d'un maître faisant grâce à des gens qui n'étaient coupables que d'avoir bien servi leur pays. Cette violente hyperbole n'en est pas moins la preuve de l'émotion profonde et sincère que causait alors à Cicéron la clémence de César. On sait combien cette vive nature était ouverte aux impressions du moment. Il se laisse ordinairement saisir avec tant de force par l'admiration ou la haine qu'il est rare qu'il garde la mesure en les exprimant. C'est de là que sont venus, dans le discours pour Marcellus, quelques éloges hyperboliques et quelques excès de complimens dont il est aisé de se rendre compte, quoiqu'on aimât mieux ne pas les y rencontrer.

Une fois ces réserves faites, il ne reste plus qu'à admirer. Le discours de Cicéron ne contient pas seulement des flatteries, comme on le prétend, et ceux qui le lisent avec soin et sans prévention y trouvent autre chose. Après avoir remercié César de sa clémence,

il se permet de lui dire quelques vérités et de lui donner quelques conseils. Cette seconde partie, qui se cache un peu aujourd'hui sous les splendeurs de l'autre, est bien plus curieuse, quoique moins éclatante, et elle a dû produire en son temps plus d'effet. Bien qu'il ait refait son ouvrage avant de le publier, comme c'était son habitude, il a dû y conserver le mouvement de l'improvisation. S'il n'a pas trouvé du premier coup ces belles périodes, les plus sonores et les plus pompeuses de la langue latine, il est probable au moins qu'il n'a pas changé grand'chose à l'ordre des idées et à la suite du discours. On sent qu'il s'anime et s'échauffe peu à peu, et qu'à mesure qu'il avance il ose davantage. Le succès de sa belle parole, dont on était privé depuis si longtemps, les applaudissemens de ses amis, l'admiration et la surprise des sénateurs nouveaux qui ne l'avaient pas encore entendu, cette sorte d'ivresse qu'on éprouve soi-même à parler quand on s'aperçoit qu'on vous écoute, enfin le lieu même où il parle, ces murailles du sénat, auxquelles il fait allusion dans son discours, et qui gardaient le souvenir de tant de voix éloquentes et libres, tout lui redonne du cœur. Il oublie les précautions timides du début, et l'audace lui revient avec le succès. N'est-ce pas attaquer indirectement le pouvoir absolu que de dire : « Je souffre de voir que le destin de la république, qui doit être immortelle, dépende tout entier de la vie d'un homme qui doit mourir? » Et que penser de cette autre parole, plus vive encore, presque cruelle : « Vous avez beaucoup fait pour enlever l'admiration des hommes; vous n'avez pas fait assez pour mériter leurs éloges? » Que faut-il donc que César fasse pour que l'avenir puisse le louer autant qu'il l'admirera? Il faut qu'il change ce qui existe : « la république ne peut pas rester comme elle est. » Il ne s'explique pas, mais on devine ce qu'il veut. C'est la liberté qu'il souhaite, non pas cette liberté sans limite dont on avait joui jusqu'à Pharsale, mais une liberté réglée et modérée, compatible avec un pouvoir fort et victorieux, la seule que Rome pût alors supporter. Il est clair qu'en ce moment Cicéron ne croyait pas qu'il fût impossible d'arriver à une transaction entre César et la liberté. Un homme qui renonçait avec tant d'éclat à l'un des droits les moins contestés de la victoire ne pouvait-il pas être tenté de renoncer plus tard aux autres? Et quand on le voyait si clément et si généreux envers les particuliers, était-il défendu de croire qu'il pourrait bien faire un jour cette libéralité à sa patrie? Quelque faible que fût cette espérance, comme alors il n'y en avait pas d'autre, un honnête homme et un bon citoyen ne devaient pas la laisser perdre, et c'était leur devoir d'encourager César par tous les moyens à la réaliser. Ils n'étaient donc pas coupables de le louer avec effusion de ce qu'il

avait fait pour le pousser à faire plus encore, et il me semble que les éloges dont l'accable Cicéron, quand on songe au dessein qu'il avait en les lui donnant, perdent un peu cet air d'esclavage qu'on leur a reproché.

César écouta les complimens avec plaisir et les conseils sans colère. Il était trop heureux que Cicéron renonçât enfin à se taire pour songer à se fâcher de ce qu'il avait dit. Il lui importait que cet homme d'état sur lequel on avait les yeux rentrât de quelque façon dans la vie publique. Cette grande voix qui s'obstinait à rester muette semblait protester contre le gouvernement nouveau. En n'essayant même pas de le contredire, elle laissait croire qu'on n'avait pas la liberté de le faire et faisait paraître l'esclavage plus lourd. On était donc si content d'entendre encore la parole de Cicéron qu'on le laissait parler comme il voulait. Il s'en aperçut vite, et il en profita. A partir de ce moment, quand il parle en public, on sent qu'il est plus à son aise. Son ton se raffermit, et il s'embarrasse moins de complimens et d'éloges. C'est qu'avec le discours pour Marcellus il avait fait l'essai des libertés qu'il pouvait prendre. Le terrain une fois sondé, il était plus maître de ses pas et marchait avec assurance.

Telle fut la situation de Cicéron pendant la dictature de César; on voit bien qu'elle n'était pas aussi humble qu'on l'a prétendu, et que, dans un temps de despotisme, il a su rendre quelques services à la liberté. Ces services ont été généralement méconnus; je n'en suis pas surpris. Il en est un peu des hommes comme des œuvres d'art : quand on les voit à distance, on n'est frappé que des situations franches et des attitudes bien dessinées; les détails et les nuances échappent. On comprend bien ceux qui se livrent entièrement au vainqueur, comme Curion ou Antoine, ou ceux qui lui résistent sans repos, comme Labienus ou Caton. Quant à ces esprits ingénieux et flexibles qui fuient toute extrémité, qui vivent adroitement entre la soumission et la révolte, qui tournent les difficultés plus qu'ils ne les forcent, qui ne se refusent pas à payer de quelques flatteries le droit de dire quelques vérités, on est toujours tenté de leur être sévère. Comme on ne peut pas bien démêler leur attitude dans ce lointain d'où on les regarde, leurs moindres complaisances paraissent des lâchetés, et il semble qu'ils se prosternent quand ils ne font que saluer. Ce n'est qu'en se rapprochant d'eux, c'est-à-dire en étudiant les choses de plus près, qu'on arrive à leur rendre justice. Je crois que cette étude minutieuse n'est pas défavorable à Cicéron, et qu'il ne se trompait pas lorsqu'il disait plus tard en parlant de cette époque de sa vie : « Mon esclavage n'a pas été sans quelque honneur; *servivi cum aliqua dignitate.* »

II.

En rendant compte des rapports de Cicéron et de César après Pharsale, j'ai volontairement omis de parler de la lutte courtoise qu'ils se livrèrent à propos de Caton. C'est un incident si curieux qu'il m'a semblé mériter la peine d'être étudié à part, et pour mieux comprendre les sentimens que chacun des deux apporta à cette lutte, peut-être n'est-il pas inutile de commencer par bien connaître le personnage qui fut l'objet du débat (1).

On se fait généralement une idée assez juste de Caton, et ceux qui l'attaquent comme ceux qui l'admirent sont à peu près d'accord sur les traits principaux de son caractère. Ce n'était pas une de ces natures fuyantes et multiples, comme Cicéron, qu'il est si difficile de saisir. Au contraire personne ne fut jamais plus absolu, plus uniforme que lui, et il n'y a pas de figure dans l'histoire dont les qualités et les défauts soient aussi nettement marqués. Le seul danger pour ceux qui l'étudient, c'est d'être tentés d'exagérer encore ce relief vigoureux. Avec un peu de bonne volonté, il est facile de faire de cet opiniâtre un têtu, de cet homme franc et sincère un rustre et un brutal, c'est-à-dire d'avoir la charge et non le portrait de Caton. Pour éviter de tomber dans cet excès, il convient, avant de parler de lui, de relire une petite lettre qu'il adressait à Cicéron, proconsul en Cilicie. Ce billet est tout ce qui nous reste de Caton, et je serais surpris qu'il n'étonnât pas beaucoup ceux qui se sont fait de lui une idée préconçue. Il n'y a là ni rudesse ni brutalité, mais au contraire beaucoup de finesse et d'esprit. L'occasion était très délicate : il s'agissait de refuser à Cicéron une faveur qu'il souhaitait beaucoup obtenir. Il avait eu sur ses vieux jours la velléité d'être un victorieux, et il demandait au sénat de voter des actions de grâces aux dieux pour le succès de la campagne qu'il venait de faire. En général le sénat se montrait complaisant à ce caprice, Caton presque seul résista ; mais il ne voulait pas non plus se brouiller avec Cicéron, et la lettre qu'il lui écrivit pour justifier son refus est un chef-d'œuvre d'habileté. Il lui prouve qu'en s'opposant à sa demande il entend mieux que lui les intérêts de sa gloire. S'il ne veut pas remercier les dieux des succès que Cicéron a obtenus, c'est qu'il croit que Cicéron ne les doit qu'à lui-même. Ne vaut-il pas mieux qu'on en reporte sur lui tout l'honneur que si on l'attribuait au hasard ou à la protection du ciel? Voilà certaine-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'auront pas oublié la façon dont M. Ampère a esquissé le caractère de Caton dans son étude sur *la Fin de la liberté à Rome* (1er avril 1864).

ment une façon fort aimable de refuser, et qui ne laissait pas même à Cicéron, tout mécontent qu'il était, le droit de se mettre en colère. Caton était donc un homme d'esprit à ses heures, quoiqu'au premier abord on ait quelque peine à le supposer. Son caractère s'était assoupli dans l'étude assidue qu'il avait faite des lettres grecques; il vivait au milieu d'un monde élégant, et, sans le vouloir, il en avait pris quelque chose. C'est ce que nous fait soupçonner cette lettre spirituelle, et il faut nous souvenir d'elle et avoir soin de la relire toutes les fois que nous serons tentés de nous le figurer comme un paysan malappris.

Il faut avouer cependant que d'ordinaire il était raide et obstiné, dur pour lui-même et sévère aux autres. C'était la pente de son humeur; il y ajouta par sa volonté. La nature n'est pas seule coupable de ces caractères entiers et absolus qu'on rencontre, et une certaine recherche d'originalité piquante, un peu de complaisance qu'on a pour soi-même font bien souvent qu'on aide la nature et qu'on l'accuse avec plus de vigueur. Caton était entraîné à ce défaut par le nom même qu'il portait. L'exemple de son illustre aïeul était toujours devant ses yeux, et son unique étude fut de lui ressembler sans tenir compte de la différence des temps et des hommes. En imitant, on exagère. Il y a toujours un peu d'effort et d'excès dans les vertus qu'on essaie de reproduire. On ne prend que les endroits les plus saillans de son modèle, et l'on néglige les autres, qui les tempèrent. C'est ce qui arriva à Caton, et Cicéron le blâme justement de n'avoir imité que les côtés rudes et durs de son grand-père. « Si vous laissiez prendre, lui dit-il, à l'austérité de votre sagesse quelques teintes de ses mœurs gaies et faciles, vos qualités en seraient plus agréables. » Il est certain qu'il y avait chez le vieux Caton une pointe de verve piquante, de gaîté rustique, de bonhomie railleuse que son petit-fils ne connaissait pas. Il ne prit de lui que la rudesse et l'obstination, qu'il poussa à l'extrême.

De tous les excès, le plus dangereux peut-être est l'excès du bien; c'est au moins celui dont il est le plus difficile de se corriger, car le coupable s'applaudit lui-même, et personne n'ose le reprendre. Ce fut le défaut de Caton en toute chose de ne pas connaître de mesure. A force de vouloir être ferme dans son opinion, il se rendait inflexible aux conseils de ses amis et aux leçons de l'expérience. La pratique de la vie, cette maîtresse impérieuse, pour parler comme Bossuet, n'avait pas de prise sur lui. Son énergie allait jusqu'à l'obstination, et son honnêteté avait quelquefois le tort d'être trop scrupuleuse. Ce furent ces délicatesses exagérées qui l'empêchèrent de réussir quand il brigua les fonctions publiques. Le peuple était fort exigeant pour ceux qui lui demandaient ses suffrages. Pen-

dant tout le reste de l'année, il se laissait mener et malmener; mais le jour des élections il savait qu'il était le maître, et se plaisait à le montrer. On ne parvenait pas à le gagner, si l'on ne flattait tous ses caprices. Cicéron s'est souvent moqué de ces malheureux et obligeans candidats (*natio officiosissima candidatorum*) qui vont le matin frapper à toutes les portes, qui passent leur temps en visites et en complimens, qui se font un devoir d'accompagner tous les généraux quand ils rentrent dans Rome ou qu'ils en sortent, qui forment le cortége de tous les orateurs influens, et qui sont forcés d'avoir des égards et des respects infinis pour tout le monde. Parmi les gens du peuple, desquels en définitive dépendait l'élection, les plus honnêtes voulaient être flattés, les autres exigeaient qu'on les achetât. Caton n'était pas homme à faire plus l'un que l'autre. Il ne voulait ni flatter ni mentir; encore moins consentait-il à payer. Quand on le pressait d'offrir ces repas et ces présens que depuis longtemps les candidats n'osaient plus refuser, il répondait brusquement : « Est-ce un trafic de plaisir que vous faites avec une jeunesse débauchée, ou le gouvernement du monde que vous demandez au peuple romain? » Et il ne cessait de répéter cette maxime « qu'il ne faut solliciter que par son mérite. » Dure parole! disait Cicéron, et qu'on n'était pas accoutumé à entendre dans un temps où toutes les dignités étaient à vendre. Elle déplut au peuple, qui profitait de cette vénalité, et Caton, qui s'obstinait à ne solliciter que par son mérite, fut presque toujours vaincu par ceux qui sollicitaient avec leur argent.

Les caractères de ce genre, honnêtes et absolus, se rencontrent, à des degrés différens, dans la vie privée comme dans la vie publique. A ce titre, ils sont du domaine de la comédie aussi bien que de l'histoire. Si je ne craignais de manquer à la gravité du personnage que j'étudie, je dirais que cette fière réponse que je viens de citer me fait involontairement songer à l'une des plus belles créations de notre théâtre. C'est un Caton aussi que Molière a voulu peindre dans *le Misanthrope*. A la vérité, il s'agit seulement de la fortune d'un particulier et non pas du gouvernement du monde, et il n'est plus question que d'un procès civil; mais à ce propos le Caton de la comédie parle tout à fait comme l'autre. Il ne veut pas non plus se plier aux usages qu'il n'approuve pas. Même au risque de perdre son procès, il ne visitera pas ses juges, et quand on lui dit :

Et qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite?

il répond aussi fièrement que Caton :

Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité.

Quoi qu'on fasse, ces personnages inspirent toujours un grand respect. Le cœur manque lorsqu'on veut les blâmer, et cependant il faut avoir le courage de le faire. Ce n'est pas avec ces exagérations et ces partis-pris de rigueur que la probité, l'honneur, la liberté, toutes les nobles causes enfin, veulent être défendues. Elles ont assez de désavantages par elles-mêmes dans la lutte qu'elles livrent à la corruption et à la licence, sans qu'on les fasse plus déplaisantes encore par une raideur et une sévérité inutiles. Exagérer les scrupules, c'est désarmer la vertu. C'est bien assez qu'elle soit forcée d'être grave; pourquoi vouloir la rendre rebutante? Sans rien sacrifier des principes, il est des points sur lesquels elle doit savoir céder aux hommes pour les dominer. Ce qui prouve que ces gens qui se piquent de ne céder jamais ont tort, c'est qu'ils ne sont pas aussi intraitables qu'ils le supposent, et que, malgré leur résistance, ils finissent toujours par faire quelques concessions. Cet austère, ce rigoureux Alceste, il est du monde après tout, et du meilleur. Il vit à la cour, et on le reconnaît bien, je ne dis pas seulement à ses manières et à sa tournure, quoique je me figure l'*homme aux rubans verts* mis avec goût et élégance, mais à ces atténuations qu'il emploie, à ces faux-fuyans de politesse qui sont des mensonges aussi, et qu'il ne souffrirait pas chez Philinte. Avant d'éclater contre le grand seigneur au sonnet, il prend des formules adroites où la vérité ne se laisse qu'entrevoir.

Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire?
— Je ne dis pas cela.

Ce *je ne dis pas cela*, qu'il répète si souvent, qu'est-ce autre chose, à le juger avec la rigueur du misanthrope, qu'une condescendance et une faiblesse coupables? Rousseau le reproche durement à Alceste, et je ne crois pas qu'Alceste, s'il reste fidèle à ses principes, trouve rien à répondre à Rousseau. Il ne serait pas difficile non plus de montrer dans Caton des démentis de ce genre. Ce rigoureux ennemi de la brigue, qui d'abord ne voulait rien faire pour le succès de ses candidatures, il finit par solliciter : il allait sur le Champ de Mars, comme tout le monde, serrer la main des citoyens et demander leur voix. « Eh quoi! lui disait ironiquement Cicéron, que ces contradictions mettaient en bonne humeur, est-ce à vous de venir me demander mon suffrage? N'est-ce pas moi plutôt qui dois remercier un homme de votre mérite qui veut bien braver les fatigues et les périls pour moi? » Il faisait plus, ce sévère ennemi du mensonge : il avait un de ces esclaves, appelés *nomenclateurs*, qui savaient le nom et la profession de tous les citoyens de Rome, et il s'en servait, comme les autres, pour faire croire aux pauvres

électeurs qu'il les connaissait. « N'est-ce pas abuser et tromper le public? » disait Cicéron, et Cicéron n'avait pas tort. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que ces concessions, qui compromettent la dignité et l'unité d'un caractère, ne servent de rien : on les fait généralement de mauvaise grâce et trop tard; elles n'effacent pas le souvenir des rudesses passées et ne gagnent plus personne. Malgré ses sollicitations tardives et l'aide de son nomenclateur, Caton n'arriva point au consulat, et Cicéron le blâme sévèrement des maladresses qui le firent échouer. Il pouvait sans douter se passer d'être consul; mais la république avait besoin qu'il le fût, et aux yeux de beaucoup de bons citoyens c'était presque l'abandonner et la trahir que de favoriser, par des raffinemens de scrupules et des exagérations d'honnêteté, le triomphe des plus méchans.

Encore comprend-on ces exagérations et ces excès chez un homme qui a l'intention de *fuir l'approche des humains*, comme Alceste; mais ils ne sont plus pardonnables quand on veut vivre avec eux, et encore moins quand on aspire à les gouverner. Le gouvernement des hommes est quelque chose de délicat et de difficile qui demande qu'on ne commence pas par rebuter ceux qu'on se propose de conduire. On doit assurément avoir l'intention de les rendre meilleurs, mais il faut commencer par les prendre comme ils sont. C'est la première loi de la politique de ne vouloir que ce qui est possible. Caton méconnut souvent cette loi. Il ne savait pas se plier à ces ménagemens sans lesquels on ne gouverne pas les peuples; il n'avait pas assez de souplesse dans le caractère ni ce degré d'intrigue honnête qui fait réussir dans les choses qu'on entreprend; il manquait de ce liant qui rapproche les ambitions opposées, qui calme les jalousies rivales, qui groupe des gens divisés d'humeurs, d'opinions, d'intérêts, autour d'un homme. Il ne pouvait être qu'une protestation éclatante contre les mœurs de son temps; il n'était pas un chef de parti. Osons le dire, malgré le respect que nous éprouvons pour lui, son âme était obstinée, parce que son esprit était étroit. Il ne voyait pas d'abord les points sur lesquels on doit se relâcher et ceux qu'il faut défendre jusqu'à la fin. Disciple des stoïciens, qui disaient que toutes les fautes sont égales, c'est-à-dire, suivant la plaisanterie de Cicéron, qu'il y a autant de mal à tuer un poulet sans nécessité qu'à étrangler son père, il avait appliqué cette étrange et dure théorie à la politique. Enfermé dans la légalité stricte, il en défendait les moindres vétilles avec un acharnement fâcheux. Son admiration pour le passé ne savait pas choisir. Il imitait les anciens costumes comme il suivait les vieilles maximes, et il affectait de ne pas porter de tunique sous sa toge, parce que Camille n'en avait pas. Son manque d'étendue dans

l'esprit, son zèle étroit et obstiné, furent plus d'une fois nuisible à la république. Plutarque lui reproche d'avoir jeté Pompée dans les bras de César en lui refusant quelques satisfactions de vanité sans importance. Cicéron le blâme d'avoir mécontenté les chevaliers, qu'il avait eu tant de peine à rapprocher du sénat. Sans doute les chevaliers faisaient des demandes déraisonnables, mais il devait tout leur accorder plutôt que de les laisser apporter à César l'appui de leurs immenses richesses. C'est à cette occasion que Cicéron disait de lui : « Il se croit dans la république de Platon et non dans la boue de Romulus, » et ce mot est resté comme celui qui caractérise le mieux cette politique maladroite qui, en exigeant trop des hommes, finit par n'en rien obtenir.

Le rôle naturel de Caton, c'était la résistance. Il ne s'entendait pas à discipliner et à conduire un parti; il était admirable quand il s'agissait de tenir tête à un adversaire. Il employait pour le vaincre une tactique qui lui a souvent réussi : quand il voyait qu'on allait prendre une décision qui lui semblait funeste, et qu'il fallait à tout prix empêcher le peuple de voter, il prenait la parole et ne la quittait plus. Plutarque dit qu'il pouvait parler tout un jour sans se fatiguer. Les murmures, les cris, les menaces, rien ne lui faisait peur. Quelquefois un licteur l'arrachait de la tribune; mais dès qu'il était libre, il y remontait. Un jour, le tribun Trebonius fut tellement impatienté de cette résistance qu'il le fit conduire en prison : Caton, sans se troubler, continua sa harangue en marchant, et la foule le suivit pour l'entendre. Il est à remarquer qu'il n'était pas véritablement impopulaire : le peuple, qui aime le courage, finissait par être dompté par ce sang-froid opiniâtre et cette invincible énergie. Il lui est arrivé de se déclarer quelquefois pour lui, contrairement à son intérêt et à ses préférences, et César, tout-puissant sur la populace, redoutait cependant les boutades de Caton.

Il n'en est pas moins vrai que, comme je l'ai déjà dit, Caton ne pouvait pas être un chef de parti, — et ce qui est plus triste, c'est que le parti pour lequel il combattait n'avait pas de chef. C'était une réunion de gens d'esprit et de grands personnages dont aucun n'avait les qualités nécessaires pour dominer les autres. Sans parler de Pompée, qui n'était qu'un allié douteux dont on se méfiait, parmi les autres, Scipion rebutait tout le monde par sa hauteur et ses cruautés; Appius Claudius n'était qu'un augure convaincu qui croyait aux poulets sacrés; Marcellus manquait de souplesse et d'aménité, et il reconnaît lui-même que presque personne ne l'aimait; Servius Sulpitius avait toutes les faiblesses d'un jurisconsulte pointilleux; enfin Cicéron et Caton péchaient par les excès opposés, et il aurait fallu les unir tous les deux ou les modifier l'un par l'autre

pour avoir un politique complet. Il n'y avait donc que des individualités brillantes, et point de chef, dans le parti républicain avant Pharsale, et même on peut dire que, comme ces amours-propres jaloux et ces vanités rivales s'étaient mal fondus ensemble, c'est à peine s'il y avait un parti.

La guerre civile, qui fut un écueil pour tant d'autres, qui mit à nu tant de petitesses et de lâchetés, fut au contraire ce qui révéla toute la bonté et toute la grandeur de Caton. Il se fit alors une sorte de crise dans son caractère. De même que dans certaines maladies l'approche des derniers momens donne plus d'élévation et de lucidité à l'esprit, de même il semble qu'à la menace de cette grande catastrophe qui allait engloutir les institutions libres de Rome, l'âme honnête de Caton se soit encore épurée, et que son intelligence ait puisé dans le sentiment des dangers publics une vue plus juste de la situation. Tandis que la peur rend les autres exagérés, il se corrige de ses exagérations ordinaires; en songeant aux périls que court la république, il devient tout d'un coup sage et modéré. Lui qui était toujours prêt à tenter des résistances inutiles, il conseille de céder à César, il veut qu'on lui accorde ce qu'il demande, il se résigne à toutes les concessions pour éviter la guerre civile. Quand elle éclate, il la subit avec tristesse, et il essaie par tous les moyens d'en diminuer les horreurs. Toutes les fois qu'on le consulte, il est du côté de la modération et de la douceur. Au milieu de ces jeunes gens, héros des sociétés polies de Rome, parmi ces beaux esprits lettrés et élégans, c'est le rude Caton qui défend la cause de l'humanité. Il fait décider, malgré les emportemens des pompéiens fougueux, qu'aucune ville ne sera pillée, qu'aucun citoyen ne sera tué en dehors du champ de bataille. Il semble que l'approche des calamités qu'il prévoit ait attendri ce cœur énergique. Le soir du combat de Dyrrhachium, tandis que tout le monde se réjouissait dans le camp de Pompée, Caton seul, en voyant les cadavres étendus de tant de Romains, Caton pleura : nobles larmes, dignes de celles que versa Scipion sur la ruine de Carthage, et dont l'antiquité a si souvent rappelé le souvenir! Sous la tente, à Pharsale, il blâmait sévèrement ceux qui ne parlaient que de massacrer et de proscrire, et qui se partageaient d'avance les maisons et les terres des vaincus. Il est vrai qu'après la défaite, lorsque la plupart de ces exagérés étaient aux genoux de César, Caton allait lui chercher partout des ennemis et ranimer la guerre civile aux extrémités du monde. Autant il voulait qu'on cédât avant la bataille, autant il était décidé à ne pas se soumettre quand il n'y avait plus d'espoir d'être libre. On connaît son héroïque résistance en Afrique, non-seulement contre César, mais contre les furieux du parti républi-

cain, toujours prêts à commettre quelque excès. On sait comment après Thapsus, quand il vit que tout était perdu, il ne voulut pas accepter le pardon du vainqueur et se tua à Utique.

Cette mort eut un immense retentissement dans tout le monde romain. Elle fit rougir ceux qui commençaient à s'accoutumer à l'esclavage; elle rendit une sorte d'élan aux républicains découragés et ranima l'opposition. De son vivant, Caton n'avait pas toujours rendu de bons services à son parti, il lui fut très utile après sa mort. La cause proscrite avait désormais son idéal et son martyr. Ce qui lui restait de partisans se réunit et s'abrita sous ce grand nom. A Rome surtout, dans cette grande ville inquiète et remuante, où tant de gens courbaient la tête sans se résigner, sa glorification devint le thème ordinaire des mécontens. « On se battit autour du corps de Caton, dit M. Mommsen, comme à Troie on s'était battu autour du cadavre de Patrocle. » Fabius Gallus, Brutus, Cicéron, et beaucoup d'autres sans doute que nous ne connaissons pas, écrivirent son éloge. Cicéron commença le sien à la demande de Brutus. Il fut d'abord rebuté par la difficulté du sujet : « c'est un ouvrage d'Archimède, disait-il; » mais en avançant il prit goût à son travail, et il l'acheva avec une sorte d'enthousiasme. Ce livre n'est pas arrivé jusqu'à nous; nous savons seulement que Cicéron y faisait une apologie complète et sans réserve de Caton : « il l'élève jusqu'aux cieux, » dit Tacite. Ils avaient été cependant plus d'une fois en désaccord, et il en parle sans beaucoup de ménagemens dans plusieurs endroits de sa correspondance; mais, comme il arrive, la mort raccommoda tout. D'ailleurs Cicéron qui se reprochait de n'avoir pas assez fait pour son parti, était heureux de trouver une occasion de lui payer sa dette. Son livre, que recommandaient à la fois le nom de l'auteur et celui du héros, eut un si grand succès que César en fut inquiet et mécontent. Il se garda bien cependant de laisser voir sa mauvaise humeur; au contraire il s'empressa d'écrire une lettre flatteuse à Cicéron pour le féliciter du talent qu'il avait déployé dans son ouvrage. « En le lisant, lui disait-il, je sens que je deviens plus éloquent. » Au lieu d'employer aucune mesure de rigueur, comme on pouvait le craindre, il pensa que la plume seule, suivant l'expression de Tacite, devait venger les attaques que la plume avait faites. Par son ordre, son lieutenant et son ami Hirtius adressa à Cicéron une longue lettre, qui fut publiée, et dans laquelle il discutait son livre. Plus tard, comme cette réponse ne fut pas jugée suffisante, César lui-même entra dans la lice, et, au milieu des soucis que lui causait la guerre d'Espagne, il composa l'*Anti-Caton*.

On a justement loué cette modération de César : elle n'est pas

commune chez les gens qui possèdent une autorité sans limites, et les Romains disaient avec raison qu'il est rare qu'on se contente d'*écrire* quand on peut *proscrire*. Ce qui ajoute au mérite de sa conduite généreuse, c'est qu'il détestait Caton. Il en parle toujours avec amertume dans ses *Commentaires*, et quoiqu'il ait coutume de rendre justice à ses ennemis, il ne manque pas une occasion de le décrier. N'a-t-il pas osé prétendre qu'en prenant les armes contre lui, Caton cédait à des rancunes personnelles et au désir de venger ses échecs électoraux, quand il savait bien que personne ne s'est plus généreusement oublié lui-même pour ne songer qu'à son pays! C'est qu'il y avait entre eux plus que des dissentimens politiques, il y avait des antipathies de caractère. Les défauts de Caton devaient être particulièrement désagréables à César, et ses vertus étaient de celles que non-seulement César ne chercha pas à acquérir, mais qu'il ne pouvait pas comprendre. Comment aurait-il été sensible à ce respect étroit de la légalité, à cet asservissement aux vieilles coutumes, lui qui trouvait un plaisir piquant à se moquer des anciens usages? Comment un prodigue, qui avait pris l'habitude de répandre sans compter l'argent de l'état et le sien, pouvait-il rendre justice à ces scrupules rigoureux que Caton se faisait dans le maniement des deniers publics, aux soins qu'il apportait à ses affaires privées, à cette ambition, étrange pour ce temps, de n'avoir pas plus de dettes que de biens? C'étaient là, je le répète, des qualités que César ne pouvait pas comprendre. Il était donc sincère et convaincu quand il les attaquait. Homme d'esprit et de plaisir, indifférent aux principes, sceptique sur les opinions, habitué à vivre au milieu d'un monde léger et poli, il était difficile que Caton lui semblât autre chose qu'un fanatique et qu'un brutal. Comme il n'y avait rien qu'il mît au-dessus de la distinction des sentimens et de la politesse des manières, un vice élégant lui convenait mieux qu'une vertu sauvage. Caton au contraire, quoiqu'il ne fût pas resté étranger à la culture des lettres et à l'esprit du monde, n'en était pas moins demeuré au fond un vieux Romain. Malgré leurs efforts, le monde et les lettres n'avaient pas pu déraciner tout à fait cette brusquerie ou, si l'on veut, cette brutalité de formes qu'il tenait de son tempérament et de sa race, et l'on en retrouve quelque chose jusque dans ses plus belles actions. Pour n'en citer qu'un exemple, Plutarque, dans l'admirable récit qu'il a fait de ses derniers momens, raconte que, comme un esclave refusait, par affection pour Caton, de lui donner son épée, il lui asséna un furieux coup de poing dont sa main fut ensanglantée. Aux yeux d'un délicat comme César, ce coup de poing révélait une nature vulgaire, et je crains bien qu'il ne l'ait empêché de comprendre la beauté de

cette mort. Le même contraste ou plutôt les mêmes antipathies se retrouvent dans toute leur conduite privée. Tandis que César avait pour maxime qu'il faut tout pardonner à ses amis, et qu'il poussait la complaisance jusqu'à fermer les yeux sur leurs trahisons, Caton était trop difficile et trop regardant pour les siens. Il n'hésita point à se brouiller, à Chypre, avec Munatius, le compagnon de toute sa vie, en lui témoignant une méfiance blessante. Dans son ménage, il était sans doute un modèle d'honneur et de fidélité; cependant il ne sut pas toujours conserver pour sa femme le respect et les égards qu'elle méritait. On sait comment il la céda sans façon à Hortensius, qui la lui demandait, pour la reprendre ensuite sans scrupule après la mort d'Hortensius. Que la conduite de César avec la sienne fut différente, quoiqu'il eût à se plaindre d'elle! Un homme avait été surpris la nuit dans sa maison, les tribunaux instruisaient l'affaire, il pouvait venger son outrage, il aima mieux l'oublier. Appelé comme témoin devant les juges, il déclara qu'il ne savait rien, sauvant ainsi son rival pour conserver la réputation de sa femme. Il ne la répudia que plus tard, quand le bruit de l'aventure se fut dissipé. C'était agir en homme du monde et qui sait vivre. Ici encore, entre Caton et lui, c'est le moins scrupuleux et au fond le moins honorable des deux, c'est le mari volage et libertin qui, par une certaine délicatesse naturelle, met l'avantage de son côté.

Ces contrastes de conduite, ces oppositions de caractère, me semblent expliquer mieux encore que tous les différends politiques la façon dont César traitait Caton dans son ouvrage. Les fragmens qui en restent et le témoignage de Plutarque prouvent qu'il l'attaquait avec une extrême violence, et qu'il essayait de le rendre à la fois ridicule et odieux. Il eut beau faire, et sa peine fut perdue. On continua, malgré lui, de lire et d'admirer le livre de Cicéron. Il avait encore tant de vogue au temps d'Auguste que l'empereur, qu'importunaient ces gloires républicaines, crut devoir en composer une réfutation nouvelle; mais il ne fut pas plus heureux que son oncle, et la réputation de Caton survécut aux outrages d'Auguste comme à ceux de César. Elle grandit encore sous ses successeurs. A l'époque de Néron, quand le despotisme était le plus lourd, Thraséas écrivit de nouveau son histoire, Sénèque le cite à chaque page de ses livres, et jusqu'à la fin il fut l'orgueil et le modèle des honnêtes gens qui, dans l'abaissement général des caractères, conservaient quelque sentiment d'honneur et de dignité. Ils étudiaient encore plus sa mort que sa vie, car on avait surtout besoin alors d'apprendre à mourir, et quand cette triste nécessité se présentait, c'était son exemple qu'on se mettait devant les yeux et son nom

qu'on avait à la bouche. C'est assurément une grande gloire que d'avoir soutenu et consolé tant de nobles cœurs dans ces cruelles épreuves, et je crois que Caton n'en aurait pas souhaité d'autre.

III.

La conséquence à tirer de la conduite de César après Pharsale et de ses rapports avec Cicéron, c'est qu'à ce moment il voulait se rapprocher du parti républicain. Il lui était difficile de faire autrement. Tant qu'il s'était agi de renverser la république, il avait accepté l'appui de tout le monde, et les plus méchans étaient venus à lui de préférence. « Quand un homme était perdu de dettes et manquait de tout, dit Cicéron, s'il était prouvé de plus qu'il fût un scélérat capable de tout oser, César en faisait son ami; » mais tous ces gens sans scrupules et sans principes, excellens pour renverser un pouvoir établi, ne valent rien pour établir un pouvoir nouveau. Il était impossible que le gouvernement de César inspirât quelque confiance tant qu'on ne verrait pas auprès du maître, et à côté de ces gens de coup de main qu'on avait appris à craindre, quelques personnages honorables qu'on eût l'habitude de respecter. Or les personnages de ce genre se trouvaient surtout parmi les vaincus. Il faut ajouter que ce n'était pas la pensée de César qu'un parti seul profitât de sa victoire. Il avait une autre ambition que de travailler, comme Marius ou Sylla, au triomphe d'une faction : il voulait fonder un gouvernement nouveau, et il appelait des hommes d'opinion différente à l'aider dans son entreprise. On a prétendu qu'il avait cherché à réconcilier les partis, et on lui en a fait de grands complimens. L'éloge n'est pas tout à fait juste : il ne les réconciliait pas, il les annihilait. Dans le régime monarchique qu'il voulait établir, les anciens partis de la république n'avaient pas de place. Il s'était adroitement servi des discussions du peuple et du sénat pour les dominer tous les deux. Le premier résultat de sa victoire fut de les mettre à l'écart l'un et l'autre, et l'on peut dire qu'après Pharsale, à l'exception de César lui-même, il n'y avait plus que des vaincus. C'est ce qui explique qu'une fois victorieux il se soit servi indifféremment des partisans du sénat comme des démocrates. Cette égalité qu'il mettait entre eux était naturelle, puisqu'ils étaient tous devenus également et sans distinction ses sujets. Il savait bien seulement qu'en acceptant les services d'anciens républicains il n'aurait pas des instrumens toujours dociles, qu'il serait forcé de leur accorder une certaine indépendance d'action et de parole, de conserver, au moins pour les dehors, quelque apparence de république. Cela même pourtant ne lui faisait pas trop de peine. Il n'avait pas

pour la liberté ces répugnances invincibles des princes qui, étant nés sur un trône absolu, n'en connaissent le nom que pour la redouter et la maudire. Il avait vécu vingt-cinq ans avec elle, il en avait pris l'habitude, il en connaissait l'importance. Aussi ne chercha-t-il pas à la détruire entièrement. Il ne fit pas taire, comme il le pouvait, les voix éloquentes qui regrettaient le passé; il n'imposa même pas silence à cette opposition taquine qui essayait de répondre par des railleries à ses victoires. Il laissa critiquer quelques actes de son administration et souffrit qu'on lui donnât des conseils. Ce grand esprit savait bien qu'on énerve un pays quand on rend les citoyens indifférens à leurs affaires et qu'on leur fait perdre le goût de s'en occuper. Il ne croyait pas que sur l'obéissance inerte et silencieuse on pût rien établir de solide, et dans le gouvernement qu'il fondait il tenait à conserver quelque vie publique. C'est Cicéron qui nous l'apprend dans un passage curieux de sa correspondance. « Nous jouissons ici d'un calme profond, écrit-il à un de ses amis; j'aimerais mieux pourtant un peu d'agitation honnête et salutaire, » et il ajoute : « Je vois que César est de mon avis. »

Toutes ces raisons le déterminèrent à faire un pas de plus dans cette voie de générosité et de clémence où il était entré depuis Pharsale. Il avait pardonné à la plupart de ceux qui avaient porté les armes contre lui; il en appela plusieurs à partager son pouvoir. Au moment même où il rappelait la plupart des exilés, il nomma Cassius son lieutenant; il donna à Brutus le gouvernement de la Gaule cisalpine et à Sulpitius celui de la Grèce. Nous avons déjà parlé des deux premiers (1); il importe, pour mieux apprécier la politique de César, de faire rapidement connaître le troisième, et de chercher comment il s'était rendu digne des bienfaits du vainqueur et de quelle façon il en profita.

Servius Sulpitius appartenait à une famille importante de Rome, et c'était le jurisconsulte le plus célèbre de son temps. Cicéron lui donne ce grand éloge, qu'il fit entrer le premier la philosophie dans le droit, c'est-à-dire qu'il relia entre elles toutes ces règles minutieuses et toutes ces formules précises dont se composait cette science par des vues d'ensemble et des principes généraux. Aussi n'hésite-t-il pas à le mettre bien au-dessus de ses devanciers, et surtout de cette grande famille des Scævola dans laquelle il semble que la jurisprudence romaine se fût jusque-là incarnée. Il y avait cependant entre eux et Sulpitius une différence qu'il importe de remarquer : les Scævola ont donné à Rome des jurisconsultes, des augures, des pontifes, c'est-à-dire qu'ils ont excellé dans les arts qui sont amis

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1863.

du calme et de la paix; mais c'étaient aussi des citoyens très actifs, des politiques résolus, de vaillans soldats qui défendaient courageusement leur pays contre les factieux et contre l'étranger. Ils se montrèrent, dans leur vie occupée, capables de toutes les affaires et à la hauteur de toutes les situations. Scævola l'augure, quand Cicéron l'a connu, était encore, malgré son âge, un vieillard vigoureux, qui se levait au petit jour pour répondre à ses cliens de la campagne. Il arrivait le premier à la curie, et il avait toujours sur lui quelque livre qu'il lisait pour ne pas rester désœuvré en attendant ses collègues; mais le jour où Saturninus menaça le repos public, ce savant qui aimait tant l'étude, ce vieillard infirme qui se soutenait à peine et ne pouvait se servir que d'un bras, arma ce bras d'un javelot et marcha en tête du peuple à l'assaut du Capitole. Scævola le pontife n'était pas seulement un habile jurisconsulte, c'était aussi un administrateur intègre dont l'Asie n'oublia jamais le souvenir. Quand les publicains attaquèrent son questeur Rutilius Rufus, coupable d'avoir voulu les empêcher de ruiner la province, il le défendit avec une éloquence admirable et une vigueur qu'aucune menace ne put ébranler. Il refusa de quitter Rome au moment des premières proscriptions, et d'abandonner ses cliens et ses affaires, quoiqu'il sût le sort qui l'attendait. Blessé aux funérailles de Marius, il fut achevé, quelques jours plus tard, près du temple de Vesta. Du reste, ces hommes-là n'étaient pas une exception à Rome. Dans les beaux temps de la république, le citoyen complet devait être à la fois agriculteur, soldat, administrateur, financier, avocat et même jurisconsulte. Il n'y avait pas de spécialités alors, et d'un vieux Romain nous serions forcés de faire aujourd'hui quatre ou cinq personnages différens; mais à l'époque où nous sommes parvenus, ce faisceau d'aptitudes diverses qu'on exigeait d'un seul homme se brise: chacun se cantonne dans une science spéciale, et l'on commence à distinguer les hommes d'étude des hommes d'action. Était-ce que les caractères perdaient leur trempe énergique, ou faut-il croire seulement que depuis qu'on connaissait et qu'on pratiquait les chefs-d'œuvre de la Grèce, chaque science étant devenue plus compliquée, le fardeau de toutes réunies ne fût plus possible à porter? Quoi qu'il en soit, si Sulpitius était au-dessus des Scævola comme jurisconsulte, il était loin d'avoir leur fermeté comme citoyen. Préteur ou consul, ce ne fut jamais qu'un homme d'étude et de cabinet. Dans les circonstances qui demandent de la résolution, toutes les fois qu'il faut se décider et agir, il est mal à son aise. On sent que cet esprit honnête et doux n'était pas fait pour être le premier magistrat d'une république en révolution. La manie qu'il avait de jouer toujours son rôle de con-

ciliateur et d'arbitre dans cette époque de violence finissait par prêter à rire. Cicéron lui-même, quoiqu'il fût son ami, se moque un peu de lui, quand il nous montre ce grand pacificateur partant avec son petit secrétaire, après avoir repassé toutes ses rubriques de juriste, pour s'entremettre entre les partis au moment où les partis ne demandent qu'à se détruire.

César avait toujours pensé que Sulpitius n'était pas d'un caractère à lui opposer une grande résistance, et il avait travaillé de bonne heure à se l'attacher. Il commença par se faire un allié dans sa maison, et un allié puissant. On disait beaucoup dans Rome que le bon Sulpitius se laissait mener par sa femme Postumia : Cicéron, qui aime à redire les méchans bruits, nous le laisse plusieurs fois entendre. Or Postumia n'avait pas la réputation d'être sans reproches, et Suétone place son nom dans la liste de celles qui furent aimées de César. Elle se trouve là en très nombreuse compagnie; mais ce volage, qui passait si vite d'une maîtresse à l'autre, avait ce privilége singulier, que toutes les femmes qu'il délaissait n'en restaient pas moins ses amies dévouées. Elles lui pardonnaient ses infidélités, elles continuaient à s'associer à tous ses succès, elles mettaient au service de sa politique ces prodigieuses ressources de finesse et d'obstination qu'une femme qui aime est seule capable de trouver. C'est sans doute Postumia qui décida Sulpitius à travailler pour César pendant tout le temps qu'il fut consul, et à s'opposer aux emportemens de son collègue Marcellus, qui voulait qu'on nommât un autre gouverneur des Gaules. Cependant, malgré toutes ses faiblesses, Sulpitius n'en était pas moins un républicain sincère, et quand la guerre eut éclaté, il se déclara contre César et quitta l'Italie. Après la défaite, il se soumit comme les autres, et il avait repris ses occupations ordinaires quand César l'alla chercher dans sa retraite pour lui donner la Grèce à gouverner.

Il était certainement impossible de trouver un gouvernement qui lui convînt mieux. Le séjour d'Athènes, de tout temps agréable aux riches Romains, devait l'être plus encore en ce moment, où cette ville servait d'asile à tant d'illustres exilés. En même temps que Sulpitius avait le plaisir d'entendre les rhéteurs et les philosophes les plus célèbres du monde, il pouvait causer de Rome et de la république avec de grands personnages comme Marcellus et Torquatus, et satisfaire ainsi tous ses goûts à la fois. Il n'y avait rien qui dût plaire davantage à ce savant et à ce lettré, dont le hasard avait fait un homme d'état, que l'exercice d'un pouvoir étendu, mais sans péril, mêlé aux jouissances les plus délicates de l'esprit, dans un des pays les plus beaux et les plus grands du monde. César l'avait donc servi à souhait en l'envoyant par devoir dans cette ville où

les Romains allaient ordinairement par plaisir. Nous ne voyons pas cependant que Sulpitius ait été sensible à ces avantages. A peine arrivé en Grèce, il est mécontent d'y être venu, et il lui tarde d'en sortir. Évidemment ce n'était pas le pays qui lui déplaisait, il ne se serait pas trouvé mieux ailleurs; mais il regrettait la république. Après l'avoir si timidement défendue, il ne pouvait se consoler de sa chute, et il se reprochait de servir celui qui l'avait renversée. Ces sentimens éclatent dans une lettre qu'il écrit de Grèce à Cicéron. « La fortune, lui dit-il, nous a enlevé les biens qui devaient nous être les plus précieux, nous avons perdu l'honneur, la dignité, la patrie... Au temps où nous vivons, ceux-là sont les plus heureux, qui sont morts. »

Quand un homme timide et modéré comme Sulpitius osait parler ainsi, que ne devaient pas dire et penser les autres! On le devine lorsqu'on voit de quelle sorte Cicéron écrit à la plupart d'entre eux. Quoiqu'il s'adresse à des fonctionnaires du gouvernement nouveau, il ne prend pas la peine de dissimuler ses opinions; il exprime librement ses regrets, parce qu'il sait bien qu'on les partage. Il parle à Servilius Isauricus, proconsul d'Asie, comme à un homme que le pouvoir absolu d'un seul ne satisfait pas et qui souhaite qu'on y mette quelques limites. Il dit à Cornificius, gouverneur d'Afrique, que les affaires vont mal à Rome, et qu'il s'y passe bien des choses dont il serait blessé. « Je sais ce que vous pensez de la fortune des honnêtes gens et des malheurs de la république, » écrit-il à Furfanius, proconsul de Sicile, en lui recommandant un exilé. Ces personnages pourtant avaient accepté de César des fonctions importantes : ils partageaient son pouvoir, ils passaient pour ses amis; mais tous les bienfaits qu'ils avaient reçus de lui ne les avaient pas entièrement attachés à sa cause. Ils faisaient leurs réserves en le servant, et ne se livraient qu'à moitié. D'où pouvaient venir ces résistances que rencontrait le gouvernement nouveau parmi des gens qui avaient accepté d'abord d'en faire partie? Elles tenaient à divers motifs qu'il est facile de signaler. Le premier, le plus important peut-être, c'est que ce gouvernement, même en les comblant d'honneurs, ne pouvait pas leur rendre ce que l'ancienne république leur aurait donné. Avec l'établissement de la monarchie, une révolution importante s'accomplit dans toutes les charges publiques : les magistrats devinrent des fonctionnaires. Autrefois les élus du suffrage populaire avaient le droit d'agir comme ils voulaient dans la sphère de leurs fonctions. Une initiative féconde animait à tous les degrés cette hiérarchie de dignités républicaines. Depuis l'édile jusqu'au consul, tous étaient souverains chez eux. Ils ne pouvaient plus l'être sous un gouvernement absolu. Au lieu d'administrer pour leur compte,

ils n'étaient plus, pour ainsi dire, que des canaux par lesquels la volonté d'un seul homme circulait jusqu'aux extrémités du monde. Assurément la sécurité publique gagna beaucoup à voir disparaître ces conflits de pouvoirs qui la troublaient sans cesse, et ce fut un grand bienfait pour les provinces qu'on enlevât la toute-puissance à leurs avides gouverneurs. Néanmoins, si les administrés profitaient de ces réformes, il était naturel que les administrateurs en fussent très mécontens. Du moment qu'ils n'étaient plus chargés que d'appliquer les ordres d'un autre, l'importance de leurs fonctions diminuait, et cette autorité souveraine, absolue, qu'ils sentaient toujours sur leur tête, finissait par peser aux plus résignés. Si les ambitieux se plaignaient de l'amoindrissement de leur pouvoir, les honnêtes gens ne s'accoutumaient pas aussi facilement qu'ils le croyaient à la perte de la liberté. A mesure qu'on s'éloignait davantage de Pharsale, leurs regrets devenaient plus vifs. Ils commençaient à revenir de la surprise de la défaite, ils se remettaient peu à peu de l'épouvante qu'elle leur avait causée. Dans les premiers momens qui suivent ces grandes catastrophes où l'on a pensé périr, on se livre tout entier au plaisir de vivre, mais ce plaisir est un de ceux auxquels on s'habitue le plus vite, et il est si naturel de l'éprouver qu'on finit bientôt par ne plus le ressentir. Tous ces gens effrayés qui, le lendemain de Pharsale, ne souhaitaient que le repos, quand on le leur eut donné, souhaitèrent autre chose. Tant qu'on n'était pas certain de vivre; on ne s'inquiétait pas de savoir si on vivrait libre; une fois la vie assurée, le désir de la liberté revint dans tous les cœurs, et ceux qui servaient César l'éprouvèrent comme les autres. César, on le sait, avait donné à ce désir quelques satisfactions, mais elles ne suffirent pas longtemps. Il est aussi difficile de s'arrêter sur la pente de la liberté que sur celle de l'arbitraire. Une faveur qu'on accorde en fait souhaiter une autre, et l'on songe moins à jouir de ce qu'on a obtenu qu'à regretter ce qui manque. C'est ainsi que Cicéron, qui avait accueilli avec des transports de joie la clémence de César et qui saluait le retour de Marcellus comme une sorte de restauration de la république, changea bientôt de sentiment et de langage. A mesure qu'on avance dans sa correspondance, il devient plus aigre et plus frondeur. Lui qui avait si sévèrement condamné ceux qui « après avoir désarmé leurs bras ne désarmaient pas leur cœur, » il avait le cœur rempli des plus amers ressentimens. Il disait à tout propos que tout était perdu, qu'il rougissait d'être esclave, qu'il avait honte de vivre. Il attaquait de ses railleries impitoyables les mesures les plus utiles et les actes les plus justes. Il se moquait de la réforme du calendrier, et il affectait de paraître scandalisé de l'agrandissement de Rome.

Il alla plus loin encore. Le jour où le sénat fit placer la statue de César à côté de celles des anciens rois, il ne put s'empêcher de faire une allusion cruelle à la façon dont le premier de ces rois avait péri. « Je suis bien aise, dit-il, de voir César si près de Romulus! » Et cependant il y avait un an à peine que, dans le discours pour Marcellus, il le conjurait, au nom de la patrie, de veiller sur ses jours, et qu'il lui disait avec effusion : « Votre sûreté fait la nôtre! »

César n'avait donc autour de lui que des mécontens. Les républicains modérés, sur lesquels il comptait pour l'aider dans son œuvre, ne pouvaient pas se résigner à la perte de la république. Les exilés qu'il avait rappelés à Rome, plus humiliés que reconnaissans de sa clémence, n'abjuraient pas leurs ressentimens. Ses propres généraux, qu'il comblait de richesses et d'honneurs, sans pouvoir assouvir leur cupidité, accusaient son ingratitude ou même complotaient sa mort. Le peuple enfin, dont il était l'idole, et qui lui avait si complaisamment accordé toutes ses demandes, le peuple lui-même commençait à s'éloigner de lui; il n'accueillait plus ses victoires avec les mêmes applaudissemens qu'autrefois, et il semblait avoir peur de l'avoir fait trop grand. Quand on porta sa statue à côté des rois, la foule, qui la vit passer, resta muette, et nous savons que la nouvelle de ce silence inaccoutumé, répandue par les courriers des rois et des peuples alliés dans tous les pays du monde, fit croire partout qu'une révolution était proche. Dans les provinces de l'Orient, où se cachaient les derniers soldats de Pompée, le feu des guerres civiles, plus assoupi qu'éteint, se ranimait à tout moment, et ces alertes perpétuelles, sans amener de dangers sérieux, empêchaient la paix publique de s'affermir. A Rome, on lisait avec fureur les beaux ouvrages où Cicéron célébrait les gloires de la république; on s'arrachait les pamphlets anonymes, qui n'avaient jamais été plus violens ni plus nombreux. Comme il arrive à la veille des grandes crises, tout le monde était mécontent du présent, inquiet de l'avenir et préparé à l'imprévu. On sait de quelle façon tragique se dénoua cette situation tendue. Le coup de poignard de Brutus n'était pas tout à fait, comme on l'a dit, un accident et un hasard; ce fut le malaise général des esprits qui amena et qui explique un si terrible dénoûment. Les conjurés n'étaient guère plus de soixante, mais ils avaient Rome entière pour complice (1). Toutes ces inquiétudes et ces rancunes, ces regrets amers du passé, ces désappointemens d'ambition, ces convoitises trompées, ces haines ouvertes ou secrètes, ces passions mauvaises ou généreuses, dont

(1) « Tous les honnêtes gens, dit Cicéron, autant qu'ils l'ont pu, ont tué César. Les moyens ont manqué aux uns, la résolution aux autres, l'occasion à plusieurs; la volonté n'a manqué à personne. »

les cœurs étaient pleins, armèrent leurs bras, et les ides de mars ne furent que l'explosion sanglante de tant de colères amassées.

Ainsi les événemens trompèrent tous les projets de César. Il ne trouva pas sa sûreté dans sa clémence, comme il le pensait; il échoua dans cette œuvre de conciliation qu'il avait tentée aux applaudissemens du monde; il ne parvint pas à désarmer les partis. Cette gloire était réservée à un homme qui n'avait ni l'étendue de son génie ni la générosité de son caractère, à l'habile et cruel Octave. Ce n'est pas la seule fois que l'histoire nous donne le triste et humiliant spectacle de voir les personnages ordinaires réussir où les plus grands avaient échoué; mais dans les entreprises de ce genre le succès dépend surtout des circonstances, et il faut reconnaître qu'elles favorisèrent singulièrement Auguste. Tacite nous apprend la cause principale de son heureuse fortune, lorsqu'il dit, en parlant de l'établissement de l'empire : « Il n'y avait presque plus personne alors qui eût vu la république. » Au contraire les gens sur lesquels César prétendait régner l'avaient tous connue. Beaucoup la maudissaient, quand elle troublait par ses agitations et ses orages le repos de leur vie; presque tous la regrettèrent dès qu'ils l'eurent perdue. Il y a dans l'usage et l'exercice de la liberté, malgré les périls auxquels elle expose, un charme et un attrait souverains qui ne peuvent pas s'oublier lorsqu'on les a connus. C'est contre ce souvenir obstiné que vint se briser le génie de César; mais après la bataille d'Actium les gens qui avaient assisté aux grandes scènes de la liberté et qui avaient vu la république n'existaient plus. Une guerre civile de vingt ans, la plus meurtrière de toutes celles qui ont jamais dépeuplé le monde, les avait presque tous dévorés. La génération nouvelle ne remontait pas plus loin que César. Les premiers bruits qu'elle avait entendus étaient les acclamations qui saluaient le vainqueur de Pharsale, de Thapsus et de Munda; le premier spectacle qui avait frappé ses yeux était celui des proscriptions. Elle avait grandi parmi les pillages et les massacres. Pendant vingt ans, elle avait tremblé tous les jours pour ses biens ou pour sa vie. Elle avait soif de sécurité; elle était prête à tout sacrifier au repos. Rien ne l'attirait vers le passé, comme les contemporains de César. Au contraire tous les souvenirs qu'elle en avait gardés ne faisaient que l'attacher davantage au régime sous lequel elle vivait, et quand par hasard elle tournait les yeux en arrière, elle y trouvait beaucoup de sujets d'épouvante sans aucun sujet de regret. C'est seulement à ces conditions que le pouvoir absolu devait être le tranquille héritier de la république.

GASTON BOISSIER.

LES

ENFANS ASSISTÉS

EN FRANCE

RÉFORMES DU RÉGIME DES ENFANS TROUVÉS DANS LES DÉPARTEMENS ET A PARIS.

I. *Documens sur le régime des enfans trouvés* (lettres patentes, édits, lois, etc., de 1198 à 1850); Imprimerie nationale 1850. — II. Comptes des recettes et dépenses de l'assistance publique à Paris, 1852-1863. — III. Rapports sur le service des enfans trouvés dans le département de la Seine, 1852-1863. — IV. Rapport sur l'enquête générale de 1860 dans tous les départemens; Imprimerie impériale 1862.

Les questions politiques ou sociales ont leur fortune, quelquefois rapide et brillante, le plus souvent lente et modeste. Soulevées par l'initiative d'un homme ou d'un parti, elles peuvent avoir l'heureuse chance d'être saisies par le gouvernement, qui applique alors à les résoudre toutes les forces de son organisation; néanmoins, pour que la puissance de l'état arrive à produire un résultat favorable, il est encore essentiel que l'opinion ait parlé, et parfois celle-ci se perd en des discussions théoriques, en des polémiques ardentes, en des luttes qu'on dirait stériles. Viennent alors les jours de découragement et de lassitude. Qu'on ne s'inquiète pas trop pourtant: ces temps d'arrêt où la marche des idées semble suspendue sont bien souvent ceux où elle tend à se régulariser, à s'affermir. La pratique redresse discrètement les erreurs de la théorie, concilie les doctrines opposées, et le succès couronne de longs efforts à l'heure même où ils paraissaient le plus inutiles.

S'il est une question à laquelle ces remarques soient applicables, c'est assurément celle de l'assistance publique; aucune n'a servi de thème plus complaisant aux défenseurs à outrance de l'action gouvernementale exclusive ou de l'indépendance absolue non-seulement des localités, départemens et communes, mais encore des associations libres et même des individus. La charité officielle, la charité religieuse et laïque, ont tour à tour prévalu dans les doctrines, dans les livres et jusque dans les lois. Aujourd'hui nous ne dirons pas que nulle question ne donne lieu à moins d'efforts pratiques, c'est le contraire qui est vrai; mais aucune n'alimente moins la discussion de chaque jour. Il faut même reconnaître que le mot charité sonne mal à beaucoup d'oreilles délicates, et que le mode d'assistance est en voie de se transformer. Au lieu du secours passivement reçu et généreusement donné, on cherche à établir entre les riches et les nécessiteux une sorte de coopération fraternelle et ce qu'on pourrait appeler la commandite du travail. C'est par l'organisation rationnelle du *crédit populaire* qu'on voudrait résoudre le problème, non de l'extinction, mais de l'adoucissement de la misère. Cette transformation de la question religieuse et philosophique de l'assistance en une question financière n'est pas un des moins curieux symptômes de l'esprit moderne; elle caractérise bien, par la condamnation prononcée contre l'aumône en général et par l'appel fait à l'énergie personnelle, le besoin du *rehaussement de l'individu*, si vif et si altier dans notre population. C'est sur ce mâle sentiment de la dignité humaine que repose le culte jaloux qu'elle professe pour l'égalité civile : c'est encore sur lui qu'il faut compter pour obtenir toutes les conditions de la liberté et de l'égalité politique. A cet égard, les conquêtes récentes que l'esprit libéral a faites sur le terrain des intérêts économiques, industriels et commerciaux, où domine la force matérielle, sont un sûr garant que le même esprit ne tardera pas à reconquérir tout ce qu'il a perdu dans le domaine de la politique et les sphères élevées de l'intelligence.

Du vaste sujet de l'assistance publique nous ne voulons aujourd'hui détacher qu'un chapitre, celui qui s'adresse à l'enfance et qui s'occupe spécialement de ces êtres abandonnés qui seraient voués à une mort certaine, s'ils n'étaient recueillis par la vigilance du pouvoir social ou par les soins pieux de la charité privée. Un intérêt particulier s'attache à ce sujet. Le service des enfans trouvés a passé, lui surtout, par des phases très diverses de faveur publique et de découragement; il a été tantôt inscrit dans les dépenses du pays comme un bienfait ou le prix d'un glorieux devoir, tantôt discuté comme une charge accablante et dissimulé comme une honte; il a subi la tyrannie des systèmes les plus contraires; il est spéciale-

ment propre à faire ressortir l'utilité de l'accord entre l'état, les pouvoirs locaux et l'initiative particulière. Si, quand il s'agit de questions d'*état civil*, le gouvernement ne doit pas abdiquer sa prépondérance, l'action des autorités départementales et communales ne peut mieux s'exercer qu'en matière d'assistance, et sur ce terrain les partisans de la décentralisation administrative ont particulièrement beau jeu. Enfin la bienfaisance religieuse ou laïque a provoqué de nombreuses améliorations dans le service des enfans trouvés, qui lui est à peu près confié entièrement, sous la simple surveillance de l'autorité centrale. C'est donc là une question sortie de l'épreuve de la polémique, et entrée heureusement dans une ère nouvelle où il importe de la suivre (1). Peu de personnes le savent : aujourd'hui l'enfant trouvé n'existe plus; celui que l'on appelait autrefois de ce triste nom, qui soulevait à ce titre tant de préjugés populaires ou fournissait matière à tant de déclamations, a fait place à l'enfant *assisté*, devenu l'égal de tous les fils de notre libérale patrie. Comment cette transformation s'est-elle opérée? Par quelles dispositions successives de la législation, à défaut de lois, par quelles mesures administratives, par quels moyens pratiques, en un mot, ces êtres destinés à la mort en naissant ont-ils vécu et conquis le même rang de citoyen, les mêmes aptitudes sociales que leurs frères? C'est ce qu'on essaiera de montrer ici par des faits assez concluans pour établir, contrairement aux assertions de quelques esprits chagrins, la supériorité morale du temps où nous vivons sur celui qui l'a précédé.

I. — LES ENFANS TROUVÉS EN FRANCE.

Le plus ancien document qui rappelle les mesures prises pour recueillir les enfans abandonnés remonte au XIIe siècle. La bulle d'Innocent III, en faveur de l'ordre du Saint-Esprit, qui avait ouvert l'hôpital de Montpellier et d'autres maisons destinées à recevoir les enfans exposés, est de 1198. Le comte Guy de Montpellier, fondateur de l'ordre, avait bâti, en même temps que l'hôpital de Mont-

(1) Une coopération personnelle au projet de législation sur les enfans trouvés préparé par l'honorable M. Dufaure, alors ministre de l'intérieur, nous a permis depuis longtemps de noter les progrès d'une réforme que diverses mesures partielles ont peu à peu réalisée. Ces progrès ont été mis dans tout leur jour par le rapport publié à la suite de l'enquête faite en 1860 dans les départemens de l'empire sur le service des enfans trouvés, pour répondre au désir du sénat, justement préoccupé de l'état de désuétude où était tombée la législation de 1811, encore officiellement en vigueur. Cette enquête nous offre une occasion toute naturelle de rappeler l'attention du lecteur sur un sujet qui avait déjà inspiré ici même, dans la *Revue* du 15 janvier et 15 mars 1846, des pages éloquentes à M. Esquiros, mais qui depuis a pu être étudié sous plus d'un aspect nouveau.

pellier, celui du Saint-Esprit à Rome, où l'on voit déjà paraître le *tour* tel qu'il s'est conservé jusqu'à présent. « Au dehors de cet hôpital, il y a un tour avec un petit matelas dedans pour recevoir les enfans exposés. On peut hardiment les mettre en plein jour, car il est défendu sous de très graves peines, et même des punitions corporelles, de s'informer qui sont ceux qui les apportent ni de les suivre. »

Paris ne posséda qu'en 1362 un hôpital du Saint-Esprit. « Il se trouva, dit Jacques du Breul dans les *Antiquités de Paris*, que les années 1360, 1361 et 1362, à cause des guerres qui étaient en France, le peuple fut réduit en grande nécessité et misère, si que grand nombre d'enfans orphelins de père et de mère demeuraient à Paris, gissans en rue sans aucune retraite. De quoi émues, plusieurs bonnes personnes retirèrent en divers endroits quantité d'iceux, l'Hôtel-Dieu n'ayant aucun moyen de les recevoir... Plusieurs notables personnes, le 7 février 1362, allèrent vers Jean de Meulan, évêque quatre-vingt-huitième de Paris, auquel firent entendre la nécessité et misère de ces pauvres enfans qui périssaient de famine et de froidure, et celles des pauvres filles violées de nuit. Pour à quoi obvier ledit sieur évêque leur donna permission d'ériger une confrérie du Saint-Esprit aux fins de bâtir un hôpital. » Charles V, alors dauphin et régent de France pendant la captivité du roi Jean, confirma l'ordonnance de l'évêque. Il faut remarquer que l'hôpital du Saint-Esprit n'était destiné qu'aux enfans légitimes, comme le démontrent des lettres patentes de Charles VII et de Charles IX, et c'est aussi pour recueillir les enfans légitimes de parens morts à l'hôpital que le roi François Ier fonda en 1536 à Paris l'hôpital des Enfans-Rouges. Quant aux enfans trouvés proprement dits, à ceux dont l'origine était inconnue et qui étaient délaissés sur la voie publique, le pouvoir royal se bornait à exhorter les sujets à la charité envers ces enfans. « Si on les avait admis dans les maisons du Saint-Esprit, il pourrait advenir qu'il y en aurait grande quantité, et moult gens s'abandonneraient à pécher. » Tout se bornait à quêter dans les églises ou dans les rues en criant : « Faites bien à ces pauvres enfans trouvés. » Comme le produit de ces quêtes était très insuffisant, l'arrêt du 13 août 1452 ordonna que les seigneurs haut-justiciers se chargeraient des enfans trouvés sur leur territoire, et cette disposition se trouvait encore la seule en vigueur à la révolution de 1789.

A côté, il est vrai, des devoirs imposés aux seigneurs, mais dont ils ne pouvaient guère s'acquitter dans toute leur étendue, la charité religieuse, secondée par la munificence royale ou municipale, s'efforçait de pourvoir aux besoins de ces enfans, dont « il périssait

neuf sur dix. » Ainsi les règlemens de l'hôpital général de la Pitié et de l'Hôtel-Dieu de Lyon ne témoignent pas seulement de l'adoption d'orphelins enfans légitimes; ils mentionnent dès 1667 les communautés de bâtards et de bâtardes à côté de celles des *petits passans* et des *petites passantes* (enfans légitimes abandonnés). A Paris, et c'est sur Paris que Lyon avait pris modèle, l'organisation d'un régime d'adoption pour les enfans trouvés avec le concours de l'autorité publique date de saint Vincent de Paul.

Jusqu'au règne de Louis XIV, les préoccupations officielles se sont donc portées uniquement sur les enfans légitimes délaissés par suite de la mort ou de la disparition de leurs parens; les enfans bâtards, comme on disait alors, ne sont l'objet que d'une pitié en quelque sorte secondaire. A partir du XVIIe siècle, au contraire, tous les actes de l'autorité publique concentrent les soins principaux autour de l'enfant dont la naissance est irrégulière ou inconnue; tandis que l'état se charge exclusivement de lui, ou que la province et plus tard le département concourent avec l'état à cette dépense, toutes recommandations sont faites pour écarter autant que possible l'enfant légitime, et l'on dit de lui ce qu'au temps de Charles V on disait au sujet des bâtards : il s'en présenterait trop grande quantité. Néanmoins le sentiment de la justice va se développant, et notre société a les entrailles plus maternelles. Elle a réalisé un dernier progrès. Sans distinction d'origine, elle ne voit que l'abandon, et, dans la limite de ses forces, adopte également l'enfant légitime et l'enfant naturel.

Pour saisir le sens des modifications introduites dans cette matière et pour apprécier les améliorations réalisées, il est donc essentiel de spécifier les catégories d'enfans qui ont été successivement et qui doivent être aujourd'hui l'objet de secours : 1° l'enfant trouvé, celui qui est exposé sur la voie publique et dont l'origine est ignorée; 2° l'enfant abandonné, celui qui a été délaissé volontairement ou non par des parens légitimes ou non; 3° l'orphelin que ni parens ni amis n'ont pu recueillir; 4° enfin l'enfant pauvre dont la charité officielle assiste les parens dans les soins de la nourriture et de l'habillement.

Les seigneurs haut-justiciers devaient, a-t-on dit, depuis l'arrêt de 1452, se charger des enfans trouvés sur leur territoire. La mortalité qui les frappait à peu près tous, et qu'attestent les écrits contemporains, ne montre que trop combien ce devoir était mis en oubli. A Paris, le porche de l'église Notre-Dame était un lieu habituel d'exposition, et il y avait rue Saint-Landry une sorte de refuge où les enfans étaient déposés; mais ceux-là mêmes devenaient la plupart du temps pour les nourrices auxquelles ils étaient con-

fiés un simple objet de spéculation. On les vendait 20 sous à des misérables qui s'en servaient pour exciter la pitié des passans. L'excès du mal devait provoquer le remède. Une de ces âmes qu'emplit la pure charité chrétienne, saint Vincent de Paul, rentrant dans Paris, trouve sous les murs de la ville un mendiant occupé à déformer les membres d'un enfant; il s'empare de la victime, assemble la foule, court à la rue Saint-Landry, prend douze de ces pauvres créatures et déclare qu'il les adopte. Telle est, dans son humble grandeur, l'œuvre à son origine. Désormais le sort des enfans trouvés va éveiller la sollicitude privée et publique d'une manière suivie et régulière. A la Maison de la Couche, située rue Neuve-Notre-Dame, qui existait à la fin du règne de Louis XIII, au refuge de la rue Saint-Landry, près de Saint-Victor, auquel Vincent de Paul arracha ses douze premiers fils d'adoption, fut substitué l'hospice des Enfans-Trouvés, créé à l'aide de la charité particulière et de la munificence royale. Ce nouvel établissement, uni à l'Hôpital-Général et pourvu d'une dotation suffisante, fut construit rue du Faubourg-Saint-Antoine; les actes d'acquisition sont datés du 23 mars 1688 et du 14 février 1692. A côté du nouvel hospice des Enfans-Trouvés subsista quelque temps encore celui des Enfans-Rouges ou Orphelins, fondé par François Ier; ils furent réunis en 1772, et les biens et les charges devinrent communs. Les provinces suivirent l'exemple de Paris, et tandis que dans la capitale le nombre des enfans recueillis s'élevait déjà en 1770 à près de 7,000, les calculs de M. Necker, en 1784, le portaient pour toute la France à 40,000. Aussi la progression constante des abandons lui faisait-elle dire « que de tous les établissemens dus à l'esprit d'humanité, les maisons destinées à servir d'asile aux enfans abandonnés étaient ceux dont l'utilité était le plus mêlée d'inconvéniens. »

Le 10 décembre 1790, l'assemblée nationale supprima pour les seigneurs, avec les droits de justice, l'obligation de nourrir les enfans trouvés; elle en reporta la charge à l'état, et, sur le rapport du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, vota un projet de décret qui ordonnait aux officiers municipaux de pourvoir à la nourriture des enfans abandonnés. L'assemblée croyait, il est vrai, ne pas leur imposer une lourde charge. Elle avait supposé que les enfans deviendraient les fils d'adoption de la charité privée. Elle décrétait la *bienfaisance* comme la convention décréta plus tard la *victoire*. Un titre spécial de la loi était consacré à l'organisation d'une mesure qui devait « introduire un nouveau commerce de bienfaisance entre les hommes, à savoir l'adoption des enfans trouvés par des citoyens généreux. » La constitution de 1791 posa le principe d'un établissement général pour l'éducation des enfans trouvés, et la loi du

28 juin 1793 lui donna les plus larges applications. Non-seulement l'état, qui concédait à tous les pauvres un droit aux secours de la nation, prit à sa charge les enfans abandonnés, nommés tour à tour *orphelins* ou *enfans naturels de la patrie*, mais il inaugura le système d'indemnités aux filles-mères, qui commença par donner lieu à tant d'abus, et qui néanmoins, soixante ans plus tard, devait être appliqué de nouveau avec des avantages incontestables. Malheureusement il ne suffit pas de promulguer de généreuses mesures, il faut encore, pour les appliquer, des ressources qui manquaient au gouvernement de la république. Aussi de 1791 à 1799 le service des enfans trouvés passa, comme tout ce qui intéressait la bienfaisance publique, par les plus rudes épreuves. Chaque année, des lois sont votées pour accorder les subsides dus par l'état en échange des biens confisqués aux établissemens hospitaliers, mais chaque année aussi on dénonce la nécessité urgente de parer à l'arriéré, ce qui accuse l'impossibilité où l'on s'est trouvé d'assurer le service courant.

L'arrêté consulaire de 1801, les lois de 1802, de 1805, enfin le décret impérial de 1811, rendirent aux hospices une partie de leurs propriétés, créèrent des ressources spéciales pour les enfans trouvés, et inaugurèrent un système qui demeura en vigueur pendant de longues années. Aujourd'hui encore il subsiste nominalement, quoique par le fait l'administration l'ait à peu près transformé. L'article du décret de 1811 confie à la charité publique : 1° les enfans trouvés, 2° les enfans abandonnés, 3° les orphelins pauvres. C'est la première fois que les enfans se trouvent classés en trois catégories distinctes. Ils doivent être envoyés en nourrice aussitôt que possible; ils reçoivent une layette et restent en sevrage jusqu'à l'âge de six ans. A six ans, on les met en pension chez un cultivateur ou chez des artisans. A douze ans, si l'état n'en a pas disposé, ils sont placés en apprentissage. L'hospice désigné pour recevoir les enfans trouvés reprend ceux qui ne peuvent se placer ou se maintenir en nourrice, en pension ou en apprentissage. Il y a au plus dans chaque arrondissement un hospice où les enfans trouvés peuvent être admis, et cette admission se fait au moyen d'un tour. Quant à la répartition de la dépense, l'hospice fournira les layettes du premier âge, et soldera les dépenses intérieures relatives à la nourriture et à l'éducation des enfans qui y resteront. Les mois de nourrice et de pension hors de l'hospice seront acquittés par l'état d'abord jusqu'à concurrence d'une somme de 4 millions, par les hospices ensuite sur leurs revenus, enfin par les communes (1).

(1) Dans la pensée de l'empereur Napoléon, comme dans celle de Louis XIV, alors

Les lois de finances de 1817 et de 1819 modifièrent le décret de 1811 en ce sens qu'elles firent peser sur les départemens la charge qui incombait à l'état : le paiement des mois de nourrice et de pension fut compris dans les dépenses obligatoires départementales; les communes durent en supporter une partie dans une mesure fixée par le vote des conseils-généraux : à elles seules en outre revenait le soin des enfans légitimes abandonnés. Les obligations imposées aux hospices, le nombre de ces établissemens, ainsi que le système des tours, ne varièrent point jusqu'en 1834. Quelle avait été pendant cette période la progression dans le nombre des enfans trouvés et le chiffre des dépenses? Necker estimait en 1784 qu'il y avait en France 40,000 enfans trouvés. M. de Montalivet, en 1810, les porte à 70,558, et suppose que les dépenses, non compris les dépenses intérieures à la charge des hospices seuls, s'élèvent à 6,717,000 fr., dont les départemens sur leurs budgets, les villes sur leurs octrois, les hospices sur leurs revenus, peuvent acquitter près d'un tiers. En 1837, M. de Gasparin, dans un rapport au roi qui présente déjà le germe de toutes les améliorations réalisées de nos jours, démontre que le nombre des enfans trouvés s'élevait, pour l'année 1833, à 130,000. Il devenait urgent de remédier à un tel état de choses, alors surtout que dans beaucoup de départemens les ressources ordinaires ne suffisaient plus au paiement des dépenses obligatoires, parmi lesquelles le service des enfans trouvés et celui des aliénés occupaient une si large place. Sans doute on pouvait accuser de ces progrès alarmans le relâchement des mœurs; mais dans les mesures prises par l'administration et dans le régime suivi depuis 1811 n'y avait-il point aussi à signaler quelque cause du mal dont les conséquences se faisaient si vivement sentir? Le ministre en rejetait la responsabilité sur le nombre des hospices, la facilité des admissions, enfin sur le système du tour, et il rappelait les efforts qu'il avait déjà faits pour y obvier. Les hospices dépositaires depuis 1811 avaient offert 301 asiles aux enfans abandonnés : n'était-ce pas trop, alors surtout que les administrations hospitalières assimilaient les orphelins et les enfans des familles indigentes aux enfans trouvés proprement dits, imposant ainsi aux départemens, par une facilité contraire à la loi, quoique conforme à l'équité, une charge qui devait être laissée exclusivement aux communes, mais que celles-ci ne pouvaient supporter? Dès 1833, et grâce à la création du service des inspections des établissemens de bienfaisance, on obtenait en

qu'il dotait l'hospice de Paris, ces fils adoptifs de l'état devaient se vouer à sa défense : l'armée et la marine y recruteraient de nombreux volontaires; mais à toutes les époques, la statistique a montré que la grande majorité des enfans trouvés étaient impropres au service militaire.

quatre années la fermeture de 71 dépôts, tandis que de 1811 à 1833 30 seulement avaient été reconnus inutiles. Le nombre des tours ouverts de 1811 à 1833 était de 247, dont 236 remontaient à l'année 1811; aussi de 1834 à 1837 les conseils-généraux de trente départemens en avaient-ils déjà supprimé 67. L'inspection venait enfin de s'étendre dans vingt-trois autres départemens pour assurer l'exécution d'une mesure destinée à faire cesser la confusion qui existait entre les enfans trouvés et les enfans légitimes pauvres. Comme beaucoup de mères abusaient de la facilité des administrations charitables, et, se présentant comme nourrices, obtenaient qu'on leur confiât leurs propres enfans momentanément abandonnés, les inspecteurs avaient fait procéder au déplacement des enfans, dans l'espoir qu'un grand nombre d'entre eux seraient conservés par celles qui en prenaient soin. Cette spéculation sur l'attachement de pauvres familles à l'orphelin dont elles ont reçu la charge rappelle la naïve confiance de l'assemblée de 1790; mais tandis que celle-ci supposait vainement qu'il suffirait de vanter les mérites de l'adoption pour la faire pratiquer, le déplacement ordonné en 1833, nécessaire peut-être au point de vue financier, mettait habilement aux prises une affection déjà enracinée et un intérêt qui, grâce à Dieu, ne fut pas le plus fort. Dans trente et un départemens, de 1834 à 1837, sur 36,493 enfans soumis au déplacement, 16,339 furent retirés par leurs mères ou gardés par leurs nourrices. L'économie annuelle réalisée par ce moyen et par la suppression des tours était évaluée à 400,000 francs.

Sans aborder théoriquement la question du tour, mais en constatant que la statistique ne démontrait pas qu'il y eût plus d'expositions ou d'infanticides là où les tours avaient été supprimés, M. de Gasparin attribuait donc à la législation de 1811 la multiplicité des abandons, et déclarait que le défaut de surveillance dans la réception et le classement des enfans recueillis grevait les finances des départemens d'une charge intolérable. Puisque les bénéfices résultant de la vérification faite par les inspecteurs et des mesures qu'ils avaient fait adopter étaient incontestables, il fallait donc procéder peu à peu à la diminution des dépôts, à la fermeture des tours inutiles, à la surveillance des tours eux-mêmes partout où cet usage pouvait s'établir, c'est-à-dire à une sorte de constatation de l'origine des enfans déposés. Enfin, comme on ne pouvait renouveler fréquemment le déplacement des enfans mis en nourrice et en pension, le ministre proposait de remplacer par un bon système de secours accordés à domicile à la mère le secours dispendieux donné à l'hospice aux enfans. Sans retomber dans les erreurs de la législation de l'an II, une sage application de ce système devait offrir de

grands avantages pour les enfans, pour les familles et pour les départemens. Les sages idées exprimées dans le rapport de 1837 ont lentement, mais définitivement prévalu. Sous le long ministère de M. le comte Duchatel, le service des enfans trouvés reçut de nombreuses améliorations; les soins furent plus généreusement donnés, la surveillance fut plus active. L'administration des hospices de la ville de Paris adopta même et fit sanctionner par le ministre en 1846 un règlement qui doit servir de modèle en cette matière. Il est vrai que ce règlement ne fut exécuté que six ans plus tard. Dans l'intervalle, une révolution avait eu lieu : le goût des discussions théoriques, des systèmes généraux, avait remplacé la poursuite des améliorations pratiques. C'est dans ces circonstances que M. Dufaure nomma une commission pour préparer un projet de loi sur le régime général applicable aux enfans trouvés. Cette commission se prononça pour la fermeture radicale des tours, dont, un an après, la commission chargée par l'assemblée constituante de 1848 de préparer la loi de l'assistance publique demanda au contraire le rétablissement. En 1853, un nouveau projet de loi fut soumis au corps législatif, puis retiré par le gouvernement. Trois ans plus tard, le sénat, sur la proposition de deux de ses membres, demanda le retour pur et simple au décret impérial de 1811. En définitive, pour éclairer cette question dans tous ses détails, le gouvernement ordonna dans les quatre-vingt-neuf départemens une enquête dont les résultats ont été consignés dans un excellent rapport où le conseil d'état pourra trouver tous les élémens d'un nouveau projet de loi. Depuis deux ans, la question est restée en suspens. Faut-il le regretter, et le service des enfans trouvés donne-t-il lieu à des abus tels qu'ils ne puissent être redressés que par une de ces mesures générales qu'on appelle une loi, que notre goût pour la réglementation impose si souvent aux pouvoirs publics, et que notre sens pratique abroge plus souvent encore?

Il y a seize ans déjà, dans les discussions soulevées à ce sujet, on avait soutenu qu'en dehors des garanties générales exigées par les lois civiles et de police l'assistance des enfans trouvés est surtout une œuvre de bienfaisance particulière pour laquelle une grande latitude devrait être laissée aux pouvoirs locaux eux-mêmes. Le tour, cette création de l'esprit chrétien, qui, pour ne point pactiser avec la violation des devoirs du mariage et de la maternité, ignore le mal afin de ne pas reculer devant le devoir de secourir la misère, le tour avait produit de grands abus. Devait-on néanmoins le supprimer brusquement, en vertu d'une loi absolue, au risque de heurter des convictions respectables et de blesser le sentiment public dans les localités où les mœurs repoussent l'enfant naturel

comme un coupable, et ne laisseraient à la fille séduite que la ressource de l'infanticide ou de l'abandon? N'était-il pas préférable, sans faire de la fermeture du tour une prescription de la loi, d'y introduire des modifications successives, de l'entourer d'une surveillance plus ou moins rigoureuse, afin de conserver dans le plus grand nombre de cas possible un état civil tel quel aux victimes du délaissement? Les conseils de département, également intéressés à défendre la prospérité de leurs finances et à respecter les sentimens des populations, sauraient bien, disait-on, maintenir les tours créés par la législation de 1811, s'il était nécessaire, ou en diminuer le nombre, ainsi que celui des hospices dépositaires, ou enfin organiser une surveillance du tour confiée à des religieuses, à des commissions civiles, même à des préposés de police.

De même la mesure des secours aux mères pauvres présentait, à côté d'avantages sérieux, des dangers tels qu'il semblait difficile d'en faire l'objet d'une prescription uniforme et générale. Fallait-il donner un droit au secours à toutes les mères pauvres, — aux mères d'enfans naturels, comme la loi de l'an II, qui avait créé pour la fille-mère un privilége immoral et ruineux, — aux mères d'enfans légitimes elles-mêmes? Inscrire une telle obligation dans une loi, c'eût été établir une véritable taxe des pauvres. N'était-ce point pour se prémunir contre les excès d'une générosité impraticable que, par une distinction plus utile à l'équilibre des finances départementales que conforme à la justice, l'administration s'était longtemps occupée des seuls enfans trouvés, en laissant les orphelins pauvres à la charge exclusive des communes? Si la morale et l'équité voulaient que le secours aux mères pauvres mariées ou non fût rétabli et répandu, la prudence défendait de le présenter dans une loi comme une obligation sociale. Les conseils-généraux, les administrations municipales pouvaient seuls déterminer exactement la nature et l'étendue des subventions volontaires et variables qu'ils destineraient au soulagement de ces misères. Pour ces raisons et pour d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, les mesures administratives semblaient préférables aux prescriptions législatives. Les faits ont confirmé cette appréciation, et les dérogations au décret de 1811, appliquées avec persévérance par l'administration, mais variant suivant les besoins et les ressources des localités, ont produit les meilleurs résultats. L'enquête publiée en 1860 le démontre avec évidence. D'après cette enquête, le nombre des enfans à la charge des hospices, c'est-à-dire âgés de un à douze ans, dépassait en 1833 130,000; en 1859, il est retombé à 76,520. La différence serait énorme, si l'on ne faisait remarquer que dans ces dernières années la distribution de secours aux mères pauvres a

beaucoup réduit à elle seule le chiffre des enfans trouvés. Sur ce nombre de 76,520 enfans des deux sexes, 3,395 étaient conservés dans les hospices, 72,368 placés à la campagne, 757 confiés à des colonies agricoles. 39,008 seulement sur le total étaient des enfans trouvés proprement dits, sans filiation constatée; 29,771 étaient des enfans abandonnés, mais reconnus; 7,741 orphelins complétaient le chiffre des élèves des hospices.

Dans la comparaison du chiffre de ces enfans avec la population, les départemens du Rhône, de la Seine, des Bouches-du-Rhône et de la Gironde offrent la proportion la plus forte; on y compte un enfant sur 110, 125, 171 et 261 habitans. La Lozère, la Vienne et les Landes viennent ensuite. L'Ille-et-Vilaine, le 86e sur la liste, n'a qu'un enfant assisté sur 3,520 habitans; la Seine-Inférieure occupe le 40e rang, la Loire-Inférieure le 51e, le Nord le 83e. Que de réflexions ce tableau ne ferait-il pas naître! Aux premiers rangs, les extrêmes se touchent, les départemens les plus riches sont à côté des plus pauvres. Aux derniers rangs, des centres d'agglomération industrielle, Lille et les villes ouvrières du Nord, n'offrent pas de points de comparaison moins satisfaisans que la catholique Bretagne elle-même. En somme, la diminution considérable du nombre des élèves des hospices de 1833 à 1859 est le résultat de la suppression des tours, de la surveillance apportée à l'admission et des secours accordés aux mères pauvres.

Le décret de 1811 avait limité à un par arrondissement le nombre maximum des hospices dépositaires. Il s'en ouvrit jusqu'à 335. Aujourd'hui, et malgré l'annexion des trois nouveaux départemens, le total n'en est plus que de 175. Cette diminution coïncide avec la diminution même du nombre des enfans secourus, et surtout avec une meilleure disposition du service. Les hospices les moins riches, les moins utiles, ont été tour à tour supprimés, au grand bénéfice des finances départementales. Moins nombreux, ils peuvent être mieux surveillés, les admissions y sont plus régulières, les soins donnés à l'entretien et à l'éducation des enfans plus complets et mieux rémunérés. Le nombre actuel de 175 hospices dépositaires pour 89 départemens ne pourrait guère être abaissé : il importe en effet que l'hospice, qui remplace la famille, qui envoie les enfans à la campagne, les nourrit de un à douze ans, et ensuite les patronne jusqu'à vingt et un, n'ait point à exercer son action dans un rayon trop étendu. Tous les hospices dépositaires n'avaient point admis le système du tour, et surtout du tour libre, c'est-à-dire de celui où le dépôt des enfans n'était l'objet d'aucune surveillance. En vertu du décret de 1811, 251 tours avaient été ouverts tout d'abord, et 18 rétablis après une première suppression. Par suite des mesures

adoptées depuis 1833 pour obvier à l'accroissement du nombre des enfans trouvés, le principe de la surveillance des tours se propagea de plus en plus, et les administrations départementales en fermèrent le plus grand nombre. Lors de l'enquête de 1860, il n'en subsistait plus que 25, dont 12 seulement exempts de toute surveillance. Les départemens de l'ouest, ceux où le sentiment religieux est le plus développé, possédaient seuls 8 tours libres; les 4 autres étaient ouverts à Laon, Soissons, Mézières et Marseille. Depuis l'enquête, 26 tours ont disparu; il n'en reste plus aujourd'hui que 5, à Marseille, Évreux, Brest, Paris et Rouen; encore ceux d'Évreux et de Rouen n'ont-ils été maintenus qu'à titre provisoire, et celui de Paris même est-il surveillé. L'admission dans un tour de cette espèce ne peut se faire sans que l'on satisfasse à certaines formalités servant à établir la provenance de l'enfant et l'identité de la personne qui en fait le dépôt. Ainsi, sans que la loi ait prononcé à cet égard ni substitué au tour un mode d'admission contre lequel de graves objections pourraient être faites, on peut dire que le tour, c'est-à-dire l'instrument le plus actif de la multiplicité des abandons, a disparu, et la statistique démontre que ni les avortemens ni les infanticides n'ont augmenté dans les lieux où il a été supprimé.

Aujourd'hui les hospices dépositaires reçoivent les enfans sur l'arrêté seul du préfet, s'il s'agit d'enfans abandonnés et d'orphelins pauvres. Pour les enfans trouvés proprement dits, une commission de l'hospice, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un délégué ou même d'une religieuse, les reçoit d'ordinaire pendant le jour seulement. La présentation d'un enfant doit être accompagnée d'un extrait de la déclaration faite après sa naissance et d'indications sur la demeure et l'état de la mère. La réception provisoire a toujours lieu : elle devient définitive après délibération de la commission et arrêté du préfet. Ce mode de réception, qui n'impose aucun retard préjudiciable à l'enfant, donne toutes les garanties possibles à la constatation ou à la recherche de la filiation; il n'a contre lui que les abus que peuvent commettre trop facilement les intermédiaires, c'est-à-dire en général les sages-femmes par qui les dépôts sont faits aux hospices; ces abus sont toutefois bien moins à craindre que lorsque le tour libre leur était ouvert.

La diminution des dépenses a dû suivre la diminution du nombre des enfans recueillis. En 1858, les dépenses intérieures des hospices et les dépenses extérieures pour les frais de nourrices, de garde et de trousseaux ne dépassaient pas 9,300,000 fr. Il est vrai qu'il convient d'ajouter à cette somme 850,000 fr. environ, distribués en secours aux mères pauvres de 12,560 enfans. Le rapport fait après

l'enquête de 1860 rapproche ces chiffres de ceux de l'année 1828, où les mêmes dépenses atteignaient 9,794,000 fr., mais s'appliquaient à 112,730 enfans, tandis qu'en 1858 80,894 enfans seulement ont été assistés. Il n'est pas besoin de faire ressortir tout ce que la comparaison de ces chiffres constate d'améliorations obtenues dans le sort de chacun de ces enfans. Augmentation des mois de nourrice, layettes et vêtemens plus complets, tarifs plus élévés accordés aux familles nourricières, trousseaux plus souvent renouvelés, sommes payées pour l'instruction, le culte et l'apprentissage, subventions aux colonies agricoles, tout est contenu dans cet ensemble de dépenses appliquées à 80,000 enfans au lieu de l'être à 113,000. En 1828, la dépense moyenne à l'hospice et hors de l'hospice représentait 86 francs 88 centimes par enfant, et en 1858 114 francs 74 centimes. Ce second résultat ne doit pas sembler moins satisfaisant que celui de la diminution du nombre des enfans. Il en est un troisième plus précieux encore, l'abaissement de la mortalité parmi les enfans assistés.

Ce n'est qu'à dater de la restauration qu'on possède des renseignemens exacts sur la mortalité des enfans. De 1815 à 1817, elle avait été à Paris de 75 pour 100. Vingt ans plus tard, M. de Gasparin la portait pour toute la France à 58,80 pour 100; mais à ces deux époques on n'avait point distingué dans les calculs la mortalité des enfans dans la première année de leur admission à l'hospice de la mortalité des enfans de un à douze ans. Pour cette dernière catégorie, tandis qu'elle était, de 1815 à 1825, de 14,51 pour 100, elle est tombée, de 1846 à 1855, à 10,05 pour 100. Quant aux enfans de la première année reçus dans les hospices, la mortalité était en 1850 de 56,99 sur 100. Les circonstances de l'abandon ou du dépôt, la nécessité fréquente de l'allaitement artificiel, l'agglomération à l'hospice, expliquent ce développement de la mortalité parmi les enfans de la première année. Un seul remède efficace a été trouvé, celui du secours aux mères. Dès que ce mode d'assistance a été employé, les plus heureux effets ont été produits, et l'enquête a établi que partout où le secours avait été accordé, c'est-à-dire dans 71 départemens en 1858, la mortalité pour les enfans de moins d'un an conservés par leurs mères ne dépassait pas 29 pour 100. Cette mesure, recommandée en 1840 par le ministre de l'intérieur, ne fut tout d'abord adoptée que par 7 départemens; en 1848, 53 y avaient donné leur adhésion; elle est à peu près généralement appliquée aujourd'hui, mais elle varie quant à la durée et à la quotité des sommes accordées. En général, elle ne s'étend guère au-delà de la quatrième année : en 1858, l'enquête a établi que le taux moyen des secours mensuels était de 7 fr. 26 cent. pour la première an-

née, de 6 fr. 38 cent. pour la seconde, de 5 fr. 77 cent. et de 5 francs 09 centimes pour la troisième et la quatrième. Si l'on considère que les enfans adoptés par les hospices restent à leur charge au moins jusqu'à douze ans, on verra tout ce que la distribution des secours aux mères a procuré d'économies. La commission chargée de l'enquête de 1860 a donc pu à tous les points de vue signaler les avantages d'un système qui, maintenu à l'état de mesure facultative et locale, appliqué avec discernement et prudence, amène toujours la reconnaissance de l'enfant par la mère (le secours n'est accordé que dans ce cas), souvent le mariage du père et de la mère, diminue les crimes de l'infanticide et de l'abandon, exonère les établissemens hospitaliers, et sur 100 enfans en sauve 30, puisque sur 100 enfans déposés à l'hospice il en serait mort 59 dans la première année, tandis que, gardés par leurs mères, 29 seulement succombent.

Depuis la distribution de secours aux mères pauvres, on ne peut plus conserver aux enfans objets de la sollicitude publique la dénomination d'enfans trouvés ou abandonnés. En les appelant enfans assistés, en confondant sous un seul nom qui ne rappelle rien qu'une grande vertu sociale, toutes les catégories d'enfans dont la charité prend soin, on a réellement accompli un grand progrès. L'hospice des enfans assistés n'est plus cet abîme où le sort de l'enfant se perdait avec le souvenir de la honte maternelle; c'est un lieu de dépôt où la famille sans ressources confie un être fragile à des mains pieuses et bienfaisantes avec la certitude qu'il lui reviendra élevé dans des conditions égales à celles de tous les autres enfans. En améliorant le sort de l'enfant pauvre, on a, dans beaucoup de cas, et c'est un bien immense, relevé aussi le moral de la mère. Le secours à domicile lui a rendu les soins de la maternité plus faciles; quand elle veut s'en exonérer, la déclaration de la naissance lui donne la certitude qu'elle retrouvera son enfant après une séparation quelquefois forcée. Elle se sent moins coupable en le confiant à l'hospice qu'en l'exposant dans le tour.

L'Angleterre n'a jamais eu de catégorie distincte d'enfans trouvés. Les abandonnés, les exposés, les orphelins sont à la charge des paroisses et profitent des bénéfices de la taxe commune à tous les pauvres; mais combien les soins locaux distribués de cette manière avec les maisons de travail et la prison pour corollaires sont loin du régime français, grâce auquel chacun des enfans assistés est recueilli dans une famille qui l'élève avec satisfaction et avec profit sous la surveillance de l'état, en fait un de ses membres, et par l'éducation communale assimile son sort à celui de tous les enfans d'une localité où son origine reste souvent inconnue! Cette con-

fusion des enfans assistés dans la grande masse de la population constitue pour eux un avantage inappréciable. Il n'est pas douteux qu'avec l'entière égalité civile qui prédomine en France, un grand nombre de ces fils de la charité publique ne parvienne à des situations bonnes, quelques-uns même à des situations élevées. L'ignorance où l'on est généralement de semblables exemples prouve mieux que toute autre allégation que la société a su leur faire une vie commune en tout semblable à celle de leurs frères. Il serait peut-être curieux de connaître quelles destinées exceptionnelles des enfans déshérités à leur naissance ont su se créer par leurs efforts; mais la statistique, qui a pu établir que les enfans des hospices n'avaient pas fourni plus de victimes au vice, à la débauche et au crime que les enfans des autres classes du peuple, a gardé le silence, et avec raison, sur la bonne place qu'ils ont su conquérir. Il n'est permis à personne de le rompre.

Sans contester que le service des enfans assistés ne puisse être encore amélioré sous beaucoup de rapports, il est donc juste de signaler le bien réalisé depuis quelques années, et qui est dû surtout à une sage défiance de tout esprit de système. C'est sur le point du territoire où le service des enfans trouvés exigeait le plus d'efforts, c'est à Paris même que le bien s'est produit dans les plus grandes proportions. Quelques détails sur cette partie de la tâche confiée dans le département de la Seine à l'administration de l'assistance publique compléteront ce qui vient d'être dit sur le service des enfans trouvés dans notre pays.

II. — LES ENFANS ASSISTÉS A PARIS.

Dans le tronçon de la rue d'Enfer qui subsiste au-delà de l'Observatoire, on aperçoit à droite, dans le mur d'un bâtiment, un trou fermé d'un volet en planches large de quelques centimètres. C'est le tour, aujourd'hui arrêté par un crochet intérieur, et qui ne reçoit de dépôt qu'après pourparlers préalables avec le concierge de la maison et un préposé spécial de la police. Ainsi surveillé, le tour ne peut plus servir que la nuit, après la clôture du bureau d'admission, et depuis plusieurs années on n'y a pas fait un seul dépôt, tant le bureau d'admission lui-même, avec ses règles de discrète et prudente facilité, sait satisfaire à tous les besoins.

Installé en 1795 dans l'institution de l'Oratoire, l'hospice des Enfans-Trouvés présente sur la rue d'Enfer un bâtiment d'un étage qui contient le logement du concierge, le tour, le bureau d'admission et le cabinet du directeur. Une large cour sépare ce bâtiment de l'ancienne habitation des pères de l'Oratoire, dont les divers

étages sont maintenant occupés par les réfectoires, les cuisines, les infirmeries, le laboratoire et les dortoirs des nourrices de passage. L'église ferme la cour du côté droit. La nef a été coupée à diverses hauteurs : au rez-de-chaussée est la chapelle, au premier étage la crèche, et au-dessus se trouvent les dortoirs des nourrices à demeure dans l'hospice. Le côté gauche de la cour est occupé par un corps de logis à un seul étage destiné à la lingerie et aux appartemens du directeur. Au-delà de ces constructions s'étend un vaste jardin renfermant une buanderie, une vacherie, et à droite et à gauche deux grands bâtimens nouveaux qu'habitent les garçons et les filles renvoyés à l'hospice par les nourriciers et par les colonies où ils avaient été placés. Salles d'étude, d'apprentissage, réfectoires et dortoirs, tout y a été disposé sur une proportion et dans des conditions d'isolement que ne présentent malheureusement pas au même degré les infirmeries. L'on regrette en effet d'y voir les enfans atteints de maladies contagieuses confondus avec les autres. Les infirmeries sont en outre situées au même étage que les salles d'asile réservées aux enfans qui viennent d'être recueillis et n'ont pu encore être placés définitivement, et elles se trouvent dans une dangereuse proximité des salles affectées aux nourrices de passage ou sédentaires et de la crèche elle-même. Sans doute il est bon d'avoir réservé aux filles et aux garçons de différens âges, à ces élèves rendus à l'hospice dans des conditions de moralité souvent douteuse, des corps de logis tout à fait distincts, si vastes même qu'une partie en reste inoccupée; mais ne serait-il pas aussi urgent de consacrer aux infirmeries un local complétement séparé des autres bâtimens? En dépit de tous les soins et de la propreté minutieuse qui règne dans les salles des malades, des miasmes funestes s'en dégagent et peuvent pénétrer facilement à travers les corridors jusqu'aux chambres occupées par les enfans sains et les nourrices. Les maladies des enfans sont, on le sait, éminemment contagieuses, celles de la peau et des yeux principalement. Nulle précaution ne peut donc suppléer à une séparation dont la nécessité est si évidente.

Si les infirmeries donnent lieu à quelques critiques, il n'en est pas de même de la *crèche*. On a plus d'une fois décrit l'aspect de cette vaste salle, établie dans toute l'étendue de l'ancienne église et superposée à la chapelle. Une centaine de berceaux, cachés par des rideaux d'une blancheur éclatante, en garnit les murs. Devant une large cheminée, où flambe un feu toujours allumé, des filles de service lavent, changent, habillent les enfans qui viennent d'être reçus, et qui attendent dans la crèche leur admission définitive ou leur départ pour la campagne; mais ce qui, à l'égal de l'ordre et de

la propreté qui règnent dans la crèche, frappe l'attention du visiteur, c'est le silence absolu que gardent non-seulement les femmes actives, donnant leurs soins à ce grand nombre d'enfans, mais ces pauvres créatures elles-mêmes, incapables de vivre encore autrement que par la sensation, et muettes aussi, comme pour obéir dès lors à une discipline rigoureuse. A peine un cri s'élève-t-il par intervalles, à peine un vagissement sort-il de ces berceaux fermés, qu'on pourrait croire vides. Vous supposez du moins que les petits êtres qui les occupent dorment tous d'un profond sommeil; vous levez les rideaux, et vous apercevez souvent les yeux grands ouverts des enfans. Chacun d'eux reçoit comme un automate la nourriture qui lui est donnée avec une rapidité machinale. Les plus grands de ces enfans qui viennent d'être admis après l'abandon, et qu'on introduit dans la crèche pour y être lavés et habillés, dévorent leurs cris et leurs larmes : ils regardent avec une tristesse navrante les lieux inconnus et les visages étrangers qui les entourent.

Les enfans reçus à l'hospice y arrivent par trois voies différentes, par l'hospice de la Maternité et les hôpitaux, par les commissaires de police de Paris, par la réception directe. L'enfant né dans un hôpital est admis après le décès de la mère, ou sur sa déclaration qu'elle ne veut pas le conserver. Le règlement de 1845, appliqué depuis 1852, a fixé pour Paris les conditions de l'admission des femmes enceintes dans les hôpitaux. Toute femme enceinte qui se présente à l'hôpital donne son nom et indique son domicile. Si elle n'est pas du département de la Seine, on la renvoie à moins de nécessité urgente et de maladie. Après l'accouchement, si elle allaite son enfant et l'emporte, on lui donne des secours et une demi-layette, ou si elle ne peut le nourrir, on offre de le placer en nourrice par l'intermédiaire de la direction. Enfin, quand elle déclare vouloir l'abandonner, l'enfant est porté à l'hospice de la rue d'Enfer. Il n'y a pas longtemps encore, on imposait à ces femmes l'obligation d'allaiter leurs enfans jusqu'à la sortie de la Maternité. Cette prescription n'est plus en vigueur depuis 1857.

Les enfans envoyés par les commissaires de police sont ceux qui ont été trouvés sur la voie publique, ceux qui sont abandonnés par leur famille ou qui demeurent orphelins sans que nul parent ou ami veuille en prendre soin, enfin tous ceux qui sont présentés par une personne requérant à quelque titre que ce soit l'intervention du commissaire de police. C'est aussi par cet intermédiaire que sont adressés à l'hospice ceux qui forment la catégorie des déposés, c'est-à-dire les enfans de tout âge dont les parens sont retenus temporairement dans les prisons ou dans les hôpitaux, et dont personne ne consent à se charger.

Quand on s'adresse directement à l'hospice, la personne qui amène l'enfant est introduite dans le bureau d'admission où l'on consigne ses réponses à une série de questions sur le nom, le lieu de la naissance de l'enfant abandonné, sur les parens qui l'abandonnent. L'enfant est toujours reçu à titre provisoire et immédiatement porté à la crèche ou conduit à la salle d'asile, suivant son âge. Le directeur envoie aussitôt tous les renseignemens obtenus à l'administration centrale de l'assistance publique, qui prononce sur la réception définitive et fait connaître sa décision dans le plus bref délai. Pendant l'intervalle, la police a le temps de rechercher les causes d'un abandon qui semblerait fait dans des circonstances exceptionnelles. On peut s'assurer ainsi que l'enfant ne doit pas être renvoyé à un autre hospice, auquel il appartiendrait naturellement par son origine. Le bureau d'admission fonctionne de six heures du matin à minuit. Le tour reste accessible pendant la nuit; mais pour le faire ouvrir il faut sonner à la porte de l'établissement. Aussitôt un agent se présente et demande à la personne qui réclame l'accès du tour des renseignemens sur son identité. Depuis deux ans, le tour ne s'est pas ouvert. En général, les indications données au bureau paraissent sincères: les enfans sont la plupart du temps le fruit d'unions illicites, et la misère plus encore que l'inconduite en détermine l'abandon. Les demandes faites lors de l'admission n'ont point un caractère d'investigation bien stricte. L'acte de naissance, qui doit mentionner le nom de la mère, ne l'oblige pas à reconnaître l'enfant : il faut qu'un acte spécial signé de sa main vienne confirmer ou rectifier l'acte de naissanee. La reconnaissance est conseillée pour l'admission définitive, mais non exigée, comme lorsqu'il s'agit d'accorder des secours aux mères pauvres qui gardent leurs enfans.

Si ce mode d'admission donne lieu encore à quelques reproches, on doit constater que, grâce surtout à la facilité de connaître pendant de longues années le sort de chacun des enfans reçus à l'hospice, il est bien fait pour diminuer le nombre des infanticides ou des expositions. Il suffit de passer quelques heures à l'entrée de la maison de la rue d'Enfer, dans le vestibule qui précède le bureau de réception, pour se convaincre que la plupart des mères qui apportent leurs enfans ne s'y présentent plus avec cette impudeur effrontée qui est un dernier outrage au devoir méconnu, ou avec cette douleur qui proteste contre l'impuissance de la charité sociale. Elles ont plutôt l'air de se résigner à une séparation momentanée et de confier leur enfant à la bienfaisance sociale, avec l'espoir fondé de le reprendre plus tard. Le vrai caractère de cet acte est en général un dépôt, non un abandon, et c'est avec justice qu'on a substitué

sur le frontispice de la maison même, à l'ancienne dénomination d'*enfans trouvés*, celle d'hospice des *enfans assistés*.

Après la réception définitive, l'enfant confié à la crèche reçoit un numéro gravé sur un collier qui ne le quittera plus, et il est remis à une nourrice qui l'emmène chez elle et le gardera probablement plusieurs années. Il y a deux espèces de nourrices à l'hospice des enfans assistés : des filles mères qui y résident et donnent leur lait aux enfans de la crèche avant leur départ pour la campagne, changeant presque tous les jours de nourrissons, et des femmes mariées venues tout exprès à Paris pour emmener chez elles des enfans. Les premières appartiennent d'ordinaire aux départemens du nord et de l'ouest, les secondes au Berry et à la Bourgogne. Celles-ci, plus âgées, moins belles, font partie d'une classe supérieure par les sentimens aux nourrices même qui se placent dans les familles aisées: ce sont des mères qui ne veulent point quitter leurs maris et leur ménage, et qui aiment mieux, comme nourrices, ne gagner que 15 ou 10 francs par mois que de laisser derrière elles, pour des profits plus considérables reçus dans les familles riches, un foyer vide et abandonné. Une partie du personnel de l'hospice mérite aussi d'arrêter l'attention. A côté des filles de Saint-Vincent-de-Paul se distinguent par leur bonne tenue les simples filles de service. De faibles gages, des soins rebutans et souvent dangereux, une réclusion presque absolue, telles sont les conditions qui sont faites à des femmes jeunes et actives; elles n'en ont pas moins une conduite irréprochable. Ces jeunes filles viennent de la Bretagne; elles se considèrent et on les traite presque comme des novices.

Outre les nouveau-nés, d'autres enfans sont élevés et instruits dans la maison de la rue d'Enfer : ce sont d'abord ceux qui reviennent de la campagne pour cause de maladie ou pour toute autre raison, puis les enfans remis en dépôt par des parens retenus dans les hôpitaux ou les prisons, enfin ceux que leur famille a redemandés, et qui attendent qu'on les rende. Cette dernière catégorie est assez nombreuse : en 1861, près de 500 enfans furent redemandés par leurs parens; mais on comprend de quelles précautions la restitution doit être entourée quand il s'agit par exemple de remettre à des mères souvent peu respectables des filles nubiles comme quelques-unes de celles qui travaillent dans les classes.

Le mouvement de la population à l'hospice a été de 3,768 en 1861, de 3,799 en 1860, de 4,002 en 1859. Le nombre des enfans trouvés proprement dits tend de plus en plus à décroître : l'année 1860 n'en a fourni que 142 contre 3,322 enfans abandonnés et 335 orphelins. Sur ce nombre, 3,187 ont été envoyés à la cam-

pagne, et le chiffre des enfans de un à douze ans que l'hospice y entretenait s'élevait en tout à 13,822. Au-delà de douze ans, on ne paie plus de pension; mais jusqu'à vingt et un ans les enfans sont toujours placés sous la tutelle de l'administration. En 1860, le chiffre total de ces pupilles de douze à vingt et un ans était de 21,806, nécessitant une dépense de 2,573,301 francs. Il était de 22,507 dix ans auparavant, avec une dépense de 1,929,473 francs. Le nombre des enfans a donc diminué, mais les dépenses se sont accrues; elles s'accroissent toujours, car dans le budget de 1862 le crédit alloué par la préfecture de la Seine atteint 2 millions, et les dépenses propres à l'administration de l'assistance publique dépassent 700,000 francs. Les améliorations en effet ne s'arrêtent point, et, dans chacun de ses rapports au conseil-général, le préfet de la Seine a signalé la charge croissante que le service des enfans trouvés impose au budget du département. Celui-ci et l'administration de l'assistance publique pour la ville de Paris se partagent, bien que dans une proportion très inégale, les dépenses des enfans assistés. L'assistance publique acquitte tous les frais intérieurs de l'hospice, lesquels n'atteignent pas 300,000 francs; elle paie les layettes et vètures des enfans placés à la campagne, les pensions des élèves infirmes, et l'inspection des pupilles âgés de douze à vingt et un ans. Ces diverses dépenses dépassent aujourd'hui 700,000 francs; il y a dix ans, elles ne s'élevaient pas à plus de 500,000 francs. Le département de la Seine solde toutes les dépenses extérieures, les frais de voyage et de transport des enfans, les mois de nourrice, pensions, frais funéraires, les secours destinés à prévenir l'abandon, les frais d'instruction, d'inspection et de maladie; enfin il octroie des indemnités et des récompenses, dont le chiffre est en général de 50 francs, aux nourriciers qui gardent les enfans chez eux au moment de l'apprentissage. L'ensemble de ces dépenses, qui atteint aujourd'hui 2 millions, n'était en 1851 que de 1,420,000 francs. Le service de l'inspection a été organisé de façon que des sous-inspecteurs visitent les enfans au moins une fois par trimestre. Ces inspecteurs rédigent un bulletin individuel sur chacun d'eux. Des médecins les voient une première fois à l'arrivée des nourrices à leur domicile, une seconde fois quinze jours après, et, sans compter les cas de maladie pour lesquels ils sont appelés spécialement, au moins une fois tous les trois mois. On paie aux médecins un abonnement fixe pour les médicamens en dehors de ceux que l'administration fournit elle-même, comme étant d'un prix trop élevé. L'instruction est donnée gratuitement aux enfans dans les communes où ils sont placés; mais, comme les nourriciers pourraient arguer du faible taux des mois de

pension pour faire travailler à leur profit les enfans au lieu de les envoyer à l'école, on donne une indemnité à ceux qui les y laissent aller avec le plus d'assiduité. L'ensemble de ces indemnités atteint 84,000 francs. Sur le nombre des enfans en âge de fréquenter les écoles, plus de 87 pour 100 reçoivent annuellement le bienfait de l'instruction. L'enseignement religieux leur est aussi distribué avec soin, et l'administration décerne des récompenses à ceux de ses pupilles que les inspecteurs lui désignent comme les plus méritans. Si quelques-uns annoncent des dispositions exceptionnelles, elle fait les sacrifices nécessaires pour leur assurer une position honorable.

A douze ans, les enfans sortent pour ainsi dire de pension; ils entrent en apprentissage. Ceux qui s'en chargent à ce moment reçoivent une indemnité de 50 francs; mais l'inspection suit les apprentis dans cette nouvelle situation. Elle intervient dans les cas peu nombreux où les nourriciers ne les conservent pas, elle règle le mode et les conditions de l'apprentissage; elle stipule l'époque et la quotité des salaires qu'ils peuvent gagner; enfin elle place les sommes qu'ils possèdent à ce titre. En 1861, le nombre des livrets de caisse d'épargne s'élevait à 5,015, pour une somme de 205,000 francs. Dans ce nombre d'enfans confiés aux soins de l'assistance publique, il se rencontre nécessairement de mauvaises natures et des êtres vicieux. Pour ceux-là, depuis longtemps on a eu recours aux colonies pénitentaires. Depuis 1850, bien des essais ont été tentés qui n'ont pas tous réussi. Des enfans ont été placés successivement dans les colonies de Montagny et de Blanzy dans le département de Saône-et-Loire, de Varaignes dans la Dordogne, aux Bradières dans la Vienne, dans les ouvroirs de Vaugirard et de Conflans, dans l'établissement de Bethléem à Reims, enfin dans les colonies pénitentiaires de Bouffarick et de Ben-Akeroun en Algérie. Peu à peu l'administration a retiré ses pupilles de toutes ces maisons; elle n'en confie plus maintenant qu'à M. l'abbé Halluin, qui dirige l'établissement professionnel d'Arras. Les enfans tout à fait vicieux sont renvoyés à l'hospice de la rue d'Enfer, où ils sont sévèrement gardés jusqu'à ce qu'on puisse les placer convenablement.

Les infirmités physiques enfin sont, comme les infirmités morales, l'objet de soins spéciaux. Un chapitre du budget, qui atteint 30,000 francs par an, est relatif aux pensions payées pour les élèves infirmes hors de l'hospice. La maison reprend et garde ceux qui ne peuvent rendre aucun service dans les familles où ils seraient placés, et qui y subiraient un sort trop misérable. Dans une visite rue d'Enfer, nous avons vu une grande jeune fille entièrement paralysée, chez qui la vie ne se manifestait que par le regard : elle était

revenue depuis peu dans l'établissement, et l'expression de la reconnaissance qu'on lisait dans ses yeux confirmait bien l'assertion du directeur, qu'elle serait morte partout ailleurs qu'à l'hospice, où des soins attentifs semblaient chaque jour la rappeler à la vie. La proportion des infirmes dans la population des enfans assistés est considérable; la moyenne est de 530 sur 13,500, et les maladies scrofuleuses y dominent principalement. Il y a quelques années, on envoyait aux eaux de Pougues, dans la Nièvre, les scrofuleux guérissables. Cent lits avaient été aussi créés pour eux à Forges. Depuis 1861, l'administration de l'assistance publique a installé sur la plage de Berck, près de Montreuil-sur-Mer, un hôpital provisoire construit en bois, couvert en ardoises, qui a coûté 125,000 francs, et qui reçoit des malades même pendant l'hiver. Cependant, de toutes les améliorations introduites dans le service des enfans assistés à Paris, la distribution des secours aux mères pauvres a réalisé les plus incontestables bienfaits. C'est en 1852 que cette mesure a été adoptée, et dans les cinq mois qui l'ont suivie le total des enfans trouvés a présenté une diminution de 19 pour 100 sur les cinq mois correspondans de 1851. Dans ce laps de temps, 5,490 femmes avaient été assistées, dont 2,947 accouchées chez elles. Celles qui conservaient leurs enfans recevaient un premier secours; pour celles qui les faisaient placer en nourrice par les soins de la direction centrale des nourrices, l'administration garantissait le paiement des dix premiers mois : elle exigeait en retour la reconnaissance de l'enfant par sa mère. Malheureusement, avec des secours aussi exigus, l'abandon, un moment suspendu, avait souvent lieu plus tard. Les femmes secourues et visitées disparaissaient, abandonnant leurs enfans, qui retombaient alors à la charge de l'hospice; quelques-uns de ceux qui avaient été placés par ses soins en nourrice lui revenaient ainsi au bout de dix mois. C'est pour remédier à ces fâcheux abus qu'une instruction ministérielle a permis d'accorder des secours pendant trois ans ou plus, selon les cas, aux mères des enfans naturels reconnus, ainsi qu'aux enfans légitimes dont l'abandon serait imminent. En 1861, ont participé à ces secours 6,966 enfans, dont 1,248 légitimes, 3,123 enfans naturels reconnus et même 2,595 non reconnus, car l'administration a prévu le cas où l'accouchement trop récent empêcherait la mère de procéder à l'acte de reconnaissance. Que cette mesure, dont l'application se fera sur une proportion de plus en plus grande, ait pour conséquence de diminuer le nombre des abandons et des infanticides, qu'elle soit favorable à la vie des enfans, dont la mortalité pendant la première année est moindre chez leurs mères qu'à l'hospice, enfin que les secours, même prolongés pendant trois ans et plus, consti-

tuent une charge moins onéreuse pour l'assistance que les soins continués pendant douze ans aux enfans abandonnés, ce sont là des résultats incontestables auxquels on ne peut qu'applaudir; mais n'y a-t-il pas lieu de craindre que l'extension des secours ne ramène aux excès de la législation de 1792, et que l'assimilation des enfans légitimes aux enfans naturels ne constitue en fait un droit des pauvres dont la moralité et les finances publiques devraient s'alarmer comme d'un funeste précédent? Jusqu'ici, rien n'est venu justifier de semblables appréhensions, et la modicité comme les conditions restrictives du secours n'ont pas ôté à la mesure dont il s'agit le caractère qui fait qu'on n'y a recours qu'en cas d'absolue nécessité.

Sans doute le service des enfans assistés peut à Paris même, comme dans tout le reste de l'empire, recevoir encore d'utiles améliorations. Dans l'enquête de 1860, on a en effet réclamé la répartition des dépenses intérieures entre tous les hospices, l'édiction d'une pénalité contre les auteurs des expositions abusives, la délégation plus complète à l'inspecteur en rapports directs avec les enfans de la tutelle confiée aux commissions administratives des hospices. A part ces points, dont l'utilité ne semble pas également démontrée et sur lesquels la loi seule pourrait être appelée à prononcer, tous les autres progrès désirables consisteraient en une distribution plus abondante de secours en raison du renchérissement des objets nécessaires à la vie. A Paris du moins, il n'y a pas lieu d'accuser la parcimonie de l'administration hospitalière et de l'autorité départementale : l'accroissement des allocations, la sollicitude avec laquelle chaque rapport du directeur de l'assistance publique signale les améliorations à réaliser, ne peuvent laisser aucun doute sur le sort des enfans assistés. Le régime qui leur est fait à Paris mérite donc réellement d'être présenté comme le meilleur et doit être proposé comme un modèle. Le tour lui-même, dont l'avantage a été surtout invoqué théoriquement, subsiste pour certains cas exceptionnels, et, bien qu'il soit surveillé, si des mercenaires y déposaient un enfant et s'éloignaient aussitôt, l'administration respecterait toujours la volonté qui les ferait agir. A Paris enfin, et c'est ce qu'il faut louer sans restriction, tous ces progrès successifs se sont opérés administrativement, sans parti pris ni système préconçu. Les améliorations ont été le fruit de l'expérience de chaque jour; elles se sont faites avec discrétion, et on pourrait le dire avec mystère, dans un sujet qui ne comporte pas le grand jour, ou qui ne pourrait être mis en pleine lumière sans offenser des consciences délicates et blesser des sentimens respectables.

Un simple rapprochement résume tous les progrès : en 1640, Vincent de Paul, réunissant les dames de l'OEuvre des Enfans que

présidait Mlle Legras, nièce du garde des sceaux de Marillac, déclarait que toutes les ressources de l'institution ne dépassaient pas 1,200 livres de rente. Le département de la Seine y consacre aujourd'hui plus de 2 millions 1/2, et les autres départemens 7 ou 8. Sur 10 enfans abandonnés, 9 mouraient il y a deux siècles. Dans la première année qui suit l'admission, la mortalité à l'hospice n'est plus que de 50 pour 100, et pour les enfans conservés par leurs mères, moyennant un secours, elle descend à 29; de un à douze ans, elle ne frappe plus qu'un enfant sur 10. Du temps de saint Vincent de Paul, l'enfant coûtait 30 livres par an, en 1792 75 fr., et 86 de 1824 à 1833; en 1858, la moyenne des dépenses pour tout l'empire était déjà de 114 fr. 74 cent. Cet accroissement de dépenses par enfant coïncide avec une diminution dans le nombre des enfans assistés et avec une augmentation du revenu des établissemens hospitaliers. La masse de ces revenus en 1789 était évaluée à 28 millions. En 1815, un rapport de M. Laîné la porte à 33 millions, y compris 9 millions d'allocations communales sur les octrois. En 1858, elle s'élève à 73,700,000 fr. La prospérité toujours croissante des établissemens hospitaliers, qui peut être invoquée contre les détracteurs de la société moderne, a permis de diminuer les allocations départementales et communales en ce qui regarde particulièrement le service des enfans trouvés, sauf, il est vrai, dans le département de la Seine, où les sacrifices vont en augmentant. Il y a deux siècles enfin, les enfans confiés à des nourrices mercenaires étaient vendus par elles au prix courant de 20 sous par tête. Aujourd'hui il est vrai cet abominable trafic n'est pas encore entièrement aboli, et la *location* des petits enfans sert toujours à exciter la pitié des passans, puisque chacun de nous a pu remarquer, à quelque porte d'église ou dans quelque coin de rue, les mêmes femmes, pendant un certain nombre d'années, portant constamment dans leurs bras un enfant nouveau-né qui ne peut être le leur; mais à part cet abus, dont la police ne saurait, à ce qu'il semble, empêcher le renouvellement, tous les enfans, on peut le dire, sont recueillis, et après leur adoption ils reçoivent des soins toujours égaux et quelquefois supérieurs à ceux qu'ils trouveraient dans leurs familles au point de vue de l'hygiène, de l'instruction et de la moralité. Dans cette population moyenne de 135,000 pupilles de un à vingt ans, sur lesquels l'assistance publique exerce sa tutelle pour toute la France, la mort, l'ignorance et le vice ne recrutent pas plus de victimes que dans le reste de la population. Enfin, une fois devenus majeurs, en possession d'eux-mêmes, ces fils adoptifs de la charité publique se maintiennent dans la société au même niveau que ceux dont l'enfance a reçu les soins de la famille. Que d'efforts, que de sacrifices,

que de vertus patientes surtout n'a-t-on pas dû déployer pour obtenir un semblable résultat! Les préjugés fâcheux, l'indifférence, le zèle outré d'une fausse philanthropie, les scrupules religieux, les embarras financiers, les difficultés légales, les hésitations administratives, il a fallu tout vaincre successivement, et chaque progrès a été le fruit du temps et de l'expérience. Aujourd'hui le service des enfans assistés, tel qu'il se pratique en France et en particulier à Paris, ne semble plus guère réclamer que des améliorations de détail. Le silence même qui se fait autour de cette question justifie la grandeur des résultats. Il y en a peu qui aient autant occupé l'opinion à certaines époques, qui aient excité de plus vives controverses. C'est là un des thèmes que l'on a le plus exploités contre les iniquités sociales et l'impuissance de la charité. Désormais, tout en continuant de rechercher les mesures les plus propres à prévenir l'abandon des enfans, personne ne croit qu'on y puisse obvier absolument et que l'assistance devienne inutile; soustraite enfin aux discussions théoriques, au mouvement des systèmes, cette assistance se distribue discrètement, efficacement, par l'action combinée de la puissance civile et de la charité religieuse unies dans de communs efforts. C'est la même voie qu'il faut suivre pour le soulagement de toutes les autres misères sociales, et la longue et coûteuse expérience dont on vient de retracer les vicissitudes sert d'enseignement pour l'avenir. La science du bien, si l'on peut employer cette expression, s'étend ainsi de plus en plus, à mesure que reculent les horizons du domaine où elle s'exerce : pour lui assurer le concours de tous les hommes de bonne volonté, il est bon de signaler, à côté des devoirs plus grands à remplir, les heureux résultats déjà obtenus; il est juste surtout de louer, comme l'effort le plus méritoire, celui qui se poursuit sans bruit, sans relâche, se renouvelle chaque jour, et se contente de ces résultats obscurs et lents qui ne provoquent ni les applaudissemens des partis, ni les murmures flatteurs de la popularité.

BAILLEUX DE MARISY.

TERTULLIEN

ET

LE MONTANISME

I. *Antignosticus, Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften* (*l'Antignostique, Esprit de Tertullien et Introduction à ses écrits*), par A. Neander, 2e édition. — II. *Herzog's Theologische Real-Encyclopædie* (*Encyclopédie théologique* dirigée par M. Herzog), article *Tertullianus* par le dr Philippe Schaff; Gotha 1862.

Parmi les disciplines, d'aspect effrayant pour les profanes, que l'ancienne théologie avait inscrites sur son programme ordinaire, se trouvait la *patristique*, c'est-à-dire un certain genre d'études roulant sur les pères de l'église, leur biographie, leurs écrits et l'usage qu'il en fallait faire. Rien n'égalait en aridité cette branche de la science religieuse. Le factice, le convenu voilaient entièrement les côtés pittoresques de cette littérature pleine de vie et de passion, que le point de vue traditionnel changeait en une sorte de pétrification solennelle et grandiose, mais monotone et suintant l'ennui par toutes ses fissures. La controverse seule (et quelle controverse!) avait le courage de s'attaquer à ces blocs massifs et d'en extraire les pierres convenables aux édifices respectivement chers aux différens controversistes. Catholiques et protestans en effet, orthodoxes et sociniens, se figurant tous l'église des premiers siècles identique à l'église moderne de leur préférence, ne doutaient pas de trouver chez les pères la pleine confirmation de leurs vues particulières, et comme au fond chacun y trouvait quelque chose à son gré, chacun aussi se faisait illusion sur les élémens réfractaires qu'il rencontrait dans ses fouilles. Il en résulta une guerre de textes

qui se brisèrent l'un contre l'autre en menue poussière, sous laquelle s'ensevelirent enfin de rares combattans exténués, qui moururent sans laisser de successeurs.

La patristique cependant devait revivre, mais sous d'autres formes et au souffle d'un esprit nouveau. La critique moderne, semblable à ce hardi pèlerin du conte arabe qui, sourd aux insultes et aux menaces des sombres *djinns*, marche sans se détourner à la conquête des trésors promis à son courage, voit, à mesure qu'elle avance, la vie revenir dans ces blocs énormes qu'on eût dits condamnés pour toujours à l'immobilité de la mort. Ce sont de nouveau des hommes qui respirent, qui parlent, qui vivent. Une seule chose a fait ce miracle, l'indépendance vis-à-vis des traditions dogmatiques, cette indépendance vraie qui n'est ni l'adoration, ni la haine, qui aime ces traditions sans s'y asservir et les critique sans les dénigrer, car on n'est vraiment indépendant ni de ce qu'on adore, ni de ce qu'on déteste. A sa suite, le sens historique est venu, et avec lui une nouvelle manière d'envisager les hommes et les choses d'autrefois, j'entends par là le besoin de les considérer dans leur originalité, dans leur vie propre, non plus comme des abstractions plus ou moins façonnées à notre image, et d'en saisir les élémens caractéristiques en faisant ressortir ce qui les distingue de nos idées et de nos sentimens modernes. C'est l'Allemagne qui nous a donné l'exemple ici comme sur tant d'autres domaines de la science religieuse. Tertullien, l'une des figures les plus originales du panthéon ecclésiastique, peut nous servir de spécimen intéressant, donnant une idée de cette patristique renouvelée par les méthodes récentes (1). Sa vie, ses œuvres, ses tendances personnelles, sa théologie particulière, ses ardentes sympathies pour ce curieux mouvement montaniste du second siècle, qui, lui aussi, s'éclaire d'un jour tout nouveau à la lueur des dernières recherches, tels sont les objets dont nous allons parler.

I.

Quintus Septimius Florens Tertullianus naquit à Carthage vers l'an 160 de notre ère. Son père, un centurion romain au service du proconsul d'Afrique, lui fit donner une instruction soignée. On le voit, dans ses écrits, dont la liste est longue, faire preuve, sinon d'une critique judicieuse, du moins de connaissances nombreuses pour le temps en histoire, en jurisprudence, en philosophie et en

(1) Les travaux auxquels nous faisons allusion, et qui nous ont servi dans cette étude, sont un ouvrage du vénérable Neander et un bon article de la colossale *Encyclopédie théologique*, dont M. le professeur Herzog dirige la publication depuis une dizaine d'années avec des alternatives de réussite et d'insuccès.

sciences naturelles. Comme tous les jeunes gens qui aspiraient alors à se distinguer dans les carrières libérales, il apprit le grec et en vint à le posséder au point de pouvoir écrire dans cette langue plusieurs ouvrages qui malheureusement ne nous sont point parvenus. Son père le destinait à entrer dans l'administration impériale, et son étude de prédilection fut d'abord celle du droit romain. Sa réputation comme jurisconsulte était encore très grande au temps d'Eusèbe de Césarée (IVe siècle), et même on a parfois voulu reconnaître en lui ce Tertyllus ou Tertullianus auquel sont attribués quelques fragmens conservés dans les *Pandectes*. Ce qui est plus certain, c'est que bien des passages obscurs du droit romain trouvent dans ses écrits leur explication, et que dans son style, dans ses raisonnemens favoris, dans toute sa manière de comprendre et de discuter les choses religieuses, on discerne à chaque instant les défauts et les qualités de l'ancien avocat.

Ses parens étaient païens. Lui-même partagea jusqu'à son âge mûr leur préférence pour la croyance antique et leur dédain du christianisme; *hæc et nos risimus*, « et moi aussi j'ai ri de tout cela, » dit-il dans son *Apologie*, adressée à ses anciens coreligionnaires. Quelques aveux, échappés dans la chaleur des controverses ultérieures, nous donnent même lieu d'ajouter que sa jeunesse se ressentit des mœurs relâchées, alors si générales au sein des familles que l'Évangile n'avait pas encore touchées de sa vertu régénératrice. Les calculs les plus plausibles placent la date de sa conversion entre sa trentième et sa quarantième année. Du reste, Tertullien est encore du nombre de ces écrivains chrétiens des temps primitifs dont les ouvrages furent nombreux, très répandus, très influens, dont le rôle fut très considérable, sans que l'histoire ni même la tradition aient conservé sur eux de ces données biographiques et chronologiques dont on pourrait se servir pour constituer avec quelque précision le récit de leur vie. On doit se contenter pour eux des conjectures que l'on peut induire de leurs ouvrages mêmes, et quand on a fixé la date de la conversion de Tertullien au christianisme aux environs de l'an 190, celle de son opposition déclarée à l'église catholique-épiscopale vers l'an 200 et celle de sa mort vers l'an 230, on a dit tout ce qu'il est possible d'affirmer avec quelque sécurité. Le consciencieux Neander a même jugé plus prudent de s'abstenir de toute chronologie précise dans le livre qu'il lui a consacré.

En revanche, il est peu d'écrivains dont il soit plus facile de retracer la physionomie morale d'après ce que leurs ouvrages révèlent de leur caractère et de leur génie individuel. Ainsi l'on peut affirmer que son passage au christianisme fut déterminé par l'ascendant qu'exerça sur son esprit mécontent des hommes, des choses

et surtout de lui-même, le spectacle de la sainteté chrétienne aux prises avec les persécutions et les séductions du vieux paganisme. Tertullien est, après l'apôtre Paul et avant son compatriote Augustin, dans la grande lignée des penseurs chrétiens pour qui la délivrance du péché et de ses conséquences est l'essence même du bienfait apporté au monde par l'Évangile, et dont par conséquent la théologie tout entière est dominée par ce point de vue où la conscience bourrelée d'angoisses parle aisément plus haut que la froide raison et souvent même que le cœur.

C'était une nature impétueuse et ardente que celle de ce Romain d'Afrique, chez qui l'esprit positif et dominateur de sa race se mêlait au génie sombre et violent qui semble indigène sur la vieille terre punique. Ce ne fut pas le christianisme doux et miséricordieux, celui de la mansuétude infinie et de l'activité joyeuse et confiante, qui l'attira. Ce ne fut pas non plus ce christianisme spéculatif, philosophie non moins que religion, qui avait déjà de son temps son type canonique dans le quatrième évangile et allait avoir sa théologie dans la savante Alexandrie. Ce fut le christianisme de l'austérité surhumaine, de la guerre acharnée au monde et à l'erreur, de la haine inextinguible contre les ennemis du règne de Dieu. Sous ce rapport, Tertullien est un homme de l'Ancien Testament plutôt que du Nouveau. C'est là aussi ce qui fit sa puissance au sein d'une société décrépite, énervée, dont la civilisation, presque uniquement extérieure, ne servait plus qu'à farder le servilisme et la hideuse corruption. Quand on compare les mâles accens de Tertullien au langage froid et compassé qui s'étale chez les rhéteurs et les panégyristes de la même époque, on comprend qu'il faut à l'éloquence non moins qu'à la poésie des indignations sincères. Une âme fortement trempée devait dans ce temps-là facilement devenir chrétienne. L'église rompait seule la monotonie désespérante de la vie qu'on menait sous le régime impérial. Seule elle pouvait attirer les esprits vigoureux, incapables de supporter la servitude continue et de se contenter des jouissances vulgaires de la sensualité. Et puis elle était alors vraiment militante. Elle avait beau se faire pacifique et soumise dans le domaine politique, elle n'en était pas moins une protestation sourde, chaque jour grandissante, contre la société, dont elle ne pouvait faire autrement que de miner les maximes, et dont, par sa seule existence, elle condamnait les souillures et les hontes. La grande éloquence, celle qui vit de passions et de convictions généreuses, devait donc être chrétienne, et ce n'est pas faire tort à la sincérité de Tertullien, c'est uniquement démêler un des motifs secrets, ignorés probablement de lui-même, qui le décidèrent à se faire chrétien, que de dire qu'en lui le génie oratoire s'unit aux besoins de la conscience pour lui inspirer le désir d'entrer dans l'église.

En effet, s'il était possible de résumer une âme humaine dans une définition comme une substance chimique, nous dirions que Tertullien fut un théologien-orateur. Dans ses luttes continuelles avec ses adversaires païens, hérétiques et catholiques, on le voit toujours préoccupé, non sans doute du point de vue qui se prêterait le mieux au développement oratoire, — ce serait d'un rhéteur plutôt que d'un théologien, — mais de la manière dont il faut présenter ce qu'il croit être la vérité pour qu'elle subjugue plus aisément son auditoire ou son lecteur. C'est oratoirement qu'il conçoit et qu'il raisonne les choses religieuses. Il discute, si j'ose ainsi dire, à l'emporte-pièce, cherchant à vaincre son adversaire plus qu'à le réfuter logiquement. Il va même jusqu'à affecter une certaine incorrection de langage, évidemment volontaire sous sa plume. Il aime les tournures imprévues qui déconcertent, les expressions triviales qui portent coup. Il ne craint ni les provincialismes de son pays natal, ni les expressions de carrefour, débris de la vieille latinité, qu'il a ramassées dans les rues et dans les bouges de Rome; mais il sait bien que cette rudesse archaïque plaît à ses lecteurs blasés, et elle est d'ailleurs en harmonie avec le tour austère, plébéien, de son esprit. On l'a désigné, non sans raison, comme le plus éloquent des pères latins. Il est de fait qu'il atteint souvent au sublime. Rappelons seulement sa foudroyante apostrophe aux païens de son temps (1). Ceux-ci, comme font tous les partisans des vieilles croyances attaquées par une religion nouvelle, reprochaient aux chrétiens la *nouveauté* de leur apparition dans l'histoire, et se vantaient de leur imposante majorité, sans s'apercevoir toujours de la diminution continue de cette majorité dont ils étaient si fiers. « Oui, nous sommes d'hier, *hesterni sumus,* riposte le fougueux apologiste, et déjà nous remplissons vos cités, vos îles, vos châteaux, vos municipes, vos marchés, vos camps, vos tribus, vos curies, le palais, le sénat, le Forum : nous ne vous avons laissé que vos temples! » En somme, l'*Apologie* de Tertullien est un chef-d'œuvre oratoire, et, toute réserve faite sur la valeur des raisonnemens souvent étranges qu'on y rencontre, on peut mesurer sa puissance à ce seul fait, qu'elle fixa pour bien des siècles les conditions essentielles du genre. Citons encore ce spécimen d'un talent qui cherche à frapper en orateur tout en raisonnant en théologien. Il veut prouver (2) que la mort est toujours un mal redoutable, qu'il est insensé de parler d'une mort douce, puisque, survenant au milieu des scènes les plus riantes, elle détruit alors la félicité que l'on savourait. « La mort, dit-il, est toujours violente. Voyez sur ce na-

(1) *Apologeticus*, 37.
(2) *De Anima*, 52.

vire ces passagers qui ont laissé derrière eux les rochers de l'Eubée : pas de tourbillon à combattre, pas de flots qui les secouent, la brise est caressante, la traversée va finir, l'équipage est en fête... Un choc soudain survient, et les voilà qui sombrent avec toute leur sécurité, *cum tota securitate decidunt.* » Je serais même tenté d'attribuer à ce goût pour l'effet oratoire certains passages qui dénoteraient au premier moment une grande humilité chrétienne et qui contrastent singulièrement avec ses allures si hautaines et si impérieuses, ou plutôt je dirais qu'ici encore la conscience du chrétien et le goût de l'orateur trouvent également leur compte. Il sait bien que le prédicateur ne risque jamais rien en s'accusant lui-même du défaut qu'il reproche aux autres. C'est ainsi qu'en commençant son traité *sur la Patience* il avoue qu'il en va parler comme un malade parle de la santé. Nous avons déjà mentionné certaines confessions relatives aux péchés de sa jeunesse. Quand il termine son allocution *sur le Baptême*, il demande seulement aux catéchumènes de se souvenir de lui dans leurs prières : *tantum oro ut, cum petitis, etiam Tertulliani peccatoris memineritis.*

Mais ne vous fiez pas trop à ces accens d'humilité superlative. Qu'un adversaire seulement se montre, et aussitôt le démon de la dispute s'empare de ce pénitent contrit. Il devient âpre, insolent, ferrailleur; c'est un soldat qui ne songe qu'à se battre, et qui oublie, tout en se battant, qu'il faut aussi respecter son ennemi. Dialecticien subtil et rusé, il excelle dans l'art de ridiculiser son adversaire. L'injure, le sarcasme, une effronterie d'affirmation dans les momens de faiblesse qui frise et atteint même de temps en temps la mauvaise foi, voilà ses armes de prédilection. Il rappelle à chaque instant la dureté de Calvin, la verve injurieuse de Luther, mais sans avoir la dignité magistrale du premier, ni la charmante bonhomie du second. Il n'hésite pas à forger des mots risibles pour en décorer les objets de sa malveillance passionnée. Il faut qu'Hercule reçoive le nom de *Scytalosagittipalliger*, portant peau, flèche et massue. La terminologie gnostique lui fournit à chaque instant matière à des plaisanteries dans lesquelles on voit qu'il se délecte. Représentez-vous un Joseph de Maistre plaisantant avec le vocabulaire hégélien. C'est lui qui est le vrai père du fameux paradoxe *je crois, parce que c'est absurde, credo quia ineptum,* si souvent attribué à Augustin, boutade de controversiste embarrassé et colérique, dont on a eu le tort de faire un principe sérieux, ce à quoi le véritable auteur n'a pas songé un moment. Les catholiques trouvent-ils exagérés les jeûnes des montanistes, « c'est tout naturel, s'écrie-t-il en s'adressant à un catholique; ton dieu, c'est ton ventre; ton temple, c'est ton gosier; ton prêtre, c'est le cuisi-

nier, et *ructus prophetia* (1). » Il faut ici, sans nul doute, tenir compte de l'époque. Le respect des adversaires est une vertu chrétienne, mais en réalité une vertu moderne quant à l'application. Pourtant, au point de vue de son temps lui-même, Tertullien réalise l'idéal de l'intolérance théologique. Ni Cyprien ni les alexandrins ne tombent dans de pareils excès de plume. Le sens foncièrement intolérant de Tertullien se révèle clairement dans son interprétation d'un psaume où il ne craint pas de mettre dans la bouche même de Jésus une prière demandant à Dieu l'extermination de ses ennemis. Je n'oublie pas que dans ses œuvres on trouve aussi sur les droits sacrés de la conscience religieuse, sur la liberté des cultes, sur l'illégitimité de la violence en matière de foi, des déclarations qui satisferaient pleinement le libéralisme moderne le plus avancé. C'est de lui cette belle parole : *non est religionis cogere religionem*, il n'est pas religieux de forcer la religion. Mais quoi! Tertullien était dans la minorité, persécuté, et à quel principe peuvent en appeler de nos jours, en Chine ou au Japon, les missionnaires imbus des idées ultramontaines, si ce n'est à ce principe de liberté qu'ils s'empressent de renier si complétement dès qu'ils sont les maîtres? Le libéralisme n'est réel et sûr de lui-même que lorsqu'il est proclamé et mis en pratique par ceux qui ont pour eux le nombre et la force. Pour ma part, je ne mets pas en doute que, si Tertullien eût vécu quelques siècles plus tard, obéissant aux mêmes tendances, partant des mêmes principes, il eût été persécuteur sans le moindre scrupule, et qu'il eût tiré toutes les conséquences possibles du *compelle intrare*. « Les hérétiques, dit-il quelque part, il faut les contraindre et non les attirer; l'endurcissement, il faut le vaincre et non le persuader. » Dira-t-on que je calomnie Tertullien en insistant plus que de raison sur quelques sorties échappées dans le feu des controverses? Qu'on lise un morceau écrit à tête reposée, et où son caractère vindicatif et haineux ne se révèle pas moins dans toute son intolérance. Ce morceau termine le traité *De Spectaculis*, dans lequel il exhortait les chrétiens à s'abstenir de ces représentations théâtrales où si souvent alors l'obscénité donnait la main à la cruauté. Les raisons qu'il allègue ne sont pas toutes de la même force; mais ce qui dépasse toute idée, c'est le dédommagement qu'il promet aux fidèles ayant su s'abstenir de ces plaisirs coupables.

« D'autres spectacles nous sont réservés. Nous en jouirons dans ce jour

(1) Ailleurs, à propos des secondes noces, qu'il juge profondément immorales, surtout en vue de la fin prochaine du monde, à laquelle il croit fermement, il demande ironiquement si les fruits qui conviennent aux derniers temps seraient par hasard *ubera fluitantia, et uteros nauseantes, et infantes pipiantes*.

suprême du jugement où tout ce vieux et nouveau monde sera consumé du même feu. Quel spectacle grandiose! Comme j'admirerai! comme je rirai! comme je me réjouirai! comme je sauterai de joie en voyant tant et de si grands rois, que l'on nous disait reçus dans le ciel, gémir au fond des ténèbres, en compagnie de Jupiter et de leurs témoins! Et puis ces magistrats, persécuteurs du nom du Seigneur, qui se liquéfieront dans des flammes plus cruelles que celles qu'ils ont infligées aux chrétiens! Et ces sages, ces philosophes, qui rougiront dans une même fournaise avec leurs disciples, auxquels ils persuadaient que Dieu était indifférent à tout, ou bien que l'âme n'existait pas, ou bien qu'elle ne revenait pas dans un corps terrestre! Et ces poètes qui palpiteront de peur, non pas devant Rhadamanthe ou Minos, mais devant le tribunal inattendu de Jésus-Christ! C'est alors surtout qu'il faudra entendre les tragédiens : ils seront bien plus tragiques dans l'expression de leurs propres tourmens; c'est alors qu'il sera facile d'apprécier l'agilité des histrions se démenant dans les flammes, alors qu'il faudra voir le conducteur de chars tout cramoisi sur la route ardente et contempler les athlètes se débattant, non dans le gymnase, mais dans le feu! A moins pourtant que je ne me lasse de regarder ces gens-là, et qu'il me plaise mieux de tourner les regards vers un spectacle qui ne puisse pas me fatiguer, celui que m'offriront les assassins du Seigneur. Le voici, leur dirai-je, le voici, le fils de l'ouvrier et de la mercenaire, le destructeur du sabbat et le démoniaque! Le voici, celui que Judas vous a vendu, que vous avez bâtonné et souffleté, souillé de vos crachats, abreuvé de fiel et de vinaigre! Voici celui que ses disciples ont enlevé en secret pour que l'on crût à sa résurrection, ou que le jardinier a ôté, de peur que l'affluence des allans et venans ne fît du tort à ses laitues (1)! Et toi (continue-t-il en revenant à son lecteur), pour voir de pareilles choses, pour goûter de tels plaisirs, de quel préteur ou consul, ou questeur, ou pontife, attends-tu les libéralités? Et pourtant nous possédons déjà en quelque sorte ces joies futures que notre foi nous permet de nous représenter en esprit. Que seront ces choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont point montées au cœur de l'homme? Certes elles seront plus agréables que tous les cirques, tous les amphithéâtres, tous les stades! »

Après ce ricanement de démon, après ce rêve d'inquisiteur enragé, tout le monde avouera qu'il n'aurait pas fallu mettre à l'épreuve la tolérance d'un homme tel que Tertullien. S'il en avait eu le pouvoir, il aurait eu bien de la peine à ne pas se procurer, en torturant les mal-pensans, un avant-goût des célestes béatitudes. Tout ce qu'on peut dire à sa décharge, et la même observation doit s'appliquer à plusieurs de ceux à qui l'on a pu reprocher de démentir par leur intolérance politique ou religieuse les principes de liberté qu'ils avaient eux-mêmes proclamés, c'est qu'aux époques de grandes révolutions l'homme devient aisément dur pour les autres, comme les autres le sont pour lui. Tertullien vécut dans

(1) Telle était donc l'explication que les Juifs donnaient alors du fait que le tombeau de Jésus fut trouvé vide au matin du troisième jour après la crucifixion.

un temps de persécutions tyranniques, souvent atroces. Dans de pareils temps, on apprend à faire peu de cas de la douleur pour soi-même, d'autre part on risque de n'en pas tenir grand compte pour autrui; mais du reste on peut voir que chez lui l'intolérance s'alliait très naturellement à l'ensemble de ses vues théologiques. Ainsi nous devons signaler sa profonde antipathie pour toute hérésie. Le caractère remuant, inquiet, des hérésies contemporaines, l'exaspérait. Leur amour des problèmes métaphysiques, posés bien plus que résolus par le christianisme, lui était odieux, et Neander a bien défini sa tendance en lui donnant le surnom d'*antignosticus*. Seulement cette définition aurait besoin d'être élargie. Le Romain, amateur de la règle et de la discipline, ne pouvait souffrir ces sectes qui, disait-il, ne savaient que détruire et n'avaient que le schisme pour unité. En même temps son goût prononcé pour les sévérités ascétiques l'amenait à ne voir qu'une immoralité latente ou avouée dans les maximes de prudence ou de tolérance pour les coutumes païennes que les diverses écoles gnostiques propageaient autour de lui. Tertullien reproche amèrement aux païens les persécutions qu'ils faisaient subir aux chrétiens. Je crois qu'il eût été bien désappointé, si les païens, le prenant au mot, eussent mis fin à toute mesure hostile à la nouvelle religion. Subir la persécution, c'était à ses yeux un des élémens de la vie même du chrétien. Il fallait non-seulement endurer le martyre, mais encore ne pas le fuir quand on l'aurait pu sans renier sa foi. On ne peut qu'admirer le talent d'ergoteur qu'il déploie pour se soustraire à l'application que l'on faisait, contre cette soif immodérée du martyre, d'un passage de l'Évangile où Jésus recommande à ses disciples persécutés dans une ville de se retirer dans une autre.

Il en résulte que Tertullien, après avoir rompu avec les traditions de son enfance, parce que le paganisme avait révolté en lui le sens moral, devint dans l'église chrétienne un catholique ardent, un partisan déterminé de la tradition reçue contre l'esprit novateur ou critique des partis religieux qui refusaient d'en reconnaître l'autorité. C'est Tertullien qui, le premier, a tracé, dans un livre intitulé *De la Prescription des hérétiques*, la théorie de la soumission absolue à la tradition ecclésiastique antérieurement à toute investigation et à toute discussion. Ni la raison, ni l'Écriture, selon lui, ne doivent être alléguées contre l'hérésie. On n'arrive à rien par là. Il faut tout simplement refuser le débat avec elle en lui opposant le fait qu'elle est la dernière venue, et que la doctrine catholique a pour elle la prescription de l'antériorité. Voilà un vrai raisonnement d'avocat transporté dans la théologie. Que si on lui demande comment le simple fidèle peut s'assurer de l'antiquité plus grande de la doctrine catholique, Tertullien répond qu'il lui suffit de savoir si

la société chrétienne dont il est membre est en communion avec quelqu'une de ces illustres églises dont la fondation remonte aux temps apostoliques, et qui, toujours d'accord sur l'objet de la foi, l'ont transmis régulièrement, et par une succession continue, à leurs membres actuels. Ce sera, par exemple, Antioche ou Éphèse en Orient, Corinthe en Grèce, Rome en Occident. On peut voir par là quelles ténèbres recouvraient dès la fin du IIe siècle les origines réelles de l'église chrétienne. Tertullien n'a pas même souvenance des luttes intestines, des déchiremens profonds de la période apostolique, et ne songe pas un moment que la simple application de sa théorie ecclésiastique à la personne de saint Paul ferait de ce grand apôtre le premier des hérésiarques.

Cet effroi de tout mouvement intellectuel indépendant nous explique pourquoi Tertullien fait partie de ces auteurs chrétiens des premiers siècles qui enveloppèrent la littérature et la philosophie dans la condamnation prononcée sur la religion païenne. On sait qu'au contraire les pères grecs en général, et surtout les docteurs d'Alexandrie, reconnurent que le Verbe divin avait disséminé les germes de l'éternelle vérité chez les poètes et les philosophes, frayant ainsi la voie à l'Évangile par leur intermédiaire chez les Grecs comme chez les Hébreux par le ministère des prophètes. Cette belle et grande idée n'est nullement du goût de Tertullien. Pour lui, la philosophie n'est qu'une misérable singerie de la vérité, comme ces parcelles de vérité religieuse qu'on peut discerner au sein des traditions et des cérémonies païennes. Pour mieux séduire les hommes, le diable a mêlé quelque peu de choses bonnes et vraies dans l'amas d'erreurs et de corruptions dont il a rempli l'esprit humain. Il ne faut pas s'interdire l'étude des lettres païennes, parce que c'est seulement par elles que l'on apprend à bien connaître et à bien combattre l'idolâtrie; mais voilà tout, et, quant aux philosophes, ils ont fait sciemment ce que la multitude a fait sans le savoir sous l'inspiration du démon. Le philosophe n'est qu'un « animal glorieux, » *gloriæ animal*, « interpolateur de l'erreur, » c'est-à-dire glissant dans l'amas de faussetés qu'il enseigne quelques bribes de vérités dérobées aux prophètes de l'Ancien Testament. Socrate lui-même, « bien qu'animé d'un certain souffle de vérité, » n'échappe pas à la condamnation générale. Le seul philosophe pour lequel Tertullien se sente une certaine sympathie, c'est Sénèque, *Seneca sæpe noster*, sans doute à cause de sa rigidité stoïcienne; mais il ne pardonne pas à Platon sa mielleuse faconde, *mella facundiæ*. Nous avons vu plus haut quelle joie il se promettait de savourer dans les cieux quand il verrait les poètes et les philosophes griller éternellement en compagnie des histrions, des persécuteurs et des juifs incrédules. C'est qu'aussi ces malheureux

philosophes ont l'air d'être venus tout exprès pour fournir à l'hérésie ses approvisionnemens. Ce sont vraiment les « patriarches des hérétiques. » Ce sont eux qui leur ont communiqué le mal de la recherche, cette inquiétude malsaine qui trouble l'intelligence et la pousse sans cesse à se poser de nouvelles questions. « Hérétiques et philosophes ressassent les mêmes sujets, s'embarrassent dans les mêmes détours. D'où vient le mal, et pourquoi? Et d'où vient l'homme, et comment?... Misérable Aristote, toi qui leur as institué cette dialectique artificieuse à construire et rusée à détruire, aux sentences étroites, aux conjectures pénibles, aux argumentations laborieuses, désagréable à elle-même, soulevant toutes les questions de peur d'en résoudre une seule!... Tant pis pour ceux qui ont produit un christianisme stoïcien, platonicien ou dialectique! Nous n'avons plus besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni d'investigation après l'Évangile (1). »

Pourtant, s'il eût ressenti moins d'antipathie contre le platonisme, Tertullien aurait pu se défaire du matérialisme passablement grossier qui donne à sa théologie une couleur si étrange. On a souvent voulu laver sa mémoire du reproche que nous lui adressons ici. Ses admirateurs, et il en a eu de tout temps, ont soutenu que, lorsqu'il attribuait par exemple un corps à Dieu lui-même, c'était seulement dans le sens où nous dirions aussi qu'il y a une substance divine constituant l'Être divin. — Que de fois, disait-on, Tertullien ne proclame-t-il pas que Dieu est esprit et invisible aux yeux de la chair! — L'objection serait plus spécieuse, si Tertullien lui-même ne l'avait pas prévenue. L'esprit pour lui n'est pas autre chose qu'une sorte de corps très subtil. Il n'y a d'incorporel que ce qui n'existe pas, dit-il catégoriquement. Si nous ne voyons pas le corps de Dieu, c'est que nos sens actuels ne sont pas assez fins pour cela. Si l'eau est l'élément du baptême, c'est qu'au commencement l'esprit de Dieu, porté sur les eaux, leur a communiqué la sainteté de son essence. Si Jean-Baptiste, après avoir proclamé la mission divine de Jésus, a plus tard douté de lui, c'est que la portion d'esprit divin qui lui avait été accordée pour l'accomplissement de son ministère prophétique s'est retirée de lui une fois ce ministère achevé, parce que toute la substance de l'esprit divin a dû se ramasser dans la personne du Christ. En vertu de la même tendance, Tertullien se représente la vie future sous la forme la plus charnelle : c'est la résurrection du corps actuel, moins les infirmités qui ont pu l'affliger dans cette vie, qui en est la condition indispensable, et si l'on demande à quoi pourront servir des organes désormais inutiles, Tertullien a réponse à tout : la bouche et la

(1) *De Præscript.*, 7.

langue serviront toujours à parler et à célébrer les louanges de Dieu; les dents couronneront le rire éternel; les organes de la digestion et de la génération ne seront plus à charge : déjà sur la terre les ascètes ont réussi à se délivrer presque entièrement de ce joug. Les damnés brûleront éternellement sans être jamais consumés, car il sait que le feu qui les tourmentera est doué de la merveilleuse propriété de rétablir ce qu'il dévore. Les volcans ne nous montrent-ils pas que cela n'a rien que de très possible? *Montes uruntur et durant; quid nocentes et Dei hostes!* Joies et peines corporelles, Tertullien n'admet pas qu'il puisse y en avoir d'autres. La négation de la résurrection de la chair est à ses yeux la plus pernicieuse des hérésies. « Sans elle, dit-il, toute rémunération future s'évapore dans des notions vagues qui ôtent à la religion toute sa vertu sur nos cœurs. » Qu'on ne vienne pas lui parler des misères nécessairement inhérentes à notre nature charnelle : cette guenille-là lui est chère.

Comment donc se fait-il qu'un théologien aussi effrayé de tout ce qui peut s'appeler individualisme et spiritualisme, qu'un catholique aussi soumis à l'autorité de la tradition ecclésiastique de son temps ait fini par tomber dans l'hérésie et soit mort brouillé avec l'église? C'est là un problème dont la difficulté a souvent désespéré les commentateurs de Tertullien. On sait, et d'ailleurs ses écrits en font foi, qu'il se déclara ouvertement montaniste malgré la réprobation croissante dont l'hérésie phrygienne était l'objet de la part du corps épiscopal, et en particulier de ces grandes églises apostoliques dont il opposait si volontiers aux autres sectes la doctrine concordante et continue. Nous reviendrons plus en détail sur cet étrange mouvement religieux, qui faillit emporter toute l'église du IIe siècle dans la voie d'une réaction à outrance : pour le moment, qu'il nous suffise de dire en deux mots qu'il fut essentiellement une tentative désespérée de restaurer et même de renforcer l'ancienne discipline chétienne en vue de la fin prochaine du monde. Ce fut un long *revival* de saints des derniers jours. L'adhésion de Tertullien au montanisme fut d'autant plus grave qu'elle valut à ce mouvement, plus remarquable jusqu'alors par la ferveur que par la valeur individuelle de ses partisans, un représentant éminent et un défenseur d'une rare puissance. Jérôme prétend que ce fut pendant son séjour à Rome, et lorsqu'il était déjà presbytre de l'église, c'est-à-dire revêtu des fonctions du saint ministère, que les mauvais procédés du clergé romain le poussèrent dans le schisme; mais Jérôme avait ses raisons à lui pour insinuer l'idée que le clergé de Rome s'était montré plus d'une fois jaloux, persécuteur même, des hommes doués d'un talent supérieur, et avec Neander nous croyons plutôt que le

montanisme de Tertullien fut le résultat naturel de ses tendances personnelles. Ce qui le prouve, c'est que, d'un bout à l'autre de ses écrits, on peut discerner les principes et les dispositions qui devaient faire de lui un montaniste. Un de ses commentateurs a dit avec beaucoup de justesse que, si Tertullien n'a pas toujours été *montanista*, il a toujours été *montanizans*. Ce fut son goût prononcé pour l'ascétisme le plus rigide et son besoin d'autorité immédiate, coupant court à toute inquiétude d'esprit, qui d'avance le porta à bien accueillir ce mouvement montaniste, dont les effets furent d'une si grande importance pour la constitution de l'église au IIIe siècle. Le montanisme en effet prétendit réformer l'église du IIe siècle en ramenant la discipline à sa sévérité première, en dépassant même les anciennes prescriptions, et à l'autorité encore mal assise des évêques et des traditions épiscopales il opposa les oracles immédiatement inspirés d'en haut à ses prophètes et à ses prophétesses. C'était venir au-devant de tout ce qui avait fait de Tertullien un chrétien et un catholique. Aussi ne faut-il attacher qu'une médiocre valeur aux recherches ayant pour but de déterminer quels sont, parmi les nombreux écrits de Tertullien, ceux qui appartiennent à sa période catholique et ceux qui furent écrits depuis son passage au montanisme. Si plusieurs d'entre eux peuvent être rapportés avec certitude à l'une ou à l'autre période, il en est d'autres qui sont déjà montanistes par l'esprit, le point de vue, les doctrines, et qui pourtant pourraient fort bien avoir été écrits avant sa rupture avec l'église (1).

Ce qui toutefois pourrait donner quelque consistance à l'assertion de Jérôme, c'est que la tendance montaniste, d'abord favorisée à Rome sous l'épiscopat d'Éleuthère (171-192), se vit complétement refoulée sous ses successeurs. Nous savons pertinemment aujourd'hui qu'à la fin du IIe siècle un grand relâchement disciplinaire et

(1) Voici toutefois une liste de ses ouvrages basée, autant que faire se peut, sur les deux phases de sa vie religieuse. 1° Appartiennent à la période catholique les traités *De la Prière, Du Baptême, A sa femme, Aux Martyrs, De la Patience, De la Prescription des hérétiques* (la fin de ce traité n'est pas de lui). — 2° Les livres *De l'Apologie, Aux Nations, Du Témoignage de l'âme, Du Pallium, Contre Hermogène, Contre les Valentiniens, A Scapula, Des Spectacles, De l'Idolâtrie, De la Parure des femmes*, n'autorisent pas un classement bien certain, et peut-être le plus probable serait-il qu'ils ont été composés dans les années de transition, lorsque Tertullien laissait percer de plus en plus ses tendances montanistes sans avoir encore brisé avec l'église. — Enfin 3° les *Cinq livres contre Marcion*, les traités *De l'Ame, De la Chair du Christ, De la Résurrection de la chair, Contre Praxéas, le Scorpiaque* ou *Antidote contre les gnostiques, De la Couronne militaire, Du Voile obligatoire pour les vierges, De l'Exhortation à la chasteté, De la Fuite dans la persécution, De la Monogamie, Du Jeûne, De la Pudeur*, appartiennent visiblement à la période du montanisme déclaré. On est assez généralement d'accord aujourd'hui qu'on a attribué à tort à Tertullien les traités *De la Pénitence* et *Contre les Juifs*.

moral s'était introduit dans la communauté chrétienne de Rome. Les évêques romains Zéphyrin et Calliste prêtèrent les mains à une foule d'indulgences, et révoltèrent par là les partisans de l'ancienne rigidité. C'est même sur cette politique, plus habile qu'austère, que fut basée l'omnipotence épiscopale aux dépens de l'ancien républicanisme presbytéral. Il est donc naturel d'admettre que Tertullien, témoin très scandalisé de ce relâchement, finit par se séparer d'un épiscopat qui cherchait à le régulariser bien plus qu'à le combattre.

On a prétendu qu'à la fin de sa vie il était rentré dans le sein de l'église catholique. Cette supposition ne s'appuie sur rien. Elle est au contraire démentie par l'irritation croissante dont ses écrits montanistes font preuve, et par l'existence, prolongée jusqu'au v[e] siècle, de communautés *tertullianistes* qui s'obstinèrent longtemps à vivre à côté de la grande église. Il ne paraît pourtant pas que Tertullien ait lui-même organisé ces communautés; tout porte plutôt à croire que, tant qu'il vécut, le montanisme eut la haute main dans l'église chrétienne d'Afrique, sans faire positivement schisme. Ce fut seulement lorsque le montanisme eut disparu, là comme ailleurs, sous l'action de causes générales et irrésistibles, que les admirateurs de Tertullien purent songer à former des sociétés reproduisant mieux son idéal d'église chrétienne que ne pouvait le faire l'église épiscopale. En tout cas, leur formation est incompatible avec l'idée que Tertullien ait abjuré son montanisme avant de mourir.

II.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent n'expliquerait pas l'immense réputation ni la haute influence de Tertullien, le plus grand nom, sans contredit, de l'église latine jusqu'à Augustin. Comment un écrivain brouillé finalement avec l'église, et dont la biographie pourrait se résumer en ceci, qu'il mit une fougueuse éloquence au service d'une théologie étroite et d'un rigorisme absurde, aurait-il été l'un des auteurs les plus consultés et les plus appréciés par les pères, celui dont Cyprien se faisait apporter les œuvres, dans les momens où il était embarrassé, en disant à l'un de ses disciples préposé à ses manuscrits : *Da magistrum*, celui dont encore aujourd'hui les théologiens orthodoxes de toutes les communions cherchent à atténuer autant que possible les erreurs et les défauts, pour ne pas perdre le droit de le citer à l'appui de leurs propres thèses? Sans doute il faut tenir compte ici de la pénurie en fait de penseurs et d'écrivains qui, pendant les premiers siècles, distingue tristement l'église occidentale comparée à l'église d'Orient; puis il faut savoir que le crime d'hérésie n'était pas alors aussi clair,

surtout pas encore aussi blâmé qu'il le fut plus tard, après la constitution définitive de l'orthodoxie catholique. En Afrique surtout, on lui pardonna d'autant plus aisément son montanisme que cette province fut, jusqu'aux invasions, fort disposée à regimber contre les décisions de l'autorité *ultra-marine* (c'est ainsi qu'elle désignait l'autorité du siége romain); mais ce qui explique surtout le grand ascendant de Tertullien, c'est qu'il fut le premier, et en Occident longtemps le seul, qui eût élaboré pour l'enseignement chrétien traditionnel un système compacte, logiquement disposé, assez profond pour attirer tous ceux qui aimaient à raisonner leurs croyances, assez populaire pour n'effrayer aucune intelligence. En d'autres termes, ce fut lui qui donna à l'Occident sa première grande théologie.

C'est ici l'un des exemples frappans de la facilité avec laquelle l'orthodoxie d'un temps donné croit se retrouver dans celle d'une époque antérieure. Tertullien, par la puissance de sa pensée théologique, est sans doute l'un des fondateurs de l'orthodoxie chrétienne, et pourtant son système n'est orthodoxe à aucun de nos points de vue modernes. Sa théologie est dans le grand courant qui mène de l'indécision dogmatique des premiers temps de l'église à la constitution officielle et détaillée du dogme chrétien tel qu'il fut défini par les grands conciles du IVe au VIIe siècle. Elle contribua même très fortement à lui imprimer la direction qui demeura prépondérante; cependant elle est remplie d'assertions émises en toute sécurité, et qui plus tard eussent fait de celui qui les exprime un affreux hérétique. On voit clairement, en lisant Tertullien, que le dogme de l'église est encore dans son *devenir*, comme on dit aujourd'hui; mais ajoutons, en continuant d'user du même vocabulaire, que Tertullien marque un des *momens* les plus saillans de ce développement séculaire dont le dogme catholique fut l'épanouissement.

Et d'abord quels furent les principes dirigeans de sa théologie? Tout ennemi qu'il fût des philosophes, Tertullien fit comme tous les penseurs : il philosopha, c'est-à-dire que, non content de saisir les choses telles qu'elles se présentent à la surface et en masse confuse, il voulut en chercher l'essence, la loi et l'unité. A son horreur pour les subtilités métaphysiqnes correspondait en lui un goût prononcé pour ce qui est simple, primitif, sorti tout frais éclos, si l'on peut ainsi dire, du sein de la nature ou des mains de Dieu. « Tout ce qui naît est de Dieu; tout ce qui est fabriqué ou artificiel (*quod fingitur*) est du diable. » — « La nature est notre première école à tous : ce qui est contre nature est monstrueux. » Ce goût du primitif et du simple se retrouve partout dans ses écrits et sur tous les sujets, aussi bien dans les livres qu'il oppose aux spéculations bi-

zarres du gnosticisme que dans son idée favorite que la doctrine la plus ancienne est nécessairement la plus vraie, aussi bien dans l'éloquent appel qu'il fait au christianisme naturel de l'âme humaine (*anima naturaliter christiana*) que dans ses furieux anathèmes contre la parure des jeunes filles et des femmes. « Si Dieu, dit-il, avait voulu qu'elles portassent des vêtemens de couleur brillante, n'aurait-il pas pu ordonner aux moutons de produire des laines écarlates ou bleu d'azur? »

A ce principe de simplicité Tertullien en joint un autre qui doit le mener de la révélation primitive de Dieu dans toute conscience humaine à la révélation bien autrement complexe que contiennent les livres saints et la tradition chrétienne. Ce second principe est celui de la *continuité* des choses. C'est le point où le génie de Tertullien devient vraiment spéculatif et conforme, sous bien des rapports, à l'idée-mère de notre philosophie moderne. « Rien de brusque, rien de subit n'est de Dieu, dit-il aux marcionites, parce que rien n'apparaît qui n'ait été prédisposé par Dieu. » Cette continuité est régulière, symétrique, elle est la loi immanente des choses, et comme Tertullien croit vivre à la fin des temps, il définit l'essence de cette loi en disant qu'en tout la fin est identique au commencement, quels que soient les écarts intermédiaires du développement parcouru. Les choses dévient donc graduellement de leur simplicité première, mais gravitent ensuite vers leur reconstitution. Ce développement s'accélère au commencement et à la fin. — Il ne faut donc pas s'étonner, dit-il, si dans les derniers temps les révélations et les événemens majeurs se succèdent coup sur coup. Le temps est comme une grande circonférence où les points qui s'écartaient le plus d'une des extrémités du diamètre semblent ensuite se précipiter pour rejoindre l'autre. Donc, pour connaître la vérité, il faut partir de la nature primitive et suivre la ligne courbe, mais continue, qui mène peu à peu du commencement à une fin qui lui soit identique. Jésus-Christ est le premier et le dernier, l'*alpha* et l'*oméga*, parce qu'il rétablira bientôt l'humanité et le reste de la création dans l'état supposé par la perfection édénesque. Et comme les écritures saintes des Hébreux, les plus anciennes de toutes, croit-il, mènent sans interruption du premier homme aux derniers temps, éclaircissant, développant, amenant à maturité les germes contenus dans l'âme, ce sont elles, ainsi que les toutes récentes manifestations de l'Esprit saint dans l'église chrétienne, qu'il faut prendre pour guide dans la recherche de la vérité.

Tout ceci ne manque certainement ni d'originalité, ni de profondeur. Seulement on aura pu remarquer le *salto mortale* de cette théorie lorsqu'elle passe inopinément de la nature simple et primitive aux livres de l'Ancien Testament. Le manque absolu de cri-

tique se fait sentir ici comme partout chez Tertullien, toujours prêt à croire à l'antiquité incomparable des livres qui lui plaisent, admettant même l'authenticité d'une apocalypse composée sous le nom d'Énoch, le patriarche anté-diluvien. Il aurait dû se dire aussi qu'il y avait un cercle vicieux dans le raisonnement sur lequel il fondait *à priori* la supériorité des livres saints sur les enseignemens du paganisme. Évidemment les mystagogues d'Isis ou de telle autre divinité orientale affirmaient aussi l'antiquité sans rivale de leurs révélations; mais Tertullien n'eût pas consenti à les comparer un seul moment avec les écritures juives, pas même à titre provisoire et hypothétique. Il était évident à ses yeux que toute doctrine païenne n'était qu'un enseignement forgé par le démon, et l'évhémérisme, cette méthode qui ramenait les divinités mythiques à de simples personnages divinisés après leur mort par l'imagination populaire, lui suffisait, comme à la plupart de ses contemporains, pour expliquer l'origine des croyances païennes. Il sait, par exemple, que Moïse a vécu quatre-vingt-dix ans environ avant Saturne.

Après la nature, l'Écriture. Celle-ci est littéralement, d'un bout à l'autre, inspirée de Dieu, de telle sorte que tout en elle doit être pesé, jusqu'à ses indications les plus vagues, jusqu'à son silence même; mais il ne faut pas s'attendre à trouver chez Tertullien des principes fixes d'interprétation. Tantôt il énonce des règles fort sensées, tout à fait d'accord avec ce que nous entendons aujourd'hui par l'exégèse grammaticale-historique; tantôt il donne libre carrière à sa subtilité et à sa passion de controversiste sans se préoccuper aucunement du sens réel des textes qu'il allègue; tantôt il se livre sans mesure et sans goût aux interprétations allégoriques les plus arbitraires. Ne va-t-il pas jusqu'à voir une préfiguration de la croix dans le passage d'Ézéchiel (IX, 4) où le prophète reçoit l'ordre de marquer d'un *thau* ou *t* hébreu le front des justes protestant contre les abominations qui souillent Jérusalem? Ne connaissant pas les formes arrondies de la lettre hébraïque, il ne mit pas en doute que le signe indiqué par ce texte d'Ézéchiel ne fût notre T grec et latin, qui en effet ressemble à une croix.

Il faut toutefois se souvenir que pour lui l'Écriture n'était pas la dernière instance à laquelle on dût en appeler. L'incohérence et l'arbitraire de ses interprétations tenaient en grande partie à ce qu'il subordonnait d'avance les enseignemens scripturaires à la tradition catholique de son temps, laquelle était condensée, dans son entourage, en une *règle de foi* (*regula fidei*) où l'on peut déjà reconnaître les linéamens de ce qui fut plus tard admis dans l'église chrétienne sous le titre de *symbole des Apôtres* ou *credo*. C'est surtout contre le gnosticisme que le premier catholicisme avait dirigé cette règle de foi où l'on affirmait l'unité du Dieu créateur,

ainsi que la réalité de la naissance, de la crucifixion et de la résurrection du Christ. L'omission de tout article relatif à la rédemption et aux rapports de l'Évangile avec la loi prouve combien, à la fin du IIe siècle, la doctrine particulière de Paul était tombée dans l'oubli. Aussi, pour Tertullien, fort peu enclin par tempérament à la miséricorde, ne trouvant jamais Dieu trop exigeant ni trop sévère, le christianisme n'est-il autre chose qu'une loi plus stricte, plus difficile à observer que l'ancienne (1). Les passages abondent dans ses écrits où ce point de vue est exposé avec une insistance qui ne laisse aucun doute sur sa pensée. On comprend dès lors pourquoi il attache tant d'importance à la discipline ecclésiastique. Et comme tous ces principes nous le montrent sur la grande route qui mène droit au montanisme, nous ne serons plus surpris de le voir si enthousiaste pour un mouvement qui enchérissait encore sur la discipline de l'église, et si pieusement docile aux oracles des illuminés des deux sexes qui passaient alors pour les derniers prophètes. Ils furent pour lui l'anneau suprême de cette chaîne continue des révélations divines qui allait des premiers aux derniers jours du monde. C'est l'unité de croissance d'un seul et même être. La nature, dit-il, c'est l'état embryonnaire; la loi et les prophètes, c'est l'enfance; l'Évangile est l'effervescence de la jeunesse (*efferbuit in juventutem*); le Paraclet ou le Saint-Esprit, communiqué aux saints des derniers jours, donne la maturité.

III.

On peut maintenant résumer la théologie proprement dite de Tertullien. La tradition catholique de son temps affirme l'unité du Dieu créateur contre le polythéisme païen et contre le gnosticisme, qui scinde les deux idées de Dieu et de créateur pour expliquer l'origine du mal. En même temps elle est toujours plus unanime à reconnaître un Verbe divin, instrument ou coopérateur dans l'œuvre de la création, s'étant manifesté aux hommes à diverses reprises, mais tout spécialement et d'une manière excellente en Jésus-Christ. Il s'en faut encore de beaucoup pourtant que la doctrine de l'église soit fixée sous ce dernier rapport. Il en est, par exemple, qui ne voient dans le Verbe divin qu'un mode, une manière d'être de la Divinité, non pas une personne, et telle est encore la liberté qui règne sur ce point rigoureusement défini plus tard, que Praxéas, presbytre

(1) Tertullien comprend si peu saint Paul qu'il s'imagine que cet apôtre soumit son enseignement aux douze autres et s'entendit avec eux sur la *règle de foi* (*Adv. Marc.* IV, 2). Quelque peu embarrassé par l'altercation qui s'éleva à Antioche entre Pierre et Paul, il se tire d'affaire en disant qu'en cette circonstance Paul s'exprima *ferventer adhuc, ut neophytus*.

d'Asie, représentant de l'opinion modaliste, put être fort bien accueilli par l'évêque et le clergé de Rome. Même on peut voir que la thèse de la *monarchie divine*, ce que nous appellerions aujourd'hui l'unitarisme, est en très grande faveur auprès de la multitude chrétienne.

C'est ici que Tertullien prend position. Il a défendu vigoureusement contre Hermogène la doctrine de la création et repoussé avec énergie toute idée d'une matière informe, préexistante, dont plusieurs pères platoniciens de cette époque n'étaient pas éloignés. Il explique le mal par l'existence et l'activité du diable, sans se demander si ce n'est pas reculer la difficulté au lieu de la résoudre. Rien de bien saillant dans tout cela; mais pour la première fois le mot de *trinité* apparaît dans l'église occidentale. Tertullien en effet croit en une trinité divine bien différente de la trinité de l'orthodoxie ultérieure. Le mot est lancé toutefois, et l'idée fera son chemin. Ce qui le sépare foncièrement du dogme devenu plus tard officiel, c'est qu'il n'admet pas la personnalité éternelle du Fils. Antérieurement à la création, qui a un commencement déterminé, Dieu était seul avec lui-même, *ipse sibi et mundus et locus et omnia*, mais il avait de toute éternité en lui-même sa pensée ou sa raison. Cette raison n'avait pas encore toutefois d'existence personnelle et distincte, et Tertullien a pu dire impunément en tout autant de termes ce qui fut, cent ans après lui, si fortement condamné dans l'arianisme : il fut un temps où Dieu était sans le Fils. Quand donc le Fils est-il sorti de la substance divine avec la conscience et la volonté distinctes qui font la personne? Tertullien le sait. Ce fut au moment même de la création, et le premier mot que Dieu prononça, *fiat lux*, accompagna ou plutôt fut l'émission du Verbe hors de son sein, car le Verbe est la vraie lumière, de laquelle provient la lumière sensible : une fois émis, il a été le serviteur de Dieu dans la création. C'est à lui que le Père parle quand il dit : Faisons l'homme à notre image; c'est à lui qu'il faut attribuer les interventions divines dont il est parlé dans l'Ancien Testament; c'est lui qui a inspiré ou visité les patriarches et les prophètes. Cette période, préparatoire pour les hommes, l'était aussi pour le Verbe, car il s'habituait ainsi à vivre sur la terre avec les hommes. Rien d'imprévu ni de brusque dans cette théologie. Voilà aussi pourquoi les philosophes et les gnostiques ont tort de se scandaliser des passages où l'Ancien Testament attribue à Dieu des actions ou des passions indignes de sa perfection absolue : c'est au dieu inférieur, au dieu de second ordre que tout cela doit être rapporté. De même, quand les livres saints disent de certains hommes privilégiés qu'ils ont vu Dieu, c'est du Dieu-Verbe et non de Dieu le Père qu'il peut être question. L'œil humain a pu voir le Verbe et

ne pourrait voir le Père, absolument comme il peut supporter la vue des rayons du soleil, mais non celle de l'astre lui-même.

Le Fils est donc bien une personne, mais cette personne est une extension, une projection du Père. Tertullien, encore si loin de l'orthodoxie ultérieure quand il insiste, comme il le fait à chaque instant, sur l'infériorité du Fils et sa génération dans le temps, jette cependant les fondemens de cette orthodoxie en enseignant, d'accord avec la théorie que nous venons d'exposer, que le Fils est de la même substance que le Père, lumière de lumière, rayon du soleil. Voilà ce qui suffit, selon lui, pour maintenir l'unité du Père et du Fils, qui d'ailleurs sont en constant et parfait accord de volonté et de sentiment, car Tertullien explique tout à fait comme l'unitarisme moderne la parole du Christ contenue dans le quatrième évangile : *le Père et moi sommes un.*

Arrive maintenant la question de l'incarnation. La tradition de l'église avait adopté généralement déjà la doctrine de la conception miraculeuse du Christ dans le sein d'une vierge. Tertullien accepte cette idée traditionnelle, née dans un milieu où l'on ne pensait pas encore à une préexistence personnelle de l'être ainsi conçu. Il l'accepte parce qu'elle est traditionnelle, et échoue dans ses tentatives pour la rattacher logiquement à son système. On voit que, sur le chapitre de l'incarnation, la pensée de Tertullien ne se meut pas à l'aise. La preuve en est qu'il se montre plus tolérant là qu'ailleurs. A la rigueur, il accorderait même aux païens le droit de ne voir en Jésus-Christ qu'un homme, si seulement ils reconnaissaient qu'il est le révélateur de la vraie religion. Tantôt il parle comme s'il ne voyait dans l'homme-Jésus qu'une forme humaine sous laquelle se cachait le Verbe, tantôt il semble lui accorder aussi une âme humaine; encore ici pourtant sa théologie reste vague, et la seule chose qu'il maintienne avec fermeté contre le docétisme gnostique, c'est la réalité matérielle du corps et des souffrances de Jésus.

Avec l'émission du Verbe, la série des projections divines n'est pas encore terminée. Il y a eu dualité dans la substance divine tant que cela a été suffisant pour la révélation que Dieu voulait donner aux hommes. Or, depuis que Jésus a quitté la terre, il s'est *assis* à la droite de Dieu, c'est-à-dire qu'il n'intervient plus activement dans l'humanité. Cette fonction est désormais dévolue au Saint-Esprit, qui est sorti de la substance divine commune au Père et au Fils, et qui, inspirant dans l'extase les apôtres et les prophètes des derniers jours, est la source des révélations suprêmes. C'est de lui qu'émane cette *nouvelle prophétie* montaniste à laquelle Tertullien tient si fort, et qu'il a eu l'art de rattacher à toute une théodicée fondée sur la nature et l'histoire sainte. La justification du montanisme sort ainsi des entrailles mêmes de la Divinité.

En résumé, l'idée que le Fils et le Saint-Esprit (sur la personnalité duquel, ajoutons-le, Tertullien reste dans le vague) ont procédé du Père, seul éternel, dans un moment donné de la durée, celle que tous deux sont inférieurs sous bien des rapports à la perfection absolue possédée par le Père seul, celle encore que l'unité de cette trinité divine est seulement l'unité de la substance et de la volonté communes, non pas une unité numérique, ces idées creusent un abîme infranchissable entre la croyance de Tertullien et celle de l'orthodoxie catholique; mais le fait même qu'il enseigne une trinité, qu'il affirme la consubstantialité des trois membres dont elle se compose, qu'il défend énergiquement ce double point de vue contre les objections de l'unitarisme, encore si puissant au second siècle, nous explique comment, en dépit de toutes ses hérésies trinitaires, qui du reste ne purent être que bien plus tard stigmatisées comme telles, Tertullien doit être considéré comme l'un des pères du dogme catholique. Sur la base posée par lui, peu soucieuse d'en réviser les élémens hétérogènes, mais obéissant à cet impérieux besoin, que dès les premiers jours ressentit l'église, d'exalter le plus possible la personne incomparable de son fondateur, la logique de la chrétienté devait un jour arriver à l'égalité, à l'existence coéternelle et à l'unité numérique des trois personnes de la Trinité.

Quant à l'anthropologie de Tertullien, elle offre le même mélange d'idées que le dogme officiel condamnera plus tard avec la dernière sévérité et de principes d'où il sortira lui-même complétement épanoui. Nous avons déjà signalé le matérialisme de ses vues sur l'âme. On peut voir, dans ses écrits relatifs à ce sujet, qu'il avait été très influencé par les théories sensualistes des médecins célèbres de son temps. De plus, une sœur montaniste en état d'extase avait vu positivement des âmes humaines; ces âmes paraissaient tangibles, molles au toucher, transparentes, de couleur bleu céleste, et d'une forme toute semblable à celle de nos corps. Tertullien prend au sérieux cette rêvasserie, et pour lui l'âme n'est autre chose qu'une substance fluide, volatile, injectée par Dieu dans les conduits et méandres du corps, dont par conséquent elle a pris la forme. Elle est donc, elle aussi, d'essence divine, un vrai souffle de Dieu. C'est là, selon lui, cet homme intérieur dont parle l'apôtre, et voilà pourquoi la métempsycose est absurde, car comment voudrait-on que l'âme humaine pût s'étendre assez pour remplir un éléphant ou se resserrer de manière à tenir dans un moucheron (1)? Son immortalité provient de ce qu'elle ne peut se dissoudre, sa substance étant simple et par conséquent indécomposable. Elle possède

(1) *De Anima*, 32.

déjà l'image de Dieu en vertu de son origine et de ses facultés supérieures; mais elle doit faire usage de ces facultés pour s'élever à la ressemblance avec Dieu. Tertullien insiste beaucoup sur cette distinction, fort juste au fond, entre l'image virtuelle, imparfaite, et la ressemblance complète. Enfin, avec tous les écrivains catholiques de sa période, il maintient énergiquement le libre arbitre, nié par les gnostiques.

Et pourtant Tertullien, nous allons le voir, est le précurseur d'Augustin, comme tout à l'heure nous pouvions dire qu'il était celui d'Athanase. Sur ce terrain matérialiste où il se complaisait relativement à l'origine de l'âme, il n'était guère embarrassé pour se prononcer sur les rapports de cette âme avec l'organisme corporel. L'âme, selon lui, n'était ni préexistante au corps, ni créée après lui, et, matérialisme à part, il a parfaitement établi que le fœtus vit de sa vie personnelle ou du moins distincte dès le moment de la conception, et qu'un corps sans âme n'est pas autre chose qu'un corps sans vie. Pour lui, le corps et l'âme sont conçus en vertu du même acte générateur, et il entre là-dessus en des détails que nous devons accepter dans le même esprit qu'il les donne (*natura veneranda*, dit-il, *non erubescenda*), mais en réalité plus subtils que concluans. L'âme et la chair croissent ensemble, ont ensemble leur puberté, leur maturité, et ne se séparent pour un temps qu'à la mort. L'âme se prépare à celle-ci dans le sommeil de chaque jour, auquel elle ne participe pas. Elle exerce alors ses membres, n'ayant plus à sa disposition ceux du corps. C'est dans cet état surtout que l'esprit de Dieu se communique le mieux à elle. Ici nous voyons apparaître dans la théologie de Tertullien et, par elle, dans l'église le dogme du péché originel, pour ainsi dire inconnu avant lui, et qui resta si longtemps étranger à l'église grecque.

Il ne suffit pas d'avoir stipulé la réalité du libre arbitre pour expliquer l'homme moral, ou plutôt c'est alors que surgit la grande difficulté qui a toujours défié les efforts des penseurs partis du principe de la liberté d'indifférence : comment donc se fait-il que le mal moral soit universel au point qu'aucun homme ne saurait s'en dire exempt? On peut trouver contradictoire ou insuffisant le dogme ecclésiastique aspirant à rendre compte de ce phénomène trop évident; mais cela n'absout nullement les nombreuses écoles de philosophie qui ont volontairement ignoré ce problème, ou qui même ne se sont pas doutées de son existence. Le temps n'est plus où l'on s'imaginait l'avoir résolu en imputant le mal moral individuel à une mauvaise organisation sociale. Tertullien, le moraliste rigide, en a compris la gravité, et l'explication qu'il en donne se résume en ceci, que la substance de l'âme humaine a été altérée chez Adam par la malice du diable, et qu'ainsi notre premier père n'a pu nous

léguer qu'une âme détériorée, de même que des parens malsains donnent le jour à des enfans malsains comme eux. Ses idées sur la propagation des âmes lui rendaient cette explication toute naturelle : le péché est un virus héréditaire, voilà comment on pourrait la résumer. Ajoutons qu'il n'a aucune idée d'une corruption totale de la nature humaine. Il a bien soin de maintenir que si l'âme, cette lumière de Dieu, peut être obscurcie, parce qu'elle n'est pas Dieu lui-même, elle ne saurait être éteinte, parce qu'elle est de Dieu. Il n'entend pas non plus parler d'une imputation du péché originel comme celle qu'enseigna plus tard l'augustinisme et qui passa dans le dogme de l'église, comme si nous étions coupables aux yeux de Dieu de l'état vicié dans lequel nous naissons. Pour lui, l'enfant est un être innocent dont l'on peut sans péril aucun ajourner le baptême, parce qu'il n'a rien à craindre encore de la divine justice; mais il n'en est pas moins vrai que son *traducianisme*, comme s'appela sa doctrine de la propagation des âmes et du péché par la génération, fraie la voie à son illustre compatriote Augustin, et il est à noter que ces vues mélancoliques sur la nature humaine et sa misère morale, si contraires à l'optimisme qui distingua longtemps la théologie non moins que la mythologie grecques, ont trouvé leurs plus célèbres représentans sur cette terre d'Afrique où le vieil esprit punique, avec son goût pour les cultes sombres et les religions tragiques, n'était peut-être pas aussi éteint qu'on l'eût pensé.

On se serait attendu dès lors à trouver chez Tertullien une doctrine de la rédemption en harmonie avec sa conception de la chute. Il n'en est rien. Sauf quelques phrases isolées dans ses écrits, empruntées au vocabulaire de l'église, qui continuait de se servir d'expressions pauliniennes sans en bien voir la portée, on ne découvre rien qui ressemble à un dogme sur ce que Jésus a fait comme sauveur. Ce n'est guère que comme révélateur et législateur que le Christ apparaît dans sa doctrine, et même les termes d'expiation, de sacrifice, de victime propitiatoire, etc., qui depuis acquirent un sens si déterminé dans la théologie augustinienne, sont employés par lui dans un sens qu'on devrait dire tout pélagien. De la misère morale provenant de la chute, Tertullien conclut seulement la nécessité des œuvres et des exercices ascétiques. C'est qu'au fond pour lui le rédempteur, c'est moins le Fils que l'Esprit, ce *spiritus* divin qui vient encore tous les jours communiquer avec l'âme humaine, sa sœur d'origine, pour la restaurer, la guérir, lui inspirer la vérité et le courage de supporter les expiations rigoureuses dont elle a besoin pour se purifier. Encore ici nous voyons paraître le montanisme comme le *terminus ad quem* des idées théologiques de Tertullien. C'est donc ce curieux mouvement de la seconde moitié du second siècle qu'il nous faut décrire en achevant cette étude.

IV.

Jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, le montanisme passait pour une de ces apparitions excentriques, bizarres, qui sont à l'histoire de l'église ce que les productions du genre grotesque sont à une littérature. On n'y voyait qu'une secte d'illuminés superstitieux, fanatiques, ayant réussi à fonder quelques conventicules en Asie et en Afrique, mais qui n'avaient pas tardé à rentrer dans un oubli mérité. La secte avait, il est vrai, continué de végéter jusqu'au VI[e] siècle; mais elle n'en avait pas moins complétement disparu, ne laissant que le souvenir d'une aberration accidentelle du sentiment chrétien, née on ne savait pourquoi, morte on ne savait comment. Le savant auteur de la première grande histoire du dogme que notre siècle ait vue paraître, un Münscher lui-même, ne soupçonne pas l'importance historique du montanisme : il se borne à en signaler les extravagances et passe outre. Malgré la divergence très notable de leurs points de vue, c'est aux travaux approfondis de Gieseler, de Baumgarten-Crusius, de Neander, et plus récemment encore aux recherches de deux élèves éminens de l'école de Tubingue, MM. Schwegler et Ritschl, que nous devons une appréciation tout autrement fondée de ce ferment montaniste qui remua l'église du second siècle bien plus universellement qu'on ne l'avait cru avant eux, et qui contribua tant à donner à la chrétienté du siècle suivant sa physionomie particulière.

Vers l'an 150, au fond de l'Asie-Mineure, en Phrygie, vivait un chrétien extatique du nom de Montanus, qui prétendait que le Paraclet ou le Saint-Esprit lui dictait des révélations ayant pour but de donner à l'église la perfection et la maturité qui lui manquaient encore. La Phrygie, on le sait, a été la terre classique de Cybèle et d'Athys, dont le culte rivalisait avec les bacchanales et les dépassait même par ces rites orgiastiques, convulsifs, que des corybantes mutilés accomplissaient au milieu de populations livrées tout entières à l'ivresse de la grande mère-nature. On a dit, et cela est fort possible, que Montanus avait fait partie lui-même de cette corporation sacerdotale. Ce qui est certain, c'est que son christianisme était aussi fervent qu'austère; d'autre part, il revêtait des formes étranges, pour ainsi dire cataleptiques, et qui seraient du ressort de la physiologie non moins que de la psychologie religieuse. Dans ces extases, il perdait tout libre arbitre, toute volonté propre, toute connaissance du monde extérieur, et devenait l'instrument passif de l'esprit qui l'agitait intérieurement. Ceux qui ne comprenaient pas cette absorption de la personnalité humaine ainsi envahie par l'esprit divin l'accusaient bien à tort de vouloir se faire

passer pour le Saint-Esprit lui-même, et cette niaise accusation a été bien longtemps acceptée par des historiens sérieux. La réalité est seulement que, dans ses heures de ravissement, l'esprit parlait par sa bouche à la première personne. « Je suis le Seigneur Dieu tout-puissant descendu dans un homme, » dit-il dans un de ses premiers oracles rapporté par Épiphane. Comme il est facile de s'y attendre, des femmes ne tardèrent pas à s'éprendre de cette religion nerveuse. Deux d'entre elles surtout, Maximilla et Priscilla, remplirent l'Asie-Mineure de leurs extases et de leurs prédications exaltées. Nous avons, tracé de la main de Tertullien lui-même, le portrait d'une de ces prophétesses, dont la ressemblance avec nos somnambules extra-lucides est frappante. « Il est une sœur parmi nous, dit-il (1), à qui le don de révélation a été accordé. C'est en extase, pendant les solennités dominicales, qu'elle subit la puissance de l'esprit révélateur. Elle converse avec les anges, quelquefois même avec le Seigneur; elle voit, elle entend les choses sacrées, quelquefois elle devine les pensées secrètes (*corda dignoscit*) et suggère des remèdes à ceux qui les désirent. » Du reste, les prophétesses, parmi les montanistes, semblent avoir été plus nombreuses que les prophètes. Cela est en rapport avec la nature physiologique de ces mouvemens où l'extase joue un si grand rôle. Ce fut sans doute dans le besoin confusément senti de légitimer auprès des chrétiens ce phénomène quelque peu suspect que plusieurs prophétesses déclarèrent avoir reconnu dans leurs visions le Christ qui s'avançait vers elles, vêtu d'habits de femme.

Ainsi se forma un parti religieux qui se vanta de posséder exclusivement le Saint-Esprit, d'annoncer les révélations suprêmes, de vivre avec l'austérité requise par l'approche imminente de la fin du monde, et qui se décerna à lui-même le nom de *pneumatiques* ou *spirituels*, tandis qu'il réservait à la majorité de l'église le nom dédaigneux de *psychiques* ou *sensuels* (2). Les *nouveaux prophètes* n'aspiraient pas à changer positivement la doctrine traditionnelle de l'église, mais ils prêchaient la nécessité d'un ascétisme très rigoureux. Ils prescrivaient des assemblées religieuses plus fréquentes, de nouveaux jeûnes, des *xérophagies* ou jeûnes durant toute la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche, et pendant lesquels on devait s'abstenir de tout aliment qui ne fût pas sec. Ils réprouvaient les secondes noces comme un adultère déguisé, attribuaient un mérite extraordinaire à la virginité et au martyre, faisaient un devoir de rechercher plutôt que d'éviter la persécution, abhorraient enfin tout ce qui rappelait le monde et ses joies, l'art, la parure,

(1) *De Anima*, 9.

(2) La ψυχή chez les Grecs désignait l'âme sensuelle ou animale, distincte du νοῦς ou πνεῦμα, l'âme rationnelle et morale.

les fêtes, les sciences mêmes. A les entendre, tout péché mortel excluait à jamais un homme de l'église, et leur liste de péchés mortels était loin d'être courte. Ils insistaient principalement sur la proximité de la fin du monde et du retour glorieux du Christ. Une grande exaltation, une manière de vivre sombre, farouche, une sorte de piété maladive et chagrine les distinguaient au milieu des autres chrétiens. Leur prétention de renouveler les dons extraordinaires des temps apostoliques et de les posséder seuls en faisait une sorte d'aristocratie dédaigneuse et désagréable. Aussi voit-on se dessiner contre eux une opposition toujours croissante, et qui, forte de l'appui du pouvoir épiscopal, les rejeta insensiblement hors de l'église, qu'ils prétendaient réformer; mais ce ne fut pas l'affaire d'un jour. Le montanisme se répandit comme un levain dans toute la chrétienté : vers 180, l'église de Rome fut sur le point de se déclarer pour lui. Nous savons quel prestige il exerça en Afrique. Des preuves non équivoques de la fermentation qu'il suscita en Grèce et dans tout l'Orient ont été rassemblées, et vers 177 la lettre écrite par la communauté chrétienne de Lyon à ses sœurs d'Asie pour leur raconter la terrible persécution qui avait sévi contre les chrétiens de cette ville, cette lettre atteste que le montanisme dominait parmi eux, non pas comme hérésie, mais comme tendance et sous ses formes caractéristiques. Entre autres étrangers à la ville faisant partie de l'église, la lettre signale un médecin du nom d'Alexandre, *Phrygien de naissance, ayant quelque part au don apostolique*, et nous pourrions relever bien d'autres traits du même genre.

Tout cela montre qu'on se trompa lourdement tant qu'on ne vit dans un pareil mouvement qu'un parasite d'origine païenne greffé accidentellement sur l'arbre de l'église par un ancien prêtre de Cybèle. En admettant que la secte pouvait naître plus tôt et se répandre plus vite en Phrygie qu'ailleurs, on ne s'expliquerait pas encore par là les affinités qu'elle trouva dans les esprits en Gaule, à Rome et en Afrique. S'en tenir là, comme Neander le faisait encore dans la première édition de son histoire, attribuer le montanisme au hasard qui fit d'un ancien corybante un chef de secte, c'est tomber dans cette détestable méthode historique d'après laquelle la réforme en Allemagne n'a d'autre origine que le désappointement d'un petit moine, et en Angleterre d'autre cause que les beaux yeux d'Anna Boleyn. Ne voir dans le montanisme, avec d'autres historiens, qu'une opposition ardente, déclarée soit à la gnose, soit à l'unitarisme, c'est prendre quelques faits de détail pour des faits essentiels. Ce fut un vrai progrès dans la juste appréciation du montanisme que l'étude approfondie qui lui fut consacrée par M. Schwegler dans une monographie spéciale. Il vit et démontra parfaitement qu'au fond le montanisme était un mouvement es-

sentiellement réactionnaire, cherchant à maintenir ou à ramener le passé bien plus qu'à innover. Seulement, trop épris de sa thèse favorite, d'après laquelle le christianisme du Ier siècle n'aurait été qu'un judaïsme à peine modifié, il épuisa son talent et son savoir en stériles efforts pour démontrer que le montanisme était uniquement le judéo-christianisme primitif jetant un dernier éclat et se raidissant contre une mort inévitable. M. Ritschl lui fit observer avec beaucoup de justesse que tous les phénomènes montanistes dans lesquels il croyait voir des signes de judaïsme, extases prophétiques, visions révélatrices, don des langues, femmes prophétesses, etc., avaient été communs, dans les premiers temps, à tous les partis chrétiens, à celui de Paul comme aux autres, et que, même au IIe siècle, on pouvait les signaler moins fréquens, moins intenses à la vérité, mais subsistant encore au sein des églises catholiques. Ce qui, selon le savant professeur de Bonn, caractérisait essentiellement le montanisme, c'était sa lutte avec l'épiscopat. Il aurait été la crise d'où le pouvoir épiscopal sortit finalement victorieux de toute compétition individuelle des membres de la communauté. Ici M. Ritschl prenait un peu l'effet le plus saillant pour la cause première. Il est très vrai que ce fut l'épiscopat qui tua le montanisme et qui profita le plus de sa disparition; mais la tendance se forma, l'agitation se produisit en dehors des préoccupations hiérarchiques, et nous ne voyons pas que Tertullien ait combattu l'épiscopat en principe, malgré les violentes attaques qu'il dirigea contre certains évêques.

En somme, le montanisme est une réaction disciplinaire, rigoriste, attirant, concentrant, exagérant les vieilles formes et les vieilles coutumes dont l'église tendait toujours plus à se dépouiller. Tertullien l'a réellement défini dans ces mots: *Paracletus restitutor potius quam institutor*. S'il innove, comme toute réaction, c'est parce qu'il sent que des mesures nouvelles sont nécessaires pour parer aux abus que les anciennes n'avaient pas réussi à prévenir. Les deux grandes causes de cette réaction et de son prestige momentané sont d'abord l'accroissement de l'église en nombre et en superficie, puis la décadence graduelle des idées millénaires, qui avaient tenu tant de place dans les préoccupations de la première chrétienté.

Si nous nous reportons au premier siècle de l'église, nous nous voyons en face de communautés encore peu nombreuses, disséminées à de grands intervalles dans l'immense empire, et qui, dans leur ferveur de néophytes, ne comprennent pas du tout les enseignemens du divin maître sur le sel de la terre, le grain de sénevé, le levain devant pénétrer toute la pâte par son action lente et cachée. Une idée surtout empruntée aux calculs apocalyptiques de la

synagogue, une idée qui renferme une grande vérité sous sa lettre inacceptable, les absorbe et les exalte. Cette idée, c'est que le monde où vivent ces communautés va finir. Le retour glorieux et redoutable du Christ va surprendre l'immense majorité des hommes dans leurs idolâtries et leurs corruptions, et réjouir seulement la minime fraction qui a le bonheur de le connaître. Le pouvoir impérial est ou indifférent ou abhorré, surtout abhorré, car il persécute les fidèles et maintient l'idolâtrie de son bras de fer. Rome, c'est Babylone la prostituée; l'antechrist, on le connaît, on prononce tout bas son nom, ou bien on se le communique en caractères hébreux qui forment un chiffre mystérieux. Il était assis naguère sur le trône des césars et s'appelait Néron. Qu'importent désormais les arts, les sciences, le commerce, l'industrie? Ce qui importe, c'est de se recueillir, de se serrer les uns contre les autres, de mettre à profit le peu de jours que la patience divine accorde encore au monde pour se préparer exclusivement au royaume millénaire qui va venir.

Conçoit-on la ferveur ascétique et militante qu'une telle attente devait inspirer? Sans doute l'élite de la première église s'élève au-dessus des étroitesses d'un pareil point de vue. Paul, avec autant de bon sens que de piété vraie, renvoie au travail paisible et régulier les exaltés de Thessalonique, qui se croyaient autorisés à vivre sans rien faire aux dépens de la communauté, sous prétexte que d'un jour à l'autre le Seigneur allait revenir. Jacques, avec son esprit tout pratique, tout moral, rappelle à ses lecteurs le caractère éminemment actif et bienfaisant d'une religion pure. L'évangile de Jean, le doux et pieux traité connu sous le nom d'*Épitre à Diognète*, réagissent aussi contre cette exaltation dangereuse et inféconde; mais la masse chrétienne n'est pas encore accessible à ce christianisme spiritualiste. Elle ne comprend pas Paul et même le maudit. L'évangile de Jean n'apparaît, ou, dans la supposition de l'authenticité de ce livre, ne se répand que fort tard. Sous l'influence excitante des apocalypses, bien autrement populaires, le renoncement à toute joie devient un plaisir; le contre-pied de tout ce que fait un monde réprouvé paraît naturel : le chrétien s'imagine qu'il se doit à lui-même d'être extraordinaire au dehors comme au dedans. Le célibat volontaire, le jeûne, l'extase, la prophétie délirante, la vision, etc., deviennent de plus en plus, non pas les seules manifestations, mais les plus fréquentes, les plus désirées de la piété chrétienne. Il y a un sens profond dans ce passage des Actes des Apôtres, applicable toutes les fois qu'un esprit nouveau souffle sur le monde, où nous lisons que les témoins de la première effusion du Saint-Esprit sur les disciples s'imaginèrent qu'ils étaient pleins de vin doux.

A la longue, cette ferveur millénaire devait diminuer. Les années s'écoulaient, les générations se succédaient, et le Seigneur ne revenait pas. On ne renonçait point encore cependant à croire que son retour était proche. Quand une telle croyance a pénétré à ce point une société religieuse, quand elle a été si longtemps l'angle visuel sous lequel on s'est habitué à contempler l'avenir, ce n'est que lentement, très lentement, qu'elle diminue d'abord en puissance pour laisser place enfin à de tout autres perspectives. La seconde épître attribuée à Pierre nous transporte au moment précis où le doute commençait à se glisser dans l'église. Il y a de la prudence dans son observation que mille ans sont au Seigneur comme un jour; pourtant l'auteur lui-même de l'épître croit encore que son retour ne se fera pas longtemps attendre.

Au milieu de tout cela, l'église grandissait, et en grandissant elle se réconciliait tout doucement avec le monde, et même avec ce qui avait résumé d'abord pour elle les pompes et les idolâtries de Satan, le pouvoir impérial. Elle prenait son parti de vivre côte à côte avec lui, réclamant hardiment sa place au soleil au nom du droit commun, s'apercevant qu'elle devenait peu à peu une puissance avec laquelle l'empire ferait mieux de traiter que de lutter. Nous avons de ce changement des esprits un indice bien remarquable dans le fragment qu'Eusèbe nous a conservé de l'apologie adressée par l'évêque de Sardes, Méliton, à l'empereur Antonin. « La *philosophie chrétienne*, dit l'adroit évêque, est née en même temps que l'empire; ses progrès sont parallèles à ceux de la puissance romaine, et si un moment la bonne harmonie a été troublée sous un Néron ou un Domitien, la faute en fut à quelques calomniateurs qui avaient surpris la bonne foi de ces princes, et leurs *pieux successeurs*, mieux informés, ont rendu la paix à l'église. » Et cela s'écrivait en toutes lettres plus de cent ans avant Constantin! Ne voit-on pas que l'épiscopat s'essaie déjà aux belles manières et qu'il saura vite parler le langage de la cour quand le fils de Constance Chlore lui en ouvrira les portes à deux battans?

Au fond, tout cela eût été peu grave, si cet agrandissement continu de l'église et cette diminution graduelle des rêveries millénaires se fussent opérés sans dommage pour la piété et la moralité chrétiennes. Malheureusement la multitude croissante des prosélytes remplissait les cadres de l'église de recrues qui n'étaient pas toujours du meilleur choix. Déjà nombre de chrétiens vivaient à peu de chose près comme les païens et ne tenaient à l'église que par des liens tout extérieurs. Il y avait des chrétiens, des serviteurs même de l'église, fabricans d'idoles et d'objets propres au culte païen. Quand la persécution sévissait, quelques-uns seulement restaient fermes, la grande majorité se résignait à une apostasie hypo-

crite avec une déplorable facilité. Des presbytres, des évêques même donnaient l'exemple de cette lâcheté honteuse. Les écrits de Tertullien abondent en faits de ce genre. S'il faut l'en croire, le martyre lui-même n'était pas toujours pur et savait parfois se faire très bien payer sa mise en scène. On peut admettre chez lui plus d'une exagération de puritain; mais en somme ces allégations fâcheuses pour les premiers chrétiens trouvent leur confirmation ailleurs. On a décidément abusé de l'église primitive et de sa pureté immaculée. La lettre de Pline à Trajan (1) nous en dit assez quand elle raconte avec quelle facilité le proconsul obtint d'un grand nombre de chrétiens qu'ils sacrifiassent de nouveau aux idoles et aux images de l'empereur en maudissant le Christ. A peine quelques mesures de rigueur avaient-elles été édictées, que les temples déserts s'étaient remplis et que les solennités païennes interrompues avaient été reprises.

On s'habituait donc à l'idée de vivre avec un monde qui n'avait pas l'air de vouloir finir aussitôt qu'on l'aurait cru. En même temps que l'église s'humanisait d'un côté et se relâchait de l'autre, on voyait diminuer et même disparaître en bien des endroits ces formes violentes, excentriques, de la piété chrétienne primitive, et qui, acceptées, en un sens naturelles au moment de la surexcitation tumultueuse des premiers jours, ne pouvaient plus que dégénérer en abus ou en spectacles ridicules maintenant que le torrent de l'esprit chrétien tendait à régulariser son cours et à l'élargir. Ici encore le mal marchait de pair avec le bien. Si la piété chrétienne devenait plus digne, plus sérieuse, plus maîtresse d'elle-même, plus apte à commander le respect, à se concilier les sympathies des non-chrétiens, on pouvait regretter qu'elle perdît en même temps sa ferveur enthousiaste, sa chaleur communicative, sa puissante mysticité. A la poésie succédait la prose.

Voilà la situation qui a engendré le montanisme. Il a voulu réagir contre la mondanité de l'église, et, prédécesseur en cela des irwingiens de nos jours, il a prétendu reproduire les *charismes* ou les dons extraordinaires de l'esprit qui semblaient avoir été le monopole de l'église apostolique. Ainsi s'explique le résumé qu'au v[e] siècle Épiphane donne avec beaucoup de justesse des prétentions montanistes : « Il faut que, nous aussi, nous recevions les charismes, et la sainte église de Dieu doit les recevoir aussi. » L'importance historique du montanisme, c'est qu'il clôt par son apparition la forme primitive de la piété chrétienne, et consacre par sa disparition la prépondérance définitive de celle qui prévalut longtemps depuis lors. Outre Tertullien, le montanisme africain peut se vanter d'avoir fourni

(1) *Plinii Epist.*, XCVI.

deux saintes au calendrier catholique, les deux sœurs Perpétue et Félicité. L'auteur des *actes* de leur martyre, morceau fort curieux, à peu près contemporain, reproduit par Ruinart dans ses *Acta martyrum*, n'a pas eu d'autre but, comme il le dit lui-même, que de démontrer par son récit combien se trompaient ceux qui prétendaient que l'église du IIIe siècle était moins riche que celle du Ier en dons miraculeux du Saint-Esprit. Son principal objet est de raconter les visions révélatrices et les extases de ses héroïnes pendant les jours qui précédèrent leur supplice. On y retrouve ce ton de tristesse et de mélancolie, cet amour de la souffrance qui caractérise la plupart des prophéties montanistes. « L'esprit m'a révélé, dit Perpétue, que je ne devais chercher dans le baptême rien d'autre que la souffrance de la chair. » Maximilla, en état d'extase, se désole d'être repoussée par les chrétiens comme un loup du milieu des brebis. « Je ne suis pas loup, dit-elle en gémissant; je suis parole, esprit et puissance. » Bien longtemps après, et lorsque le montanisme n'était plus qu'une secte insignifiante, Épiphane rapporte que, dans les assemblées montanistes, on voyait apparaître régulièrement sept jeunes filles qui se mettaient devant les fidèles à prophétiser en se lamentant sur la vie humaine (1).

C'est ainsi que par sa rigidité, son puritanisme chagrin, sa prétention à l'inspiration prophétique absolue, le montanisme exerça sur Tertullien un prestige dont il ne put ni ne voulut se défendre. Comme du reste le montanisme, en sa qualité de parti réactionnaire, abondait dans les erreurs plus encore que dans les beaux côtés du passé qu'il voulait faire revivre, et par conséquent était ardemment millénaire, le sens matérialiste de Tertullien se trouvait à l'aise dans cette tendance, qui dépeignait la vie et l'économie futures sous les traits les plus grossiers. « Ils sont chair, et ils haïssent la chair, » s'écriait désolée une voyante montaniste dont les auditeurs doutaient de la résurrection future du corps actuel et des descriptions de l'avenir qu'elle rattachait à cette croyance. Quant à Tertullien, nous savons de reste qu'aucune description de ce genre n'était capable de le faire reculer. Les passages de ses écrits dénotant sa ferme croyance qu'il vit dans les derniers jours du monde

(1) La moquerie populaire, s'attaquant à ce puritanisme et à ces lamentations sempiternelles, leur décerna en Asie les sobriquets de *peaux-sèches* (*ascotrygètes*) et de *doigts-dans-le-nez* (*passalorrhunchites*), par allusion sans doute à leurs prières nasillardes. C'est à cette aversion contre tout ce qui pourrait plaire aux yeux et à l'âme dans la vie actuelle qu'il faut attribuer l'opinion de Tertullien sur les traits physiques de Jésus, qu'il prétend avoir été fort laids (*). Pour affirmer cette idée, qui nous répugne et que dément une étude attentive des faits évangéliques, il ne s'appuie sur aucun renseignement historique ni traditionnel. Il allègue seulement des preuves de cette force : « on n'aurait pas craché sur un beau visage! »

(*) *De Carne Christi*, 9.

sont innombrables. Tous les calculs apocalyptiques, toutes les élucubrations rabbiniques sont pour lui les bienvenues. Il s'attend par exemple à de grands bouleversemens, à d'épouvantables calamités (*acerbitates horrendæ*), au milieu desquels l'empire romain s'effondrera tout entier. Pendant ce cataclysme suprême, les chrétiens fidèles seront mis à l'abri dans un lieu de refuge qui leur sera ouvert par la bonté divine. Il se tait sur la personne de l'antechrist. Est-ce prudence? Il y a lieu de le croire, car certainement il avait aussi son idée sur ce point important des prévisions millénaires. Avec le retour du Christ commencera donc le règne de mille ans, pendant lesquels les élus habiteront une ville divinement construite, la Jérusalem céleste, qui descendra des cieux, où, en attendant, elle est tenue en réserve. Cette ville, Ézéchiel et Jean l'ont vue et décrite, les prophètes montanistes aussi. Tout récemment encore, des témoins dignes de foi l'ont aperçue, durant quarante jours consécutifs, qui se dessinait sur l'azur du ciel (1). Toutefois les saints n'y entreront pas tous en même temps, mais les uns plus tôt, les autres plus tard, selon leurs mérites. Les mille ans écoulés, le monde actuel sera complétement détruit; la résurrection universelle, le jugement dernier auront lieu, la chair des élus revêtira la substance angélique assurant l'immortalité, de telle sorte que ce sera bien notre chair actuelle qui jouira de l'éternité. Le sort réservé aux damnés ne le prouve-t-il pas? Que signifieraient leurs pleurs et leurs grincemens, s'ils devaient être dépourvus d'yeux et de dents? Jamais, dans ses nombreux écrits, Tertullien ne fait la moindre allusion à l'espoir d'un rétablissement ou d'un pardon final accordé aux réprouvés. Pourtant à Alexandrie, et presque de son temps, toute une école de théologie devait s'emparer de cette bienfaisante espérance pour en faire une de ses doctrines les plus positives; mais jamais pareille idée ne semble avoir lui dans le sombre cerveau du docteur africain.

Tout porte à croire qu'après l'Asie-Mineure ce fut en Afrique, et grâce surtout à Tertullien, que le montanisme rencontra le plus de sympathies. Bien des choses donnent même lieu de supposer qu'il y domina la situation ecclésiastique, et que si Tertullien se sépara de l'église catholique en général, il ne fit pas schisme, à proprement parler, avec son église provinciale. Cependant, là comme ailleurs, les mêmes causes qui devaient reléguer le montanisme au nombre des excentricités religieuses firent sentir leur puissance, et déjà au temps de Cyprien (246-258) on n'en entend plus parler. Le point central et populaire du débat fut de savoir à quelles conditions et par qui le chrétien devenu indigne de la communion ecclésiastique,

(1) *Adv. Marc.*, III, 24.

soit par ses mauvaises mœurs, soit par son apostasie, pouvait être réintégré dans le corps du Christ, car si les docteurs distinguaient encore fortement entre le pardon de l'église et celui de Dieu, la masse des fidèles se souciait peu de cette distinction, ou plutôt n'osait compter sur celui-ci qu'à la condition d'être munie de celui-là. L'épiscopat prétendit qu'il avait le pouvoir d'accorder ou de refuser cette réintégration, et, comme il usait libéralement de ce pouvoir, il eut pour lui les opinions sans doute, mais aussi les désirs de la majorité. Le montanisme contesta ce droit aux évêques et voulut qu'il fût réservé à ses illuminés, qui seuls, disaient-ils, pouvaient discerner la sincérité des repentirs, mais qui refusaient impitoyablement la réintégration dans l'église à tous ceux qui avaient commis un péché mortel, de peur d'encourager les autres à les imiter (1). Cependant tous les évêques ne furent pas hostiles au montanisme. Il y en eut qui, soit conscience, soit pression de l'opinion locale, se montrèrent peu disposés à s'arroger le pouvoir illimité des clés, et même l'évêque de Rome Éleuthère inclina fort à reconnaître la validité des prophéties montanistes. Ce fut alors que le parti épiscopal d'Asie-Mineure députa à Rome un fondé de pouvoir, nommé Praxéas, contre lequel Tertullien dirigea l'un de ses plus violens traités, et qui paraît n'avoir guère eu de peine à faire revenir le siége romain sur une décision dont le mouvement montaniste en Orient eût tiré grand profit. La crise atteignit son maximum sous l'évêque de Rome Zéphyrin (200-218), auquel on attribue généralement cet édit indulgent contre lequel Tertullien déchaîne sa fougueuse colère dans son livre *De Pudicitia*. Pour la première fois dans l'histoire de l'église, l'évêque romain reçut les titres de *souverain pontife*, d'*évêque des évêques*, on conçoit dans quel sens ironique et amer. L'édit épiscopal proclamait la réintégration après pénitence des chrétiens coupables d'adultère et de fornication. « *Absit, absit!* s'écrie indigné le presbytre de Carthage, tu souilles par un tel édit les oreilles de l'église vierge! Le Seigneur a bien pu appeler le temple terrestre de Dieu une caverne de voleurs; jamais il ne l'eût désigné comme un repaire de fornicateurs et d'adultères! » Tout le reste est à l'avenant. Cela n'empêcha pas Calliste, successeur de Zéphyrin, de couronner le système en revendiquant pour l'évêque le droit de pardonner tous les péchés. La *gloriosissima multitudo* des *psychiques* applaudit et se laissa pardonner.

L'histoire ecclésiastique énumère un nombre considérable d'évê-

(1) Nous trouvons dans Tertullien (*De Prædic.*, 19) la liste des péchés considérés alors comme mortels : l'homicide, l'idolâtrie, la fraude, le blasphème, l'adultère, la fornication ou toute autre violation du temple de Dieu, c'est-à-dire toute impureté profanant le corps du baptisé, qui, par le baptême, est devenu comme un habitacle du Saint-Esprit.

ques et d'écrivains qui combattirent le montanisme : Apollinaris à Hiérapolis, Sérapion à Antioche, Clément à Alexandrie, Denys à Corinthe, Caïus à Rome, où la réaction disciplinaire avait trouvé un défenseur fort estimé du nom de Proculus. Tous ces ouvrages sont perdus, mais le nombre et les lieux de publication des écrits de ce genre attestent que nous n'avons rien exagéré en insistant sur l'intensité et la force d'expansion du montanisme au IIe siècle. En Asie-Mineure, son pays d'origine, il se réveilla une fois encore vers 235 : la Cappadoce vit apparaître une prophétesse dans le genre de Priscilla et de Maximilla, disant qu'elle se rendait en hâte à Jérusalem (sans doute pour être témoin du retour imminent du Seigneur), et ne craignant pas, malgré son sexe, d'administrer les sacremens. Elle allait nu-pieds à travers les montagnes couvertes de neige, et ne paraissait pas en souffrir. Cette recrudescence du montanisme en amena la répudiation absolue. Jusque-là, on avait reconnu la validité du baptême conféré dans les réunions montanistes; depuis lors, on le déclara nul et de nul effet. Depuis lors aussi, on n'entend plus parler du montanisme, bien qu'il continue à végéter obscurément en Phrygie et dans quelques autres lieux.

Le montanisme devait périr. A part même ses formes violentes et souvent grotesques, dont il se serait peut-être dépouillé à la longue, il devait succomber comme toutes les tendances, si sincères, si ferventes, si légitimes même en un sens qu'on les suppose, qui ont le malheur de se mettre en travers de l'esprit et des besoins de toute une époque. Il eût été sans doute à désirer que l'église eût vaincu le montanisme par d'autres moyens que ceux qui lui réussirent alors, et surtout par une intelligence plus élevée de la vraie moralité et de ses conditions. On souffre de voir l'ancienne démocratie chrétienne, si vivante, si libre, si favorable aux individualités par son organisation presbytérale et républicaine, abdiquer, par faiblesse morale, entre les mains d'une oligarchie épiscopale qui ne saura pas elle-même maintenir la liberté dans son propre sein; mais il faut bien avouer que l'église avait autre chose à faire que d'écouter les rogatons des sœurs prophétesses : elle se devait à elle-même de se débarrasser des institutions et des formes qui l'eussent condamnée pour jamais à l'impuissance. L'église montaniste eût-elle jamais forcé l'empire à s'incliner respectueusement devant elle? Assurément non. Quant à Tertullien, il semble que le montanisme l'enveloppe de son linceul, éteignant ce génie si ardent dans ses étroitesses superstitieuses. On ne sait rien ni des dernières années, ni de la mort de ce lutteur mélancolique et fiévreux : on peut seulement affirmer qu'il finit avec la réaction à laquelle il s'était voué tout entier.

ALBERT RÉVILLE.

THÉODORE II

ET

LE NOUVEL EMPIRE D'ABYSSINIE

I.

LA JEUNESSE ET L'AVÉNEMENT DE THÉODORE.

I.

Depuis l'aventureux voyage de Bruce, des notions plus nettes sur l'Abyssinie ont remplacé chez nous les fables séculaires qui faisaient de l'empire des *négus* (1) quelque chose d'aussi inconnu et d'aussi mystérieux que le Monomotapa. Ce résultat est principalement dû à quelques relations, à quelques livres accueillis en France, en Angleterre, en Allemagne, avec une faveur généralement méritée. Ce mouvement de publicité a toutefois subi un temps d'arrêt depuis douze ou quinze ans, chose regrettable, car c'est précisément dans cette période que l'Abyssinie a fait le premier essai sérieux de sa reconstitution politique et sociale. Cet essai doit d'autant moins passer inaperçu que c'est peut-être le seul effort de ce genre qu'un peuple en décadence ait tenté en prenant pour modèle, non la civilisation moderne de l'Europe, mais la civilisation qu'il avait su atteindre autrefois. Quelle que soit l'issue finale de cette tentative hardie, il n'est peut-être pas sans intérêt d'en connaître les phases et surtout d'étudier l'homme étrange qui y préside, et dont le nom depuis deux ans commence à nous devenir familier.

(1) Ce mot de la langue amharique, qui peut se traduire par *roi des rois*, désigne principalement le souverain d'Abyssinie.

Le voyageur qui longe la côte africaine de la Mer-Rouge et qui n'a eu sous les yeux, depuis Suez, que des dunes ou de petites montagnes fauves, décousues, monotones d'aspect, voit, en approchant de l'îlot madréporique de Massaoua, se profiler à l'horizon une sorte de longue et haute muraille que dominent, comme des vigies, trois ou quatre cimes ordinairement perdues dans les nuages. C'est la rampe la plus avancée d'un immense plateau de deux cents lieues de large sur une longueur encore mal déterminée, et ce plateau, qui surplombe le littoral d'une hauteur moyenne de 2,300 mètres, est toute l'Abyssinie. Jamais état n'eut ses limites tracées d'une main plus inflexible par la nature. Ce plateau, qui a la température moyenne de l'Europe centrale, et où à peine un vingtième du sol demeure sans culture, est composé de terres arables pouvant lutter de fécondité avec celles de la Flandre ou de l'Ukraine, sillonnées par deux fleuves et deux cents rivières ou ruisseaux permanens dont les eaux, habilement aménagées, entretiennent partout la végétation et la vie. Au pied des montagnes, une plaine jaune, nue, pierreuse et ondulée, semée de gommiers et autres arbres épineux, prolonge jusqu'à la mer ses sables et ses lits de torrens desséchés, où quelques milliers de nomades cherchent d'indigentes pâtures et des eaux souvent saumâtres. L'air brûlant qu'on y respire est funeste aux Abyssins, qui y trouvent le redoutable *nefas*, la fièvre mortelle des basses terres : aussi ne paraissent-ils y avoir formé depuis des siècles aucun établissement durable. Il est vrai que la même cause physique qui leur défend les conquêtes au Soudan les a toujours garantis contre leurs voisins musulmans du Nil ou de la Mer-Rouge.

La race abyssine n'est pas plus africaine que le pays qu'elle habite. Par les traits du visage, par l'esprit, par les qualités et les défauts, par la perfectibilité surtout, ce peuple se rattache aux races caucasiques, et de plus près, à coup sûr, que les Hindous ou les Persans. Il y a là une série de mystères que je me contente de signaler aux amateurs sérieux des problèmes ethnologiques. Tout est obscur d'ailleurs dans les origines de cette nation, que des préoccupations religieuses ont amenée à se donner de parti-pris une provenance hébraïque que l'histoire critique n'accepte pas. Le premier foyer de la civilisation indigène fut Axum, dans la province du Tigré, nom qui s'étendit peu à peu à toute l'Abyssinie, à l'orient du fleuve Takazzé. L'établissement du christianisme, les rapports avec les Grecs d'Alexandrie, avec l'empire romain lui-même, la conquête de l'Arabie-Heureuse, datent de cette brillante période des rois axumites, encore puissans à l'époque des croisades. La translation de la capitale à Gondar marqua un peu plus tard la décadence des Tigréens et la suprématie prise par les Amharas, race forte, dure et belliqueuse, qui paraît être venue du sud, des environs de l'équa-

teur, en s'assimilant le culte, les mœurs, la civilisation et en partie la langue du peuple subjugué. Aujourd'hui les souvenirs de cette conquête sont heureusement effacés, grâce à la nécessité où s'est trouvé le peuple abyssin de se concentrer vigoureusement pour résister aux grands états musulmans qui l'attaquaient à l'est et au couchant, et aux masses de Gallas sauvages et païens qui le débordaient au midi.

L'Abyssinie se divise en une trentaine de provinces qui portent d'ordinaire dans les documens officiels le titre pompeux de royaumes, titre périmé de fait depuis près de quinze siècles. Celles dont le nom revient le plus souvent dans les livres et les récits des voyageurs sont, à partir de la Mer-Rouge, le Hamazène, l'Agamé, le Chiré, beaux districts plantureux habités par des populations pacifiques et laborieuses; le Semen, que les Allemands appellent les Alpes de l'Afrique, et qui mérite ce nom par ses sommets neigeux de près de 4,800 mètres d'altitude; le Dembea, plaine grasse et populeuse, baignée par un beau lac de deux cents milles de tour, et où la géologie peut voir un cratère volcanique immense; le Beghemder, le Godjam, le Damot, le Choa, fertiles et riantes régions où les rivalités provinciales entretiennent un foyer permanent de guerres civiles; le Lasta et le Kouara, contrées montagneuses, pittoresques, peuplées de paysans pauvres et fiers qu'un bon sens sceptique a préservés des agitations stériles de leurs voisins. Tout cela forme un ensemble d'environ quatre millions cinq cent mille habitans, répartis dans près de six mille villages.

Le gouvernement normal est une monarchie héréditaire, tempérée par une oligarchie féodale, qui trouve elle-même sa limite dans la forte et libérale organisation dont jouissent les communes, grâce à leurs nombreux paysans-gentilshommes (*balagoult*, gens à fief). C'est tout à fait le mécanisme politique de la Hongrie et de la Pologne jusqu'à des temps encore peu éloignés de nous, et de la Russie jusqu'au tsar Boris Ier, qui a établi le servage. De tiers-état, l'Abyssinie n'en a jamais eu. Les marchands (*neggadé*) forment une classe qui ne connaît d'autre solidarité que celle du commerce, qui vit en dehors des affaires publiques et habite un petit nombre de villes telles que Gondar, cité en ruine de 10,000 âmes au plus, centre des études et de la théologie; Adoua, sa rivale, ville moderne et commerçante, capitale du Tigré, à cinq lieues d'Axum, qui n'est plus qu'un vaste monastère; Koarata, ravissante petite ville qui domine une pointe avancée du lac Tána; Ankober, Madhera-Mariam, Derita, Emfras, peuplées d'à peine quatre mille âmes chacune. Citons aussi, à titre de curiosité, la ville d'Azazo, près de Gondar, bâtie autour d'un monastère fameux et habitée par une aristocratie de marchands lettrés qui mènent de front les affaires et la théologie.

Quant au clergé, il ne forme point en Abyssinie un corps politique distinct. La constitution, qui lui donne de grandes immunités dans l'intérieur de l'église, l'assimile, hors de là, aux moindres citoyens. Il est moral, studieux et relativement honorable, quoi que l'on en ait pu dire avec Bruce et depuis. L'armée ne forme point non plus une classe séparée ni une force permanente : tout *balagoult* doit le service militaire en proportion de l'importance de son fief, comme nos feudataires du moyen âge, et pour un temps déterminé. Il n'y en a pas moins dans l'empire des *négus* une population flottante de 60 à 80,000 hommes qui fait son métier de la guerre; mais cette masse n'agit pas plus sur la politique générale que ne le faisaient jadis chez nous les reîtres ou les lansquenets. On peut donc dire en définitive qu'en Abyssinie la classe dirigeante est en temps régulier la classe rurale, représentée par plus de quatre-vingt mille paysans nobles, et à certaines époques de révolutions par l'aristocratie coalisée, qui enlève le pouvoir par un coup de main presque toujours éphémère.

Les voyageurs français qui ont visité l'Abyssinie durant ces trente dernières années, depuis MM. Combes et Tamisier jusqu'à MM. d'Abbadie, l'ont vue arrivée, après des convulsions qui ont rempli un siècle, à une situation identique sous plus d'un rapport à celle d'où la France sortit, il y a onze cents ans, par la main puissante des rois carolingiens. Une dynastie de princes sans pouvoir, entourés d'hommages dérisoires et ballottés par tous les caprices d'une oligarchie demi-féodale, demi-prétorienne, — la guerre civile en permanence, l'église seule debout, mais déjà envahie par la barbarie et l'esprit de violence, voilà ce qui succède en France aux fils de Clovis, en Abyssinie aux David, aux Claudius, aux Fasilidès. Les annales de l'ancienne Abyssinie ont souvent occupé les voyageurs et les historiens; mais toujours on a négligé d'étudier le côté intime de cette monarchie, entée sur une ancienne civilisation qui nous semble aujourd'hui barbare. Moitié césars, moitié pontifes, avec leur couronne ornée d'un triple rang de diamans et surmontée d'une mitre qui portait une croix, les vieux négus vivaient sous la tente, sans résidence fixe et par conséquent sans vraie capitale, entourés d'une armée toujours prête à défendre l'intégrité d'un trop vaste empire. Le nom de *Prêtre-Jean*, donné aux négus par les premiers Européens qui les virent durant les croisades, rend assez bien ce caractère étrange et semi-fabuleux qui exerça plus d'une fois l'imagination de nos pères. L'empereur qui le premier, il y a trois siècles, substitua à cette sorte de chevalerie errante une maladroite imitation des royautés de l'Occident, prépara sans le savoir l'abâtardissement de sa race et la désaffection d'un peuple amoureux de la guerre. Toutefois la famille impériale eût pu conserver longtemps

son prestige, fondé sur les traditions nationales et religieuses du pays, si l'un des derniers négus n'avait eu la fatale idée de s'entourer de mercenaires étrangers que les grands vassaux ligués expulsèrent après une lutte sanglante. Dans cette lutte, la féodalité apprit à connaître sa force. Son chef le plus hardi, ce *ras* Mikaël dont Bruce nous a raconté tout au long la dramatique histoire, ne recula pas devant le régicide. Ce crime, bientôt vengé par une coalition de ses rivaux qui lui enleva le pouvoir et la liberté, servit cependant de leçon à ses vainqueurs, qui n'eurent plus d'autre tactique que d'isoler le souverain de la nation, de le parquer dans une oisiveté partagée entre le plaisir et des études frivoles. Ils réussirent ainsi, en deux ou trois générations, à créer une lignée de rois fainéans qui existe encore, presque adorée par le clergé, méprisée par la noblesse, dédaignée par les chefs belliqueux, qui s'arrachent le pouvoir et ne lui font même pas l'honneur de la croire dangereuse. Un voyageur qui passait par Gondar il y a vingt-cinq ans trouva l'empereur légitime d'Abyssinie réduit à fabriquer des pelisses pour vivre. Un autre Européen, traversant depuis un des faubourgs ruinés qui rampent le long du palais désert des négus, rencontre un jeune garçon d'une douzaine d'années, pauvrement vêtu, mais fier jusque dans sa pauvreté. Il lui demande son nom. « Mon nom de baptême, dit l'enfant, est Ouelda-Salassié (fils de la Trinité), je suis *négus nagast* (roi des rois). » C'était encore un rejeton de cette dynastie de princes légitimes abyssins frappés depuis longtemps d'une irrémédiable déchéance morale.

Deux ou trois hommes avaient tenté, dans ces derniers temps, de reconstituer le pouvoir unitaire, qui seul pouvait sauver le malheureux peuple abyssin. Vers 1830, on avait vu surgir dans les provinces orientales un certain Sobhogadis, devenu de fait roi du Tigré et réalisant le type du prince accompli tel que l'aime et le comprend l'esprit indigène, brave, pieux, libéral et imprévoyant. Aussi, quand une coalition sauvage l'accabla à la journée de Mai-Islamaï en février 1831, sa mort héroïque fut l'occasion d'un deuil général. « Ah! dit une chanson restée populaire, seront-ils bénis, ceux qui auront mangé d'un blé arrosé d'un pareil sang? » Dans les luttes qui suivirent la mort de Sobhogadis, les violens cédèrent peu à peu la place aux habiles, et parmi ces derniers se fit remarquer le fameux Oubié, depuis longtemps connu en Europe par les récits des voyageurs, qu'il choyait et exploitait de son mieux, bien qu'il leur portât une haine profonde. La vie d'Oubié est un roman décousu qui commence à sa naissance même. C'était l'enfant d'un caprice de *dedjaz* Haïlo (1), jeune prince qu'une pluie d'orage avait surpris à la chasse

(1) Les titres *dedjaz* (duc), *ras* (connétable) se placent sans article devant le nom du titulaire, comme le *lord* des Anglais et le *don* des Espagnols.

et forcé de passer quelques heures dans la maison d'une belle veuve de Djanamora. La famille de *dedjaz* Haïlo ressemblait assez à celle de Richard Cœur de Lion, « où la destinée condamnait les pères à haïr leurs fils, et les fils leurs pères. » Le bâtard Oubié, renié par son père, réussit à la mort de celui-ci à évincer ses frères, écarta ses oncles, battit l'un après l'autre ou fit tomber dans des guet-apens cyniquement tendus les chefs brillans et écervelés de la féodalité indigène. Vers 1840, il exerçait de fait l'autorité royale depuis les environs de Massaoua jusqu'aux portes de Gondar. Il ne restait plus en face de lui que deux hommes, le *ras* ou connétable Ali, maître de Gondar et des provinces centrales, et *dedjaz* Gocho, grand baron à peu près inattaquable au fond des montagnes du Godjam. Oubié avait sur ces deux hommes une supériorité manifeste : il avait un but, celui de se substituer à la dynastie abâtardie qui s'éteignait dans les vastes salles désertes du palais de Gondar, et de renouer la chaîne des négus belliqueux et dominateurs, qui n'étaient plus depuis trois siècles qu'un souvenir ironique pour le présent. Il s'était donc assuré, pour l'indispensable formalité du couronnement, le concours intéressé de l'*abouna*, chef de l'église nationale, et, fort de cet appui, il alla présenter la bataille à *ras* Ali devant sa propre résidence de Devra-Tabor.

Cette bataille, livrée en 1841, pourrait passer pour une comédie, si le sang humain n'y avait coulé. Le *ras*, voyant dès la première charge sa cavalerie enfoncée, se sauva au galop et ne fut retrouvé que quinze jours plus tard, caché au fond d'un couvent dans les montagnes du Lasta. Trois de ses généraux, croyant tout perdu, se rendirent pour déposer les armes à la tente d'Oubié, qui était ivre-mort. Ils profitèrent de son état pour le garrotter et l'emmener, ainsi que l'*abouna*. Ras Ali, à qui le coup de main des trois généraux rendait la victoire, montra dans cette occasion la générosité indolente qui faisait le fond de son caractère. Aimant mieux avoir affaire à un vassal qui lui promettait reconnaissance et fidélité que d'avoir à combattre successivement les grands barons qui se disputaient à coups de lance les états d'Oubié, il rendit à celui-ci une liberté dont il fit l'usage qu'on pouvait prévoir. Après avoir divisé, dupé et battu successivement les barons, le bâtard, plus fort que jamais, rouvrit la campagne contre ras Ali (1847). Cette campagne se réduisit à une série de marches dans les alpes du Semen, au milieu d'un froid rigoureux qui contribua beaucoup à la rendre inoffensive; elle ne fut marquée que par des combats d'un intérêt secondaire, où se distingua un jeune chef de bandes appelé Kassa, héritier d'un grand nom, mais dans lequel les deux partis étaient loin de deviner l'homme destiné à restaurer l'empire d'Éthiopie sur les ruines sanglantes de la féodalité.

Kassa Kuaranya, aujourd'hui Théodore II, est né vers 1818 à Cherghié, chef-lieu de la province montagneuse de Kuara, gouvernée par son père et son oncle, les *dedjaz* Haïlo-Mariam et Konfou. Haïlo-Mariam était d'une noble origine; quant à la mère de Kassa, une rumeur fort douteuse, accréditée par la vanité de son fils depuis qu'il est sur le trône, tendrait à la faire descendre de la famille impériale légitime, celle que l'histoire indigène rattache à Salomon par Menilek, fils de la belle Makada, reine de Saba. L'histoire n'a rien conservé de particulier sur Haïlo-Mariam; Konfou au contraire était le chef le plus brillant de ces frontières occidentales d'Abyssinie, ouvertes aux incursions égyptiennes. C'est lui qui enleva aux musulmans la province de Gallabat, et tailla en pièces en 1838, à la bataille d'Abou-Qualambo, les réguliers égyptiens de Méhémet-Ali. Les poètes indigènes ont célébré cette bataille dans un chant qui commence ainsi :

« Le sabre de Konfou était noir, et voilà qu'il a pris la couleur des bonnets (rouges) des Turcs... »

Aussi, quand mourut Konfou, sa sœur composa un chant funèbre qui est encore populaire dans toute l'Abyssinie :

Ye tallako amora kenfou (1) *tessabara...*
Elles sont brisées, les ailes du grand aigle
Qui planait de Metamma à Sennaar...

La mort de Haïlo-Mariam suivit de près celle de Konfou. D'avides collatéraux mirent la main sur son héritage; sa veuve, dépouillée et sans appui, se vit réduite à vendre une plante médicinale, le *kousso,* dans les rues de Gondar, et le jeune Kassa fut envoyé au couvent de Tchanker, près du lac Tána, avec la perspective d'être un jour un des trop nombreux lettrés ou *debteras* d'Abyssinie. Cet asile faillit lui être funeste : le dedjaz Maro, un des grands vassaux qui se disputaient l'empire, tomba, après une défaite, sur le couvent de Tchanker, l'inonda de sang, et se vengea lâchement sur des enfans de l'humiliation que lui avaient fait subir les pères. Kassa échappa au massacre et chercha un refuge, à la faveur de la nuit, dans la famille de son oncle.

Les trois fils de Konfou ne surent, leur père mort, que se disputer son héritage à coups de lance jusqu'à l'arrivée du puissant dedjaz Gocho, prince du Godjam, qui les mit d'accord en conquérant la province pour son propre compte. Kassa, qui avait pris parti pour l'aîné des fils de Konfou, se réfugia dans la contrée sauvage et reculée de Sarago, chez un paysan qui lui donna l'hospitalité pendant

(1) Il y a là un jeu de mots sur *kenfou* (ailes) et *Konfou*, nom du héros. Le goût arabe en ce genre s'est transmis aux Abyssins.

plus d'un mois. Au sortir de sa retraite, nous le voyons à la tête d'une poignée de routiers, coupant la route de Gallabat en compagnie d'un autre bandit. Il se montrait déjà supérieur aux aventuriers vulgaires parmi lesquels il vivait, et une tentative qu'il fit pour établir parmi eux une certaine discipline donna lieu à une conspiration que le jeune Kassa, averti par quelques fidèles, réprima sévèrement.

Ennuyé de cette existence peu digne de lui et fortifié par l'adjonction de quelques-unes de ces bandes dont la guerre civile avait rempli l'Abyssinie, Kassa songea dès lors à se créer une situation politique, et résolut de disputer la province de Dembea à Menène, la mère de ce ras Ali dont on a déjà parlé. Menène est une figure remarquable dans l'histoire contemporaine de l'Afrique. Fille d'un grand seigneur musulman du pays galla, elle avait épousé par ambition le négus régnant, et ne lui avait pas été, paraît-il, plus fidèle que ne sont en général les grandes dames abyssines. Elle commandait elle-même ses troupes, gouvernait avec vigueur son fief du Dembea, et n'était pas trop impopulaire, car, bien que très orgueilleuse, elle n'était pas cruelle. Ce qui semble lui avoir beaucoup pesé, c'est la pensée qu'elle et son fils ras Ali n'étaient que des parvenus au milieu de l'Abyssinie royaliste, formaliste et chrétienne. Elle s'entourait volontiers de prêtres et de lettrés, et ras Ali fondait et dotait force églises; mais on ne croyait guère à leur orthodoxie, ce qui contribua beaucoup à leur ruine. Avertie de la levée de boucliers du fils de Haïlo, Menène n'envoya d'abord contre Kassa qu'une petite armée qui se débanda au premier choc. Prise ainsi à l'improviste, Menène ne trouva rien de mieux à faire que d'offrir au vainqueur la province de Dembea sous sa suzeraineté et la main de sa petite-fille Tzoobèdje. Kassa n'hésita point à accepter l'une et l'autre.

Il était alors très jeune, aventureux et fanatique. Il ne suivit donc que sa pente naturelle en entreprenant une campagne contre les Égyptiens, qui, à la faveur des troubles du Kuara, avaient reconquis le Gallabat. Il fit une première razzia contre la capitale de cette dernière province, Metamma, où se tient un marché hebdomadaire très fréquenté; il attaqua la place précisément un jour de marché, et se retira gorgé de butin. Cet heureux coup de main attira autour de lui tous les jeunes vagabonds de Gondar qui pouvaient tenir une lance et un bouclier, et, suivi de cette foule plus embarrassante qu'utile, il vint se heurter, au bord de la rivière Rahad, à deux compagnies de bonne infanterie égyptienne bien retranchées dans une *zériba* ou enclos d'épines et commandées par un certain Saleh-Bey, gros officier assez nul, qui eut le bon sens de s'effacer derrière un simple capitaine nommé Elias-Effendi, expérimenté et modeste, qui

sauva tout. Les Abyssins arrivèrent comme un tourbillon ; mais, arrêtés net par la haie, ils durent mettre pied à terre et essayer d'enlever les épines pendant que le feu des Égyptiens les balayait à bout portant. A cette fusillade se joignaient les décharges de deux pièces de campagne, d'autant plus redoutées des Abyssins qu'ils ne connaissaient guère le canon. Cependant leur solidité sous cette mitraille d'une régularité meurtrière, leurs cris de guerre, ébranlaient un peu les soldats turcs, qui eussent volontiers molli sans l'exemple de leurs officiers. Kassa, de sa tente ouverte, assistait à cette boucherie, quand un boulet turc vint briser l'épaule d'un de ses parens à ses côtés et couper le poteau de la tente, qui tomba sur lui. Kassa fit alors cesser un massacre inutile et se retira, abandonnant des centaines de morts sur la place, et laissant l'ennemi émerveillé de la sauvage bravoure de ses soldats. « Ils venaient à la bouche de nos canons, m'a conté plus tard Saleh-Bey, comme les moustiques à la bougie. »

Humilié, blessé lui-même d'une balle, Kassa fit en quelques heures une marche de cinquante milles, et rencontra sur la frontière un lazariste italien, le père Biancheri, en quête de prosélytes. Dans le désordre de son esprit, il lui adressa cette question à brûle-pourpoint : « Êtes-vous l'ami ou l'ennemi de notre père l'*abouna*? — Je suis l'ami de tous les chrétiens, » répondit évasivement le prêtre. Alors Kassa lui avoua son désastre et lui dit : « Ces Turcs ne sont pas plus braves que nous, mais ils ont la discipline des *Francs*. Vous qui êtes *Franc*, voulez-vous l'enseigner à mes hommes? — Je ne suis pas soldat, répondit M. Biancheri embarrassé, je ne suis qu'un pauvre voyageur pour Jésus-Christ. » Et là-dessus ils se quittèrent.

Dans sa retraite, Kassa fit venir un de ces *azmari*, histrions qui exercent la médecine en Abyssinie, pour extraire la balle logée dans sa blessure. L'*azmari* refusa de rien tenter avant d'avoir une vache grasse et un *gombo* d'hydromel. Le blessé, dénué de tout pour le moment, les fit demander à Menène. La vindicative princesse, ravie et profitant de la déconvenue de son ancien vainqueur, lui envoya seulement un quartier de bœuf, en ajoutant qu'une vache entière était un trop beau présent pour un homme comme lui. Kassa dissimula sa colère ; mais à peine sa blessure fut-elle guérie qu'il remontait à cheval, et, suivi de ses fidèles, il prit la route de Gondar, décidé à châtier Menène. Les troupes de la suzeraine, qui essayèrent de l'arrêter à Tchako, furent complétement battues, et parmi les prisonniers se trouva dedjaz Ounderad, chef arrogant qui avait promis d'amener à Menène, mort ou vif, le fils de la marchande de *kousso*.

Les chefs prisonniers furent invités au banquet qui fut donné,

suivant l'usage, après le combat. Parmi eux se trouvait Ounderad, qui était loin, on le comprendra, d'être rassuré sur les suites du festin, surtout quand il se vit devant une table nue, et qu'on lui mit en main un *berillé* (1) rempli d'une liqueur noirâtre, tandis que les officiers de Kassa mangeaient avec un appétit bruyant et puisaient la gaîté dans des flacons d'excellent hydromel. Kassa, qui présidait à la fête, se tourna vers les vaincus et leur dit avec courtoisie : « Mes amis, je ne suis, comme vous l'avez dit, que le fils d'une pauvre marchande de kousso, et cela m'a fait souvenir que ma mère n'a rien vendu encore aujourd'hui ; j'ai pensé que vous ne me refuseriez pas de faire honneur à sa marchandise, et si elle n'est pas plus appétissante, recevez-en mes excuses. » Et il les força, tout tremblans et heureux d'en être quittes à si bon compte, de boire à pleins flacons l'abominable purgatif.

Cette affaire fut suivie d'un nouvel engagement où Menène combattit en personne, et, blessée d'un coup de lance, tomba au pouvoir de Kassa. Ras Ali assiégeait alors, au cœur de l'hiver, la montagne qui servait de forteresse à Oubié; il quitta le siége et vint lui-même demander au jeune vainqueur la paix qu'il avait refusée à Menène et aux instances d'un diplomate très retors du pays, Amara Konfou. Kassa consentit à traiter, garda Gondar, relâcha Menène, et, selon l'usage national, donna sa propre mère comme garantie de sa bonne foi. Kassa était alors dans une situation de demi-rebelle qu'il ne pouvait soutenir qu'à force d'audace. En sa qualité de maître de la capitale et de ras, le jeune chef ne craignit pas d'exiger le tribut du puissant prince Gocho, dedjaz et presque roi de tout le pays qu'entoure le fleuve Abaï dans sa vaste spirale supérieure. Gocho, brave, libéral, ami des Européens, était le type le plus vrai du *mokonnen*, du gentilhomme abyssin, sans plus de prévoyance et d'esprit de suite que tous ses pairs. Surpris et exaspéré de cette insolence, il réunit une bonne armée, demanda à ras Ali l'investiture des conquêtes qu'il allait faire, arriva sur le Dembea, et réussit à balayer la petite armée de Kassa, qui se sauva dans les basses terres (*kolla*) de sa province natale, où il vécut toute une année de racines et de fruits sauvages, pendant que le vainqueur s'installait à Gondar (1852). Ce qui fut le plus sensible à Kassa, ce fut d'apprendre que Gocho avait trouvé et vidé des silos qu'il avait remplis de sa denrée favorite, le *chimbera* ou pois d'Abyssinie. Pourtant dès le mois d'octobre de la même année il avait repris la campagne à la tête d'une petite armée qu'il avait disciplinée au moyen de fusiliers égyptiens prisonniers ou déserteurs à la suite

(1) Flacon abyssin de forme antique.

de l'expédition du Gallabat. Il vint hardiment présenter la bataille à la puissante armée de Gocho près de Djenda, à la pointe nord-ouest du lac Tána, et fut culbuté à la première charge. Ses hommes furent pris ou foulés aux pieds de la cavalerie; lui-même se sauva, avec une quinzaine de fidèles, dans un champ de maïs, où il les embusqua, juste au moment où Gocho arrivait sur lui au galop et criait aux siens dans l'emportement de la victoire : « Prenez-moi ce *kollenya*, ce vagabond des basses terres! » A peine Gocho avait-il parlé qu'il tomba raide mort : le *kollenya*, excellent tireur, lui avait brisé le front d'une balle. Sortant de son embuscade, il courut au cadavre, lui enleva son pourpoint ensanglanté, et le montrant aux cavaliers éperdus : « Votre maître est mort, leur cria-t-il, et vous, que prétendez-vous faire?... » Les gens de Gocho avaient eu l'avantage jusqu'à ce moment; mais la mort de leur chef les démoralisa, comme il arrive toujours en Orient : la plupart posèrent les armes, d'autres résistèrent, et en se faisant écraser ajoutèrent à la gloire du vainqueur.

Alarmé d'un pareil succès, ras Ali lança contre Kassa le meilleur de ses généraux, Aligaz Faras, renforcé d'auxiliaires qu'Oubié, déjà inquiet pour lui-même, s'était décidé à lui envoyer sous les ordres de deux *fit-aurari* ou généraux d'avant-garde. Le sort leur fut aussi contraire qu'à Gocho : ils furent complétement battus, et Faras fut tué. Ras Ali envahit alors lui-même le Dembea. On se trouva en présence à Aichal. L'armée de ras Ali était la plus belle; mais la confiance lui manquait. Le chef, assez brave de sa personne, s'était aliéné l'esprit de ses troupes par son entourage de lettrés et d'astrologues. Quand la charge fut sonnée, les soldats dirent ironiquement : « Que les *debteras* (lettrés) passent au premier rang! » Ils firent cependant leur devoir, ainsi que ras Ali; mais Kassa avait dit à ses fusiliers : « Tirez sur les pourpoints de soie! » c'est-à-dire sur le groupe doré d'officiers qui entourait le ras. Aussi l'état-major se dispersa aux premières décharges, et la déroute fut complète. Kassa poursuivit le vaincu jusqu'au-delà du Nil-Bleu, et remporta sur ras Ali une seconde victoire, cette fois décisive. « C'est Dieu qui me frappe, dit le ras avec résignation, et non Kassa. » Il se réfugia dans le *ghedem* ou lieu d'asile de Madhera-Mariam, et de là gagna la province montagneuse du Lasta, qui était son pays natal, renonçant, provisoirement du moins, à la lutte et au pouvoir.

Malgré ces victoires, le pays au-delà du Nil n'était pas soumis. Il tenait encore en armes sous Beurrou Gocho, fils de Gocho, jeune paladin brave, hautain, fanatique et violent. Dans la dernière lutte de ras Ali, Beurrou lui avait offert de venir combattre à ses côtés contre le meurtrier de son père; mais à un conseil de guerre qui fut tenu chez le ras, quelques chefs, froissés de l'orgueil de Beurrou, s'écriè-

rent : « Est-ce qu'il se croit l'homme indispensable? N'y a-t-il pas d'autres braves que lui? » Ras Ali eut la faiblesse de les écouter, et déclina une offre qui l'eût peut-être sauvé. En effet, une grande partie du prestige de Kassa tenait à sa bravoure personnelle, et c'est un avantage que pouvait alors lui disputer Beurrou. Le jeune chef, irrité, se retira sur son rocher inaccessible (*amba*) de Djibela, et attendit l'attaque, qui n'était pas difficile à prévoir pour qui connaissait le nouveau vainqueur. Celui-ci en effet ne tarda point à se montrer. Beurrou, changeant tout à coup de tactique, quitta l'*amba*, dont il laissa la garde à sa femme, et descendit dans la plaine pour commencer une guerre d'escarmouches dont Kassa avec raison ne s'inquiéta pas un moment. Il cerna l'*amba*, et fit amener au pied de la forteresse le frère de la châtelaine, en avertissant celle-ci que la vie de ce frère dépendait de sa soumission. Kassa connaissait parfaitement les idées de son pays, et savait que les affections conjugales y pâlissent devant les liens du sang : la dame d'ailleurs avait été précédemment enlevée à un mari qu'elle aimait et mariée de force à Beurrou. Elle livra Djibela en stipulant pour toute condition qu'elle ne serait pas rendue à Beurrou et ne le reverrait de sa vie. Après avoir saccagé Djibela et le pays environnant, Kassa se mit à la poursuite de son ennemi, l'atteignit et lui présenta la bataille; mais les soldats de Beurrou posèrent les armes, et leur chef, découragé, en fit autant. Ici se place une scène bizarre qu'on pourrait croire imitée de celle du roi Jean et du Prince-Noir, si Kassa avait été un érudit. Il invita Beurrou à souper avec lui, le traitant avec une courtoisie respectueuse, l'appelant *mon seigneur* (*ienêta*), lui offrant à boire de ses propres mains. Le rêve fut court, et le réveil brusque : à la fin du repas, Beurrou fut mis aux fers et envoyé à la prison d'état de Sar-Amba (1854).

Toute l'Abyssinie centrale était conquise. Il ne restait plus debout, en face de l'heureux fils de Haïlo-Mariam, que le vieil Oubié dans sa vice-royauté du Tigré, et c'était mal connaître Kassa que de supposer qu'il s'arrêterait à mi-chemin. Songeait-il dès cette époque à la mission divine qu'il s'est attribuée plus tard et qui a été le mobile de tous ses actes pendant les meilleures années de son règne? Je ne sais; en tout cas, il n'en parlait encore à personne. Avec le rusé vice-roi, la lutte allait entrer dans une voie de négociations et de perfidies diplomatiques pour l'intelligence desquelles il faut reprendre ce récit de plus loin et de plus haut.

II.

On sait que le peuple abyssin professe, depuis plus de quatorze siècles, un rit catholique oriental où l'interruption des rapports avec

le reste de la chrétienté a laissé pénétrer force superstitions, coptes et judaïques, qui ont trompé bien des voyageurs sur le vrai caractère de cette religion. L'invasion de l'Égypte par les musulmans, en faisant de l'église d'Alexandrie (dont celle d'Abyssinie relevait hiérarchiquement) une église opprimée, dépravée et barbare, eut l'influence la plus désastreuse sur le Haut-Nil. L'*abouna*, chef religieux de l'Abyssinie, devant canoniquement recevoir l'investiture du patriarche alexandrin, et le grand régulateur de l'église abyssine au XIIe siècle, saint Thekla Haïmanot, ayant décidé que l'*abouna* serait toujours un étranger, — probablement pour éviter le népotisme des grandes familles féodales, — il en résulta une situation facile à prévoir. Le clergé abyssin, généralement docte, curieux d'études théologiques, qui aurait inventé la scolastique, si elle n'avait pas existé, se trouva subordonné à des moines ignorans et hautains sortis des tristes couvens coptes où l'on façonnait encore, il y a cinquante ans, des eunuques pour les harems musulmans. Les principautés danubiennes ont eu pendant cent cinquante ans leurs phanariotes politiques; l'Abyssinie eut, sept siècles durant, ses phanariotes religieux, tout aussi dangereux pour le moins, car ils stérilisèrent complétement le progrès intellectuel, qui était encore possible aux bords du Nil, notamment dans la théologie, le droit, l'histoire nationale. Les Portugais, qui sauvèrent la monarchie éthiopienne au XVIe siècle, amenèrent à leur suite les jésuites, qui perdirent, à force d'orgueil, de maladresses et de folies sanglantes, la plus belle partie qu'on puisse imaginer. La nation s'insurgea contre eux et contre le roi imbécile et féroce qu'ils avaient formé de toutes pièces pour cimenter leur tyrannie, et c'est à ce souvenir, resté en horreur aux Abyssins, qu'il faut attribuer leur défiance contre les Européens, surtout contre les missionnaires qui les ont visités depuis trente-cinq ans.

Le protestantisme avait pris les devans vers 1830 et envoyé à Gondar le révérend Samuel Gobat, missionnaire suisse, appelé depuis à l'évêché de Jérusalem. Il m'en coûte de parler sévèrement d'un homme dont les bonnes intentions et la moralité personnelle sont à l'abri de tout soupçon; mais jamais voyageur n'a vu l'Abyssinie à travers un jour plus faux que M. Gobat. Il était dévoué et capable, mais vaniteux et crédule, c'est-à-dire l'homme le moins fait pour agir sur le peuple le plus fourbe et le plus *byzantin* qui soit en Orient. Il parcourut trois ans le pays, prêchant, discutant avec les *debteras* et les prêtres, qui pour quelques verres de *tedj* (hydromel) lui faisaient toutes les concessions possibles, et l'accablaient d'éloges hyperboliques qu'il a enregistrés dans son journal avec une incroyable naïveté. Il quitta le pays, persuadé qu'il avait semé dans un excellent terrain, et la propagande protestante émer-

veillée envoya au Tigré des frères moraves qui étaient, comme le sont en général les missionnaires, des gens personnellement honorables, mais des sectaires maladroits. Les moraves crurent faire de l'audace apostolique en déclarant une guerre brutale et grossière à toutes les traditions bonnes ou mauvaises du culte abyssin. Ainsi un jour d'abstinence solennelle ils tuèrent une vache dont ils distribuèrent gratuitement la chair à tout venant, regardant comme un grand triomphe d'avoir amené quelques pauvres gens à sacrifier à leur gourmandise leurs scrupules de conscience. Leurs violences de langage à l'égard du culte de la Vierge et des saints, surtout un propos cynique sur la Vierge, les rendirent odieux aux Tigréens, et Oubié, le champion officiel du culte national, fit une chose très populaire en les expulsant d'Abyssinie.

La propagande de Rome n'avait pas attendu ce dernier moment pour tenter l'envoi d'une mission en Abyssinie. Dès 1838, elle y avait lancé un capucin, homme jovial, souple, hardi, instruit d'ailleurs et capable de lutter d'arguties avec les *debteras* les plus quintessenciés; mais la mission ne fut constituée que vers 1840, à l'arrivée de l'évêque catholique romain d'Abyssinie, Mgr de Jacobis, d'une famille patricienne de Naples, l'un des hommes les plus éminens de nos missions contemporaines. Mgr de Jacobis apportait en Abyssinie une nature militante, une énergie invincible, une piété indulgente et conciliatrice, des mœurs inattaquables. Sa charité éclairée allait des chrétiens aux musulmans, encore plus fanatiques dans ce pays qu'ailleurs : aujourd'hui même ceux-ci ne parlent d'*abouna Yakoub* (Mgr de Jacobis) qu'en lui donnant l'épithète de *kedous*, le saint. Le vieux cheikh d'Embirami, sorte de marabout qui exerce une véritable royauté dans un rayon de plus de cinquante lieues autour de Massaoua, répondait à ses disciples, qui lui reprochaient d'aller à pied malgré son grand âge : « Comment! *kedous* Yakoub, qui est plus près de Dieu que moi, plus grand que moi, qui est né dans le luxe, va à pied de Massaoua au pays des Bogos, et moi je ne daignerais pas faire une heure de chemin sans ma mule! » Oubié, devant qui tout le Tigré tremblait, descendait humblement de cheval quand il passait devant la porte de Mgr de Jacobis.

Cet apôtre n'avait qu'un défaut : il croyait beaucoup plus à l'efficacité des manœuvres diplomatiques qu'à celle de l'enseignement évangélique en matière de propagande. Il débuta en Abyssinie par une faute grave : il voulut tourner des situations qu'il eût peut-être été plus digne de trancher. Le siége patriarcal était vacant. Oubié, qui songeait à se faire couronner négus, annonça qu'il allait faire les frais d'une ambassade chargée d'aller demander à Alexandrie un nouvel *abouna*, un jeune Copte de Minié du nom de Salama; mais il

était en mauvais termes avec l'Égypte, et ne savait qui envoyer avec quelque chance de succès. Il s'ouvrit alors à Mgr de Jacobis et le pria d'aller lui-même, — lui nommé *abouna* par Rome, — chercher son rival. Mgr de Jacobis accepta sans hésiter cette étrange proposition. Il s'était dit que, quelque parti qu'il prît, le nouvel *abouna* n'en arriverait pas moins, et qu'il valait mieux gagner sa sympathie, ou du moins sa neutralité, que de s'en faire un ennemi.

Salama, patriarche actuel d'Éthiopie, est un des spécimens les plus tristes du clergé copte. Orgueilleux, violent, avide, brouillon, il partage son temps entre l'usure, l'intrigue et le commerce. Et quel commerce! Il fait la traite des esclaves, enlève les vases sacrés des églises et les expédie par ballots en Égypte; un de ces envois fut saisi et séquestré, il y a environ dix ans, à Djeddah par le consul de France, M. Rochet d'Héricourt. Les mœurs de Salama sont si décriées qu'un jour son confesseur, le père Joseph, révéla en pleine place publique, à Gondar, sa dernière confession, et apprit aux fidèles que le patriarche avait neuf maîtresses, dont deux nonnes. Son ignorance est proverbiale, et les *memhirs* (professeurs de théologie) lui soumettent malicieusement des questions insolubles pour lui, et dont il se tire en excommuniant les questionneurs. Depuis que règne Théodore II, Salama a dix fois conspiré contre lui. Les jugemens les plus divers ont cours sur sa foi religieuse : la plupart le croient protestant parce qu'il était au Caire élève de l'école protestante de M. Lieder, et que le consulat britannique du Caire n'a pas été étranger à sa désignation. Cet homme, qui ne croit qu'à l'argent et au plaisir grossier, est le promoteur le plus fanatique des persécutions religieuses. Ainsi, à peine installé à Gondar et ne pouvant lutter d'influence avec la mission catholique, il recourut à Oubié pour la faire expulser. Oubié, qui n'usait de violence qu'à contre-cœur, se vit forcé d'éloigner Mgr de Jacobis; mais il lui permit de prendre une bonne position sur la frontière, dans les villages catholiques de Halaï, Ali-tiéna et la province de Zenadeglé.

On comprend maintenant pourquoi en 1854 Kassa sommait Oubié de lui payer tribut et de lui envoyer l'*abouna*. C'étaient deux signes de soumission spirituelle et temporelle qu'un homme aussi puissant qu'Oubié ne pouvait accorder du premier coup. Il y avait vingt-deux ans qu'il exerçait l'autorité royale dans un pays grand comme le royaume actuel de Pologne, et qu'il commandait à ces Tigréens qui se regardent avec raison comme la branche aînée du peuple abyssin, les populations du centre et du sud, les Amharas, n'étant à leurs yeux que des barbares belliqueux qui avaient réussi. Leur succès, je dois le constater en passant, a beaucoup tenu à leur esprit, plus solide et plus mûr que celui des Tigréens; ceux-ci, spirituels, aimables, insoucians, anarchiques, sont en quelque sorte

les Irlandais des bords du Nil. Le rusé vieillard qui avait conquis le Tigré à l'aide de ses montagnards amharas du Semen se trouvait à son tour en face d'un Amhara plus jeune, plus entraînant que lui, et qui, chose capitale, croyait à « son étoile. » Le vice-roi biaisa; il envoya de l'argent à Kassa, puis, comme négociateurs, son fils Goangoul et son général (*belatta*) Kokobié. On signa un traité provisoire, et durant les pourparlers Kassa n'eut point de peine à deviner dans le *belatta* un de ces hommes « habiles » qui pullulent autour des trônes croulans. Ils complotèrent ensemble l'acte de perfidie qui ne tarda point à s'accomplir. Sur ces entrefaites, l'*abouna* vint d'Adoua, capitale du Tigré, à Gondar. Kassa n'attendait que ce moment pour prendre une attitude plus décidée encore : il posa sa candidature au trône des négus, et appelait à Gondar les députés de la noblesse armée, des églises, des villes et villages, sous la présidence de l'*abouna*, pour se prononcer entre Oubié et lui.

Les chances de cette lutte suprême entre Kassa et Oubié étaient assez inégales. Le premier avait le prestige de la jeunesse, de la victoire, de la parole, trois choses puissantes partout, irrésistibles dans la chevaleresque et parleuse Abyssinie. Il est vrai qu'on avait le droit de se défier de l'aptitude de ce sabreur dans les arts de la paix, tandis qu'Oubié avait assuré au Tigré vingt années de calme sous un gouvernement dur, rapace, mais régulier et protecteur du paysan et du marchand. La balance fut un moment aux mains de l'*abouna*, et il était aisé de voir qu'il la ferait pencher non vers un jeune parvenu qu'il commençait à craindre, mais vers Oubié, qu'il avait toujours dominé. Dans cette conjoncture, on apprit l'arrivée à Gondar de Mgr de Jacobis, que sa mésaventure avec l'*abouna* n'avait pas corrigé de sa tendance à faire intervenir les manœuvres politiques dans les choses de religion. Cette fois cependant il put entrevoir un instant la réalisation de ses espérances. Kassa, qui avait jugé nettement la situation, se rapprocha de l'évêque italien, et lui promit, s'il était élu, de le reconnaître comme *abouna* de l'église d'Abyssinie. Kassa était trop attaché au rite national pour être de bonne foi dans cette avance; mais Mgr de Jacobis pouvait d'autant mieux s'y tromper, qu'au point de vue de la constitution de l'église abyssine l'évêque romain était au moins aussi légal que l'évêque alexandrin. Salama, en apprenant cette nouvelle, commença par excommunier Kassa et tous ses adhérens, puis il réfléchit que Kassa était avant tout un ambitieux qui ne reculerait pas devant une révolution religieuse pour arriver à l'empire, et prêterait un appui fidèle à un évêque italien qui lui aurait valu un trône. Il ne se faisait illusion ni sur le respect inspiré au peuple abyssin par les vertus de Mgr de Jacobis, ni sur le mépris profond où il était lui-même tombé : il n'avait d'espoir que dans le pouvoir militaire; il fallait

donc s'en ménager le concours. Il prit son parti sur l'heure, et fit promettre à Kassa d'assurer son élection à la condition que son premier acte comme négus serait le renvoi de Mgr de Jacobis et de ses coadjuteurs. Le pacte fut conclu. Quelques jours après, l'assemblée de Gondar proclamait dedjaz Kassa *négus nagast z'Aithiopiya*, roi des rois d'Éthiopie, et Mgr de Jacobis était conduit sous escorte à la frontière avec tous les égards dus à sa personne et à son caractère.

Vendu et mystifié, Oubié, comme on devait s'y attendre, n'accepta point sa défaite et en appela bientôt à l'épée. Il lui restait une armée fidèle, commandée par son fils Chetou, qu'il n'aimait guère, qu'il humiliait même toutes les fois qu'il le pouvait, probablement parce qu'il voyait en lui un jeune fou dont les caprices belliqueux pouvaient compromettre l'avenir de son œuvre. Chetou avait formé deux escadrons d'élite, dont l'un portait le *lemde* (1) blanc, l'autre le noir, et qui avaient conquis au feu une réputation qu'ils tenaient à conserver. Militairement, Oubié restait donc aussi fort que Kassa; mais ce dernier avait pour lui le cours des événemens qui, en politique, porte un homme au pouvoir irrésistiblement et presque sans effort. Oubié n'avait, pendant plus de vingt ans de règne, déployé aucune de ces qualités qui assurent à un prince, dans un temps de crise, des dévouemens affectueux et enthousiastes. Il avait semé la duplicité, le parjure, la terreur vulgaire et sans grandeur; il allait récolter la désertion et la trahison cynique. Le vice-roi du Tigré venait de rentrer dans le Semen quand son rival le rejoignit, après une marche fatigante, en vue de la plaine de Dereskié, où se développaient sur une longue étendue les lignes de l'armée tigréenne. Kassa ordonna immédiatement l'attaque. Ses troupes répondirent par un murmure général de mécontentement, et le négus se troubla un instant; mais il comprit bien vite que toute hésitation pouvait compromettre une victoire qui lui semblait assurée. Il se mit à parcourir le front de son armée, la harangua en paroles brèves et énergiques, lui rappela ses victoires passées, parla de l'ennemi avec dédain. « Est-ce donc ce vieillard tout perclus, dit-il, qui vous barrera le chemin? Craignez-vous ces fusils chargés de poudre et de haillons? Ces rochers et ces précipices arrêtent-ils votre courage? Suivez-moi, et, si Dieu le permet, ce n'est plus Kassa que je m'appellerai demain! »

La première charge des Amharas fut vigoureusement reçue par les fusiliers d'Oubié, qui firent de larges brèches dans leurs rangs. En même temps le brave Chetou, suivi de ses escadrons noirs et blancs, attaquait avec furie, et Oubié lui-même, malgré ses infirmi-

(1) Sorte d'écharpe en peau de mouton.

tés, donnait à ses soldats un exemple d'audace inattendu. La journée resta longtemps indécise; mais Chetou tomba grièvement blessé. Oubié eut la jambe traversée d'un coup de lance de la main de Kassa lui-même, et son général Kokobié, avec son corps d'armée, passait à l'ennemi ou restait neutre (le fait n'a pas été bien éclairci). La victoire fut complète : Oubié tomba aux mains du vainqueur. Chetou, oublié sur le champ de bataille, se traîna dans les cavernes qui surplombent les belles vallées de la Menna, et y mourut des suites de sa blessure. Lorsque Kokobié vint réclamer la récompense de sa trahison, il en trouva une qu'il n'attendait pas. « Je me méfie du serviteur qui vend son maître, » dit froidement le négus, et Kokobié, mis aux fers, fut jeté dans les prisons de Tchelga, où il est encore.

La bataille de Dereskié est du 5 février 1855. Le surlendemain, le vainqueur se faisait couronner en grande pompe, aux applaudissemens de l'armée et du clergé, dans cette même église de Dereskié que le vaincu de la veille avait, en vue de son propre couronnement, fait bâtir et orner sous la direction d'un Européen établi en Abyssinie, un naturaliste assez connu en France, le docteur Schimper. Cette dérision du sort ne dut pas être une des moindres douleurs d'Oubié. Kassa prit le nom de Théodoros, porté avant lui par un négus qui n'avait pas régné sans gloire vers le XIIe siècle. Ce nom était comme le programme de son règne. Une tradition universellement connue en Abyssinie, citée par presque tous les voyageurs depuis Bruce, dit qu'un négus du nom de Théodore doit rétablir l'empire éthiopique dans son ancienne splendeur, détruire l'islamisme et enlever Jérusalem au croissant : espérance obstinée et touchante, avec laquelle un peuple écrasé de souffrances essaie d'échapper à ses déceptions du présent! Le nouveau négus ramassait ce nom dans les légendes nationales et affirmait avec une audace communicative qu'il était l'homme des prophéties. Il est certain qu'en 1855 toute l'Abyssinie le crut, si elle n'a plus aujourd'hui la même foi. Quant à lui, était-il alors vraiment convaincu? Question délicate, à laquelle, même après l'avoir personnellement connu, je ne sais trop que répondre. Je crois cependant qu'il était sincère, et cela pour beaucoup de raisons trop longues à développer. Cette confiance lui inspira d'étranges ambitions : c'est alors qu'il proposa au tsar, « son frère de Moscou, » de combiner une marche sur Jérusalem et de se partager le monde musulman; mais elle lui a, dans un ordre plus pratique, fait faire de grandes choses dont a profité l'Abyssinie.

Il restait à en finir avec les débris du parti qui venait de succomber. La prise du plateau d'Amba-Hai termina la soumission du Semen. Sur ce sommet, de près de 3,550 mètres d'altitude, Oubié

avait ses trésors, 40,000 talaris, beaucoup d'or et d'argent en lingots, sept mille fusils, sous la garde d'un de ses fils. Le vainqueur fit amener devant la forteresse Oubié chargé de chaînes, et fit dire au jeune prince que la vie de son père dépendait de sa soumission. Cette mesure peu chevaleresque eut l'effet attendu, et la place capitula. A Amba-Hai ou dans une citadelle voisine était enfermé depuis dix-sept ans le vaillant Sobhogadis-Kassa, fils du prince de même nom tué en 1831 dans le combat de Maï-Islamaï, et victime lui-même d'une insigne trahison d'Oubié. Il courait le risque de ne faire que changer de chaînes, lorsque sa fille, princesse fort jeune et d'une remarquable beauté, alla trouver hardiment le nouveau négus et lui demanda la liberté de son père. Sa piété filiale, mieux encore, sa beauté, firent une favorable impression sur le jeune vainqueur, qui délivra Sobhogadis et prit pour favorite la gracieuse suppliante. La conquête du Tigré était finie : le négus donna cette vice-royauté importante à Balgada-Aræa, brillant soldat, sans capacité administrative, et, désormais assez fort pour tout oser, il mit Oubié aux fers.

Théodore mûrissait alors un projet cher au patriotisme abyssin, celui d'ouvrir une croisade contre les Turcs maîtres des basses terres qui avaient jadis appartenu à l'Abyssinie. Les troubles du sud ne lui laissèrent pas le temps d'agir. Il y a dans le nœud de montagnes qui sépare le Choa du gros de l'empire un peuple musulman de race étrangère, les Ouollos, colonie avancée de cette puissante race galla qui bat depuis trois siècles, comme une mer mugissante, les frontières de l'Éthiopie, qu'elle a déjà dévorée à moitié. Fédération de chefs indépendans dont les plus puissans étaient alors Oarkèt, princesse de Worra, et Adara-Billé, seigneur de Tehuladéré, les Ouollos avaient soulevé chez les chrétiens abyssins des colères légitimes : ils étaient en quelque sorte les reîtres de l'Afrique, prêtant au plus offrant leur redoutable cavalerie, et ajoutant à l'horreur des guerres civiles l'âpreté de leur haine fanatique contre les chrétiens. Théodore II, qui avait eu affaire à ces féroces mercenaires, s'était juré de les mettre hors d'état d'ensanglanter désormais les provinces chrétiennes, et ils eurent l'imprudence de le provoquer au moment même de son plus éclatant triomphe. Il apprit que les Ouollos, conduits par la princesse Oarkèt, avaient franchi les rampes abruptes du fleuve Bachilo et ravagé les provinces chrétiennes, principalement les églises. Théodore marcha sur eux. Oarkèt recula, et le négus, prenant pour base d'opérations la rive gauche du Bachilo, se mit en mesure de conquérir le pays entier des Ouollos. Ceux-ci, commandés par Adara-Billé, présentèrent bravement la bataille au négus, et furent taillés en pièces; leur chef resta sur la place, et les prisonniers furent mutilés sans pitié. Les survivans renoncèrent à la

lutte en rase campagne et se retirèrent dans les montagnes, laissant le vainqueur saccager le plat pays et enlever des milliers de captifs qu'il distribuait à ses soldats. Le négus choisit ensuite pour quartier d'hiver la place de Magdala, imprenable pour les Abyssins, sur la rive gauche du Bachilo : il en fit à la fois son arsenal et sa principale prison d'état, il y entassa des milliers de fusils qui, grâce à un long séjour et à un aménagement défectueux, sont aujourd'hui à peu près hors de service.

Théodore, quoique vainqueur, avait perdu la plus grande partie de son armée, et renonça provisoirement à ses vues sur les Ouollos. Un projet plus important l'occupait d'ailleurs tout entier. Les récits de notre compatriote Rochet d'Héricourt et du major Harris nous ont fait connaître ce royaume de Choa, fondé il y a un siècle et demi par un chef heureux qui profita de la faiblesse du gouvernement des négus pour démembrer l'empire et former une dynastie sur l'extrême frontière du sud-est. La politique militaire de Théodore II exigeait le retour à la monarchie de ce rameau détaché par les révolutions, et la circonstance était favorable. La mort avait frappé Sahlé-Salassié, prince habile, bien qu'il ne fût pas tout à fait le Salomon africain dont parlent les plus récens voyageurs. Son fils Melekot était loin de posséder son intelligence politique, ou plutôt cette bonhomie rusée qui cachait une énergie à laquelle les grands vassaux se gardaient bien de se heurter. Théodore marcha de Magdala sur Ankober, capitale du Choa, et Melekot vint au-devant de lui avec une armée nombreuse et aguerrie. La nuit qui précéda la bataille, Melekot mourut subitement. On eût pu faire bien des conjectures étranges sur cette mort opportune; mais ce qui prouve que Théodore était à l'abri d'un soupçon d'empoisonnement, c'est que ce soupçon n'a jamais été exprimé dans un pays aussi méfiant que l'Abyssinie. Les nobles, consternés, se réunirent en conseil. Ils tenaient surtout à l'autonomie de leur petit état, et décidèrent qu'ils combattraient à tout prix, et que, pour prévenir l'impression fâcheuse de cet événement sur le moral du soldat, on aviserait à le cacher. Le lendemain matin en effet, les Choas marchèrent vaillamment à l'ennemi, précédés d'une litière fermée qui était censée abriter le roi souffrant; ils se battirent admirablement, mais finirent par être écrasés. Théodore profita de la victoire avec une rapidité à laquelle les Abyssins n'étaient pas habitués : il escalada la formidable position d'Ankober, bâtie au sommet d'un pain de sucre où les chamois ne monteraient pas sans peine, annexa le royaume à son empire, mit un petit nombre de chefs influens aux fers, eut l'adresse de ne pas froisser les nobles secondaires, auxquels il laissa leurs charges et leurs commandemens, annula les traités conclus par Sahlé-Salassié avec la France et l'Angleterre, et dirigea triom-

phalement sur Devra-Tabor les canons anglais et français trouvés à Ankober. Il n'était pas encore parti, quand il reçut la nouvelle que la faction de Beurrou s'agitait au Godjam. Il y accourut comme la foudre et fit couler des flots de sang. Une femme fut brûlée vive par le seul motif qu'elle était mère ou épouse de l'un des chefs insurgés. Du reste, ces exécutions ne déracinèrent pas l'esprit d'indépendance locale qui régnait dans ces provinces éloignées. Un an après le départ de Théodore, Tedla-Gualu, le jeune chef à qui il avait confié le Godjam, se déclarait indépendant et refusait le tribut.

A ce moment même (juillet 1855), une autre insurrection plus sérieuse était partie du Tigré, où la famille d'Oubié avait encore bien des partisans. Les jeunes fils d'Oubié, n'osant pas risquer la vie de leur père prisonnier en se soulevant d'une manière ouverte, avaient jeté les yeux sur un ancien compagnon d'armes de Théodore, retiré, depuis la bataille de Dereskié, dans les montagnes du Semen, — Agau Négousié (1). Proclamé négus, Négousié fit l'irrésolu et résista quelque temps : il fallut une demi-violence pour le mettre sur l'*alga*, en d'autres termes sur le trône. Ce pas décisif fait, il fallait agir et rallier ou écraser les chefs voisins indécis. Négousié marcha contre eux, les battit et entra solennellement à Gondar, où il fut reçu (août 1855) par les *debteras* (lettrés), déjà fort inquiets des velléités réformatrices de Théodore II. Il marcha de là sur le Tigré, où le parti théodoriste s'était fortifié sous la direction du vice-roi Balgada-Aræa. Le frère de ce dernier périt près d'Haouzène, dans une bataille sanglante où Négousié fut à la fois vainqueur et blessé. Toutes les provinces voisines acclamèrent aussitôt le prétendant. La révolte était partout victorieuse, et c'est alors cependant qu'elle subit un temps d'arrêt. Les regards restaient désormais tournés vers Gondar, où Théodore venait de rentrer, et interrogeaient avidement le mystère qui enveloppait encore la politique du nouveau règne.

III.

Les premiers actes du négus Théodore II furent empreints d'un sens pratique et d'une modération qui contrastent singulièrement avec sa conduite présente. Pourtant, si, au moment même où les cloches de Dereskié annonçaient son avénement au trône des David et des Fasilidès, il eût jeté un regard en arrière et songé au temps si récent de sa proscription et de ses misères, on eût pu comprendre que la tête alors lui eût tourné. Jamais pourtant il ne l'eut plus saine qu'à cette heure critique, et le programme qu'il suivit pendant quatre années justifie bien l'engouement dont il fut d'abord l'objet de la part de quelques Européens. Son idée était fort simple :

(1) *Agau*, nom du pays natal de Négousié.

il voulait régénérer l'Abyssinie et tirer de son antique civilisation les élémens mêmes de sa renaissance. Cette idée, au fond chimérique, avait de grandes séductions pour l'immense orgueil national des Abyssins, et n'exposait pas le négus à rencontrer ces résistances qui ont forcé le tsar Pierre et le sultan Mahmoud à inaugurer leurs réformes dans le sang.

L'Abyssinie en effet, dans sa plus grande décadence, offre aux yeux du voyageur non prévenu les assises principales d'un ordre social assez avancé. La féodalité y existe, mais elle n'y est pas plus puissante qu'en Angleterre; les institutions sont très démocratiques, les rouages administratifs simples, la législation est celle du code Justinien, avec quelques modifications nécessitées par l'esprit abyssin, la propriété bien définie, les droits individuels garantis par le droit d'appel à l'empereur, la famille entourée de sécurités, le commerce protégé, les vengeances politiques et les violences de la guerre neutralisées par l'inviolabilité des nombreux *ghedem* (lieux d'asile). La loi est bonne et féconde en soi : c'est la faute de la barbarie amenée par une anarchie sans fin, si la noblesse est batailleuse et pillarde, l'église cupide, la justice vénale, le mariage annulé par l'exemple contagieux de l'aristocratie, le droit d'asile et celui des caravanes parfois violés. Il ne fallait, selon le vainqueur de Dereskié, que revenir à l'ancien code royal (*tarika nagast*), et l'appliquer avec une vigueur impitoyable.

La réforme judiciaire, la réforme religieuse, se partagèrent dans les premiers temps du règne la sollicitude de Théodore. Le principal besoin de l'Abyssinie était la sécurité des routes et en général des campagnes, parcourues de tous côtés par des bandes pillardes. Une proclamation royale, datée du camp de l'Ambadjara, près de Gondar (août 1855), ordonnait « que chacun retournât à la profession de ses pères, le marchand à sa boutique, le paysan à la charrue. » L'édit fut exécuté avec une rigueur draconienne, et on vit des choses impossibles ailleurs qu'en Abyssinie. Les gens de Tisbha, bandits incorrigibles, dont le village occupe un contre-fort de la montagne d'Ifag, vinrent au camp de Théodore armés jusqu'aux dents, et demandèrent au négus la confirmation de leur droit, reconnu par David le Grand, d'exercer la profession de leurs pères. « Quelle est cette profession? demanda le négus sans défiance. — Voleurs de grande route, répondirent-ils insolemment. — Écoutez bien, dit Théodore surpris et se contenant, votre profession est périlleuse, et l'agriculture vaut mieux. Descendez dans la plaine et cultivez-la ; c'est la plus belle terre de l'empire, le Lamghé. Je vous donnerai moi-même des bœufs et des charrues. » Ils furent inébranlables. Le négus finit par dire oui et les congédia. Comme ils s'en retournaient, fiers d'avoir, à ce qu'ils croyaient, intimidé le souverain, ils furent rejoints

en route par un escadron de cavalerie dont le chef dut leur prouver clairement que si David le Grand les avait autorisés par une charte à vivre des grandes routes, il y avait un décret d'un roi encore plus grand, le saint roi Lalibela, qui autorisait la gendarmerie à sabrer les voleurs. Aussi n'en resta-t-il guère, et je ne fus, pour ma part, nullement inquiété quand je vins séjourner à Tisbha en janvier et en mai 1863.

Le corps judiciaire était fort dépravé. Il y avait à Gondar une sorte de cour suprême, celle des douze *likaouent* (1), conservatrice du code, et qui balançait l'autorité impériale. On en citait des traits de vénalité cynique comme celui du *lik* Asgo, qui, ayant accepté d'un plaideur un pot de miel et de son adversaire une mule, puis ayant favorisé ce dernier, répondit aux plaintes de l'autre : « Que veux-tu, mon ami? ton pot a été cassé par une mule d'un coup de pied! » Le négus eut l'art de ne point violer la loi envers ces audacieux prévaricateurs et d'obtenir d'eux-mêmes leur abdication. Dans une affaire où il était personnellement intéressé, il réunit les *likaouent* et leur exposa le débat en leur demandant ce que décidait le code. « Sire, répondirent les juges embarrassés, le code, c'est votre majesté. » Il les prit au mot, supprima leur juridiction, tout en leur laissant un titre honorifique et viager, et se substitua à eux comme cour d'appel pour tout l'empire. Vu l'esprit de chicane du peuple abyssin, il y avait de quoi effrayer tout autre homme que ce travailleur infatigable. J'ai pu juger moi-même de cette activité de Théodore, attestée par d'autres voyageurs. Après une veille très prolongée, le négus prenait trois ou quatre heures de repos, qu'interrompaient, dès deux heures du matin, les nombreux plaideurs qui venaient prendre rang en prononçant le cri qui tient lieu du *haro* des Normands : *Djan-ho, djan-ho, djan-hoï!* (majesté! majesté!). Les plaidoiries commençaient presque aussitôt et ne finissaient parfois qu'à dix heures. Un carré composé d'officiers, de soldats, de plaideurs attendant leur tour, formait l'audience. Cette justice rustique et expéditive a été l'un des principaux moyens de popularité du négus : elle était sévère dans les grandes choses, joviale dans les petites. Un jour un paysan plaidait contre le *tchèka* (maire) de son village, qui l'avait appelé *donkoro* (imbécile), injure prévue dans le code. « Tu paieras l'amende, dit le négus au maire. Il ne doit pas y avoir d'imbéciles dans mes états. » Un autre jour, on lui amène un soldat qui avait assassiné deux marchands sur la route. « Pourquoi les as-tu tués? demande le négus. — J'avais faim. — Mais ne pouvais-tu au moins leur prendre seulement le nécessaire et épargner leur vie? — Si je ne les avais tués, dit naïvement le sol-

(1) Pluriel de *lik*, juge.

dat, ils auraient défendu leur bien. » L'empereur, exaspéré de ce cynisme ingénu, lui fait couper les deux mains, les lui fait servir dans un plat, et lui dit : « Ah ! tu avais faim? Eh bien! mange ! »

Ce système draconien eut des résultats immédiats. Les routes, sans cesse ensanglantées jusque-là par le brigandage et la guerre civile, devinrent aussi sûres que celles de France ou d'Allemagne. Un habitant de Djenda me disait l'an dernier que ce village ne comptait pas avant Théodore II un seul jour de marché qui ne fût suivi de quelque assassinat : sous le nouveau règne, pas un seul meurtre n'avait été signalé dans le bourg ou la banlieue. Il faut lire les voyages faits en Abyssinie de 1830 à 1845 pour apprécier le bienfait d'une sécurité si rapidement obtenue et la vigueur de la main qui l'imposa : moi-même je me souviens de m'être dix fois attardé en pleine campagne, à nuit close, à 4 et 6 kilomètres de ma résidence, en compagnie d'un seul serviteur sans armes comme moi, et jamais l'idée ne m'est venue à l'esprit que je pouvais courir l'ombre d'un danger. Certes en territoire égyptien je n'eusse pas été aussi tranquille.

Ce n'était pas seulement la voie publique qui réclamait l'établissement de l'ordre; la société n'en avait pas moins besoin. Une féodalité sans frein avait, malgré les lois, à peu près supprimé le mariage; il était devenu de bon ton de remplacer le mariage religieux par un lien civil rompu au premier caprice. Tous les grands barons avaient, à côté de l'*oizoro* légale, de la matrone entourée d'un respect menteur, fière, indolente et délaissée, un état-major de jolies servantes au minois éveillé, partageant leur amour peu farouche entre le maître tout-puissant et les beaux garçons qui encombraient les antichambres. C'était à peu près le harem, moins le nom. Impuissant à remonter un pareil courant, le négus fit au moins quelque bien, d'abord en payant d'exemple, puis en rendant un décret qui obligeait tous les officiers et soldats à ne garder qu'une seule femme.

L'œuvre la plus périlleuse à tenter, c'était la réforme religieuse. Les amis des classifications absolues n'ont pas hésité à déclarer l'église abyssine hérétique et eutychienne. La vérité est que le christianisme abyssin est le catholicisme, mais un catholicisme barbare; l'eutychianisme n'est là qu'une opinion, discutable comme tant d'autres et nullement officielle, et l'Abyssinie n'est séparée de l'église romaine que par des questions insignifiantes dont Rome est la première à faire bon marché. Les Abyssins avaient reçu le christianisme, au IVe siècle, de l'église d'Alexandrie, à laquelle ils étaient restés étroitement unis. Pour resserrer encore davantage cette union, la constitution ecclésiastique promulguée au XIIe siècle par le fameux saint Thekla Haïmanot avait décrété que l'*abouna* ou arche-

vêque d'Abyssinie serait toujours un étranger, un Copte désigné par le patriarche d'Alexandrie. La même constitution donnait à l'église les deux tiers du territoire national, propriété énorme et oppressive qui s'augmenta encore des dons nombreux des négus et des plus pieux *balagoult* (nobles, gens à fief). Tous les abus de la mainmorte pesaient sur les paysans tenanciers de l'église, devenue avare et rapace, et n'étaient pas compensés par l'inviolabilité dont jouissaient en temps de guerre ces terres privilégiées. Le négus porta sur cette constitution sacrée la main de fer d'un niveleur victorieux : à la suite d'une violente philippique contre les vices du clergé, il déclara la mainmorte une iniquité et un péril national, et fit passer toutes les terres de l'église dans le domaine de la couronne, en assurant un revenu aux desservans, en laissant aux abbayes assez de terres pour nourrir leurs habitans, et à l'*abouna* quelques belles propriétés, comme Addi-Aboun, près d'Adoua, dans le Tigré, et de Djenda, dans le Dembea. Le peuple vit cette réforme avec assez de faveur; mais dans toutes les conspirations et les révoltes postérieures Théodore II trouva, sans trop s'en étonner, la main mystérieuse de l'*abouna* et du corps nombreux dont il était le chef.

Le propre de l'absolutisme est d'aimer la politique de bascule. A l'*abouna*, qu'il dépouillait et qu'il craignait encore, Théodore avait accordé, un peu à contre-cœur, la proscription des catholiques romains. Il avait personnellement de la sympathie pour Mgr de Jacobis; mais il professe en matière de culte l'opinion de Louis XIV, qu'un état bien gouverné ne doit avoir qu'une seule religion, celle du souverain. A peine Mgr de Jacobis avait-il été reconduit à la frontière qu'un fort parti de cavalerie s'était rué sur le paisible village d'Alitiéna, voisin d'Halaï, lieu de retraite de l'évêque italien; il voulait saccager l'église et expulser les prêtres : les paysans défendirent leurs pasteurs au prix de leur sang, car il y eut un mort et des blessés. Toutes ces rigueurs impolitiques inauguraient tristement le nouveau règne, et des correspondances religieuses empreintes d'une irritation poussée souvent jusqu'à l'injustice signalaient à l'Europe comme un second Dioclétien le restaurateur de l'Éthiopie. J'ai assez connu le négus pour être persuadé qu'il n'écoutait guère que la raison d'état, et que le fanatisme n'était pour rien dans ces violences. Il sentit cependant le tort qu'elles pouvaient faire à sa renommée en Europe, et pour y parer il adressa aux consuls de France et d'Angleterre à Massaoua une lettre où il présentait les mesures prises contre les missionnaires comme le châtiment de leurs intrigues politiques, qu'il avait, on l'a vu, provoquées et exploitées le premier. Il déclarait d'ailleurs que, pour prouver qu'il n'avait pas été mû par une haine aveugle contre les Européens, il était prêt

à combler de présens et de concessions de terre ceux qui voudraient bien venir initier les Abyssins à l'agriculture et aux arts manuels.

Il est facile de voir, à travers tant d'actes si contradictoires au point de vue moral, la trace d'une pensée unique, qui ne manquait ni de logique ni de grandeur. « L'empire a dépéri, disait le négus, parce que les souverains légitimes ont cessé de gouverner avec un bras fort, un cerveau intelligent, un cœur pieux. Dieu a retiré sa faveur à la lignée de Salomon; il a donné la force aux barbares, aux Turcs, qui nous ont pris le Sennaar et Massaoua, aux Gallas, qui nous ont repoussés jusqu'à l'Abaï; mais, comme il ne veut pas que son peuple périsse, il m'a tiré de la poussière et m'a commandé de restaurer le pouvoir impérial tel qu'il était au temps du négus Kaleb et des glorieux empereurs qui conquirent l'Yémen, et de revendiquer enfin partout contre les musulmans les anciennes limites de l'Abyssinie. *Mon empire va jusqu'à la mer...* » Ce dernier mot était grave, car il annonçait l'intention de réclamer par l'épée le littoral sauvage et presque désert arraché au XVIe siècle par la Porte à la faiblesse insouciante des *rois des rois*. Les gouverneurs de Massaoua ne sont pas encore rassurés aujourd'hui sur les intentions définitives de leur redoutable voisin, trop intelligent pour ne pas sentir qu'il faut à un grand état un port maritime, sous peine de dépendre, dans ses besoins les plus élémentaires, des états plus favorisés. La Porte, qui ne tire de Massaoua aucun avantage politique ou financier, comprend très bien qu'elle possède la clé de l'Abyssinie, et, trop faible pour en profiter comme elle l'eût pu tenter sous Sélim le Grand, elle se donne le plaisir puéril et malfaisant d'affaiblir un grand état chrétien en veillant rigoureusement à ce qu'il ne reçoive par là ni armes ni munitions de guerre. Reste à savoir ce que deviendra cette vieille prohibition le jour où il plaira au négus, mieux inspiré, de répondre franchement aux avances de l'Europe et de lui demander les armes perfectionnées qu'il cherche si coûteusement à imiter chez lui.

Ses prétentions sur le Sennaar et la Nubie sont très discutables, et s'expliquent par un malentendu qu'entretient la pédante courtisanerie des Européens qui l'environnent. Les Abyssins, en adoptant le christianisme, ont tenu à se rattacher à quelqu'un des peuples cités dans l'Ancien Testament, et, comme leur Bible a été traduite des Septante, ils y ont pris sans façon le nom d'Éthiopiens, qu'ils ont appliqué à leurs ancêtres. Au titre de rois d'Axum, qui paraît avoir été le premier titre connu de leurs souverains, s'est substitué, on ne sait quand, celui de *roi des rois d'Éthiopie*. Je n'ai pas besoin de rappeler ici que l'Éthiopie des Grecs et des Romains était, dans sa plus vague extension, toute l'Afrique orientale moins

l'Égypte, et, dans son sens restreint et précis, la Nubie à partir de Syène. On sait aujourd'hui où régnaient les deux reines Candace et où s'élevait Méroé. Théodore II, peu familiarisé avec ces subtilités d'érudition, savait seulement qu'il était empereur d'Éthiopie, et qu'au temps de David et de Salomon, — l'idéal des temps historiques à ses yeux, — l'Éthiopie s'étendait jusqu'au tropique : aussi dès son avénement annonça-t-il l'intention de reprendre aux Égyptiens toute la Nubie jusqu'au-delà de Dongola, tout en remettant l'exécution de ce dessein à une époque plus favorable.

Je n'ai pas encore parlé de deux hommes qui ont eu sur le négus Théodore une grande influence, que quelques écrivains ont même exagérée. C'étaient deux Anglais, MM. James Bell et Walter Metcalfe Plowden. Ce dernier avait été nommé consul d'Angleterre à Gondar, et avait conclu en 1849 un traité de commerce avec ras Ali. Il avait de bonne heure deviné les hautes destinées de Kassa et s'était attaché à lui, le suivant partout, vivant en partie de ses libéralités, sans invoquer jamais son titre officiel de consul, car l'ombrageuse méfiance des Abyssins ne le lui eût pas permis. « Nous ne voulons pas, disait en 1856 un chef abyssin au consul de France de Massaoua, laisser les consuls étrangers se créer comme des états séparés dans notre empire. Nous avons bien reçu M. Plowden voyageur : on a dit qu'il est consul; mais, s'il avait invoqué les priviléges de son titre (ajoutait ce chef avec la jactance particulière à sa nation), il n'eût pas vécu vingt-quatre heures (1). »

M. Bell était un ancien volontaire de la marine anglaise, attiré en Abyssinie par l'amour de l'inconnu, retenu auprès du futur empereur par une sympathie qui était devenue une espèce de culte. Longtemps avant la bataille de Dereskié, il s'était attaché à sa fortune, bonne ou mauvaise, veillant sur lui comme un dogue fidèle, couchant en travers de sa porte, et cette sympathie passionnée lui était largement rendue. Le négus écoutait volontiers ses conseils désintéressés et sincères, parfois hardis, et se faisait expliquer par lui l'histoire, la force comparée, la politique et la situation présente des états européens. On jugera par un seul fait de l'ascendant sans égal que M. Bell possédait sur cet homme étrange. Un jour qu'il avait demandé justice à son royal ami de je ne sais quel grief et n'avait rien obtenu, il se souvint du viel usage féodal qui permet au gentilhomme abyssin, lorsqu'il est à cheval et sous les armes, de parler au souverain avec la franchise la plus absolue. Aussitôt il prend sa lance et son bouclier, monte à cheval, s'en va trouver le négus assis au milieu de tous ses chefs à la porte de sa tente, et lui re-

(1) La juridiction et les immunités exceptionnelles dont jouissent les consulats en font aux yeux des Abyssins comme de petites souverainetés, et l'établissement de ces agences en Abyssinie équivaudrait, selon eux, à un démembrement de l'empire.

proche vertement ses caprices, sa tyrannie, son ingratitude. Théodore se tait; le soir, les deux amis soupent ensemble comme d'habitude, le négus sort un instant, il rentre portant sur le cou une grosse pierre et s'incline devant M. Bell. D'après la loi du pays, tout offensé a droit à cette réparation de la part de l'offenseur, quelle que soit la différence des rangs, et le négus, restaurateur des vieux usages, n'avait garde de s'y soustraire. M. Bell, surpris et confondu, se précipita vers lui, lui prit la pierre des mains et le pria avec une brusquerie respectueuse de ne pas oublier à l'avenir son rang de souverain. Il est bon d'ajouter que l'Anglais traité par Théodore avec tant d'égards avait le titre de *likamankuas*, c'est-à-dire qu'il était l'un des quatre officiers qui portent aux jours de bataille le même costume que le négus, pour dérouter les ennemis acharnés à le tuer : grade périlleux, purement honorifique (il ne rapporte ni traitement ni fiefs) et extrêmement recherché d'un peuple monarchique et chevaleresque. M. Bell était l'introducteur de tous les Européens auprès de son prince. Son obligeance n'avait pas de limite et ne connaissait aucune nationalité. Il entretint toujours Théodore dans des sentimens de sympathie pour la France qui étaient naturels chez le négus.

La faveur dont jouissaient ces deux Anglais parut sans doute à M. Gobat, le missionnaire suisse, devenu plus tard évêque de Jérusalem, une excellente occasion de reprendre ses projets sur l'Abyssinie. Une sorte de séminaire avait été fondé à Bâle sous son patronage, dans un ancien couvent appelé Saint-Crischona. On y formait pour les missions étrangères, principalement celles d'Afrique, de jeunes ouvriers de la Suisse et de la Souabe à qui on donnait une éducation théologique très sommaire. Le principe de Saint-Crischona et en général de la propagande protestante peut se résumer ainsi : le meilleur moyen de donner à un peuple encore barbare une haute idée du christianisme européen est de lui faire apprécier avant tout les bienfaits de notre civilisation en les lui faisant partager. Il faut donc commencer non par des prédicateurs, mais par des *éducateurs professionnels*. Ce principe est bon et pratique en soi, mais l'application à Saint-Crischona en était défectueuse. En général, le monde mesure le zèle des apôtres de tout genre aux sacrifices qu'ils font à leur foi, et se méfie de ceux qui gagnent de l'argent tout en s'occupant de l'âme de leur prochain. La direction de Saint-Crischona avait décidé que douze stations, dont chacune porterait le nom d'un apôtre, seraient échelonnées sur la route de Jérusalem à Gondar. Le plan de cette *via sacra* était fort beau, mais dispendieux, presque impraticable. Onze stations sur douze étaient en pays musulman, et quiconque a vu l'Orient connaît l'impossibilité de faire une seule conversion sé-

rieuse dans l'Afrique islamite. A cette objection, on répondait que ces onze premières stations n'avaient aucun but de prosélytisme, et devaient être seulement des stations commerciales pour les approvisionnemens de la mission d'Abyssinie. Soit; mais était-il bien dans l'intention des souscripteurs de l'œuvre que leurs deniers servissent à soutenir des spéculations privées étrangères à leurs intérêts religieux, puisque ces approvisionnemens pouvaient se faire à meilleur marché au moyen d'un agent de confiance envoyé quatre fois l'an à Khartoum ou à Massaoua?

C'est en 1856 que ces tentatives de propagande religieuse se signalèrent par un commencement d'application. M. Martin Flad arriva de Bâle en Abyssinie; il était suivi d'une dizaine de compatriotes qui sont restés avec lui jusqu'à ce jour, et qui s'installèrent les uns à Djenda, les autres à Darna, dans la province de Dembea, et la plupart sur la colline de Gafat, à une heure de Devra-Tabor. Ils furent très bien reçus par le négus, qui tenait à faire oublier l'expulsion récente des lazaristes; mais lorsqu'ils demandèrent le droit de prêcher leurs doctrines, Théodore II leur fit vite comprendre qu'il ne tolérerait aucune discussion de dogme, et leur permit seulement de faire de vagues prédications de morale générale. Par exception, M. Flad et quelques autres furent autorisés par le négus à tenter la conversion des Falachas (juifs abyssins), qu'il n'aimait point, et des prisonniers gallas que la guerre du Ouollo avait répandus dans le pays. Devant une pareille décision, il n'y avait qu'un parti à prendre : suivre le précepte de saint Paul et porter l'Évangile à quelque peuple plus disposé à l'accueillir; mais ce n'était pas le compte du révérend missionnaire Gobat, et, sous le prétexte commode qu'il convenait d'attendre un coup de la grâce, on resta. Il fallut bientôt satisfaire à d'étranges fantaisies du négus. Ayant lu dans la Bible que David allait à la guerre monté sur un char, Théodore commanda à *ses Européens* de lui en faire un, leur laissant toute latitude pour la forme. Aussi ne lui fit-on pas un char antique sur le modèle des peintures étrusques, mais une manière de chariot peint en vert que les Abyssins prenaient pour une machine de guerre mystérieuse. Cet engin fut porté à bras au camp, car on avait oublié de construire des routes pour le faire circuler. Il fut mis hors de service au bout de quelques jours, et les débris du char impérial ornent à présent l'arsenal de Magdala. Le négus, sans trop s'inquiéter du résultat de ce premier essai, ordonna aux missionnaires de lui fabriquer un mortier et des obus. Ceux-ci déclarèrent d'abord qu'ils n'avaient jamais appris à en faire. Ce fut alors la répétition, moins tragique, de la scène du dey d'Alger et des forçats si plaisamment racontée par M. Raffenel dans son *Voyage au Sénégal*. Les récalcitrans ne furent pas décapités, mais simplement mis aux arrêts, leurs serviteurs jetés dans

les fers, et pour ne pas mourir de faim ils déclarèrent qu'ils allaient essayer. Deux d'entre eux étaient un peu mécaniciens : un déserteur polonais, autrefois artilleur, leur fabriqua un moule, et l'empereur vint en personne à Gafat assister au premier essai, qui réussit, c'est-à-dire que l'obus partit et éclata en l'air. Le négus rentra chez lui très agité, sans prononcer une parole, et fit à ses fondeurs-apôtres une première distribution de subsides avec une libéralité qui attestait l'impression produite sur son esprit.

IV.

De graves événemens vinrent bientôt l'arracher à ces préoccupations secondaires. Les campagnes dirigées en 1855 par le négus, d'abord contre les Ouollos, puis contre le Tigré et le prétendant Négousié, avaient ému l'opinion au Soudan et même en Égypte. Saïd-Pacha, qui faisait précisément alors son voyage triomphal du Soudan, eut un moment, paraît-il, la velléité d'envahir l'Abyssinie et de se mesurer contre le nouvel empereur. Les prétextes ne manquaient pas. Les Égyptiens avaient gardé quelque sympathie pour Oubié, voisin pacifique à qui succédait un gouvernement plus inquiet et moins traitable; de plus Théodore avait peut-être lancé quelqu'une de ces bravades dont il abuse. Enfin on craignait (et l'événement a justifié ces craintes) des persécutions contre les musulmans abyssins. Néanmoins une agression égyptienne dans les circonstances où l'on se trouvait alors eût été une violence gratuite, et l'Europe n'eût pu la voir s'accomplir de sang-froid. Les consuls-généraux d'Alexandrie posèrent nettement leur *veto*. Le pacha dépité déclara que le Soudan n'avait pour lui d'importance que comme porte ouverte sur l'Abyssinie, et que, puisqu'il n'était pas libre d'y entrer, il désorganiserait le Soudan. Il tint parole. La capitale fondée par Méhémet-Ali au confluent des deux Nils n'est plus qu'un nid de négriers en faillite. Saïd dut se borner à envoyer en ambassade au négus le chef spirituel des chrétiens d'Égypte, *abouna* Daoud (David), afin d'obtenir quelques garanties de paix à la frontière et de sécurité pour les musulmans de l'intérieur.

David arriva à Devra-Tabor en décembre 1856. La première entrevue fut moins qu'amicale. Le négus, avec cette défiance fébrile qui est le trait le plus saillant de son caractère, ne put s'imaginer qu'un prélat chrétien vînt à lui sous le patronage d'un prince musulman, et s'imagina que c'était un mahométan déguisé en patriarche. Il lui demanda sèchement si c'était le dévouement à la cause chrétienne ou l'obéissance à Saïd-Pacha qui l'avait amené en Abyssinie. La conduite de l'*abouna* autorisait assez la supposition de Théodore. David faisait ouvertement, même en Abyssinie, la traite des esclaves

gallas. Il ne comprit pas du premier coup à quel esprit hautain et absolu il avait affaire, et crut devoir traiter Théodore comme ses prédécesseurs traitaient les rois fainéans de Gondar. Il alla si loin que le négus, sans rien dire, tira un pistolet de sa ceinture et l'arma, puis, ajustant le patriarche terrifié : « Mon père, lui dit-il avec calme, bénissez-moi! » David tomba à genoux, et d'une main tremblante octroya la bénédiction demandée. Cette leçon ne le corrigea point : un autre jour, il parlait d'excommunication, mesure grave, car une révolution pouvait en résulter. Le négus pria alors le chef de son église, Salama, de le relever de l'excommunication, et l'*abouna*, comprenant parfaitement le sens impératif de cette prière, s'empressa d'y déférer. Théodore avait assigné à chacun des deux prélats, non loin de son pavillon, une *zériba* ou enclos d'épines où ils étaient à peu près aux arrêts, bien qu'entourés de soins et de respects obséquieux. David, sur le seuil de sa porte, étendit un bras menaçant vers le pavillon du négus et prononça l'excommunication canonique, à laquelle Salama, posté au milieu de sa zériba, répondit par un *veto* non moins légal. Le patriarche alors, se tournant vers son suffragant, lui déclara fièrement qu'il était son supérieur, et que nul ne pouvait délier ce qu'il avait lié. « Tu es mon supérieur à Alexandrie, répliqua Salama; mais en Abyssinie tu n'es rien, et je suis tout! — Prêtre rebelle, dit David, je t'excommunie avec ton maître! — Et moi, je t'excommunie aussi, dit l'*abouna*, et mon excommunication est seule valable. » Bref, pendant deux jours, la formule redoutée volait d'une *zériba* à l'autre, au grand scandale des soldats, qui ne savaient plus auquel croire de ces deux arbitres infaillibles de la foi. Le négus n'était pas fâché de donner à ses soldats cette leçon pratique de scepticisme et de ruiner dans leur esprit un pouvoir qu'il redoutait dans l'avenir. Il fit cesser le scandale quand il jugea qu'il avait assez duré. Le patriarche David retourna au Caire sans avoir pu rien obtenir. Par représailles, il fit saisir illégalement tout ce que les Abyssins possédaient à Jérusalem, c'est-à-dire le couvent fondé par les anciens rois éthiopiens pour les pèlerins de cette nation allant en Terre-Sainte. Le couvent et les biens qui en dépendaient furent vendus à l'évêque russe de Jérusalem pour 60,000 dollars, qui entrèrent dans la caisse du patriarche. Les moines abyssins réclamèrent; le pacha de Jérusalem, gagné, dit-on, par un bakchich donné à propos, les fit mettre aux fers et consacra la spoliation, que le négus n'a jamais pardonnée aux Coptes ni à leurs patrons musulmans.

Pendant ces négociations infructueuses avec l'Égypte, la révolte du Tigré prenait subitement l'importance d'une question diplomatique, et entrait dans une phase nouvelle. Du fond de sa retraite de Halaï, Mgr de Jacobis attendait patiemment l'occasion de porter

un coup sérieux à un pouvoir persécuteur qu'il n'avait, on le sait, jamais reconnu. L'affaire du Tigré lui parut vigoureusement engagée, et il n'hésita pas à y entrer en lui donnant une direction politique et religieuse qui lui manquait encore. Pour sonder le terrain, il envoya à Négousié un agent obscur chargé de lui demander, maintenant qu'il possédait la totalité des anciens domaines d'Oubié, la liberté religieuse qu'Oubié avait spontanément accordée aux catholiques. Cette ouverture, qui n'avait rien de compromettant, fut bien accueillie du jeune prétendant, qui comprit sans peine le parti qu'il pouvait en tirer; il répondit par les assurances les plus bienveillantes, mais ne s'engagea pas non plus au-delà de ce qui était nécessaire, et invita Mgr de Jacobis à rester encore quelque temps à Massaoua, sous prétexte que l'entrée en Abyssinie pendant les pluies pouvait compromettre sa santé.

Peu après, M. Chauvin-Belliard, agent consulaire de France à Massaoua et tout dévoué aux projets de Mgr de Jacobis, vint visiter Négousié à Diksan, près de la frontière, et fit le premier pas qui engagea la politique française dans les affaires de l'Abyssinie. Le gouvernement français, confiant dans l'unanimité des rapports que lui adressaient ses agens directs ou indirects dans la Mer-Rouge, reconnut Négousié, qui se hâta d'envoyer à Paris deux ambassadeurs indigènes, escortés d'un capucin piémontais et porteurs d'un acte de cession à la France des îles de Desset et Ouda, voisines de Massaoua, ainsi que du port de Zoula, l'ancienne et célèbre Adulis des Ptolémées. Mgr de Jacobis poussait cette affaire avec une ardeur passionnée que n'approuvaient pas ses supérieurs, désireux d'éviter le reproche d'ingérence des missionnaires dans la politique. L'ambassade fut bien reçue à Paris. Le gouvernement français, n'ayant que des informations d'une exactitude contestable, adopta une ligne de conduite qui a été injustement critiquée plus tard, et qui était alors la seule possible. Il reconnut Théodore II roi de l'Abyssinie centrale, Négousié roi du Tigré, et, tout en ouvrant des relations avec le second, resta en termes courtois avec le négus, qui jugea bon, sans prendre le change, de ne point s'aliéner la France.

Le succès diplomatique de Négousié avait besoin d'être appuyé d'une vigoureuse action militaire. Les provinces au nord du Mareb étaient encore au pouvoir de dedjaz Haïlo, général théodoriste. Celui-ci s'y croyait bien à l'abri d'une attaque de la part du prétendant, séparé de lui par deux provinces et la rude vallée du Mareb; mais il avait compté sans un de ces coups de foudre stratégiques inconnus en Abyssinie avant Théodore II, et que Négousié sut heureusement imiter. Le prétendant arriva en un jour (septembre 1858) de Diksan au cœur du Seraoué, par une marche de quinze heures à travers un pays sauvage et prodigieusement accidenté : il écrasa

Haïlo dans un seul combat près de Sahzega, lui tua son fils Tesfa-Zion, jeune chef populaire qui donnait de brillantes espérances, et le chassa lui-même dans les *voïna dega* (plateaux moyens) des Bogos; puis il soumit le Seraoué, le Hamazène et le Dembelas, provinces septentrionales du Tigré, sans coup férir. Les belliqueux habitans de la *kolla* ou terres basses de Kouayn essayèrent de lui résister : retranchés sur une montagne inaccessible de front, ils défiaient l'envahisseur et battaient leur *nagarit* (tambour de guerre) jusqu'au moment où un corps d'élite, tournant la position, les surprit et en fit un massacre terrible.

Ces victoires du prétendant ne prenaient pas le négus au dépourvu. Son principal agent au Tigré lui écrivait d'arriver au plus vite, et lui donnait la nouvelle (absurde, mais qui mit toute l'Abyssinie et le Soudan même dans une vive inquiétude) que douze mille Français avaient débarqué à Massaoua. Théodore II fut sans doute mieux informé par ses agens de Massaoua, car, s'il avait cru à l'arrivée d'un seul bataillon français, il se serait bien gardé de risquer un combat; mais il connaissait le vrai caractère des relations de la France avec son rival, et comme pour jeter un défi à l'Europe et à la civilisation, il révoqua son décret contre l'esclavage, rouvrant ainsi cette plaie qui déshonore encore l'empire abyssin; puis il se rendit en hâte dans le Tigré. Négousié voulait l'attendre et livrer bataille; mais, entraîné par les généraux tigréens, qui, malgré leur bravoure incontestable, redoutaient en Théodore II l'heureux soldat qui s'était lui-même déclaré l'homme providentiel, il quitta son camp de Haouzène, passa le Mareb, et prit position à Addi-Mongonti, au nord du Seraoué, point avantageux pour la défense aussi bien que pour la fuite en cas de malheur. Théodore le suivit à distance, évitant de le serrer de trop près, et prouvant, par cette circonspection tout à fait en dehors de ses habitudes, la haute idée qu'il avait de l'habileté de son ennemi.

Ce fut dans ces malencontreuses circonstances (1859) qu'arriva à Massaoua M. de Russel, officier distingué de la marine française, chargé de se mettre en rapport avec Négousié et de régulariser l'acquisition de Desset. Sa mission produisit une vive sensation, comme il arrive en Orient dans toute occurrence où le nom de la France est prononcé. Le bruit déjà répandu que douze mille Français avaient débarqué à Massaoua exalta au plus haut point l'espoir des Tigréens. Une vieille tradition, populaire parmi eux, assure « que les Francs doivent venir conquérir l'Éthiopie, qu'ils entreront par le Hamazène et camperont dans la plaine d'Ad-Iohannis. » Cette légende venait d'être tirée de l'oubli par une religieuse venue du Godjam dans le Hamazène, où elle s'était fait un grand renom de sainteté, et qui annonçait publiquement « que le nouveau maître

de l'Abyssinie allait arriver par la Mer-Rouge. » Grand fut le désappointement lorsqu'on vit l'envoyé français, suivi de six marins seulement, arriver à Halaï, où il s'arrêta, et où, mal entouré et mal informé, il perdit de longs jours à des formalités d'étiquette et donna le temps aux théodoristes de s'organiser. Les milices de la province belliqueuse du Kollagouzay cernèrent Halaï, sans toutefois recourir à la violence. Il y eut des scènes tumultueuses à Halaï parmi les Tigréens, qui se crurent trahis; le drapeau français fut foulé aux pieds. M. de Russel et ses hommes montrèrent beaucoup de résolution et de présence d'esprit; mais, entourés d'ennemis, ils durent céder, et, descendant de nuit les ravins de Taranta, ils regagnèrent Massaoua (février 1860). Négousié, perdant alors tout espoir de se mettre en relations avec l'agent français, fit une retraite désespérée qui démoralisa ses troupes plus qu'une bataille perdue. A trente lieues à l'ouest d'Adoua, derrière le plateau uni et découvert du Tigré, commence un fouillis de basses collines couvertes de forêts vierges que l'homme abandonne aux léopards, aux éléphans et aux lions. C'est la *Mazaga*, sorte de Sologne africaine où règnent des fièvres mortelles, frontière vague que les nègres Barea franchissent parfois pour surprendre et saccager quelque village abyssin, mais où les Abyssins se gardent bien de les poursuivre, quoique ce pays dépende nominalement de l'empire. Ce fut vers ces vallées maudites que Négousié se réfugia en suivant la rive droite du petit fleuve Mareb, route rocheuse, boisée, favorable à la guerre défensive. Son rival, décidé à lui couper la retraite, laissa Axum et le Tigré à sa droite, et descendit vers le Mareb par le plateau d'Addi-Abo, excellente position qui commande à la fois le Mareb et le Takazzé; mais quand il arriva dans les basses terres, l'ennemi était passé, et avait déjà pris une forte position au sein des Alpes éthiopiques; le négus, qui hésitait à hasarder une bataille et à exposer ses troupes à périr dans ces terres aux miasmes meurtriers, dut se borner à le suivre à une journée de distance, et enfin se vit obligé de se retirer.

Le négus rentra menaçant et sombre à Gondar. Il venait d'apprendre que le consul anglais, M. Plowden, avait été assassiné par les soldats d'un chef insurgé nommé Garet. Quelques armes qui furent découvertes chez des gens suspects lui fournirent un prétexte pour épouvanter la ville par de sanglantes exécutions, puis il marcha sur le Woggara à la poursuite de Garet, qui, sentant l'infériorité de ses forces, descendit jusqu'au petit plateau de Tchober. Là, pris de vertige, Garet résolut de risquer une sorte de duel : ayant reconnu de loin le négus qui s'approchait suivi d'un groupe d'officiers, il se lança au galop contre Théodore. Arrivé à demi-

portée, il épaula rapidement son fusil, visa le négus et tira. Théodore s'effaça et en fut quitte pour une légère blessure à l'épaule. En ce moment, le *likamankuas* Bell, voyant son maître en danger, fit quelques pas pour le couvrir, ajusta Garet et le renversa raide mort; mais presque aussitôt Bell tombait le flanc traversé d'un coup de lance. Les gens de Garet consternés posèrent les armes, et le négus les emmena prisonniers à son camp de Dobarik, dans les hautes terres. Là sa fureur comprimée éclata et se manifesta par une effroyable boucherie. Les prisonniers, au nombre de 1,700, furent mis en pièces, et leurs cadavres laissés sans sépulture dans la plaine de ce nom, que j'ai trouvée, près de trois ans plus tard, encore couverte de crânes blanchis.

Le moment d'une lutte décisive avec le prétendant Négousié approchait cependant, et Théodore s'y préparait avec une activité taciturne et sombre qui contrastait avec l'indécision et le décousu de toutes les opérations de Négousié. Celui-ci, depuis le départ de M. de Russel, se sentait perdu; on l'avait entendu dire : « Je succombe par le fait de mes amis autant que de mes ennemis. » Le quartier-général des Tigréens, sorte de camp volant entre Adoua et l'Haouzène, était devenu un théâtre d'intrigues et de rivalités bruyantes; un certain nombre d'aventuriers français y étaient venus, attirés par le bruit qui s'était fait en Europe autour du nom de Négousié. Le commerce était mort, et les paysans n'osaient plus fréquenter les marchés, périodiquement ravagés par les bandes de Négousié. Toute l'année 1860 se passa néanmoins sans hostilités sérieuses. Le négus semblait encore douter du succès et vouloir traiter avec ses deux ennemis les plus redoutables, Négousié, le prétendant du Tigré, et Tedla-Gualu, le chef de l'insurrection du Godjam. Il leur fit proposer de leur laisser en fief les deux provinces qu'ils occupaient à la condition qu'ils le reconnussent et payassent tribut. Ce qui devait en effet lui tenir le plus à cœur, c'était la reconnaissance de son titre royal : Négousié, vice-roi à peu près indépendant du Tigré, mais renonçant à se faire appeler négus d'Éthiopie, n'eût guère été plus en état de lui porter ombrage que tout autre grand vassal retranché dans son inexpugnable montagne. Négousié répondit qu'il avait accordé avec serment divers fiefs à des chefs qu'il nomma, et que l'honneur lui défendait de revenir sur sa parole; Tedla répondit de même, en ajoutant le persiflage au refus.

En janvier 1861, Théodore II se mit enfin en campagne et marcha vers les montagnes du Tembèn, où campait Négousié. Les intrigues du négus, mêlées de promesses et de menaces, avaient déjà dissous sa malheureuse armée. La nuit qui suivit l'arrivée de l'empereur devant le camp tigréen, on entendit avec épouvante un héraut, monté sur une colline voisine et invisible dans les ténèbres, faire la procla-

mation suivante : « Voici ce que dit *djan-hoï*. Je pardonne à tous ceux qui quitteront cette nuit le camp de Négousié, et je leur assigne trois *ghedem* (lieux d'asile), savoir : l'église d'Axum, celle d'Adoua et mon propre camp. Quant à ceux que je trouverai demain sous les armes, qu'ils ne s'attendent point à merci! » Au matin, Négousié n'avait plus autour de lui que ses fidèles Agaus et un petit nombre de Tigréens : la plupart des soldats s'étaient dispersés pour regagner leurs villages, les chefs les plus compromis s'étaient retirés dans les deux églises d'Axum et d'Adoua. Le malheureux réunit, en versant des pleurs de rage, ses derniers défenseurs, fit avec eux une trouée dans l'armée ennemie, puis se jeta dans les montagnes avec une vingtaine de cavaliers. Poursuivi avec vigueur, perdant chaque jour quelques hommes tués ou en fuite, il finit par rencontrer des paysans qui le reconnurent à une dent brisée et l'amenèrent à Théodore II, ainsi que son frère Tesama. Devant son vainqueur, le prétendant montra, dit-on, peu de dignité. Théodore, de son côté, semblait disposé à la clémence : il dit aux deux frères qu'il leur laisserait leurs fiefs, s'ils voulaient lui payer tribut, et leur fit servir à souper. Les deux captifs s'endormirent pleins d'espoir; mais le lendemain le vent avait tourné : le négus ordonna de leur couper la main droite et le pied gauche, et par un raffinement de barbarie défendit de leur donner un verre d'eau pour apaiser la soif brûlante qui suit toujours cette affreuse opération. Tesama succomba le jour même; la robuste constitution de Négousié le soutint plus longtemps, et l'on pense qu'il aurait guéri, si le négus avait permis de lui donner les soins qu'on refuse rarement aux suppliciés. Le troisième jour, il réclama lui-même un coup de lance qui mit un terme à ses intolérables tortures.

Ainsi finit le seul homme qui ait sérieusement mis en péril l'édifice politique inauguré par Théodore II. Sa mort, — que suivit de près celle de ses principaux généraux, suppliciés à Axum malgré l'inviolabilité du lieu d'asile et la parole donnée, — fut imputée à la négligence de la France, et a servi contre elle à bien des accusations : on a pu voir si elles étaient fondées. Quant au vainqueur, le degré d'infatuation auquel il arriva donne la mesure des inquiétudes que l'intervention française lui avait inspirées. Lorsqu'il entra à Axum après le supplice du vaincu, et qu'il reçut la tremblante députation du clergé axumite, il prononça un discours où l'on remarque ces paroles, les plus folles peut-être que jamais homme ait osé proférer : « J'ai fait un pacte avec Dieu. Il a promis de ne pas descendre sur terre pour me frapper, et j'ai promis de ne pas monter au ciel pour le combattre. »

GUILLAUME LEJEAN.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LE

LENDEMAIN DE LA VICTOIRE

EN POLOGNE

Que fera-t-on de la Pologne? par M. Schedo-Ferroti; 1 vol. in-8°, Berlin 1864.

Qui dirait aujourd'hui, à voir cette grise et lourde placidité de l'atmosphère, qu'il y a une année à peine, il y a quelques mois encore, l'Europe du nord était toute sillonnée des éclairs de la lutte, qu'une nation armée pour son droit échauffait et illuminait l'Occident de son héroïsme, défiant une domination meurtrière, que non loin de là un petit peuple probe, sensé, libéral, plus grand par le cœur que par les ressources, avait à se défendre contre deux puissances coalisées pour le démembrer? Le temps est passé de ces spectacles importuns sur lesquels le rideau est tombé devant une opinion distraite, presque inattentive et fatiguée d'émotions inutiles. La diplomatie, sans compter la force, nous a fait ces loisirs, et nous goûtons toutes les sérénités de la paix! M. de Bismark, le grand meneur, que Catherine II eût pour le coup appelé le *cocher* de l'Europe, se donne du repos et vient de se tremper dans les eaux tonifiantes de la mer de Gascogne; l'empereur Alexandre de Russie vient d'aller paisiblement respirer pendant quelques jours les brises salubres de notre Méditerranée. Le prince Gortchakof est sur les chemins de Suisse ou d'Allemagne, à Lausanne ou à Berlin. Les politiques, si affairés hier, voyagent dans la sécurité de leur récente victoire. Tout est donc bien fini de ce côté, nous sommes tranquilles, et si quelque nouveau coup de vent doit remuer l'Europe, il viendra d'ail-

leurs, de l'Orient ou du Midi, de l'Italie peut-être, de cette turbulente et incorrigible Italie; de longtemps il ne viendra du Nord. Le Nord est pacifié, *apaisé*, à la façon dont ce brave Kilinski du temps de Kosciusko raconte dans ses mémoires qu'il *apaisait* les Cosaques. La paix du Danemark, elle se fait en ce moment à Vienne, en tête-à-tête, à l'abri de l'indiscrète curiosité de l'Europe, entre diplomates délégués au protocole, c'est-à-dire aux funérailles. La paix polonaise, elle se fait tous les jours entre la Vistule et le Dniéper, dans l'obscurité de répressions qui frappent à coups pressés et sourds, qui ne se sont pas même ralenties un instant pendant le voyage de l'empereur Alexandre II à Nice. Ce ne sont plus nos affaires, à nous peuples et gouvernemens de l'Occident. Et cependant du sein même de cette tranquillisante défaite des indépendances nationales, auxquelles l'opinion, un moment dévoyée, a eu le tort de s'intéresser, il s'élève une question qu'agite un publiciste russe, M. Schedo-Ferroti, qui semble passionner et diviser les esprits à Moscou et à Saint-Pétersbourg : *que fera-t-on de la Pologne?* Sans aller si loin et sans disposer de l'avenir, M. Schedo-Ferroti aurait pu mieux dire encore : que fait-on de la Pologne? C'est le problème du lendemain des victoires de la force, le terrible problème pour les vainqueurs aussi bien que pour les vaincus.

Il est vrai, tout est fini; du moins la partie extérieure et émouvante du drame est achevée. Il n'y a plus de ces duels sanglans et retentissans entre toute une armée accourant du fond de l'empire du tsar et ces bandes de volontaires jaillissant pour ainsi dire du sol par le tout-puissant ressort du patriotisme, menés au combat par un gouvernement invisible. Il n'y a plus de dialogue diplomatique savamment conduit entre l'Europe et la Russie. Il ne s'agit plus d'indépendance ni même d'autonomie à retrouver ou à conserver et de traités à invoquer. Les traités sont restés sur le champ de bataille; l'Europe les y laisse, et la Russie les tourne très parfaitement en dérision. Ce qui reste aujourd'hui, c'est cette reprise de possession systématiquement implacable de tout un pays qui, à travers les mailles serrées d'une domination ennemie, était arrivé à se reconquérir lui-même, à avoir un gouvernement, une armée, une organisation, et qui retombe sous le joug avec l'espoir de moins, avec les représailles violentes de plus. En un mot, au moment présent, la situation de la Pologne est tout entière dans ce fait du passage de la période militante sous un pouvoir volontairement accepté, silencieusement obéi, à la renaissance d'une autocratie vengeresse qui cherche sa sécurité dans la violence des répressions, qui s'évertue à faire sortir tout un ordre nouveau de la dissolution de l'organisme national. Ce n'est point d'hier, à vrai dire, que l'insurrection polonaise est arrivée à son terme. Elle a fini réellement le jour où il a été solennellement constaté que l'Europe ne voulait ou ne pouvait rien faire pour elle, pas même reconnaître son droit. Réduite à ses propres forces, elle ne pouvait plus durer le jour où l'établissement de l'état de siége en Galicie

lui fermait la dernière issue, la dernière communication avec l'Occident. Elle est vaincue dans le royaume par l'exécution de cinq cents patriotes, sans compter vingt mille morts du champ de bataille, par la déportation de vingt-cinq mille personnes, par le départ forcé de dix mille exilés, qui forment la troisième émigration depuis trente ans. Et cependant, même quand on la croyait déjà morte, elle gardait encore une ombre d'existence. Elle vivait par son gouvernement, qui, restant à son poste jusqu'au bout, avait échappé à tout, même aux arrestations en masse. Il n'y a pas bien longtemps, il y a deux mois à peine que les cinq derniers chefs de ce pouvoir mystérieux ont péri sur le gibet à Varsovie, victimes d'une constance héroïque jusque dans la défaite et dans la dispersion.

On a bien nié l'existence de cet étrange gouvernement. Il était impossible, disait-on; ce ne pouvait être qu'une fiction dramatique inventée à dessein et propagée par des imaginations complices ou amies du merveilleux. Tous ces ordres si ponctuellement exécutés venaient du dehors. C'était de Paris ou de Londres ou de quelque ville d'Allemagne que partait l'impulsion, au dire des autorités russes et de tous ceux qui parlaient pour elles. Et pourtant à la fin il se trouve que c'est la Russie elle-même qui a confessé l'existence de ce gouvernement, qui en a décrit à peu près exactement le mécanisme, les péripéties intimes, les révolutions, car même dans l'ombre où il était tenu de se cacher, il a eu ses modifications, ses révolutions, nées tantôt de la disparition de quelques-uns de ses membres, tantôt de quelque choc invisible d'influences. Il avait son organisation, ses services, ses agens; il se servait presque régulièrement de la poste, des chemins de fer, et, c'est la Russie qui l'avoue, il arrivait même souvent que ses ordres « devançaient les mesures du gouvernement légitime. » Jusqu'au mois d'octobre 1863, le gouvernement national polonais était un conseil composé de quelques personnes. A cette époque, qui coïncide, si l'on s'en souvient, avec l'échec définitif de l'intervention diplomatique, il se transformait et se concentrait dans un chef supérieur. Ce n'est qu'au mois de février 1864 que l'organisation nationale était sérieusement atteinte par les arrestations en masse, et c'est bien plus récemment, il n'y a que peu de mois, que les autorités russes parvenaient enfin à mettre la main sur les cinq membres survivans de ce gouvernement mystérieux, demeurés à leur poste comme les dernières sentinelles de la défense nationale, comme les dernières personnifications de ce mouvement expirant. C'était Romuald Trangutt, Raphaël Krajewski, Joseph Toczyski, Roman Zulinski et Jean Jezioranski.

Qu'étaient auparavant ces cinq hommes qui se sont trouvés un jour être les chefs d'une insurrection, et qui, entre bien d'autres, ont eu le tragique privilége de livrer leurs noms du haut du gibet comme la dernière expression d'un gouvernement anonyme? Ils étaient certainement peu connus. Un seul avait été officier supérieur dans l'armée russe, et ce qui est à remar-

quer, c'est qu'aucun d'eux n'était réellement du parti exalté. Raphaël Krajewski était un jeune architecte né dans le palatinat de Plock. Il avait été de bonne heure condamné au travail par la modicité de sa fortune, et par la mort de son père il était resté le protecteur d'une famille nombreuse, notamment de quatre frères, l'un aujourd'hui déporté, l'autre mort sur le champ de bataille, un troisième exilé. C'était un homme d'une vie pure, presque austère dans un temps de mœurs faciles, d'une intelligence supérieure, d'une modestie aimable, qui inspirait une sympathie mêlée de respect. Il avait voulu d'abord partir comme volontaire et avait été retenu par quelques amis, qui, sachant ce qu'il valait, le croyaient propre à rendre de plus éminens services sans quitter Varsovie. Il n'était point entré toutefois dès l'origine dans l'organisation nationale; il n'y entra activement que plus tard, lorsque le gouvernement se transforma. C'est lui qui restait chargé de l'administration intérieure aux heures les plus difficiles, au moment où les bandes commençaient à se dissoudre, où les armes étaient saisies à toutes les frontières, où les persécutions russes reprenaient une vigueur nouvelle, et où un espionnage acharné serrait de près le gouvernement. Krajewski ne faiblit pas un instant, gardant le courage pour faire face à tout dans cette cruelle extrémité où l'espoir n'était plus permis, et il refusa jusqu'au bout de quitter son poste.

Jean Jezioranski avait été employé dans l'inspection des tabacs avant l'insurrection, et il était, selon l'acte d'accusation, « commissaire des communications. » Joseph Toczyski avait été, à la suite des mouvemens de 1846, envoyé en Sibérie, où il était resté dix ans, et d'où il n'était revenu qu'en 1858. Doué d'un caractère viril trempé dans les souffrances, d'une conception prompte, d'un esprit avide d'instruction, il avait acquis des connaissances étendues en économie politique. A son retour de Sibérie, il était entré dans l'administration de la Société Agricole, puis dans l'administration des routes. Modéré d'ailleurs comme tous les Sibériens, il n'était entré que vers la fin dans le gouvernement national comme directeur des finances. Toczyski avait une haute stature et un visage pâle prompt à s'animer dans la discussion.

Roman Zulinski était un jeune professeur de mathématiques au premier lycée de Varsovie. Il avait fait ses études à l'université de Moscou. Il joignait à une science réelle un caractère qui le faisait aimer de ses élèves comme de ses collègues, un rare bon sens, une activité infatigable. C'était un de ces hommes qui se trouvent dans toutes les entreprises utiles; il avait aidé à l'organisation des écoles du dimanche, des écoles du soir. On ne le trouvait jamais froid. Ils étaient six frères dans cette famille, sans compter Roman. Un a été tué dans un combat, deux sont en Sibérie, deux en prison, un en exil; le septième a eu la mort du gibet comme membre du gouvernement national, — et la malheureuse mère de cette légion de victimes est encore vivante! Roman Zulinski était une sorte de secrétaire

d'état chargé des rapports entre le chef du gouvernement et les différentes sections.

Quant à Romuald Trangutt, c'était le chef de ce gouvernement anonyme de la Pologne, au moins dans la dernière période. Comme son vaillant et infortuné compagnon Sierakowski, il avait servi dans l'armée russe; il avait pris part, avec le grade de lieutenant-colonel, à la défense de Sébastopol, et après la guerre de Crimée il s'était retiré en Lithuanie, où il était né, où il épousait à son retour une petite-fille du grand patriote polonais Thadée Kosciusko. L'insurrection l'avait surpris tout occupé d'agriculture et l'avait trouvé aussitôt prêt à combattre. Trangutt avait à se mouvoir dans un pays difficile, presque sous le feu de la forteresse de Brzesc, gardée par une garnison considérable. Manœuvrant habilement avec une bande de deux cents hommes, en ayant d'un côté pour appui la Volhynie et de l'autre les marais de Pinsk, il ne se laissait pas facilement atteindre et tenait vigoureusement tête aux Russes qui s'aventuraient jusqu'à lui sans savoir au juste à quel ennemi ils avaient affaire. A la fin, serré de toutes parts, il s'était décidé à diviser sa bande en petits détachemens, et il était passé lui-même dans le royaume avec vingt hommes. Il venait de faire une campagne pleine de fatigues, il avait livré en quelques mois sept combats, et notamment à Kolodno il avait battu trois compagnies avec moins de cent hommes; mais il était épuisé en arrivant dans le royaume : pour le moment, il était hors d'état de tenir la campagne. Une fois reposé, il avait gagné Varsovie, où il pouvait espérer que ses connaissances militaires ne seraient point inutiles, et c'est alors, à la suite des changemens du mois d'octobre 1863, que Romuald Trangutt devenait le chef du gouvernement national, l'âme de cette défense suprême et désespérée. Il ne pouvait faire revivre une guerre désormais impossible; avec le peu de ressources qui lui restaient, il soutenait du moins cette lutte obscure et douloureuse, animé, quant à lui, d'une foi et d'un dévouement sans bornes. C'était un homme d'une moralité sévère et d'un sentiment religieux très profond. Tous les jours, quand il était dans son camp, il récitait une prière, et on sentait qu'il portait une âme sérieuse dans la lutte. Il avait le visage allongé, des yeux perçans, quoique cachés sous des lunettes, les cheveux ras et des traits qui lui donnaient une physionomie expressive et saisissante.

Un moment de faiblesse d'un des agens du gouvernement livra Trangutt, sans qu'on sût encore qui il était, et lorsqu'il parut devant la commission d'enquête, un colonel russe le reconnut aussitôt pour avoir servi avec lui. Trangutt ne put dès lors taire plus longtemps son nom; mais rien ne put lui arracher un mot, un indice de nature à compromettre une seule des personnes qui avaient eu des rapports avec lui. Ces cinq hommes d'ailleurs, Romuald Trangutt, Krajewski, Jezioranski, Toczyski, Zulinski, n'étaient pas les seuls accusés et condamnés en ce moment comme complices ou auxiliaires de l'organisation nationale. Parmi tous ceux sur lesquels s'a-

battait d'un seul coup la justice russe, il y avait même des femmes, notamment celle chez qui demeurait Trangutt; les femmes étaient envoyées aux travaux forcés dans les fabriques ou en Sibérie. Dix autres condamnés à mort obtenaient par faveur les mines ou la forteresse. Seuls, les cinq membres du gouvernement national ne trouvèrent pas grâce, et furent pendus. C'était le 5 août dernier. Les uns moururent avec un calme stoïque. Zulinski marcha au supplice avec une gaie sérénité et passa même la corde autour de son cou. Resté le dernier, Romuald Trangutt promenait un regard triste sur ses compagnons. Se souvenant de son titre et de son privilége de soldat, il demanda à être fusillé; on le lui refusa comme on l'avait refusé à Siérakowski; on lui répondit en s'emparant de lui et en le hissant jusqu'au gibet. Une dernière fois il salua la foule, et son corps se balança dans l'espace. C'était, dans un dernier épisode, comme une image saisissante de la fin du gouvernement national et de l'insurrection polonaise elle-même.

Le gouvernement national polonais a fini peut-être comme il devait finir, ou du moins comme il ne pouvait guère manquer de finir, par cette tragédie des cinq victimes pendues sur les glacis de la citadelle de Varsovie. D'ailleurs, s'il existait encore de nom, comme la suprême et opiniâtre expression d'une lutte expirante, il n'existait plus de fait, en ce sens qu'il ne pouvait plus rien au sein d'un pays désorganisé par la guerre et par la répression. La réalité aujourd'hui en Pologne, je le disais, c'est en face et sur les débris de ce gouvernement national achevant de mourir la renaissance complète et sans limite de la domination russe se manifestant par les exécutions, les déportations et les expropriations. La réalité, c'est la *paix* dans le royaume comme à Wilna et à la façon de Mouraviev, qui instituait, il n'y a pas longtemps encore, un service religieux « pour la commémoration annuelle de la délivrance de la Lithuanie du joug polonais en 1863, » délivrance glorieusement accomplie, comme de raison, par lui Mouraviev! La réalité enfin, c'est la recrudescence de l'autocratie militaire, disposant souverainement de la vie, des biens et des mœurs d'un peuple. Ce serait cependant, à quelques égards, une erreur de croire que l'omnipotence militaire est tout, ou même qu'elle est l'élément prépondérant aujourd'hui en Pologne. Le gouvernement militaire joue assurément un grand rôle, il a la supériorité de la force et des procédés sommaires, il est l'instrument irrésistible; mais il n'est pas tout, et même, sous certains rapports, il n'est que secondaire.

Il se forme effectivement aujourd'hui en Pologne un ordre nouveau, il s'élève une politique nouvelle dont l'autorité militaire est l'exécutrice, mais dont elle n'est pas l'inspiratrice et dont elle n'a pas essentiellement la direction. Dans la Lithuanie, Mouraviev a le privilége d'être tout à la fois l'exécuteur et le législateur, et au besoin le pontife; il fonde des services religieux et des couvens en même temps qu'il bouleverse l'économie

sociale du pays, qu'il supprime un village ou qu'il chasse une population entière vers la Sibérie. Dans cette partie de la Pologne que le droit de 1815 a appelée et que, par un euphémisme, le gouvernement russe continue à appeler « le royaume, » c'est autre chose : il y a un lieutenant de l'empereur, un *namiestnik,* des généraux, des officiers qui dépendent de lui, et tout à côté il y a un pouvoir assez difficile peut-être à définir, qui prend le nom de comité constituant, et qui en réalité est une sorte de comité de salut public investi de pouvoirs dictatoriaux, se ramifiant dans une multitude de commissions exécutives chargées d'appliquer dans les provinces la politique nouvelle. Le but est l'assimilation complète de la Pologne à la Russie par la transformation violente ou la désorganisation de tout un état social. En un mot, on peut dire que le royaume est livré pour le moment, comme un champ d'expérience, à un parti qui se décore du nom de parti national russe, et qui, ne pouvant encore réaliser complétement ses théories dans l'empire, s'est jeté sur la Pologne pour y réaliser ses idées et y promulguer ses lois sous l'apparence d'un faux et envahissant patriotisme, à l'abri d'une omnipotence militaire raffermie par une récente victoire. C'est cette pensée d'absorption violente, d'assimilation meurtrière, que représente le comité constituant de Varsovie, et qu'il propose comme le remède souverain contre toute possibilité d'une insurrection nouvelle. J'ajouterai que c'est là, par malheur, la pensée du parti qui se représente aujourd'hui le plus bruyamment en Russie comme libéral et progressiste, qui ne voit le libéralisme et le progrès que dans le nivellement général et absolu, dans la haine de toute supériorité morale et sociale, dans une centralisation vigoureuse, dans l'omnipotence de l'état se chargeant lui-même de tout faire, de tout réformer, au moyen d'une bureaucratie éclairée.

Le comité, tout-puissant aujourd'hui à Varsovie, se compose d'ailleurs d'élémens divers, de nuances diverses de cet étrange libéralisme. Il y a les doctrinaires de ce radicalisme autocratique, progressistes égalitaires, partisans des réformes faites d'en haut, au besoin par des moyens révolutionnaires, et il y a aussi des représentans de ce parti qui s'appelle en Russie *slavophile,* de ce parti aux aspirations vagues et indécises qui voit le plus haut idéal de société dans l'organisation rurale primitive de la Russie, dans la commune moscovite. Le chef principal et l'homme d'action de la première de ces opinions dans le comité qui a entrepris de réorganiser ou de désorganiser la Pologne est M. Milutine, le frère du ministre de la guerre de Saint-Pétersbourg, celui dont on a parlé plus d'une fois comme du futur ministre de l'intérieur de l'empire. C'est le type du libéral, du réformateur à la Pierre le Grand par voie d'autorité et de coup d'état, du théoricien d'une vaste démocratie surplombée d'un tsar. Ce n'est point assurément un homme vulgaire. M. Milutine est une intelligence expérimentée et hardie, avec des dehors doux et affables. Sous un extérieur séduisant, il cache des

passions fortes, un esprit absolu qui n'admet pas de transaction, et la présomption un peu orgueilleuse de l'homme convaincu de son infaillibilité. Il a joué un rôle important, il y a quelques années, dans le comité formé pour la rédaction des lois réglant l'émancipation des paysans dans l'empire. Il ne put faire prévaloir toutes ses vues, fort hostiles à la noblesse; il n'a point cependant renoncé à ces idées ni à l'espoir de les réaliser quelque jour en Russie, et en attendant il saisit l'occasion de les appliquer à la société polonaise, qu'on lui a livrée en lui donnant tout pouvoir. Il semble professer une sorte de haine systématique de sectaire et de Russe contre les classes supérieures et moyennes de cette malheureuse société, et on l'a entendu dire un jour, à ce qu'on assure, en parlant de l'aristocratie et de la bourgeoisie polonaises : « C'est une vermine qu'il faut détruire par tous les moyens possibles. » C'est malheureusement dans cet esprit qu'il opère, partagé aujourd'hui entre Varsovie, où il donne l'impulsion au comité directeur créé il y a quelque temps, et Pétersbourg, où il est l'âme, l'autorité en ce moment prépondérante du comité pour les affaires de Pologne.

A côté de M. Milutine, M. Soloviev n'est que le pâle reflet des mêmes opinions et des mêmes tendances. M. Soloviev était déjà avec M. Milutine dans le comité pour l'émancipation des paysans de l'empire, et il l'a accompagné dans sa nouvelle carrière; il est son lieutenant et le supplée en son absence. Un autre membre du comité, M. Samarine, est un *slavophile*, homme honnête d'ailleurs et assez indépendant, mais poussant ses doctrines jusqu'au fanatisme. Le prince Tcherkaskoy, aujourd'hui ministre de l'intérieur dans le royaume, est aussi un *slavophile*, mais qui depuis son entrée dans la politique active s'est rapproché beaucoup de M. Milutine, avec qui il s'est lié étroitement, et dont il sert les vues : grand libéral d'ailleurs, à ce qu'il assure, et qui commence par imposer à tous les employés du royaume la langue russe. Il y a dans le comité un personnage qui n'est pas le moins curieux : c'est M. Kochelef, ancien fermier-général des eaux-de-vie, très riche propriétaire foncier et l'un des principaux chefs des *slavophiles*, patron de ce parti pour ainsi dire. M. Kochelef n'est pas sans vanité, et il tient à figurer comme un protecteur des lettres et des sciences. Il n'est pas sans avoir lu quelques livres d'économie politique, et il se considère volontiers comme un homme d'état économiste et financier. C'est sous son patronage que se publiait un recueil slavophile sous le titre de *Beseda* (*Causerie*). Il n'existe plus, il a été remplacé par un autre journal. Se tenant pour un grand réformateur surtout en fait de finances, M. Kochelef, qui n'a pas besoin de hautes fonctions, est allé en Pologne par pur dévouement, et c'est aussi uniquement par zèle de libéralisme qu'il bouleverse tout le système d'impôts du royaume pour appliquer ses théories.

Ainsi d'un côté un certain radicalisme autocratique et révolutionnaire dont le mobile principal est la haine contre les classes supérieures de la nation polonaise, de l'autre l'idéal vaguement socialiste et communiste

de l'organisation rurale moscovite, c'est là la double essence morale et politique du comité constituant de Varsovie. C'est là l'esprit de la législation nouvelle dont M. Milutine est l'inspirateur prépondérant, l'actif promoteur, et qu'il a entrepris de réaliser en Pologne, non sans de violentes effractions et d'étranges bouleversemens. C'est de cette source notamment que procèdent les ukases du 2 mars 1864 sur l'organisation communale et l'émancipation des paysans dans le royaume, ukases à l'occasion desquels justement était créé le comité actuellement tout-puissant à Varsovie. Je ne veux point refaire l'œuvre de mon savant ami M. Léonce de Lavergne et retracer après lui l'ensemble de cette grande et menaçante transformation économique, ou pour mieux dire, sociale. Il suffit de fixer les traits saillans de cette législation du 2 mars, dont l'économie essentielle consiste à substituer les paysans aux anciens maîtres dans la possession des terres par voie d'expropriation, à déposséder les classes éclairées de toute influence locale en faisant en quelque sorte des fonctions électives dans les communes le privilége de la classe populaire, et à laisser assez de vague, assez d'indécision et d'obscurités pour que l'autorité russe reste l'unique arbitre des rapports que crée cet ordre nouveau. En un mot, c'est un moyen d'attaque à main armée contre la constitution territoriale de la société polonaise, par la dépendance sans sécurité où tombent les classes supérieures et éclairées, aussi bien que par les excitations redoutables communiquées à des passions populaires qu'on cherche à enflammer en leur représentant comme ennemi tout ce qui a rang ou fortune, et comme unique ami le tsar protecteur et magnanime.

De nouveaux ukases du 11 septembre dernier ne font que développer la même pensée en s'attaquant cette fois à la constitution morale, intellectuelle et religieuse de cette infortunée société. Il ne s'agit plus ici de la propriété et de la condition du peuple des campagnes, toutes choses déjà reglées; il s'agit de poursuivre, de compléter l'œuvre des *transformations radicales* du 2 mars par « l'amélioration du système de l'instruction publique dans le royaume, » et l'amélioration consiste naturellement à affaiblir le caractère national que pouvait garder encore l'éducation, à dépouiller les classes éclairées, le clergé, de tout droit d'immixtion dans l'enseignement. La surveillance de l'instruction primaire est confiée aux assemblées communales, où il n'entre désormais que de pauvres paysans qui ne savent pas lire, et qui auront à présenter des candidats pour les fonctions d'instituteurs. C'est l'assemblée communale qui décidera si le curé doit enseigner la religion, les prières et l'histoire sainte. Du reste les instituteurs laïques sont généreusement dispensés de tout certificat d'aptitude scolaire, et les congrégations et ordres religieux sont soigneusement exclus des fonctions de l'enseignement. Un trait curieux et caractéristique de cette législation nouvelle sur l'instruction publique, c'est le rôle protecteur que prend le gouvernement russe vis-à-vis de toutes

les nationalités distinctes dont il peuple à plaisir le royaume. Mazoviens, Samogitiens, Grecs-Unis, Allemands, Israélites, deviennent ses cliens. Il poursuit son travail de décomposition jusque dans l'école pour faire tout simplement prévaloir, en cas de partage entre enfans de nationalités diverses, l'emploi de la langue russe, et la pensée visible, c'est d'attaquer de front, *par tous les moyens possibles,* selon le mot de M. Milutine, la vraie et sérieuse nationalité. C'est là la dernière arme préparée par les *régénérateurs* de la société polonaise et mise dans les mains du comité constituant, devenu une puissance dans le royaume.

Le comité de Varsovie, disais-je, avait été primitivement institué en apparence avec la mission spéciale de surveiller l'application des ukases du 2 mars sur la propriété et la condition des paysans. En réalité, il a fini par étendre son action dans toutes les sphères et par s'emparer de tout, de la direction des cultes comme de l'instruction publique, des finances comme de l'administration. Armé de pouvoirs dictatoriaux, et n'ayant pour auxiliaires que des Russes, il poursuit son œuvre législative et sociale. Ce n'est pas tout cependant d'inscrire dans un décret autocratique la transformation radicale de toute une société, la création d'un ordre nouveau. Cette législation réformatrice, il faut l'appliquer, il faut la suivre dans le détail de ses réalisations multiples, et c'est ici que commencent les contradictions, la confusion, l'anarchie capricieuse et violente. Le comité qui siége à Varsovie a la direction suprême de l'œuvre; mais il ne peut tout faire, et il se complète par une multitude de commissions provinciales disséminées dans le royaume. Ces commissions, où l'élément militaire prédomine sans doute, où il préside et exécute, et où il y a en même temps des fonctionnaires de toute sorte accourus de tous les côtés de la Russie, des jeunes gens à peine sortis des écoles, des douaniers, des gens de police, jusqu'à un employé venu de Kiakhta, de la frontière de la Chine, — ces commissions, dis-je, usent de toute la liberté que leur donne l'état de siége; elles exercent dans toute sa plénitude le droit d'interprétation à l'égard des ukases dont elles sont chargées de surveiller l'exécution, et conformément à leurs instructions secrètes elles interprètent toujours dans le sens de la politique dont elles sont les mandataires. L'ukase du 2 mars, par exemple, en décrétant que les bâtimens qui se trouvent dans les villages, en dehors des limites de l'exploitation directe du propriétaire, appartiendront aux paysans qui les occupent, n'a entendu évidemment que les maisons d'habitation. On a appliqué le principe aux distilleries, aux moulins, à tous les établissemens industriels, dont les employés et les domestiques sont devenus les propriétaires. L'ukase, en réservant aux paysans un certain droit d'usufruit et de pâture, n'a pas jugé sans doute que ce droit fût sans limites; or il y a un district où les paysans se sont plaints que le propriétaire avait trop de moutons, qu'il nuisait ainsi à leur droit de pâture pour leurs propres troupeaux, et l'autorité russe est intervenue pour contrain-

dre le propriétaire à réduire le nombre de ses moutons. Quand il s'agit de l'élection des maires, si les paysans, un peu laissés à eux-mêmes, choisissent les anciens propriétaires, ces élections sont annulées; il faut choisir un paysan! La façon dont se font ces élections n'est point du reste la chose la moins curieuse de cet étrange régime.

Je voudrais peindre une de ces scènes en traits assez fidèles pour ne pas manquer à la vérité, et pourtant assez peu transparens pour qu'on ne puisse y mettre un nom dans le pays. C'est dans un district du royaume. Un jour, un colonel russe arrive avec un détachement. Ce n'est pas un petit personnage : il a droit de vie et de mort, il est l'arbitre suprême dans toutes les affaires politiques et civiles, il a seul le droit de donner des passeports. Dès son arrivée, le colonel manda devant lui le propriétaire, qui avait le malheur de porter la barbe, et, faisant un geste brusque, il lui dit : « Dans cinq minutes, vous vous présenterez devant moi sans barbe. » Toute réflexion faite, le colonel fit grâce à la barbe moyennant une amende de 1,000 roubles, et en fin de compte il fit même comprendre au propriétaire que, s'il voulait rester renfermé chez lui pendant le séjour du détachement au village, l'affaire n'aurait aucune suite. Pourquoi venait donc cet officier russe? Il venait tout simplement pour procéder à l'élection du maire, et il voulait opérer en toute liberté. L'élection commença en effet au milieu des libations et des danses des paysans rassemblés, et le colonel se mêlait à la foule, criant, buvant et dansant comme elle. Le maire fut bientôt nommé. Le nouvel élu, paysan de quelque bon sens, fit bien l'observation qu'il ne savait ni lire ni écrire : on lui répondit en promettant de lui donner un secrétaire; puis l'officier russe, s'adressant au nouveau maire et aux autres paysans, leur tint à peu près ce langage : « Vois-tu, toi et tous les paysans, moi et toute l'armée, et sa majesté l'empereur, nous sommes tous égaux. Tous les *noirs,* prêtres, seigneurs, bourgeois, ce sont des coquins qui sont inutiles sur cette terre. Ils ne veulent que vous perdre et nous perdre tous avec sa majesté. Ils veulent faire revenir la corvée, que nous avons abolie, et voilà pourquoi ils se battent depuis plus d'un an. Ils veulent reconquérir le pouvoir de maire que nous leur avons repris. Maintenant c'est toi qui es seigneur, c'est à toi qu'on doit baiser les pieds pour obtenir quoi que ce soit. Le propriétaire est maintenant ton inférieur, et souviens-toi que s'il agit mal, tu as l'obligation de le lier et de l'amener devant moi... » Les paysans, inquiets et étonnés, entouraient et pressaient de questions cet étrange messager de la politique impériale. Celui-ci se fatigua bientôt, et recommença à boire et à danser. Un prêtre se présenta en ce moment, et il l'accabla de toutes les injures, l'appelant coquin, voleur, rebelle. La journée se passa ainsi, puis le colonel partit. Il faut tout dire et ne point noircir plus que de raison les officiers russes. Peu de jours après, le propriétaire revit le colonel au siége de son commandement, et il trouva en lui un homme poli et prévenant qui ne paraissait plus même se souvenir de

la scène du village. La comédie était jouée, l'élection était faite. C'est là cependant l'œuvre qu'un de ces réformateurs de la Pologne caractérisait récemment en écrivant à la *Gazette de Moscou :* « Nous ne sommes pas des employés, nous sommes des *missionnaires;* nous faisons de la propagande. Il y a quelque chose de *mystique* dans notre tâche. »

Ce n'est pas cependant sans rencontrer parfois des difficultés réelles que procède ce comité de Varsovie, qui accomplit une œuvre *mystique,* au dire de ceux qui le servent, et chose curieuse, c'est l'autorité militaire elle-même qui, malgré ses déchaînemens et ses excès, devient dans une certaine mesure un pouvoir préservateur, une sorte de sauvegarde. Il y a peu de temps, M. Milutine, dans son impatience d'assimilation, a voulu mettre la main sur la société de crédit foncier, dans laquelle il croyait trouver un dernier obstacle, et qui est effectivement la dernière institution nationale encore debout en Pologne. Pour lui, c'était un témoin importun, un contrôle, un corps doué d'indépendance, un point résistant. Il voulut briser le crédit foncier, et crut trouver un prétexte en l'accusant d'avoir fait des prêts exagérés aux propriétaires pour favoriser l'insurrection. Au fait, M. Milutine avait peut-être l'intention de s'emparer du fonds de réserve du crédit foncier et de s'en servir pour l'indemnité qui doit être hypothétiquement payée aux propriétaires. M. Milutine se croyait déjà près de réussir lorsqu'il s'est trouvé en présence d'une résistance imprévue de la part du lieutenant de l'empereur, du comte de Berg lui-même, grand propriétaire en Pologne, et d'ailleurs fort peu favorable au système de réformes du comité de Varsovie, dont il ne supporte l'action rivale qu'avec impatience. Le comte de Berg a arrêté M. Milutine dans son entreprise, et comme des accusations avaient été répandues sur les opérations du crédit foncier, il a nommé une commission d'enquête ; seulement, dans cette commission, il a placé deux des généraux les moins compromis dans les récentes violences commises en Pologne, et qui ont un renom d'honnêteté, le général Gecewicz et le général Oppermann. Le comte de Berg, comme pour mieux manifester sa pensée, s'est même hâté de faire publier dans le journal officiel les premiers résultats de l'enquête, entièrement favorables au crédit foncier. Ce n'est pas la première fois du reste que cet antagonisme de pouvoirs éclate depuis la fin de l'insurrection. Il se manifeste sourdement par intervalles à Varsovie, il a retenti à Pétersbourg, où le comte de Berg a fait entendre plus d'une plainte. Il ne diminue pas les souffrances de la Pologne, il les aggrave peut-être au contraire; mais en rendant plus sensible le double poids sous lequel plient les vaincus, il atteste aussi l'embarras des vainqueurs.

Au fond, cet antagonisme, qui se révèle par instans sur le théâtre même de la plus douloureuse des expérimentations contemporaines, n'est que l'image des contradictions intimes et profondes de l'opinion en Russie à l'égard de la Pologne. Il est bien certain en effet que ce régime, violem-

ment inauguré par M. Milutine dans le royaume, et qui n'est autre après tout que le système de Mouraviev à Wilna, répugne à bien des Russes éclairés. Dans le feu même de la lutte, l'an dernier, le prince Suvarov, gouverneur de Pétersbourg, refusait son nom aux bruyantes manifestations organisées en faveur du *pacificateur* de la Lithuanie. Le ministre de l'instruction publique, M. Golovnine, passe pour être dans le camp des modérés. Le prince Orlof, représentant du tsar à Bruxelles, n'a jamais caché, dit-on, sa répugnance pour la politique suivie dans les affaires polonaises. Les uns et les autres s'inquiètent de toutes ces passions qu'on soulève, de ces procédés qu'on emploie, de toutes ces armes qui peuvent un jour ou l'autre se retourner contre la Russie elle-même. C'est à ce mouvement d'opinion que répond le livre de M. Schedo-Ferroti, qui ne demande en définitive qu'une Pologne selon les traités, autonome, administrée par les Polonais; mais en même temps il y a cette opinion ardente, inflexible, qui soutient Mouraviev à Wilna, M. Milutine dans le royaume, qui veut une Pologne complétement russifiée, qui presse le gouvernement en le sommant de se hâter, de ne pas laisser fuir l'occasion favorable, et qui pèse sur lui parce qu'elle a été l'an dernier une partie de sa force en face de l'Europe. C'est cette opinion prétendue nationale dont M. Katkof, dans la *Gazette de Moscou,* se fait chaque jour l'organe aussi habile que subtilement implacable, et qui reste évidemment jusqu'ici maîtresse du terrain.

N'est-ce pas, direz-vous, le bon moment où une entrevue comme celle de Nice peut venir en aide aux conseils d'humanité et de prévoyance? Ce serait trop de naïveté d'attacher une si grande vertu à une entrevue impériale qui semble d'ailleurs avoir été un peu péniblement nouée. La preuve que l'empereur Alexandre n'avait rien à dire à Nice, c'est qu'il ne l'a pas dit avant d'y arriver, c'est qu'il a cru pouvoir venir en France avec le triste cortége des répressions sanglantes et ininterrompues, c'est que la Pologne reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, la grande et héroïque victime. Situation poignante d'un pays que la force cerne dans son isolement lointain sans pouvoir l'étouffer, et à qui tout manque périodiquement, tout, hormis cette étincelle intérieure que les malheurs ne font que raviver! Un jour, il y a trente-trois ans, pendant l'insurrection de cette époque, les Polonais, dans un élan désespéré, s'écriaient : « La France est trop loin, et Dieu est trop haut! » Il est vrai, encore une fois, la France a été trop loin; mais Dieu ne peut être trop haut, parce que c'est la justice et l'humanité qui élèvent leur protestation contre une politique meurtrière à la fois pour ceux qui la pratiquent et pour ceux qui en souffrent, pour les vaincus et pour les vainqueurs d'un jour.

Ch. de Mazade.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1864.

La convention du 15 septembre donne lieu depuis un mois à une controverse qui dès le premier moment a été ridicule parce qu'elle était oiseuse, et qui est devenue profondément ennuyeuse à force d'être prolongée. L'erreur, le vice, l'absurdité de cette polémique, c'est de porter sur la pronostication des conséquences futures de la fameuse convention. On se bat dans les brouillards de l'avenir, autour de ces choses hypothétiques que dans le jargon politique de notre époque nous appelons des éventualités. Une certaine portion de la presse veut établir d'avance que la convention du 15 septembre assure la pérennité du pouvoir temporel de la papauté; d'autres journaux s'évertuent à démontrer que l'Italie n'abdique par la convention aucune de ses aspirations vers Rome, et grâce à cet arrangement s'achemine rapidement au contraire vers la réalisation de ses vœux. Nous n'éprouvons aucun goût à nous mêler à une telle querelle, nous laissons au temps le soin de faire lui-même ses affaires; quand le présent nous apporte un fait aussi considérable que la cessation de l'intervention française à Rome, nous ne sommes point tentés d'empiéter sur l'avenir. Il est étrange que le texte même de la convention et le commentaire significatif dont l'ont entouré les dépêches de M. Drouyn de Lhuys à M. de Sartiges et à M. de Malaret ne soient point pour certains esprits une suffisante pâture.

Nous nous en tenons, quant à nous, à ce qui est dans la convention, et cela nous paraît assez gros. Dans deux ans, le pouvoir temporel du pape ne sera plus soutenu par une force armée française; le gouvernement français prend cet engagement, et il se coupe pour ainsi dire toute retraite en l'appuyant, avec une franchise dont nous n'avions point prévu la hardiesse, sur l'incompatibilité des principes qui président au gouvernement de la France moderne et au gouvernement temporel des papes. Voilà un fait acquis, fait clair et décisif. En retirant ses troupes de Rome au nom du prin-

cipe de non-intervention, la France obtient de l'Italie la promesse qu'elle ne portera ou ne laissera porter atteinte à l'existence du pouvoir temporel par aucune violence extérieure. Voilà un second fait très net et très positif : pas plus d'intervention armée à Rome de la part de l'Italie que de la part de tout autre état, et de la France elle-même. Une situation toute nouvelle est ainsi préparée à l'existence du pouvoir temporel de la papauté. Il fallait pourvoir aux conditions matérielles de cette situation. On l'a tenté en stipulant que les finances italiennes supporteraient la part de la dette romaine afférente aux provinces qui se sont détachées du saint-siége pour s'annexer à l'Italie, et que la cour de Rome, par ce transfert de la plus grande partie de sa dette, pourrait entretenir un corps de troupes suffisant pour maintenir son autorité dans les provinces qui lui restent. Voilà le troisième fait consacré par la convention. Toute la polémique conjecturale qui vient de se dérouler devant nous s'est agitée en dehors de ces trois faits. La convention n'enchaîne la responsabilité et la liberté d'action future de la France et de l'Italie qu'à l'accomplissement, en ce qui regarde chacune d'elles, de ce triple engagement. La réserve exprimée sur ce point dans la dépêche de M. Nigra du 15 septembre va de soi, aussi bien pour la France que pour l'Italie. La France n'a pas pu exiger de l'Italie qu'elle s'engageât à assurer l'existence du pouvoir temporel en dehors des moyens prévus par la convention, et elle n'a pas davantage contracté d'obligation semblable pour elle-même. Toutes conjectures sur ce qui pourra arriver à Rome lorsque les troupes françaises en seront sorties, et quand le nouvel ordre de choses y sera établi, sont donc, au point de vue pratique, arbitraires et intempestives. Chacun, suivant l'idée qu'il a de la vitalité intrinsèque du pouvoir temporel, demeure libre de croire au maintien ou à la chute de ce pouvoir dans les conditions nouvelles où il sera placé. Il est naturel que les Italiens et les partisans de la séparation des pouvoirs espèrent que cette expérience profitera à leurs idées et à leurs intérêts; il est permis aux partisans du pouvoir temporel d'avoir foi dans sa conservation miraculeuse. Dans tous les cas, les uns et les autres sont dès à présent ramenés à un même point de départ : advienne que pourra, il n'y aura plus à Rome d'intervention étrangère. La papauté est mise à l'abri de toute agression extérieure; mais pour ce qui concerne son autorité intérieure, elle est ramenée, puisqu'elle veut être un pouvoir temporel, aux conditions ordinaires et au sort terrestre des pouvoirs temporels. Elle n'a plus pour durer qu'à compter sur elle-même. La France se retirant, elle est laissée en tête-à-tête avec ses sujets et avec l'Italie; c'est à elle de se créer, si elle le veut et si elle le peut, dans ce tête-à-tête les conditions d'une nouvelle destinée. Les obligations du 15 septembre remplies, ni la France ni l'Italie n'ont à répondre des transformations ou de la durée de la puissance temporelle des papes.

Telle est la signification immédiate des arrangemens de septembre, et cette signification est à la fois trop nette et trop vaste pour qu'il ne soit

pas puéril de chercher à l'atténuer ou à la grossir par d'inutiles commentaires. Ces arrangemens ne peuvent donner lieu qu'à un seul ordre de conjectures présentant un intérêt pratique et prochain. La seule stipulation sur laquelle un doute sérieux plane encore est celle qui dépend du refus ou de l'acceptation de la cour de Rome. Or, si c'est un refus, les responsabilités de l'Italie et de la France à l'endroit de Rome seront par le fait même et sur-le-champ singulièrement réduites. Nous voulons parler de la partie financière de l'arrangement, de celle qui, en transférant à l'Italie la portion la plus considérable de la dette romaine, offrirait à la cour de Rome une ressource naturelle pour l'entretien d'une force militaire suffisante. Le pape acceptera-t-il ou refusera-t-il cet arrangement financier? Voilà la question qui deviendra la plus intéressante lorsque la convention aura été votée à Turin. Certes nous croyons que le pape ferait un grand pas vers l'Italie, s'il ne repoussait point la combinaison du transfert des rentes; mais nous ne dissimulerons point que nous ne comptons guère sur l'acceptation. Supposons que le pape refuse les ressources financières qui lui sont offertes, nous le demandons à ceux qui s'efforcent d'interpréter la convention du 15 septembre dans le sens le plus restrictif contre l'Italie: croient-ils que la France sera arrêtée par cet obstacle dans l'exécution de la convention? Dans l'hypothèse que nous évoquons, et qui, nous le craignons bien, ne tardera point à être une réalité, la cour de Rome aborderait le nouvel ordre de choses qui se prépare sous des conditions bien plus défavorables que celles qui lui ont été ménagées. Manquant de moyens financiers, il lui serait difficile, impossible peut-être, d'organiser une force militaire suffisante. La France cependant, personne ne le contestera, n'en sera pas moins tenue, quelque risque que le pouvoir temporel puisse courir par l'effet du refus du saint-père, d'opérer au jour dit l'évacuation de Rome. Et si, après notre départ, la cour de Rome, faute de troupes suffisantes, était impuissante à maintenir l'ordre intérieur, si alors se présentaient des difficultés et des circonstances que la convention n'a point voulu prévoir et qui seraient la conséquence de la gêne financière que la convention a voulu prévenir, n'est-il pas naturel de supposer que la France et l'Italie seraient obligées de prendre des arrangemens nouveaux? On voit ainsi que la seule hypothèse conjecturale, pratique et prochaine, à laquelle la convention puisse donner lieu mène à des conclusions contraires à celles des adversaires de l'Italie.

L'effet direct et pratique de la convention est donc d'une importance si considérable qu'il y a une sorte d'enfantillage à se quereller d'avance sur les conséquences extrêmes qu'en peut faire sortir une interprétation contradictoire. A quoi servirait d'exiger du gouvernement italien et du gouvernement français qu'ils s'engageassent dès à présent, en dehors du texte de la convention, sur celles de ces conséquences extrêmes qui peuvent être les plus contraires à leur politique antérieure? Si les gouvernemens français et italien se fussent ainsi poussés l'un l'autre à bout, comme

on le fait dans la polémique à laquelle nous faisons allusion, il est évident qu'ils n'eussent jamais signé la convention. Demandez en ce moment au gouvernement italien de déclarer qu'il désavoue l'ordre du jour de M. de Cavour et qu'il renonce absolument à la fusion de Rome et de l'Italie sur le principe de l'église libre dans l'état libre; demandez au gouvernement français, qui a tant fait et tant parlé pour la conservation du pouvoir temporel, de déclarer qu'il ne croit plus à la durée de ce pouvoir, et qu'il en accepte dès à présent la déchéance irrévocable : qu'arrivera-t-il? Vous mettrez face à face deux situations fausses, et vous détruirez du coup la convention. L'acte diplomatique du 15 septembre n'a imposé ni à la France ni à l'Italie le désaveu de leur politique antérieure et le renoncement à leurs espérances futures. Il n'a fait que définir certaines obligations; au-delà de la limite de ces obligations, les appréciations, les traditions, les vœux, de même que la combinaison des circonstances futures et le tour des événemens, demeurent libres. Nous ne sommes donc pas surpris que l'Italie, par l'organe de M. Nigra, tienne à honneur de rattacher les actes du 15 septembre aux négociations intimes et sérieuses engagées dès 1861 entre M. de Cavour et la France; nous ne sommes point étonnés non plus que M. Drouyn de Lhuys, en annonçant au saint-siége le retrait de nos troupes, et sans ignorer qu'il abandonne ainsi le pouvoir temporel du pape aux chances auxquelles sont soumis tous les pouvoirs temporels de ce monde (qui n'ont à pourvoir que par leurs propres ressources à leur conservation intérieure), se refuse à prononcer prophétiquement la déchéance de la cour de Rome. Seuls, les adversaires de la convention et les partisans de l'occupation de Rome par nos troupes ont intérêt à vouloir déduire dès à présent ce qu'on pourrait appeler la philosophie de la convention du 15 septembre.

A vrai dire, c'est le parti qui a le plus de raisons d'avoir foi dans les profits que lui rapportera la cessation de l'occupation de Rome par la France qui est aussi le plus intéressé à se montrer discret dans l'interprétation des derniers arrangemens. Persuadés que la nouvelle combinaison sera bien plus avantageuse à l'Italie qu'à la politique professée jusqu'à présent par la cour de Rome, nous verrions avec peine le parlement et le ministère italiens s'égarer dans les controverses conjecturales où la presse française a consumé tant de vaines et irritantes paroles. Il serait habile, spirituel et digne de la part des chambres italiennes de contenir dans des limites pratiques et d'abréger la discussion de la convention. Les Italiens sauront montrer en cette circonstance la sagacité et le tact politique dont ils ont donné tant de preuves. L'émotion causée par le projet de translation de la capitale s'est bien calmée à Turin même. La commission chargée d'examiner la convention est unanimement favorable; elle est présidée par M. Boncompagni, un ancien ami de M. de Cavour, un des hommes politiques du Piémont qui, par le conseil et la parole, ont depuis 1859 le plus utilement concouru à la bonne direction des affaires italiennes, un de ceux qui sont

le plus capables d'indiquer la nouvelle route qui s'ouvre à l'Italie. Nous l'avons dit, et il faudra longtemps encore le répéter, le grand avantage de la convention est de donner une direction nette et pratique à la politique intérieure de l'Italie. Ce n'était pas avec la déclaration parlementaire qui proclamait Rome capitale, en ajoutant que la question romaine ne devrait être résolue que par les moyens moraux et avec le concours de la France, que la politique intérieure de l'Italie pouvait avoir de la consistance, de la solidité et de la force. Cette déclaration emphatique, qui n'était suivie d'aucun effet, pesait au contraire sur le pays comme une démonstration d'impuissance. Rome capitale était une devise qui accusait le gouvernement et le parti modéré d'inertie et qui ne prêtait une certaine force qu'au parti d'action. Rome capitale armait Garibaldi à Aspromonte, et contraignait le gouvernement italien à exercer des répressions douloureuses. L'emploi « des moyens moraux » était impossible tant que les Français demeuraient à Rome : aucune idée de transaction et de conciliation ne pouvait s'échanger entre l'Italie et la cour de Rome à travers une ceinture de baïonnettes étrangères. Le projet de concert avec la France était devenu lettre morte depuis la fin de M. de Cavour. L'Italie était condamnée à une immobilité ruineuse. Les choses sont aujourd'hui complétement changées. L'accord avec la France est enfin accompli, et commence à produire des œuvres vives. La France conclut avec l'Italie un pacte qui équivaut à la garantie implicite de l'unité italienne. La France prend date pour quitter Rome. La voie est ouverte aux moyens moraux par lesquels peut se résoudre le conflit de l'Italie et de la papauté. La politique intérieure de l'Italie aura désormais l'un de ces deux alimens : ou elle pourra travailler à se réconcilier avec la papauté, ou bien, si l'opiniâtreté de la cour de Rome est invincible, l'Italie recueillera avec certitude le bénéfice des fautes de cette cour. Dans tous les cas, la position de Rome est changée au sein de l'Italie; elle va cesser d'y représenter cette offense, cette menace au sentiment de l'indépendance nationale qui s'appelle l'intervention étrangère. Enfin l'union intime de la France et de l'Italie, fondée sur de nouveaux gages, protége l'Italie contre la ruine financière. Du même coup elle permet à l'Italie de réaliser des économies considérables, d'arriver à l'équilibre financier et de relever son crédit. Comment devant de telles perspectives aucun des hommes politiques de l'Italie, aucun de ceux qui ont marqué dans l'œuvre de la libération nationale pourrait-il hésiter à donner à la convention une approbation sincère, entière, confiante et reconnaissante?

C'est aller au plus pressé que d'apprécier la convention du 15 septembre au point de vue italien, puisque c'est au sein du parlement italien que la convention traverse en ce moment sa première épreuve. Nous ne sommes point de ceux qui méconnaissent la grandeur des intérêts français qui sont en jeu dans le nouvel ordre de relations créé désormais entre la France et la cour de Rome. Nous ne sommes surtout point de ceux qui verraient sans regret que ces grands intérêts fussent dérobés chez nous à l'épreuve d'une

large et libre discussion. Nous l'avons toujours dit, depuis 1859 la question qui se débat entre l'Italie et Rome est française au premier chef; c'est la question des rapports du spirituel et du temporel, des droits politiques et des droits religieux de la conscience. La France est le seul grand pays de l'Europe qui ait résolu cette question conformément aux principes modernes. Nous l'avons résolue en principe en 1789 par la séparation du spirituel et du temporel, par la constitution de l'état absolument laïque délivré de toute attache avec aucun dogme religieux. Nous ne l'avons résolue qu'en principe, car dans la pratique, le développement des institutions libérales ayant été chez nous constamment entravé, nous avons conservé une législation contradictoire, et il nous reste beaucoup à faire encore pour établir les rapports de l'état et des églises sur la base naturelle et juste du droit commun et de la liberté de conscience. L'ébranlement du pouvoir temporel de la papauté est donc, à nos yeux, pour la France une grande occasion de poursuivre chez elle l'application des principes posés en 1789. Certes, si cela eût dépendu de nous, nous n'eussions pas mieux demandé que de voir ces hautes et décisives questions abordées dans la presse et dans les chambres à la française, c'est-à-dire dans la région même des principes, avec cette sincérité logique qui est un des beaux caractères du génie national. Nous ne cachons point le regret que nous éprouvons à voir la solution partielle et tâtonnante de ces questions s'engager dans les faits, par des voies détournées, sous le couvert des expédiens d'une politique variable; mais, n'étant point les auteurs des faits, nous ne sommes point responsables de la façon dont ils se produisent, et nous sommes bien forcés de les accepter tels qu'ils se présentent. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de réserver les droits de la libre discussion, c'est d'exprimer le regret que nos assemblées publiques, moins favorisées que celles de l'Italie, ne puissent exercer aucune influence sur des actes aussi importans que ceux du 15 septembre. Après cela, il est naturel que nous prenions aisément notre parti des faits qui nous paraissent devoir aider au succès des principes que nous défendons.

Nous échappons donc aux vifs reproches que M. de Falloux adresse à une portion de la presse française dans un récent écrit sur la convention du 15 septembre. Nous avons lu avec une curiosité empressée la brochure de M. de Falloux. Nous avons été fâchés de n'y trouver que des récriminations éloquentes, mais stériles. M. de Falloux ne se méprend nullement sur la portée des arrangemens du 15 septembre : il y voit le commencement d'une crise inévitable pour le pouvoir temporel; chose curieuse cependant, sur la question pratique, sur celle qui intéresse le présent et l'avenir, sur la politique que la cour de Rome doit adopter, l'écrivain catholique se tait systématiquement. « En examinant la convention du 15 septembre, dit-il, je ne me permettrai pas de rien préjuger au point de vue de Rome. Le souverain pontife délibère à cette heure et passe alternativement de son oratoire à la chambre de son conseil; ses enfans n'ont d'autre marque de

dévouement à lui offrir que d'attendre, de respecter et de servir ses résolutions, quelles qu'elles soient.» Situation singulière: ce pouvoir temporel, auquel on n'hésite pas à prêter pendant quinze ans les soldats de la France, on se fait scrupule de lui donner une exhortation, un conseil! On lui transporte l'infaillibilité du pouvoir spirituel; on lui accorde une obéissance aveugle et passive! M. de Falloux ne s'aperçoit-il pas qu'une façon pareille de traiter le pouvoir temporel recommande mal les protestations qu'il élève contre la convention du 15 septembre au nom d'un libéralisme inconséquent qui ne sait que fermer les lèvres et s'incliner devant les résolutions de Rome?

S'interdisant toute appréciation des résolutions que la cour de Rome est appelée à prendre, M. de Falloux se borne à répéter de vaines critiques des faits accomplis en Italie depuis 1859, à blâmer les motifs sur lesquels le gouvernement français appuie la convention, et à déplorer l'évacuation de Rome par nos troupes. Nous ne dirons point que toutes les critiques de M. de Falloux manquent de trait et d'à-propos. Aux reproches qu'on fait au pape de n'avoir accompli aucune des réformes qui lui ont été conseillées, M. de Falloux répond par de piquantes représailles. « Quoi! vous vous plaignez de vos conseils méconnus! mais le plus puissant de tous, le conseil de l'exemple, pourquoi donc ne l'avez-vous pas donné? Est-ce que faire briller la liberté en France ne fut pas toujours le meilleur moyen de la faire rayonner en Europe? Quoi! Pie IX... est un rétrograde, relaps, incorrigible, et vous, vous parlez au nom d'un gouvernement qui a pour régime une double sanction populaire, qui commande l'armée la plus vaillante, qui dirige la centralisation la plus précise et la plus rapide, et qui cependant ne se croit pas encore en mesure de donner à Paris un conseil municipal librement élu, de renoncer à la loi de sûreté générale, de relâcher les liens de la presse, de rendre aux députés le droit d'initiative, de diminuer la pression officielle sur les élections, etc.! » La riposte, à coup sûr, est de bonne guerre; il est bon que du côté clérical aussi bien que du côté libéral on rappelle au gouvernement que la logique et la consistance de sa politique en Italie lui commandent d'aviser au progrès de nos institutions intérieures.

Toutes ces épigrammes, qui portent souvent juste, ne réussissent point cependant à cacher la stérilité de la conclusion de M. de Falloux, qui se réduit à ce regret : il fallait laisser à Rome indéfiniment la main armée du gouvernement français! — Une politique qui aboutit à un si triste refrain est-elle vraiment une politique? M. de Falloux parle souvent du sentiment de l'honneur; en vérité, on ne comprend pas l'idée que M. de Falloux et ses amis se font de l'honneur de la cour de Rome. Est-il donc si honorable de prétendre que l'on ne peut vivre sans l'appui incessant de l'étranger? est-il si honorable d'invoquer à perpétuité la protection armée d'un gouvernement qu'on raille avec tant d'entrain? On se méprend sur l'honneur du saint-siége, comme on se méprend sur les conditions prétendues de son

indépendance. On veut, pour que le pape soit indépendant, qu'il soit gardé à Rome par une armée étrangère! On répète comme un oracle profond le lieu-commun attribué à Napoléon : « il ne faut pas que le pape soit à Paris, à Vienne ou à Madrid; » mais croit-on que si l'on eût dit à Napoléon que le pape serait gardé à Rome par des Français, des Autrichiens ou des Espagnols, il eût vu là cette garantie d'indépendance qu'il demandait ce jour-là pour la papauté? Si en 1849 les Autrichiens nous avaient gagnés de vitesse et nous avaient devancés à Rome, si depuis quinze ans ils entretenaient dans la ville éternelle un corps de quinze ou vingt mille hommes, quel est en France le catholique qui regarderait une telle situation comme normale, qui en demanderait la prolongation? Nous faisons au patriotisme de M. de Falloux l'honneur de croire qu'il ne serait point ce catholique-là. Pourquoi donc vouloir charger la France d'une tâche qu'on eût trouvée odieuse et honteuse, si on l'eût vue remplie par un autre peuple? M. de Falloux regrette les malentendus qui divisent en France les partis libéraux. Le plus grand et le pire des malentendus qui séparent de la démocratie libérale ceux des catholiques qui voudraient être libéraux naît justement de la protection armée prêtée par la France au pouvoir temporel, et c'est M. de Falloux qui voudrait perpétuer ce démenti donné aux principes élémentaires du libéralisme et le malentendu funeste qui en est la conséquence! Les catholiques éclairés, dont M. de Falloux est l'organe, sont d'ailleurs par trop pessimistes, ils manquent de confiance; on serait tenté de leur dire qu'ils sont des hommes de peu de foi. Pourquoi s'opiniâtrent-ils à penser qu'entre la papauté et l'Italie voulant vivre d'une vie nationale indépendante toute réconciliation est impossible? Pourquoi, au lieu de rechercher de bonne foi et avec confiance ce qui pourrait unir l'Italie et la papauté, s'obstinent-ils à envenimer les préjugés qui les divisent? Si l'inexorable force des choses oblige la papauté à se dépouiller d'attributions politiques qui ne sont point inhérentes à son essence religieuse, pourquoi, s'érigeant en prophètes de malheur, renoncent-ils à croire que l'église pourra conserver son indépendance, et la conscience religieuse sa liberté? M. de Falloux nous prend nous-mêmes à partie. Nous avons exprimé depuis longtemps la conviction que la fin du pouvoir temporel mettrait un terme à ces garanties prétendues d'indépendance que le catholicisme avait cru trouver en France dans les concordats, qu'alors les consciences catholiques seraient forcées de chercher des garanties plus nobles et mieux assurées dans les libertés politiques de droit commun, que la cause des revendications libérales dans notre pays recevrait ainsi une force morale et un mobile d'action qui lui ont manqué jusqu'à ce jour. Certes nous n'avons jamais imaginé que cette transition pût s'accomplir sans lutte; mais la lutte, c'est la liberté même, et les libertés que l'on garde sont celles que l'on a laborieusement conquises, non celles que l'on a reçues avec indifférence comme l'octroi d'un pouvoir bénévole. M. de Falloux nous conteste cette espérance; il est le médecin tant pis du catholicisme

aussi bien que de la liberté. Nous ne sommes peut-être pas étonnés d'avoir meilleure opinion que M. de Falloux de l'avenir de la liberté dans notre pays; mais nous sommes surpris d'espérer mieux que lui de la vitalité des croyances religieuses et du succès avec lequel elles doivent traverser les transformations sociales et politiques de notre siècle.

Au surplus, le fait de la cessation de notre occupation de Rome rendra aux catholiques un premier service en déplaçant pour eux le champ de la controverse, en leur retirant le thème usé des récriminations et des redites, en les obligeant à penser moins au passé et à songer davantage à l'avenir. Devant les horizons qu'ouvre en ce moment la crise du pouvoir temporel, les questions courantes paraissent bien pâles. Il en est cependant qui tiennent pour ainsi dire à la vie quotidienne des sociétés, et qui se présentent avec un tel caractère d'urgence qu'on ne saurait les négliger impunément. La crise commerciale et financière qui sévit en ce moment dans le monde appartient aux questions de cet ordre. Il semble que les affaires saines et régulières aient eu moins à souffrir en France qu'en d'autres pays de ce mal passager. En France, la crise est peut-être moins commerciale que financière. On avait chez nous spéculé bien moins qu'en Angleterre sur les marchandises de grande consommation, telles que le coton et le sucre, qui ont subi depuis deux mois une dépréciation énorme. En revanche, une fâcheuse tendance, une tendance malheureusement invétérée, compromet en France la bonne direction des affaires : nous voulons parler de l'ardeur irréfléchie avec laquelle on engage les capitaux en des emplois ou des entreprises qui les immobilisent. Il doit y avoir entre les capitaux consacrés à la production industrielle, aux échanges commerciaux, capitaux destinés à se renouveler sans cesse et à rester disponibles, et les capitaux consacrés à l'immobilisation et qui ne se recomposent que lentement par les intérêts annuels, une juste proportion à garder. Quand cet équilibre est rompu, quand on s'adonne sans modération aux entreprises qui immobilisent le capital, quand on détourne vers ce courant une portion des capitaux destinés à soutenir le roulement naturel de la production et des marchandises, on entre dans une situation économique critique, où tout accident peut devenir un mal grave. Il est évident qu'on s'est trop abandonné en France à cet entraînement. Le marché français est depuis quelque temps assailli par d'énormes emprunts étrangers; il fait face à l'intérieur à la construction de chemins de fer, aux entreprises des sociétés immobilières, aux travaux publics exécutés par nos départemens et par nos villes; il contribue presque exclusivement à la construction des voies ferrées dans plusieurs pays. La première conséquence d'un pareil emploi des capitaux, celle à laquelle nous assistons, est un renchérissement extrême du capital et du crédit. Si l'on ne se calme pas, si l'on ne se modère pas, si l'on ne s'arrête pas un peu dans cette voie, il faut s'attendre à une série de crises intermittentes.

Dans cette situation, la seule institution dont la conduite ait mérité

d'être louée est la Banque de France. Jamais cette institution n'a été gouvernée avec plus de sagesse et d'habileté qu'au milieu des circonstances difficiles que nous avons traversées depuis un an. La Banque de France a donné cette année des exemples qui auraient dû être suivis. Elle s'est fait ainsi une situation qui est de nature à inspirer toute sécurité, et une banque rend un éminent service aux intérêts financiers et commerciaux du pays quand elle se ménage une telle situation. La Banque a conservé un encaisse suffisant, elle a restreint la circulation de ses billets, elle a diminué considérablement les avances qu'elle fait sur les titres et valeurs qui représentent du capital fixe, elle offre d'abondantes ressources aux opérations commerciales qui se meuvent avec les capitaux de roulement. Nous le répétons, cet exemple devrait servir d'enseignement non-seulement au commerce, mais aux administrations qui dépensent en travaux publics des capitaux considérables. Dans ces circonstances, nous ne sommes pas peu surpris du bruit qui se fait depuis quelque temps autour d'un projet nouveau de grands travaux publics qui ne devrait pas absorber moins de 500 millions. L'honorable ministre des travaux publics, M. Béhic, dit un mot de ce projet pendant la session des conseils-généraux. Nous ne craignîmes pas, bien que la crise n'eût point éclaté alors, de déclarer qu'un tel projet n'était guère conforme aux circonstances. Aujourd'hui, quoique les difficultés de la situation financière soient loin d'être surmontées, on parle encore de ce plan de travaux publics : certains journaux indiquent même confusément les combinaisons financières à l'aide desquelles on le mettrait à exécution. Personne assurément n'est contraire à l'exécution de travaux profitables au pays; mais encore faut-il garder une certaine mesure entre les divers emplois nécessaires ou utiles des ressources publiques, et faudrait-il apporter une certaine discrétion dans le choix du moment. On étonnerait bien aujourd'hui celui à qui l'on viendrait dire que ce qui est oublié, négligé, omis en France, ce sont les travaux publics! La France, avec les 200 millions annuels qu'elle leur alloue sur ses budgets, avec les 400 millions de travaux qu'exécutent ses compagnies de chemins de fer, avec les millions que ses maires et ses préfets prodiguent à l'embellissement des villes, a bien plutôt l'air d'un particulier qui aurait confié l'administration de sa fortune à des maçons. L'obstacle à un projet de travaux publics qui serait exagéré dans la conception et intempestif dans la réalisation se rencontrera dans la question financière. Évidemment on ne songera point à réduire l'armée pour augmenter l'allocation budgétaire des travaux publics; on n'accroîtra point les impôts à cette intention. Reste l'emprunt : les combinaisons vagues indiquées par les journaux sembleraient se rapporter à une sorte d'émission d'obligations ou à la création d'une caisse des grands travaux publics analogue à la caisse des travaux de la ville de Paris. Une émission d'obligations amortissables, on a vu par l'expérience des obligations trentenaires que c'était le mode d'emprunt le plus onéreux pour l'état. Le précédent de la caisse des travaux de la ville de

Paris n'est point conforme à l'œuvre qu'on voudrait entreprendre. La ville de Paris fait dans ses travaux une opération commerciale : elle acquiert des terrains et les met en valeur pour les revendre. La caisse des travaux est une dette flottante destinée à couvrir momentanément une différence entre le prix de revient des terrains acquis par la ville et le prix de vente auquel elle espère les écouler. On avait à l'origine estimé qu'une vingtaine de millions suffirait pour couvrir cette différence, et aujourd'hui les bons émis par la caisse des travaux atteignent 100 millions, ce qui annonce, pour le dire en passant, que la ville de Paris est beaucoup plus prompte à acquérir des terrains qu'à en revendre, et qu'il serait sage à elle de songer à une liquidation partielle de l'énorme stock qu'elle a accumulé entre ses mains. La caisse des grands travaux publics ne serait donc semblable en rien à la ville de Paris. Si elle émettait des bons à courte échéance, elle ferait une concurrence fâcheuse aux bons du trésor; si elle émettait des obligations amortissables, elle nuirait à la rente française : défavorablement accueillie sur le marché financier, elle viendrait ajouter une lourde complication à une situation déjà travaillée par bien des difficultés.

On sait que les voyages des souverains n'ont pas le don d'exciter notre curiosité et de nous donner à penser. Le voyage que l'empereur Alexandre vient d'accomplir à Nice, en traversant l'est de la France, ne nous suggère donc aucune réflexion politique. On a bien le droit d'appliquer au tsar le mot du vieux doge à Louis XIV. Ce qui a dû l'étonner le plus dans notre France, toute pénétrée de sympathie pour la Pologne, c'est de s'y trouver. Il paraît que l'on ne s'attendait pas d'abord à cette visite de l'empereur Alexandre, que le public français regarde comme un acte empreint d'une certaine hardiesse, surtout s'il ne procure à la Pologne aucun adoucissement. Les politiques du Nord ont l'air de terminer cette année, qui pour eux a été laborieuse, par ces excursions capricieuses que les Anglais affairés appellent des *trips*. Tandis que le tsar allait à Nice, le grand homme de cette année, l'heureux M. de Bismark, revenait de Biarritz. Le pauvre M. de Rechberg accomplit, lui, un plus fâcheux voyage; il quitte le ministère parce qu'il avait, dit-on, le tort de trop inféoder la politique autrichienne à la politique prussienne. Son dernier acte aura été de signer le traité de paix du Danemark. Les choses vont donc reprendre en Allemagne leur marche accoutumée. La liaison de passade de l'Autriche et de la Prusse est finie. L'Autriche, qui réunit son *Reichsrath,* annonce l'intention de s'occuper de ses affaires intérieures, de bien vivre avec tout le monde et de reprendre en Allemagne le patronage des états secondaires. M. de Bismark, en passant à Paris, ne s'est pas fait faute de dire que la Prusse n'a jamais contracté l'obligation de garantir la Vénétie à l'Autriche. L'empereur Alexandre en doit avoir dit autant à l'empereur Napoléon III. Le Nord a quitté la scène; c'est maintenant l'Italie qui l'occupe.

Quelques amis fidèles rendaient, il y a peu de jours, les derniers devoirs à l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus méritans de la

Revue, M. P. Scudo. C'est dans la *Revue des Deux Mondes* que M. Scudo a rempli une carrière d'écrivain que les amis de l'art musical n'oublieront point. Nous ne parlerons pas du talent de M. Scudo; artiste sincère, connaisseur érudit et délicat, amateur passionné, M. Scudo a pu porter quelquefois dans sa critique une vivacité qui n'a pas dû laisser chez de véritables artistes de durables ressentimens. Curieux tempérament, dans un temps comme le nôtre, que celui d'un homme rapportant tout à l'art, la religion, la philosophie, la politique, ses amitiés et ses haines, si l'on pouvait donner ce nom cruel à des dissidences esthétiques! La vie de M. Scudo a ressemblé par momens à un pèlerinage à la façon de Wilhelm Meister. Né à Venise, élevé à Vienne, vaguant en Allemagne, professeur dans l'école de Choron, un accident de voyage lui fit trouver à Vendôme, chez une honorable famille éprise de littérature et d'art, une amitié hospitalière et constante qui a été le soutien discret et l'honneur de sa vie. Ce sont ses hôtes de Vendôme qui ont soigné pieusement M. Scudo dans la maladie qui l'a frappé d'une mort prématurée.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Il faut s'attendre aux contrastes quand on cherche à suivre dans son ensemble le théâtre contemporain. D'une comédie telle que *le Marquis de Villemer,* nourrie de hautes idées, de sentimens nobles ou charmans exprimés dans une langue pure et poétique, il faut quelquefois passer brusquement à ces pièces de genre d'un caractère mixte, qu'enfante aujourd'hui dans le désordre la littérature dramatique issue des diverses tentatives radicales essayées depuis 1825. Si de pareilles pièces n'ont qu'une fortune éphémère, les belles comédies, en revanche, ne passent point du jour au lendemain. La scène qui a eu le bonheur de s'en emparer les retient, de l'aveu du public, aussi longtemps qu'il lui est possible, et c'est ainsi que *le Marquis de Villemer,* qui a obtenu l'année dernière un succès si brillant à l'Odéon, y reparaît encore cette année dans tout son éclat. C'est le propre des œuvres excellentes de se prêter sur la scène à différentes interprétations également heureuses et d'occuper encore la critique à ce point de vue, alors qu'elle croit avoir épuisé tous les éloges. George Sand avait trouvé dès l'abord et a encore rencontré depuis pour traduire sa pensée dramatique deux artistes d'une intelligence et d'un mérite éprouvés. Berton avait donné au personnage du duc d'Aleria une aisance, une rondeur, une gaîté de bon aloi. Brindeau, en qui s'incarne depuis la reprise de la pièce le type du viveur de bonne race, a compris et rendu le rôle avec non moins de finesse et d'originalité. Son talent y a saisi des nuances différentes et tout aussi vraies : il accuse un peu moins peut-être la franche désinvolture des façons et du caractère du gentilhomme dissipé; mais il nous semble qu'il accentue davantage les autres côtés, qu'il donne une certaine expression voilée de mélancolie aux réveils d'âme et de sentiment du pécheur, et, pour notre part, le duc d'Aleria nous serait volontiers plus sympathique

avec ces teintes légèrement fondues et adoucies. Quant au marquis de Villemer, c'est une figure qui nous revient, elle aussi, transformée sans être amoindrie. Ribes, l'ardent artiste mort à la tâche, n'a pas emporté avec lui le secret de cette passion tour à tour haletante, contenue et sombre, qui fait du marquis de Villemer une des conceptions les plus attachantes de notre roman et de notre théâtre. Laroche, qui a repris le rôle, s'en acquitte à merveille. Son geste est assurément moins fébrile, il y a parfois dans son regard un peu trop de calme et de sécurité; mais sa voix, moins défaillante que celle de Ribes, sait trouver des accens non moins amers et douloureux.

Les nouvelles pièces, les menus succès du moment sont bien loin d'offrir en soi les mêmes ressources d'interprétation et le même fonds d'idées fécondes. En premier lieu se présente une comédie en trois actes, *Un Ménage en ville,* que M. Barrière vient de donner au Gymnase. M. Barrière est un des représentans principaux de ce genre mélangé qui a emprunté au romantisme l'imagination, à l'école réactionnaire venue ensuite la logique et le bon sens bourgeois, au réalisme enfin la crudité des peintures et surtout l'exclusive préoccupation du détail des mœurs contemporaines. M. Barrière est de ceux qui semblent parfois deviner les conditions complexes du drame nouveau, mais qui, ne pouvant réussir à trouver l'ensemble et le plan symétrique de l'édifice, cessent vite d'en prendre souci. Quand cet auteur, il y a huit ans, a produit *les Faux Bonshommes,* on a crié un instant à la résurrection de la vraie comédie. Cet enthousiasme était un peu brusque et irréfléchi. Ce n'est pas que M. Barrière n'eût apporté rien de nouveau et d'original à la scène : des applaudissemens aussi énergiques et moins mérités ont salué depuis des dramaturges dont l'invention et le talent sont plus contestables; mais à propos des *Faux Bonshommes* on s'était, je crois, abusé sur la perspective; on jugeait mal, sinon des mérites particuliers de l'œuvre, du moins de ses dimensions. M. Barrière, par ses qualités comme par ses défauts, avait pu tourner facilement la tête à certains juges superficiels, qui regardent surtout le dehors et s'en tiennent aux choses de détail; il ne s'est point emparé de ceux qui apprécient en thèse absolue, qui ont le sentiment de l'art avec des élans vers l'avenir, et qui ont suivi d'un œil attentif le mouvement de la scène française depuis trente années. Comme le propre de M. Barrière est de réussir assez bien dans l'exécution des détails, dans les petites scènes, et que son dialogue a de soudains épanouissemens remplis de charme et d'imprévu, il n'en fallait pas davantage pour qu'il séduisît de prime abord les intelligences accessibles à ces appâts; mais qu'on examine avec attention, au point de vue de l'art, sa manière et ses procédés : n'est-on pas forcé de convenir que ses comédies en général ne sont point des œuvres soutenues, homogènes et bien cimentées, que l'auteur sait construire habilement, au moyen de pièces rapportées, des mosaïques plus ou moins heureuses, mais qu'il s'est arrêté, comme bien d'autres, pour cueillir à droite et à gauche quelques fleurs douteuses, au milieu de ce grand chemin qui seul conduit un artiste au but?

Certes la peinture de ce qu'on appelle le *réalisme,* c'est-à-dire des types fugitifs du jour et des drôleries contemporaines dans toute leur exactitude matérielle, présente de grandes séductions et surtout de grandes facilités

à un dramaturge. On a là devant soi tant de ressources toutes prêtes, tant d'élemens comiques d'avance goûtés et applaudis par le public, et qu'on peut d'ailleurs saisir et traiter d'une main preste, sans effort d'imagination, *la mode,* puisqu'il faut l'appeler par son nom, jouit à présent d'une telle vogue sur notre théâtre, que plus d'un esprit d'ailleurs capable de voir plus haut et plus loin n'a pu résister au plaisir de tourner exclusivement son observation de ce côté, et une fois emprisonné dans ce cercle, a pris un tel goût aux petits succès que l'on y moissonne, qu'il a oublié d'en sortir.

Si nous insistons sur ce point, c'est que l'on retrouve la même recherche exagérée du détail purement matériel dans la nouvelle pièce de M. Barrière, dont le sujet peut être indiqué en quelques mots. Deux jeunes couples vivent en paix sous l'œil paternel d'un vieil oncle célibataire, excellent homme. Cette paix toutefois est mal assise; l'un des jeunes maris, Marcel, entretient clandestinement un ménage en ville, c'est-à-dire une ancienne maîtresse dont il a un enfant, et à laquelle, par faiblesse, il a cru devoir cacher son mariage. Le beau-frère de Marcel, un avocat homme de sens, l'engage à trancher net cette situation intolérable. Celui-ci n'en a pas la force, et pour comble d'embarras, à la suite d'une série de malentendus et de fausses démarches, c'est l'avocat si bon conseiller qui passe pour avoir la liaison criminelle. De là des péripéties tour à tour bizarres et dramatiques au terme desquelles la maîtresse et l'enfant sont rejetés sur le compte et les bras de l'oncle célibataire, qui, fort en peine d'une position aussi ridicule qu'incommode, se dévoue néanmoins pour ramener la paix dans le ménage de sa chère nièce. La donnée, on le voit, n'est pas très neuve, et le dénoûment laisse à désirer. M. Barrière, à force d'esprit, de saillies, et en accumulant les uns sur les autres ces petits épisodes où il excelle, est parvenu, avec le concours d'artistes habiles, à exciter le rire du public et à couvrir bien des longueurs, des invraisemblances et des vulgarités; mais pour un homme qui se pique d'écrire de vraies comédies, cette œuvre est loin d'être réussie. S'il y montre, suivant sa coutume, des éclairs véritables de sensibilité, en revanche comme le mauvais goût et parfois la déclamation entachent la forme et le fond! Quelle responsabilité ici encore assume la *mode!* N'est-ce point le désir de lui sacrifier qui dicte à M. Barrière ces tournures de phrases hybrides, ces expressions dont le souvenir seul fait frémir? Est-ce donc au Gymnase qu'il faut aller désormais pour entendre parler un tel langage? Ajoutons que M. Barrière a le tort d'épuiser pour ainsi dire jusqu'à la moelle certaines situations qui demanderaient à être maniées d'une main plus discrète. Au demeurant, bien que sa nouvelle pièce mérite par quelques côtés le succès d'hilarité qu'elle a obtenu, voici ce que nous dirons à l'auteur : en écrivant *Un Ménage en ville,* vous avez écrit une œuvre drôle, c'est le mot qui convient ici; or une œuvre drôle est-elle faite pour vous satisfaire, vous et le théâtre qui la joue? C'était aussi une œuvre drôle que cette comédie, *un Mari qui lance sa femme,* représentée, il y a quelques mois, sur la même scène; mais quel rapport y avait-il entre l'art et cette pièce? Est-il bon, est-il salutaire que l'étude des petites réalités se développe ainsi aux dépens de la saine pensée et de l'exécution vigoureuse de l'ensemble? On répète volontiers que nos écrivains, et nos romanciers en particulier, dédaignent désormais

de penser et aussi d'écrire en français : quelle force de vérité n'acquiert pas un pareil reproche, surtout dans son second terme, quand on l'applique à nos faiseurs de drames et de vaudevilles! Il est trop facile d'avoir de l'esprit, ou plutôt de *faire* de l'esprit, pour employer une des expressions que consacre un certain langage, avec les termes bizarres d'un vocabulaire adultéré sans vergogne; mais être spirituel avec ce limpide esprit gaulois qui se respecte assez dans son expression pour n'avoir point recours aux parures fausses et de mauvais goût, cela est chose moins aisée. La gaîté doit avoir toujours, qu'on nous passe le mot, une mise propre et soignée. La raillerie française particulièrement a eu à toutes les époques la réputation de parler un langage net, précis et châtié; par quel funeste courant a-t-elle donc passé dans ces derniers temps pour être ainsi devenue trouble et bourbeuse? Que M. Barrière réfléchisse aux sources où il va puiser ses plaisanteries et ses bons mots, et son esprit sera édifié sur ce point!

Avec *les Pommes du voisin,* la pièce que M. Sardou vient de donner au théâtre du Palais-Royal, et dont le sujet est emprunté à un roman bien connu de Charles de Bernard, nous retombons dans le rire fou et étourdissant. L'esprit de M. Sardou, nous l'avons déjà dit ici, n'a jamais connu la tempérance, et je ne sais pas de pêle-mêle égal à celui de ses comédies. Parmi les jeunes dramaturges de ce temps-ci, l'auteur des *Pommes du voisin* nous semble celui qui reflète le mieux les allures troubles et indécises de la scène française contemporaine. C'est peut-être qu'il connaît mieux que personne le public auquel il s'adresse; il sait que pour ce public le théâtre n'a plus aucun caractère sérieux et littéraire, que les spectateurs sont blasés, et que la satiété pourrait bien être le vrai mot de la situation. La littérature dramatique en effet n'est-elle pas devenue, ainsi que le roman, la pâture quotidienne de l'intelligence pour la masse du public actuel? Il a devant lui tant de théâtres, de pièces et de faiseurs, que tout cela, drames, vaudevilles, machines féeriques et comédies, tourbillonne sous ses yeux et dans sa cervelle en une confusion et en un chaos incroyables. Je m'imagine quelle étrange idée un spectateur pris dans la foule de ces bourgeois ou de ces ouvriers illettrés, grands amateurs de théâtre, peut se faire de l'art dramatique en vogue aujourd'hui, de ses visées, de son rôle et de son essence. Je suppose qu'il a vu un jour un drame à grand spectacle ou à grand renfort de sentimens et de situations exagérés, et qu'il assiste le lendemain à une de ces comédies de la nouvelle école où un rire fiévreux, convulsif, fait pendant à ces émotions factices ou heurtées que le drame lui a procurées: quelle impression lui reste-t-il de cet ensemble tumultueux? Emporte-t-il des pièces du Gymnase, du Vaudeville ou des Variétés une idée plus nette que celle qu'il a retirée des pièces mélodramatiques de la Gaîté ou de l'Ambigu? Non, il doit avoir la conscience instinctive que l'une et l'autre littérature flotte dans le vague et à l'aventure, et que les œuvres qu'on représente sont pour la plupart mal venues et trop vite écloses. Pour la comédie et le vaudeville, il est manifeste qu'il a raison. On sent, par exemple, que notre vaudeville tend de plus en plus à s'élever et à s'agrandir; il prend des airs de comédie, et, comme première transformation, le couplet en a disparu. Ce n'est pas nous qui nous

en plaindrons. Il était commode, à coup sûr, de pouvoir terminer dans le chant léger d'une musique ailée le trait final d'une situation ou d'un sentiment; mais ce procédé bâtard n'était pas sérieusement viable. Le dialogue qui a besoin des violons ne saurait être un bon dialogue, et les violons, d'un autre côté, auront toujours mauvaise grâce à venir jeter leur vocalise importune au travers d'une scène bien conduite. Mais le genre complexe actuel, qui n'est plus l'ancien vaudeville, n'est pas encore la nouvelle comédie : il faudra peut-être bien des essais et des tâtonnemens pour en ordonner tous les élémens dans une heureuse harmonie et arriver au rajeunissement auquel on aspire. Des combinaisons singulières, une débauche d'imagination ou de gaîté factice ne sauraient donner la note vraie de l'esprit français. Nous ne sommes pas un peuple d'imagination, il nous faut prendre notre parti sur ce point, et cependant nous avons eu une littérature dramatique et surtout un théâtre comique plus vivace que la plupart des autres peuples de l'Europe moderne. Nous avons montré dans ce domaine littéraire un esprit de suite et de recherche presque merveilleux. Notre génie national, rebelle par nature aux rêveries que fixe le livre, s'est attaché obstinément aux conceptions qui passent sur la scène. Nous avons en un mot, — et ces tâtonnemens, ces essais opiniâtres, quoique malheureux, que nous renouvelons encore chaque jour, confirment notre assertion, — l'amour et le sens des choses scéniques; le cadre dramatique nous convient, à n'en pas douter. Et ce n'est pas la poésie en elle-même que notre nation poursuit là, c'est la vérité, et particulièrement la vérité qui revêt la forme de la satire. On peut retrouver condensée dans notre théâtre moderne toute la verve de nos vieux contes, de nos fabliaux, de nos épigrammes, de nos poèmes malins; la nature s'est toujours effacée pour nous devant l'homme : à celui-ci tout cède la place, et il apparaît seul en relief. Quel a été l'objet des peintures de ces écoles différentes qui ont tour à tour en ce siècle-ci pris possession de notre scène? N'est-ce pas l'homme et la société? Et malgré toutes les transformations et le martelage laborieux que subit à présent l'art dramatique, l'idée fondamentale demeure la même, la différence vraiment essentielle est celle-ci; qu'au lieu de peindre, comme Molière et Racine, les types permanens ou les ridicules éternels de l'humanité, les dramaturges contemporains, tels que MM. Barrière, Sardou et les autres, se prennent de préférence aux types passagers et aux traits éphémères de la société dans laquelle ils vivent. Qui sait? cette sorte de quarantaine dans le monde des faits particuliers et secondaires n'est peut-être qu'un apprentissage momentané à la suite duquel l'art dramatique renouvelé arrivera aux grands horizons et aux grandes idées. Disons cependant, pour être juste, que parmi les esprits de notre temps il en est un qui paraît plus maître que les autres de ses conceptions et de sa forme, qui cherche plus haut et plus patiemment son idéal et en enferme l'expression dans un cadre à la fois plus large et moins vulgaire; nous entendons parler de M. Émile Augier, dont le Théâtre-Français vient de représenter une nouvelle pièce, *Maître Guérin*, que le public a bien accueillie et à l'examen de laquelle il faudra revenir prochainement.

JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

lans le
senti-
alogue
s, d'un
se im-
xe ac-
médie :
donner
sement
nation
ançais.
notre
amati-
autres
e litté-
génie
ttaché
en un
ureux,
ion, —
nvient,
nation
forme
oderne
nes, de
devant
Quel a
en ce
ociété?
subit à
a diffé-
ne Mo-
'huma-
u et les
s éphé-
uaran-
ut-être
renou-
endant,
qui pa-
ne, qui
ression
s parler
ter une
examen
DAULT.

RS.